
1668 French edition

Abelly, Louis

1668

Livre 2

Follow this and additional works at: https://via.library.depaul.edu/abelly_1667

 Part of the [History of Religions of Western Origin Commons](#)

Recommended Citation

Abelly, Louis. La Vie du Venerable Serviteur de Dieu Vincent de Paul. Livre 1. 1667 edition.
http://via.library.depaul.edu/abelly_1667/1

This Article is brought to you for free and open access by the Abelly, Louis at Via Sapientiae. It has been accepted for inclusion in 1668 French edition by an authorized administrator of Via Sapientiae. For more information, please contact digitalservices@depaul.edu.

LA VIE
DU VÉNÉRABLE
SERVITEUR DE DIEU
VINCENT DE PAUL
INSTITUTEUR
ET
PREMIER SUPÉRIEUR GÉNÉRAL
DE LA CONGRÉGATION DE LA MISSION.

LIVRE SECOND

De ses Vertus

CHAPITRE PREMIER

De sa Foy.

PUIS-que la Foy est le fondement des autres vertus, & que la fermeté de l'Edifice spirituel dépend principalement de cette base mystique ; ayant à faire voir en ce second Livre, la structure des plus excellentes vertus en la personne de M. Vincent, Nous commencerons par celle-cy.

Fides
virtutum
omnium
stabile
funda-
mentum.
Ambros.
In PS. 40.

2 LA VIE DU VENERABLE VINCENT

qui a singulièrement paru en luy constante drans les plus violentes tentations, simple parmy les nouveutez & subtilisez dangereuses du siecle ; & enfin pleine & efficace dans toutes les saintes œuvres qu'il a heureusement exécutées.

Comme les arbres qui sont battus des vents & ébranlez par les orages, jettent de plus profondes racines, & s'affermissent davantage par ces agitations ; de mesme on peut dire que Dieu voulant affermir & perfectionner la Foy de M. Vincent, a permis qu'elle ait esté au commencement exposée pendant plusieurs années à la violence des tentations, dont nous rapportons le sujet particulier au Chapitre de sa Charité. Cependant ce fidèle Serviteur de Dieu Est toûjours demeuré victorieux dans ces attaques, par le secours de la grace, & sa Foy s'est trouvée plustost fortifiée qu'affoiblie par toutes ces épreuves : De sorte qu'après tant de bourrasques il est devenu non seulement plus fort, mais aussi plus éclairé Dans les veritez de la Foy, comme luy-mesme l'a déclaré à une personne de confiance ; & il les possedoit & goûtoit d'une maniere tres-parfaite, selon que l'état de cette vie mortelle le peut permettre.

Or entre autres remèdes qu'il employa contre la violence de ces tentations, le premier fut d'appliquer sur son cœur sa Proifession de Foy écrite & signée dans un papier, suppliant Nostre- Seigneur d'agréer que toutes les fois qu'il porteroit la main dessus, il renouvellast par cette action la protestation de sa Foy, & le renoncement qu'il avoit fait en général à toutes les tentations contraires. Il confondoit ainsi le Diable sans luy parler ; & au lieu d'écouter ses suggestions, il elevoit son cœur à Dieu, & divertissoit doucement son esprit du sujet de ses peines.

Le second remede dont il se servit en cette occasion, fut de faire le contraire de ce que la tentation luy suggeroit, & d'agir par la Foy, en rendant un honneur & service particulier à JESUS-CHRIST Dans la visite & consolation des pauvres malades de l'Hôpital de la Charité du Faux-bourg S. Germain où il demouroit pour lors. Il crût que cét exercice qui est des plus méritoires du Chrstianisme, estoit aussi plus propre, pour témoigner à Nostre-Seigneur avec qu'elle fermeté il croyoit à ses paroles, & avec quel amour il le vouloit servir ; puis qu'il a dit qu'il ternoit fait à sa personne, le service qu'on rend au moindre des siens. Dieu fit par ce moyen la grace à notre charitable Prestre de tirer un tel profit de cette tentation, qu'il n'eut jamais sujet de se confesser d'aucune faute en cette matiere, & que les mesmes remèdes dont il usa pour fortifier sa Foy, furent comme les sources des biens innombrables qu'il a faits depuis pour le prochain ; Car ayant esté délivré de cette tentation, ensuite de la resolution qu'il prit un jour de s'adonner toute sa vie pour l'amour de Nostre-Seigneur au service des pauvres, comme nous verrons plus amplement au Chapitre de sa Charité ; l'on peut dire avec verité que toutes les grandes œuvres qu'il a faites durant sa vie, pour l'assistance des mesmes pauvres & pour le bien de l'Eglise, ont esté des fruits de cét exercice de la Foy. A quoy nous pouvons rapporter la grace singuliere qu'il avoit de soulager les ames travaillées des tentations contraires, comme plusieurs l'ont expérimenté ; entre lesquels un vertueux Prestre a rendu témoignage, qu'estant un jour pressé d'une forte tentation contre un article de la Foy, il l'a découvert à M. Vincent, & que la parole de ce saint homme l'en delivra entièrement ; ce que n'avoient pû faire tous les

4 LA VIE DU VENERABLE VINCENT

avis de plusieurs autres personnes de grand merite qu'il avoit consultées sur ce sujet.

Sa Foy n'estoit pas seulement ferme & confiante, elle estoit aussi tres-pure & simple, estant uniquement appuyée sur la premiere verité qui est Dieu & sur l'autorité de son Eglise. C'est pourquoy il reprochoit ceux qui veulent examiner curieusement les veritez de la Foy par la subtilité de leur esprit, & se servoit de cette comparaison

« Que comme plus on porte les yeux sur le Soleil , &
« moins on le voit ; de mesme plus on s'efforce de rai-
« sonner sur les veritez de notre Religion, & moins
« on les connoist par la lumiere de la Foy : C'est assez
« disoit-il, que l'Eglise nous les propose, nous ne
« sçaurions manquer en les croyant, & nous y sou-
« mettant.

Il pratiquoit parfaitement ce qu'il disoit aux autres ; car il estoit toûjours disposé à rendre une parfaite obéissance à la conduite de l'Eglise, & il recevoit avec un grand respect & une sincere soumission, toutes les choses décidées par son autorité. C'est ce qu'on a pû remarquer dans le Livre précédent au sujet des erreurs du Jansenisme ; & ce qui fait voir encore plus clairement dans cette mesme occasion, la pureté & simplicité de sa Foy, c'est que lors qu'on agitoit avec plus de chaleur les questions de la Grace, avant les décisions de l'Eglise, & que ceux qui soutenoient les opinions nouvelles, s'appliquoient avec ardeur à chercher dans les Livres de quoy colorer leurs erreurs ; il recouroit à l'Oraison, & s'unissoit par ce moyen à Dieu qui est le Pere des lumières & la source de toute verité. Sur quoy il dit en ce temps-là à une
« personne de confiance : Qu'il y avoit trois mois
« qu'il faisoit meditation sur la Doctrine de la grace,
« & que Dieu luy donnoit tous les jours de nouvelles

Lumières, qu'il l'éloignoient de plus en plus des opi- «
nions dangereuses qu'on tâchoit d'insinüer dans les «
esprits. «

Il n'a pas moins fait paroistre cette pureté & sim-
plicité de Foy dans les autres moyens dont il s'est
servy pour résister aux fréquentes sollicitations des
Sectateurs des nouvelles erreurs, comme luy-mes-
me le déclara un jour à un prestre de sa Congre-
gation. Sçachez, Monsieur, luy dit-il, que cet- «
te nouvelle erreur du Jansenisme est une des plus «
dangereuses qui ayent jamais troublé l'Eglise ; & «
que je suis tres-particulierement obligé de benir «
Dieu & de le remercier, de ce qu'il n'a pas permis «
que les premiers & les plus considérables d'entre «
ceux qui professent cette Doctrine, lesquels j'ay «
connus & qui estoient de mes amis, ayent pû me «
persuader leurs sentimens. Je ne vous sçaurois ex- «
primer la peine qu'ils y ont prise, & les raisons «
qu'ils m'ont proposées pour cela ; mais je leur oppo-«
sois entre autres choses, l'autorité du Consile de «
Trente ; qui leur est manifestement contraire ; & «
voyant qu'ils continuoient touÿjours, au lieu de «
leur répondre, je recitois tout bas le *Credo* ; & voilà «
comme je suis demeuré ferme en la creance Catho- «
lique. Outre que de tout temps & mesme dés mon «
bas âge j'ay touÿjours eu une secrète crainte dans «
mon ame, de me trouver par mal-heur engagé «
dans le torrent de quelque Heresie naissante, qui «
m'emportast avec les curieux des nouveautez, & «
me fit faire naufrage en la Foy. «

Il a dit la mesme chose à plusieurs autres auxquels
La charité l'obligeoit d'en parler ; mais comme il
sçavoit fort bien que cette soumission d'esprit avec
laquelle il avoit touÿjours & acquiescé aux veritez de
la Foy, estoit un don de Dieu, il n'en parloit ja-
mais qu'avec des sentimens d'une tres-grande re-

6 LA VIE DU VENERABLE VINCENT

reconnaissance, & lorsque la Doctrine de Jansenius contenuë dans les cinq Propositions eut esté con-
« damnée, il dit à sa Communauté : Qu'encore que
« Dieu luy eust fait la grace de discerner l'erreur d'a-
« vec la verité, avant la definition du S. Siege Apo-
« stolique, qu'il n'avoit eu pourtant aucun sentiment
« de vaine joye & complaisance de ce que son juge-
« ment s'estoit trouvé conforme à celui de l'Eglise ;
« parce qu'il reconnoissoit bien que c'estoit un effet
« de la pure misericorde de Dieu, dont il estoit obli-
« gé de luy rendre toute la gloire.

Outre la fermeté & la simplicité de Foy en laquelle ce Serviteur de Dieu a excellé, l'on peut dire avec verité qu'il en possedoit la plenitude ; car cette divine vertu n'eclairoit pas seulement son esprit, mais remplissoit aussi son cœur, & animoit ses actions, ses paroles, ses affections & ses pensées, & le faisoit agir en toutes choses selon les veritez & les maximes de l'Evangile. Il tenoit toujours en main, selon le langage du Prophete Royal, cette lampe allumée pour dresser tous ses pas dans les sentiers de la justice ; & il avoit receu de Dieu un don particulier d'appliquer cette lumiere à toutes les choses qui se présentoient, mesme aux affaires purement temporelles ; en sorte que ce que la plus part des Chrétiens font par des motifs humains, il le faisoit par des principes de la Foy & pour des fins surnaturelles. C'est par cette mesme lumiere qu'il regardoit Dieu dans toutes les Creatures, comme nous avons dit ailleurs, & que pénétrant les apparences extérieures dont elles sont revetuës, il s'arrestoit aux Divines perfections qu'elles nous représentent.

Les exemples particuliers qu'il nous a laissez de ce continual exercice de la Foy, sont tellement répandus dans tout le cours de sa vie, qu'il n'est pas

possible de les renfermer dans un Chapitre. Nous en avons desja vû plusieurs traits dans le Livre précédent, & nous en verrons encore dans la suite de celui-cy beaucoup d'autres considérables. Il avoit si fort à cœur cette sainte pratique d'agir toujours selon les maximes de JESUS-CHRIST, qu'il l'a proposée au commencement de ses Regles comme le fondement de toute la perfection requise aux Missionnaires. Avant toutes choses, dit-il, un chacun taschera de se bien établir dans cette verité, « que la Doctrine de JESUS-CHRIST, ne peut ja- « mais tromper, au lieu que celle du monde porte « toujours à faux. C'est pourquoi la Congregation « fera profession d'agir toujours conformément à la « Doctrine de JESUS-CHRIST, & jamais selon les « maximes du monde. «

Il ne pouvoit aussi souffrir que ceux qui estoient sous sa conduite, s'éloignassent tant soit peu de cette Regle, comme il l'a souvent témoigné ; & un jour entre autres il dit à un Pre'stre de sa Congregation, qui luy rendoit compte de quelque affaire d'une maniere un peu humaine : O Monsieur ! Ce n'est « pas là procéder selon Dieu ; car quoy-que selon la « prudence humaine on fist bien d'agir comme vous « venez de dire, & qu'il n'y eust mesme quelque raison « d'en user ainsi ; néanmoins ce procedé n'est pas « conforme aux Maximes de l'Evangile & aux lumie- « res de la Foy, qui nous portent à chercher Dieu « uniquement en toutes choses, & à renoncer à nos « propres interests & à nos satisfactions particu- « lières. «

Enfin pour connoistre combien grande & parfaite a esté la Foy de M. Vincent, il faut jetter les yeux sur toutes ses autres vertus, puis qu'elle en est

8 LA VIE DU VEN ERABLE VINCENT

Laudo fructum boni operis, sed in fide agnosco radicem
Ambros. Lib. 1. Hexaem. Cap. 6.

Comme la racine, selon le sentiment de saint Ambroise ; & l'on pourra juger qu'elle a esté la vigueur & la perfection de cette mystique racine, en considérant la multitude & l'excellence des fruits qu'elle a produits, dont nous allons parler dans les Chapitres suivans.

CHAPITRE II.

Son Esperance & sa Confiance en Dieu.

SI la Foy de M. Vincent a esté excellente, son Esperance en Dieu n'a pas esté moins parfaite ; & l'on peut dire en quelque façon de luy, qu'à l'imitation du Pere des Croyans, il a souvent espéré contre l'esperance mesme ; c'est à dire, qu'il a porté son Esperance en Dieu, lorsque selon toutes les apparences humaines, il y avoit moins de sujet d'esperer. C'est ce qu'il a fait voir particulièrement dans les grandes Œuvres qu'il a entreprises pour le service de Dieu ; comme aussi dans les pressans besoins de sa Congregation, & dans toutes les traverses qu'on luy a suscitées.

Depuis que ce saint homme avoit connu la volonté de Dieu, il s'engageoit sans crainte dans les plus difficiles entreprises, & il s'y portoit mesme avec d'autant plus de courage, qu'il les voyoit environnées de plus puissans obstacles, & exposées à de plus grands travaux. Le fondement de sa confiance & son appuy dans ces occasions, estoit cette belle Maxime qu'il avoit souvent en la bouche, & encore plus dans le cœur : *Que la Divine Providence ne manque jamais pour les choses qu'on entreprend par ses ordres.* Estant fortement établi sur cette verité, il esperoit de la bonté de Dieu tout le

Succés des saintes œuvres qu'il avoit commencées par sa conduite, & il disoit à ceux qui luy representoient qu'elles ne pourroient subsister : Laissons « faire Nostre-Seigneur, c'est son ouvrage, il l'a- « chevera s'il luy plaist. C'est par ce principe qu'il « a entrepris & soûtenu avec des peines et des depen- ses incroyables, toutes les œuvres dont nous avons parlé au premier Livre, & particulièrement les Exercices des Ordinans, les Retraites Spirituelles, & l'assistance de toutes sortes de personnes necessi- teuses, & mesme des Provinces entieres ruinées par les guerres. Il se servoit encore de cette consi- deration, pour fortifier les siens dans les difficultez extraordinaires de leurs emplois. Croyez-moy, « écrivit-il à un d'entre eux, trois font plus que dix « quand Nostre-Seigneur y met la main, & il la met « toujours, quand il nous oste les moyens humains, « & qu'il nous engage dans la nécessité de faire quel- que chose qui excède nos forces. Il disoit souvent à « d'autres en semblable occasion : Ayez bon coura- « ge, confiez-vous en Nostre-Seigneur qui sera vô- « tre premier & vôtre second dans le travail auquel il « vous appelle. Et lors qu'il envoyoit les Sioens aux « Missions les plus difficiles dans les Païs étrangers, il leur recommandoit sur tout de remplir leurs cœurs d'une parfaite confiance en Dieu, par ces paroles : Allez au nom de Nostre-Seigneur, c'est « luy qui vous envoie, c'est pour son service & pour « sa gloire que vous entreprenez ce voyage, & cette « Mission ; ce sera aussi luy qui vous conduira & vous « assistera. «

Sa confiance en Dieu à encore paru dans les neces- sitez pressantes, où il a vû quelquefois plusieurs Maisons de sa Congregation. Un jour le Procureur de sa Maison luy estant venu dire qu'il n'avoit pas un sol pour fournir à la depense ordinaire, & moins

10 LA VIE DU VENERABLE VINCENT

encore à l'extraordinaire qu'il falloit faire pendant les Exercices de l'Ordination qu'on alloit commencer, ce grand cœur tout plein de confiance en Dieu « luy dit avec un sentiment de joye : O la bonne nouvelle ! Dieu soit beny ; c'est maintenant qu'il faut « faire paroistre si nous avons de la confiance en Dieu.

Et comme plusieurs luy representoient souvent que sa Maison estoit en danger de succomber, s'il ne fermoit la porte à une bonne partie des personnes externes qu'il y recevoit gratuitement ; il répondoit pour l'ordinaire à toutes les remontrances : Les Thresors de la Divine Providence sont « inépuisables, & notre défiance la deshonoreroit. Il « fait bon jetter ses soins & ses pensées en Nostre- « Seigneur, il ne manquera pas de nous fournir nô- « t re nourriture, comme il nous l'a promis ; & la « Congregation de la Mission se détruira plût ost par « les richesses, que par la pauvreté.

Sur la fin de l'année 1649, la Maison de S. Lazare estant réduite à une extraordinaire nécessité, tant à cause des dommages qu'elle avoit soufferts pendant les premiers troubles de Paris, qu'à raison de la disette de bled qui estoit alors fort grande, il représenta à un Superieur de sa Congregation l'impuissance où il estoit de luy donner le secours qu'il luy avoit demandé pour quelque besoin de sa Maison ; mais il témoigna à mesme temps sa parfaite confiance en Dieu dans cette nécessité, d'une maniere bien remarquable : Je vous avouë, luy dit-il, « que nous sommes extrêmement incommodez ; « nous n'avons pas moyen de faire aucune provision « de bled, ny pour nous, ny pour les pauvres qui « sont menacez de famine : Nous avons commencé « à manger du pain d'orge & d'avoine melez, & mes- « me de pure avoine ; d'où vous pouvez insérer quel- « le est notre pauvreté. Nous ne perdons pourtant

Ny la quietude d'esprit, ny la confiance en Dieu, «
ny la tres-aimable resignation que nous devons «
à sa Justice. Demandons luy , Monsieur, qu'il «
nous en remplisse, car enfin il est notre Dieu. Il «
écrivit à un autre dans une pareille occasion : Je se-«
rois certes plus étonné que je ne fus jamais, voyant «
d'un costé notre pauvreté, & d'un autre la grande «
dépense que nous avons à soutenir, si Dieu ne «
m'avoit donné un peu de confiance en sa bonté, & «
de soûmission à sa tres-sainte Providence. «

De cette parfaite confiance en Dieu procedoit le
grand détachement qu'il avoit de tout appuy des
Creatures & de ceux-là mesme d'entre ses Mission-
naires dont il recevoit plus de soulagement pour le
bien de sa Congregation, ou de la Maison de S. Laza-
re en laquelle il faisoit sa redidence ordinaire. Il ne
faisoit point difficulté d'envoyer aux lieux les plus
éloignez, & d'employer dans les Missions les plus
périlleuses, ceux qui luy estoient les plus utiles & en
quelque façon nécessaires ; & quoy-qu'il eust beau-
coup d'estime & de tendresse pour eux, selon que
leur vertu le meritoit, il s'en privoit néanmoins
tres-volontiers pour le service de Nostre-Seigneur,
ne voulant établir son esperance pour l'avancement
de sa Congregation, sur aucun moyen humain ; mais
sur la seule Providence de Dieu, qui estoit son uni-
que appuy, & dont il desiroit dépendre absolu-
ment.

Si la confiance de ce saint Prestre estoit si gran-
de dans les besoins & indigences qu'eil souffroit en
sa personne ou en celle des Siens ; elle n'estoit pas
moindre dans les afflictions, traverses & autres
rencontres fâcheuses qui luy sont arrivées. On ne
là jamais vû abattu ny découragé, quelque pei-
nes qu'il ait ressenties, & quelque détroit d'affaires
qu'il ait éprouvé ; mais il a toujours paru plein de

12 LA VIE DU VENERABLE VINCENT

confiance en Dieu, dans une continuelle égalité d'esprit, & dans un parfait abandon à sa Providence. Lorsque que l'on poursuivoit en Cour de Rome l'Erection de la Congregation de la Mission, & que l'on demandoit en mesme temps au Parlement de Paris l'enregistrement de l'union de la Maison de S. Lazare, qui estoient les deux choses sans lesquelles cette Congregation naissante ne pouvoit subsister, il avoit une telle confiance en Dieu pour le succès de ces affaires, nonobstant les grandes oppositions qu'on y apportoit, qu'il écrivit en ce temps-là à un Prestre de sa Congregation ces paroles dignes de remarque : Je ne crains que mes pechez, & non pas le succès des Bulles & de l'affaire de S. Lazare, ny à Rome, ny à Paris ; Tost ou tard tout se fera : *Qui timent Dominum, sperme in eo, adjutor eorum & protector eorum est.* Surquoy il est à remarquer qu'il parle avec quelque sorte de certitude de ce futur succès, non par aucun sentiment de présomption, puisqu'il craint ses pechez & se defie de luy mesme ; mais par une parfaite confiance qu'il avoit, que Dieu ayant donné l'estre à sa Congregation, il la conduiroit aussi jusqu'à sa perfection. Car, comme il disoit quelquefois, depuis que Dieu a commencé à faire du bien à une créature, il ne cesse de le luy continuer jusqu'à la fin, si elle ne s'en rend point indigne.

Un de ses Prestres luy ayant mandé qu'on faisoit de Grandes intrigues pour supplanter sa Congregation, & qu'il y avoit mesme des personnes puissantes qui appuyoient les mauvais desseins de leurs adversaires ; ce sage Superieur luy donna pour réponse une excellente instruction de la confiance en Dieu : Pour ce que vous me mandez, dit-il, des intrigues dont on use maintenant pour faire les affaires, & dont l'on se sert mesme contre nous, prions Dieu qu'il

nous garde de cét esprit. Puis-que nous le blas- «
mons dans les autres, il est encore plus raisonna- «
ble de l'éloigner de nous. C'est un defaut contre «
la Providence divine, lequel rend ceux qui le com- «
mettent, indignes des soins que Dieu prend de «
chaque chose. Etablissons-nous dans l'entiere dé- «
pendance de sa sainte conduite, & dans la confian- «
ce qu'en faisant de la sorte, tout ce que les hommes «
feront & diront contre nous, se tournera en bien. «
Ouy, Monsieur, quand bien toute la terre s'éleve-
Roit pour nous perdre, il n'en sera que ce qu'il plaira
A Dieu, en qui nous avons mis notre esperance.
Je vous prie d'entrer dans ce sentiment, & d'y de-
Meurer en telle sorte, que vous n'occupiez jamais
Plus vostre esprit de ces appréhensions inutiles.
C'estoit encore par ce principe d'un entier aban-
don à la Divine Providence, que ce saint homme
ayant fait ce qu'il pensoit que Dieu demandoit de
luy, pour mettre ordre aux affaires dont il estoit
chargé, demouroit en paix pour l'évenement, &
ne s'inquietoit point de ce qu'il avoit fait, quelque
succés qui en arrivast. Dans ce mesme esprit quoy-
qu'il recommandast fort aux personnes de sa Com-
munauté de s'acquitter soigneusement de leurs of-
fices, & d'executer fidèlement les ordres qui leur
estoyent donnez ; il excusoit néanmoins beaucoup
les autres qu'ils commettoient par oubliance, ou
par quelqu'autre infirmité humaine, mesme en
choses de consequence ; & il disoit dans ces ren-
contres, que Dieu avoit permis ce défaut de me-
moire ou de prudence, pour humilier les uns &
pour exercer les autres, ou bien pour quelqu'autre
raison qui valoit mieux que l'e'xecution de la chose
qu'il leur avoit recommandée.
En un mot il estoit si soumis à tous les ordres de
la Divine Providence, qu'il ne se troubloit nulle-

ment pour les pertes, les calomnies, les reproches, & autres traverses, ny ne s'empressoit point pour recourir aux remèdes humains. Il employoit avant toutes choses les moyens divins, recommandant le tout à Dieu dans ses prieres ; & il attendoit ainsi quelque-temps, afin de donner lieu cependant à la Divine Providence d'agir par elle-mesme, & de mettre les choses au point convenable pour les faire reüssir à sa plus grande gloire. Sa conduite estoit en cela bien différente de celle de plusieurs, qui pensent que tout est perdu, s'ils n'agissent promptement & sans remise dans les accidens de cette vie ; & s'ils ne se mettent en peine & n'y mettent les autres à leur occasion, envoyant des Lettres, ordonnant plusieurs choses, faisant des changemens, & employant tous les moyens humains pour se prémunir contre les maux dont ils sont menacez, ou pour remédier à ceux qui leur sont arrivez. Cét empressement est d'ordinaire un effet de peu de confiance en Dieu & de soûmission à sa Providence, quoy-qu'on tasche de couvrir ce défaut du pretexte de la necessité, laquelle on établit sur ce que Dieu laisse agir les Causes secondes. Mais M. Vincent estant éclairé de plus pures lumières, s'appuyoit sur d'autres principes plus assurez, & disoit :

« Que moins il y a de l'homme dans les affaires, plus
« il y a Dieu, & que sa Providence fait heureuse-
« ment reüssir toutes choses à ceux qui taschent de la
« suivre, sans jamais la devancer. Ne craignons point
« la tempeste, disoit-il dans ces occasions ; ne nous
« hastons point de nous défendre ou justifier ; embras-
« sons la confusion, souffrons avec patience ; laissons
« faire Dieu, & attendons avec confiance que son
« heure soit venuë'.

CHAPITRE III.

Son Amour envers Dieu.

COMME l'Amour de Dieu a son siege dans le cœur, & que ses plus nobles opérations ne sont connus que de Dieu qui en est le principal Auteur, & de celuy en qui elles se passent ; il faudroit pour bien connoistre quel a été l'amour de M. Vincent envers Dieu, que le Saint-Esprit nous découvrist ce que que ses Divines Inspirations ont opéré dans son cœur, & la fidèle cooperation qu'il leur a renduë. Mais puisque la connoissances de ces secrets est reservée au jour du jugement, nous tascherons de remarquer seulement icy quelque étincelles de ce feu sacré, lesquelles ont paru en son extérieur malgré toutes ses précautions, & qui ont fait assez voir par leur activité, combien le cœur, d'où elles sortoient en estoit embrasé.

Nous le pouvons premièrement connoistre par la droiture & pureté de ses intentions, qui tendoient uniquement & incessamment à la plus grande gloire de Dieu. C'est ce qui luy faisoit souvent pousser vers le Ciel plusieurs ferventes & devotes aspirations, entre lesquelles celle-cy luy estoient fort ordinaire. *O Sauveur ! O Monseigneur ! O Bonté Divine ! Quand nous ferez-vous la grace d'estre tout à vous, & de n'aimer que vous.* Dans ce dessein, il faisoit toutes choses, & mesme celles qui sembloient les plus petites, en la veuë de Dieu, & pour accomplir ce qu'il reconnoissoit luy estre le plus agreable. Aussi disoit-il souvent ; Que Dieu « ne regarde pas tant l'extérieur de nos actions, que « le degré d'amour & de pureté d'intention dans le- «

16 LA VIE DU VENERABLE VINCENT

« quel nous les faisons ; que les petites choses faites
« pour honorer Dieu, ne sont pas si sujettes à la vai-
« ne gloire, que les actions plus éclatantes, qui bien
« souvent s'en vont en fumée ; & enfin, que si nous
« voulons plaire à Dieu dans les grandes actions, il
« faut nous habituer à luy complaire dans les pe-
« tites.

Il fit voir clairement combien ses intentions
estoyent pures & éloignées de tout respect humain
par plusieurs beaux avis qu'il donna au Superieur
d'une Maison de sa Congregation, nouvellement
établie à Rome. Voicy ce qu'il luy manda une fois
« entre-autres sur ce sujet : Le dessein que vous me
« proposez d'aller commencer vos Missions par les
« Terres de Nosseigneurs les cardinaux, ma paroist
« humain & contraire à la simplicité Chrétienne.
« O Monsieur ! Dieu nous garde de faire aucune cho-
« se par des veuës si basses. Sa Divine Bonté deman-
« de de nous que nous ne fassions jamais du bien en
« aucun lieu pour nous rendre considérables, mais
« que nous le regardions toujours directement, im-
« mediatement & sans milieu en toutes nos actions.
« Cela me donne occasion de vous demander deux
« choses prosterné en esprit à v os pieds, & pour
« l'amour de Nostre Seigneur JESUS CHRIST. La
« premiere que vous fuyiez, autant qu'il vous sera
« possible, de paroître ; & la seconde, que vous ne
« fassiez jamais rien par respect humain. Selon cela
« il est juste en toute maniere que vous honoriez pour
« quelque temps la vie cachée de Nostre Seigneur ; il
« y a quelque trésor renfermé là dedans, puisque
« le Fils de Dieu a demeuré trente ans sur la terre
« comme un pauvre artisan, avant que de se manife-
« ster. Il benit aussi toujours beaucoup mieux les
« commencemens humbles, que ceux qui ont de l'é-
« clat. Vous me direz pêt-estre, Quel sentiment

aura de nous cette Cour, & que dira-t-on de nous « à Paris ? Laissez, Monsieur, penser & dire tout ce « qu'on voudra, & assurez-vous que les Maximes de « JESUS-CHRIST & les exemples de sa Vie, ne por- « tent point à faux, qu'elles donnent leur fruit en « leur temps ; Que ce qui ne leur est pas conforme est « vain, & que tout réussit mal à celui qui agit dans « les Maximes contraires. Telle est ma Foy, & « telle mon experience. Au nom de Dieu, Mon- « sieur, tenez cela pour infaillible, & vous cachez « Tres-bien. «

Un jour quelqu'un des Siens s'estant accusé de-
vant les autres d'avoir fait quelque action par res-
pect humain ; ce saint homme tout animé de l'a-
mour de Dieu dit : Qu'il ne vaudrait mieux estre jetté «
pieds & mains liez parmy les charbons ardens, que «
de faire une action pour plaire aux hommes. En – «
suite ayant fait le denombrement de quelques-
unes des perfections Divines, & des défauts & mi-
seres des Créatures, pour faire mieux voir l'injusti-
ce & la folie de ceux qui n'ont que des veuës basses
& humaines dans leurs actions, il ajouta ces paro-
les remarquables : Honorons toujours les perfe- «
ctions de Dieu, prenant pour but de tout ce que «
nous faisons, celles qui sont les plus opposées à nos «
imperfections, comme sa douceur & sa clemence di- «
rectement contraire à notre colere & impatience ; «
sa bonté opposée à notre malice, & sa grandeur «
souveraine infiniment élevée au dessus de nostre «
bassesse ; Etudions-nous à faire nos actions pour ho- «
norer & glorifier cette perfection de Dieu, qui est «
contraire à nos défauts. Cette direction & applica- «
tion est comme l'ame de nos œuvres, dont elle rele- «
ve grandement le prix & la valeur. «

Cer ardent amour de Dieu qui brusloit dans l'ame
de M. Vincent, s'est fait encore ressentir par l'éner-

gie particuliere de ses paroles. Elles avoient une vertu merveilleuse de pénétrer les cœurs & de les échauffer du mesme feu Divin dont il estoit embrasé. Plusieurs qui ont eu le bien de l'entendre parler des choses Spirituelles, ont sensiblement éprouvé & en eux-mesmes les ardeurs de sa parfaite charité, & on a vû souvent des personnes de toute condition, lesquelles, après avoir conferé avec luy, témoignoient une consolation exdtraordinaire de l'avoir entendu parler, & qui disoient aux Missionnaires : O que vous estes heureux de voir & d'entendre tous les jours un homme si rempli de l'amour de Dieu. Aussi ceux de sa Congregation, qui ont participé plus souvent que les autres à ses Entretiens de pieté, les ont toujours écoûtez avec une estime tres grande, & les ont mesme quelquefois recüeillis jusqu, aux moindres paroles, quoy-qu'ils ayent reconnu que ses Discours avoient toute autre force dans sa bouche, que sur le papier.

Plusieurs Prelats s'estant assez trouvez un jour à la Conference des Ecclesiastiques qui s'assembloient à S. Lazare, & M. Vincent leur ayant déferé par honneur la conclusion de la Conference, comme il avoit coûtume de faire, quand quelque Prelats y estoient present ; tous le prierent unanimement de la faire luy-mesme : & comme il s'en excusoit, le plus
« ancien d'entre eux luy dit : M. Vincent, il ne faut
« pas que vous priviez la Compagnie par vostre hu-
« milité, des bons sentimens que Dieu vous a com-
« mu niquez sur le sujet qu'on traite. Il y a je ne sçais
« quelle onction du Saint Esprit en vos parolers, qui
« touche un chacun, & pour cela tous ces Messieurs
« vous prient de leur faire part de vos pensées ; car un
« mot de vostre bouche fera plus d'effet, que tout ce
« que nous pourrions dire.

Une autre fois feuë Madame la Presidente de

Lamoignon ayant entendu un Entretien qu'il fit aux Dames de la Compagnie de la Charité de Paris, se sentit tellement touchée, que se tournant vers la Serenissime Princesse Marie de Gonzague, qui a esté depuis Reine de Pologne, & vers quelques autres Dames des plus qualifiées de cette Assemblée, elle leur dit : Hé bien, Mesdames, n e « pouvons-nous pas dire à l'imitation des Disciples « qui alloient en Emmaüs, que nos cœurs ressen- « toient les ardeurs de l'amour de Dieu, pendant que « M. Vincent nous parloit ? Pour moy, quoy-que je « sois fort peu sensible en toutes les choses qui regar- « dent Dieu, je vous avouë néanmoins que j'ay le « cœur tout embaumé de ce que ce Saint homme « nous vient de dire. Il ne faut pas s'en étonner repar- « tit cette grande Princesse, il est l'Ange du Sei- « gneur qui porte sur ses levres les charbons ardents de « l'amour Divin qui brûle dans son cœur. Cela est « tres-veritable, ajouta une autre de la Compagnie, « & il ne tiendra qu'à nous de participer aux ardeurs « de ce mesme amour. «

L'exemple suivant est encore une preuve plus manifeste de la vertu de ses paroles. On adressa un jour à un Prestre de la Mission un pêcheur endurcy dans ses vices, pour le porter à se convertir. Ce Prestre ayant bien-tost reconnu que tous ses discours n'estoient pas capables de faire impression sur un esprit mal disposé, eut recours à M. Vincent, & le pria de luy parler : C'est ce qu'il accepta tres-volontiers, & il parla à cét homme avec tant d'energie, qu'il le fit resoudre, avant que de le quitter, à un entier changement de vie, dont il prit les moyens efficaces dans une Retraite où il entra ensuite par son conseil. Ce mesme pêcheur converti a decla-
ré depuis que la singuliere douceur, & l'admirable

20 LA VIE DU VFENERABLE VINCENT

charité de cet homme de Dieu, kluy avoit particulièrement gagné le cœur, & qu'il n'avoit jamais oüy personne qui parlast de la sorte.

Enfin, si c'est une marque assurée d'un parfait amour de Dieu, selon le temoignage du Disciple bien-aimé, de garder la loy de Dieu, & de se rendre obéissant & fidèle à sa parole ; on peut dire avec verité que M. Vincent à beaucoup aimé Dieu, puis qu'il a esté si exact à observer sa Loy, & à suivre ce qui a esté prescrit par sa sainte parole, que ceux qui l'ont hanté plus familièrement, & qui ont considéré de plus prés tous ses déportemens, assurent qu'il n'eust pas fallu estre homme pour y manquer moins que luy ; & qu'il estoit si attentif sur soy-mesme, si mortifié en ses passions, si équitable en ses jugemens, si circonspect en ses paroles, si prudent en sa conduite, si charitable envers le prochain, & si uny à Dieu, autrant qu'on le pouvoit juger par l'exterieur, qu'il paroisoit assez que l'amour Divin regnoit absolument sur toutes les puissances de son ame, & sur tous les sens de son corps ; pui qu'elle regloit si bien toutes leurs opérations & tous leurs mouvemens.

C'estoit aussi le caractere particulier de son amour envers Dieu, d'estre principalement effectif & abondant en saintes œuvres ; & c'est à cet amour qu'il exhortoit sur tout les Siens. Aimons Dieu, mes Frefres, leur disoit-il, aimons Dieu, mais que ce soit au dépens de nos bras, & à la sueur de nostre visage ; car bien-souvent tant d'actes d'amour de complaisance, de bien-veillance, & d'autres semblables affections intérieures d'un cœur tendre, quoy-que tres-bonnes & désirables, sont néanmoins fort suspect, quand on n'en vient point à la pratique d'un amour effectif. En cela, dit Nostre Seigneur,

mon Pere est glorifié que vous rapportiez beau- «
 coup de fruit, & c'est à quoy nous devons bien pren-«
 dre garde ; car il y en a plusieurs lesquels ayant l'ex-«
 terieur bien composé, & l'interieur remply de «
 grands sentimens de Dieu, s'arrestent à cela ; & «
 quand il est question de travailler pour Dieu, d'ins- «
 truire les pauvres, de souffrir, de le mortifier, d'ai- «
 mer qu'il leur manque quelque chose, d'agrée les «
 maladies ou quelque autre disgrâce, hela ! le cou- «
 rage leur manque, & ils demeurent court. Ne nous «
 y trompons pas, mes Freres, *Totum opus nostrum* «
in opération consistait. Ce sont les paroles qu'un «
 grand Serviteur de Dieu proféra au lit de mort, «
 disant qu'il voyoit alors bien clairement que tout «
 le reste n'est que fumée, & que la seule action bon- «
 ne est la marque plus assurée de l'amour de Dieu. Et «
 ce sentiment est tellement veritable que le S . Apostre «
 nous déclare, qu'il n'y a que nos œuvres qui nous «
 accompagnent en l'autre vie. C'est donc principa- «
 lement par nos bonnes œuvres que nous devons «
 témoigner de Dieu notre amour : *Totum opus nostrum* «
in opération consisti. Nous verrons encore mieux «
 dans les Chapitres suivans, la force & l'étendue de
 l'amour de ce Saint homme envers Dieu, par l'en-
 tiere conformité qu'il a eue en toutes choses avec sa
 Divine volonté, par ses Oraisons ferventes & pres-
 que continuelles, & sur tout par les Oeuvres qu'il
 a faites pour l'assistance spirituelle & corporelle du
 prochain.

CHAPITRE IV.

Sa Conformité à la volonté de Dieu.

SAINT Basile estant interrogé, par quel moyen l'on pouvoit témoigner son amour envers Dieu, répondit que c'estoit en faisant tout ce qu'on peut, & mesme, s'il faut parler ainsi, plus qu'on peut pour accomplir en toutes choses sa tres-sainte volonté, avec un ardent désir de procurer son honneur & sa gloire. Et en effet, puis-que l'amour est principalement l'union des cœurs & des volontez, l'on ne sçauroit mieux faire paroistre qu'on aime Dieu, que par une parfaite conformité de sa volonté avec celle de Dieu.

C'est ce que M. Vincent a pratiqué d'une maniere toute particuliere ; car cette Conformité ayant esté, comme nous avons dit au premier Livre, une de ses Maximes fondamentales de perfection, elle répandoit ses influences sur toutes ses actions, & donnoit le branle à ses plus saintes entreprises. Il a fait paroistre son affection & sa fidelité à cette sainte pratique en plusieurs manieres ; mais celle qu'on peut dire luy avoir esté presque singuliere, est de n'avoir entrepris de luy-mesme aucun employ, ny fait la moindre recherche ou sollicitation, pour avancer sa Congregation naissante, soit en hommes, soit en maisons, soit en revenus, s'estant toujours inviolablement maintenu dans une humble dépendance de la volonté de Dieu, dont il suivoit fidèlement les ordres, lors-qu'ils luy estoient manifestez, sans jamais les prévenir. C'est une des Maximes qu'il a le plus souvent & le plus instamment recomman-

Dées aux Siens dans toutes les rencontres. Il écrivit sur ce sujet au Supérieur de sa Maison de Rome dès le commencement qu'elle fut établie, cet avis remarquable en ces termes : Il est important que vous « ne demandiez, ny fassiez demander, ny mesme proposer aucune chose à personne pour l'avancement « de votre Maison. Dieu veut que la Congregation « De la Mission se tienne à Rome dans la reserve qu'elle a euë ailleurs, de n'aller point au devant des Emplois, ny des moyens de les soutenir ; & qu'elle s'humilie devant sa Divine Majesté, comme indigne de luy rendre aucun service. Nous devons seulement nous abandonner à sa conduite, & nous laisser aller aux ordres de sa Providence, comme des instrumens grossiers entre les mains d'un bon Ouvrier. «

Quelqu'un luy ayant un jour écrit qu'il ne devoit pas ,espérer que sa Congregation fist aucun progrès, ny qu'elle fust fournie de bons Sujets, s'il ne mettoit peine de s'établir dans les grandes Villes ; il luy répondit en ces termes / Nous ne pouvons faire aucune avance pour nous établir en quelque lieu que ce soit, si nous voulons nous tenir dans les voyes de Dieu, & dans l'usage de la Congregation ; car jusqu'à present sa Providence nous a appelés aux lieux où nous sommes, sans que nous l'ayons recherché n y directement, ny indirectement. «

Or il ne se peut que cette resignation à Dieu qui nous tient ainsi dans la dépendance de sa conduite, ne luy soit tres-agreable, d'autant plus qu'elle détruit les sentimens humains, qui sont pretexte de zele & de gloire de Dieu, font souvent entreprendre des desseins qu'il n'inspire pas, & qu'il ne benit point. Il sçait ce qui nous est convenable, & il nous le donnera quand il sera temps, si nous nous abandonnons, comme de veritable Enfans, à un si bon «

« Pere. Certainement si nous estions bien persuadez
« de notre inutilité, nous n'aurions garde de nous in-
« gerer en la moisson d'autruy, avant qu'on nous y
« appellez ; ny de prendre le devant pour nous pré-
« férer à d'autres Ouvriers, que Dieu y a peut-estre
« destinez.

On luy proposa une autre fois quelque affaire tres-
avantageuse pour sa Congregation ; & comme un
de ses Prestres le pressoit d'y donner son consente-
« ment, il luy fit cette belle réponse : Quant à cette
« affaire, je pense que nous ferons bien de la laisser-
« là pour cette heure, tant pour émousser la pointe
« de l'inclination de la nature, qui voudroit que les
« choses avantageuses fussent promptement execu-
« tées ; que pour nous mettre dans la pratique de la
« sainte indifférence, & donner lieu à Nostre-Sei-
« gneur de nous manifester ses volontez, pendant
« que nous luy offrirons nos prieres pour luy recom-
« mander la chose ; & tenez pour certain que s'il luy
« plaist qu'elle se fasse, & que moins il y aura du
« nostre, plus il y aura du sien.

Comme il aimoit tendrement toutes les person-
nes de sa Congregation, & sur tout ceux qui tra-
vailloient avec plus de bénédiction dans la vigne
du Seigneur ; il estoit sensiblement touché de la
perte de ces bons Ouvriers que la mort luy enle-
voit, se voyant ainsi frustré de toutes les esperances
qu'il avoit concües de leurs forces, & de leur zele.
C'estoit néanmoins sa parfaite resignation au bon-plai-
sir de Dieu, comme on l'a remarqué en diverses
rencontres, mais particulièrement lors de la peste
qui ravageoit la ville de Génes en l'année 1657, luy
ravit presque en mesme temps six des meilleurs

Ouvriers de sa Congregation. Voicy de quelle façon il annonça cette perte à sa Communauté. O « qu'il est bien vray, Messieurs & mes Freres, que « nous devons nous résigner entierement entre les « mains de Dieu, croyant que sa Providence dispose « pour notre bien tout ce qu'elle veut, ou permet « qu'il nous arrive ! Ouy ce que Dieu nous donne & « ce qu'il nous oste est pour notre bien, puis-que-c'est « pour son bon-plaisir, & que son bon-plaisir est notre « stre pretention & notre bon-heur. C'est dans cette « veuë que je vous feray part d'une affliction qui « nous est survenuë, mais que je puis dire avec ve- « rité, une des plus grandes qui nous pouvoit arriver, « le principal appuy de notre Maison de Génes, « M. Blatiron grand Serviteur de Dieu, & Superieur « de cette Maison-là est mort. Ce n'est pas tout, le « bon M. Duport, qui s'employoit avec tant de « Joye au service des pestiferez, qui avoit tant d'a- « mour pour le prochain, tant de zele & de ferveur « pour procurer le salut des ames a esté aussi enlevé « par la peste. Un de nos Prestres Italiens fort ver- « tueux & bon Missionnaire, comme j'ay appris, est « semblablement mort. Trois autres Mission- « naires tres-pieux & tres-exemplaires sont aussi « morts, & un de nos bons Freres avec eux. La mala- « die contagieuse nous a enlevé tous ces braves Ou- « vriers. Dieu les a retirez à luy. O Sauveur JESUS, « quelle perte & quelle affliction ! C'est maintenant « que nous avons grand besoin de nous bien résigner « à toutes ses volontez de Dieu ; car autrement que « ferions-nous, que nous lamenter & attrister inuti- « lement de la perte de ces grands Zelateurs de la gloi- « re de Dieu ? Mais avec cette resignation, après avoir « accordé quelques larmes au sentiment de leur « mort, nous-nous élèverons à Dieu, nous le loüe- « rons & le benirons de toutes ces pertes, puis-qu'el- «

« les nous sont arrivées par la disposition de sa tres-
 « sainte volonté. Pouvons-nous dire que nous per-
 « dons ceux que Dieu retire ? Non, nous ne les per-
 « dons pas ; & nous devons croire que la cendre de
 « ces bons Missionnaires servira comme de semence
 « pour en produire d'autres. Tenez pour certain que
 « Dieu ne retirera point de cette Congregation les
 « grâces qu'il leur avoit confiées, mais qu'il les don-
 « nes à ceux qui auront le zele d'aller prendre leurs
 « places.

Ce fidèle Serviteur de Dieu, se servoit encore
 fort à propos de cet excellente pratique de confor-
 mité, comme d'un remede souverain à toutes sortes
 de maux, & par une sagesse vraiment Chretienne,
 Il tiroit ainsi des avantages de ses pertes. La Mais-
 Son, de S. Lazare ayant souffert une fois entre autres
 quelque dommage fort notable dans ses biens, il
 en écrivit pour lors ses sentimens à une personne de
 confiance, en des termes qui font biern voir les sain-
 « tes dispositions de son cœur. Les bons amis, luy dit-
 « il, se font part du bien & du mal qui leur arrive, &
 « comme vous êtes l'un des meilleurs que nous ayons
 « au monde, je ne puis que je ne vous communique
 « la perte que nous avons faite, non toutefois comme
 « un mal qui nous soit avvenu, mais comme une gra-
 « ce que Dieu nous a faite, afin que vous ayez agrea-
 « ble de nous aider à l'en remercier. J'appelle grace
 « de Dieu les afflictions qu'il envoie, sur tout celles
 « qui sont bien receuës. Or sa bonté infinie nous
 « ayant disposez à cette perte avant qu'elle fust arri-
 « vée, elle nous y a fait aussi acquiescer depuis avec
 « une entiere resignation ; & j'ose dire avec autant
 « de joye, que si cet accident nous avoit esté favo-
 « rable. Cecy sembleroit un paradoxe à ceux qui ne se-
 « roient pas versez comme vous, Monsieur, aux af-
 « faires du Ciel, & qui ne sçauroient pas que la confor-

mité au bon-plaisir de Dieu dans les adversitez, est « un plus grand bien que tous les avantages tempo- « rels. Je vous supplie tres humblement d'agrée, « que je verse ainsi dans vostre cœur les sentimens du « mien. «

Il proposoit souvent le mesme remede aux Supérieurs des Maisons de sa Congregation, lors-qu'ils luy mandoient des traverses qu'on leur suscitoit pour le priver de leurs revenus ; car sa réponse ordinaire en ces occasions estoit celle-cy : Il n'arrive- « ra que ce qu'il plaira à Dieu. Il est le Maistre non « seulement de nos biens, mais aussi de nos vies ; & « il est juste qu'il en dispose selon sa Divine vo- « lonté. «

Dans ce mesme sentiment il écrivit à un Prestre de sa Congregation sur le sujet de quelque accident fâcheux en ces termes. Que ferons nous à cela, si - « non vouloir que la Divine Providence veut, « & ne pas vouloir ce qu'elle ne veut pas. Il m'est ve- « nu ce matin en ma chetive Oraison, un grand desir « de vouloir tout ce qui arrive dans le monde, non « seulement le bien, mais aussi le mal de pêne tant « général que particulier, parce que Dieu le veut, « puisqu'il nous l'envoye. O que cette pratique me sem- « ble avoir de merveilleuses circonstances, qui sont « bien nécessaires aux Missionnaires ! Etudiuons-nous « donc d'avoir cette disposition de v olonté à l'égard « de celle de Dieu ; & entre plusieurs grands biens « qui en proviendront, celui de la tranquillité d'es- « prit ne sera pas des moindres. «

Il apprit à un autre qui estoit affligé de quelques peines d'esprit, l'usage qu'il devoit faire dans cet état, de cet excellent remede de la conformité à la volonté de Dieu : Une Ame bien resignée, luy « dit-il, se contente que Dieu soit content ; elle luy « offre un cœur plein de saintes affections, & luy «

« rend tous les services qu'elle peut en la personne du
 « prochain ; mais elle remet entièrement l'événement
 « de ses desseins & de ses travaux à la conduite de sa
 « divine Providenbce, & demeure en paix au milieu
 « des troubles & des traverses qui luy arrivent. Si
 « Dieu pour vous eprouve, vous exerce de craintes
 « d'abbattemens, d'ennuis, d'aversion et d'autres
 « peines d'esprit & de corps, ne vous en étonnez-pas ;
 « mais pensez que c'est un orage qui passe, & priez
 « Dieu que la tranquillité revienne, ou qu'il vous
 « soutienne de sa main. *L'obeissant*, dit l'écriture, *par-*
 « *lera des victoires*. Assurez-vous que si vous estes
 « bien soumis au bon-plaisir de Dieu, vous surmon-
 « terez toutes les difficultez que vous ressentez main-
 « tenant, & que Nostre-Seigneur accomplira les des-
 « seins qu'il a sur vous.

Il donna encore une tres-belle instruction sur le
 mesme sujet à la tres-vertueuse Demoiselle le Gras,
 laquelle estant malade l'avoit prié par Lettre de
 luy faire savoir quel estoit le mal de son ame qui
 « causoit celuy de son corps. A quoy il répondit : Je
 « ne puis vous indiquer d'autre cause de vostre mal
 « que le bon-plaisir de Dieu. Adorez-donc ce bon-
 « plaisir, sans vous enquérir d'où vient que Dieu se
 « plaist de vous voir en l'état de souffrance. Il est sou-
 « rainement glorifié de nostre abandon à sa con-
 « duite, sans discussion de la raison de sa volonté ; si
 « ce n'est que sa volonté est la raison mesme, & que
 « sa raison est sa volonté. Enfermons-nous donc là
 « dedans de la façon que fit Isaac à la volonté d'A
 « braham, & JESUS_CHRIST à celle de son Pere.
 « O qu'il faut peu pour estre toute sainte ! faire la
 « volonté de Dieu en toutes choses en est le vray
 « moyen.

C'est ainsi que ce Saint homme, qui avoit par
 une longue experience, resseny les effets admira-

bles de la Conformité avec la volonté de Dieu, puisoit de cette vive source des remèdes souverains pour guérir toutes sortes de maladies spirituelles, & des moyens efficaces pour conduire les Ames à son éminente perfection.

CHAPITRE V.

Son attention continuelle à la présence de Dieu.

LA perfection de l'amour que M. Vincent avoit pour Dieu, s'est fait connoître non seulement par l'entière soumission qu'il rendoit à toutes ses volontez, mais encore par la continuelle attention qu'il avoit à sa Divine présence ; puisque c'est le propre de l'amour de faire qu'on recherche la présence de la personne aimée, & qu'on se plaise à s'entretenir avec elle.

Il est facile de juger que ce Saint homme avoit une continuelle application d'esprit à Dieu par la grande recollection & la constante égalité qui reluisoit en son extérieur. On le voyoit toujours recueilly & present à luy-mesme ; il ne paroissoit jamais dissipé, ny empressé pour quelque affaire & occupations qui luy pussent arriver ; & il se possédoit jusqu'à un tel point, qu'il recevoit d'un mesme visage les nouvelles fâcheuses & les agréables, sans témoigner aucune émotion ; ce qui ne pouvoit provenir d'autre source, que de l'ultime union de son ame avec Dieu.

Il ne répondoit pour l'ordinaire à ce qu'on luy demandoit, sur tout dans les choses de quelque importance, qu'après avoir invoqué le secours du Ciel. Et cette sainte pratique ne luy servoit pas

moins à se maintenir dans l'exercice de la présence de Dieu, qu'à obtenir les lumières & les grâces nécessaires pour le bon règlement de ses actions & de ses paroles.

Quand il alloit par la Ville, il marchoit dans un grand recueillement, louant & priant Dieu dans son cœur ; & lors que sur les dernières années de sa vie, il alloit en carrosse avec son Compagnon, il tenoit ordinairement les yeux fermez, & se couvroit mesme souvent du rideau, en sorte qu'il ne pouvoit ny voir ny estre vû de personne, afin de s'entretenir plus librement avec Dieu.

Toutes les fois qu'il entendit sonner les heures ou les quarts, à la maison & à la Ville, soit qu'il fust seul ou en compagnie, il se decouvroit, & faisoit le signe de la Croix, élevant à mesme temps son esprit à Dieu, & se ressouvenir des résolutions qu'on avoit prises le matin en l'Oraison ; & c'est pour cela qu'il l'a introduit dans sa Congregation ; aussi bien que cette autre pieuse coûtume qu'il observoit fidèlement, de se mettre à genoux en entrant dans les chambres de la maison, & en sortant pour invoquer le secours de Dieu au commencement de l'action qu'on va faire, & luy en rendre graces à la fin, & pour se maintenir toujours par ce moyen en sa Divine présence. Il fit encore pour cet effet mettre en divers endroits de la Maison de S. Lazare, ces paroles écrites en gros caractères (*Dieu vous regarde.*) afin que les Siens & mesmes les externes qui s'y trouveroient, fussent par ce moyen avertis de se souvenir de la présence de Dieu.

Il estoit fort intelligent à se servir des choses naturelles & sensibles pour s'élever à Dieu. Il ne

S'arrestoit pas à l'écorce ny à la figure extérieure, n y mesme aux excellences particulieres des estres creéz ; mais il s'en servoit seulement pour passer à la consideration des perfections du Createur.

Quand il voyoit des campagnes couvertes de bleds, ou des arbres chargez de fruits, il admiroit l'abondance inépuisable de biens qui est en Dieu, où il l'ouïoit & benissoit le soin paternel de sa Providence à pourvoir aux necessitez de ses Creatures. Lors qu'il voyoit des fleurs, ou d'autres choses belles & agréables, il consideroit en elles la perfection & la beauté infinie de Dieu, & disoit ces paroles qu'on a trouvées écrites de sa main. Qu'est-ce qu'il y a de comparable à la beauté de Dieu , qui est le principe de toute la beauté & perfection des Créatures. « N'est-ce pas de luy que les fleurs, les oiseaux, les astres, la lune, & le soleil empruntent leur lustre & leur beauté ? »

Estant un jour allé en visiter un personne malade qui souffroit son incommodité avec granbde patience, il luy sembla, comme il dit depuis, voir sur son visage, je ne sçay quel rayon de grace, qui luy faisoit connoistre que Dieu residoit dans cette ame souffrante ; ce qui luy fit faire pour lors cette devote exclamation / O l'heureux état que celui de souffrir pour l'amour de Dieu ! Combien est-il agreable à ses yeux, puis-que s'opn propre Fils a voulu couronner les actions héroïques de sa sainte vie, d'un excés de douleurs qui l'onbt fait mourir ? »

Un autre jour s'estant rencontré dans une chambre toute entourée de miroirs, il demeura, dit-il, d'abord tout confus de se voir ainsi representé de quelque costé qu'il jettast les yeux. Mais elevant aussi son esprit à Dieu, il conceut cette pieuse pensée ; Si les hommes ont trouvé l'invention de «

« représenter de la sorte tout ce qui se passe en un
 « lieu, jusques au moindre mouvement des plus peti-
 « tes choses ; à plus forte raison devons-nous croire
 « qu'elles sont toutes representées dans ce grand mi-
 « roir dela Divinité, qui remplit tout, & qui renfer-
 « me tout par son immensité, & dans laquelle les Bien-
 « heureux voyent toutes choses, particulièrement les
 « bonnes œuvres des Ames fideles, & tous leurs
 « actes de patience, d'humilité, de conformité à la
 « volonté de Dieu, & des autres vertus.

Nous ômettons pour abréger plusieurs sembla-
 bles conceptions dévotes, par lesquelles il élevoit
 Sans cesse son esprit à Dieu. Il suffit de dire en ge-
 neral qu'elles luy estoient si familiares, que la plu-
 part de ses discours, & mesme de ses Lettres en
 estoient parfumez. A quoy si l'on ajoûte sa prati-
 que ordinaire, de regarder & d'honorer dans tous
 les hommes les Divines perfections, selon les diffe-
 rentes qualitez & conditions d'un chacun, com-
 me nous av ons dit ailleurs ; l'on verra clairement
 que toutes les créatures luy servoient d'échelons
 pour monter à Dieu, & pour s'unir continuelle-
 ment avec luy.

CHAPITRE VI.

Son Oraison.

L'Oraison estant comme une Manne pré-
 cieuse que Dieu a donnée à ses Fidèles, pour
 conserver & perfectionner la vie de leurs ames, &
 comme une rosée celeste pour faire germer & croitre
 dans leurs cœurs toutes sortes de vertus ; M. Vin-
 cent y a toujours fait paroistre une tres-haute estime
 de ce saint Exercice, & une tres-grande affection à
 la pratiquer, & à le persuader aux autres.

Il ne manquoit jamais tous les matins d'employer une heure à l'Oraison mentale, quelques affaires qu'il eust, & quelque lieu qu'il se rencontrast. Il la faisoit ordinairement dans l'Eglise avec toute sa Communauté, suivant l'usage qu'il avoit établi dès le commencement dans sa Congregation. Il vouloit qu'un chacun s'y rendit fort fidèle, & disoit que les infirmes mesmes l'a pouvoient pratiquer, comme il faisoit soigneusement dans ses maladies, ainsi que ceux qui l'ont assisté de plus près ont particulièrement remarqué. Il proposoit pour cet effet une methode facile aux personnes malades, qui est de se tenir doucement en la présence de Dieu, & sans autre application de l'entendement, s'exciter aux affections de la volonté par des actes de resignation au bon-plaisir de Dieu, de confiance en sa Divine Bonté, de remerciement de ses bien-faits, d'amour, de contrition, de patience, & d'autres semblables.

Outre cette Oraison réglée, il en faisoit d'autres, & de jour & de nuit, selon le loisir qu'il en avoit. Il preferoit néanmoins à celles-cy les emplois de sa charge, & le service du prochain ; parce qu'il se regardoit comme un homme qui n'estoit pas à luy, & qui ne pouvoit disposer de son temps, ny de sa personne, que selon les devoirs de l'état auquel Dieu l'avoit appellé. Mais comme il sçavoit que le succès de ses travaux pour le service de Dieu & pour le bien des ames, dépendoit du secours de la grace que l'on obtient par l'Oraison ; dès qu'il trouvoit quelque petit intervalle de temps libre dans ses occupations, ou quelque interruption en son sommeil, il recouroit aussi-tost à ce saint Exercice ; & l'on peut dire de plus avec verité, que l'attention ordinaire qu'il avoit à la présence de

Dieu dans toutes ses actions, estoit une espece d'Oraison continuelle.

Quoy-que son humilité ait toujours tenu cachées sous le silence, les secrets & intimes communications qu'il avoit de Dieu dans l'Oraison, & que dans les Conférences qu'il faisoit ensuite sur ce sujet avec les Siens, il ne leur dit jamais que Dieu luy eust donné dans sa méditation les saintes pensées qu'il leur déclaroit ; néanmoins ses discours tout embrasés, & son visage saintement enflammé au sortit de cet exercice, faisoient assez connoistre l'abondance des lumières & des ardeurs célestes dont Dieu avoit comblé son Ame. Il luy arriva mesme une fois qu'estant à la campagne avec M. Portail son premier Compagnon, & conférant ensemble sur l'Oraison qu'ils venoient de faire un jour de l'Annonciation, il luy avoüa confidemment qu'aussi-tost qu'il avoit jetté les yeux sur le Mystere adorable de l'Incarnation du Fils de Dieu, il s'estoit trouvé si rempli de lumières, qu'il ne luy estoit pas possible d'exprimer les pensées qu'il avoit eües sur ce sujet : Mais il ne luy en découvrit pas davantage, & puis-qu'il n'a pas voulu nous donner une plus ample connaissance de secrets de son Oraison, il n'est pas à propos d'en vouloir pénétrer plus avant les qualitez particulieres. C'est assez de sçavoir en général qu'elle a esté tres-parfaite, comme on le peut insérer des excellentes dispositions qu'il y apportoit, & des grands fruits qu'il en retiroit, qui sont les meilleures marques par lesquelles on puisse juger solidement de la perfection de L'Oraison.

Pour les dispositions, il est certain que les plus propres pour reüssir dans ce saint exercice, sont l'humilité de cœur, la recollection des sens, la morti-

fication des passions, & la veüe ordinaire de la présence de Dieu dans les occupations extérieures ; & c'est ce qu'il a pratiqué dans un tres-haut degré de perfection, ainsi que l'on peut voir en plusieurs Chapitres de ce Livre où il est traité expressément de ces mesmes vertus.

Quant aux fruits qu'il tiroit de son Oraison, ils ont paru visiblement dans le Reglement de sa personne, qui estoit tel qu'on eust eu peine de remarquer en luy le moindre defaut ; dans le continuel exercice qu'il a fait des plus excellentes vertus, dans l'onction & l'énergie de ses discours de piété ; dans la sagesse de ses conseils ; & enfin dans les grandes œuvres qu'il a heureusement exécutées pour la gloire de Dieu, & pour l'assistance du prochain : Car tous ces effets extraordinaires de grace, qui sont rapportez en divers endroits de cet Ouvrage, ne pouvoient procéder que de l'intime unioin qu'il avoit avec Dieu, par le moyen de l'Oraison. Aussi, disoit-il luy mesme quelquefois : Donnez « moy un homme d'Oraison, & il seraz capable de « tout ; il pourra dire avec le saint Apostre : *Je puis « Tout en celmuy qui me fortifie.* «

Voilà les marques assurées par lesquelles nous pouvons juger de l'excellence de son Oraison ; & ce sont les mesmes par lesquelles il estimoit qu'on devoit plutôt juger de la perfection de ce saint exercice, que par les lumières ou pour les goûts extraordinaires qu'on y peut recevoir ; & sa longue expérience en la conduite des Ames, luy a fait dire quelquefois à des personnes de confiance, qu'il y avoit des manières d'Oraison qui paroisoient fort élevées, lesquelles néanmoins portoient à faux. C'est pourquoi encore qu'il honorast beaucoup les sentimens de quelques Auteurs modernes touchant l'excellence d'une maniere d'Oraison extraordinaire.

dont ils ont parlé dans leurs Livres, & qu'il n'ignorast pas que les conduites de Dieu sur quelques Ames d'élite sont admirables ; il conseilloit pourtant ordinairement de suivre la voye la plus humble & la plus basse, comme la plus assurée ; jusqu'à ce que Dieu nous fit luy-mesme changer de route, & nous mist dans un autre sentier qui fust éclairé de sa lumiere, pour nous faire après, ainsi que dit l'Ecriture, arriver au jour parfait. Il reputoit mesme à grande témérité, & a quelque sorte de presumption ou d'illusion, de vouloir de soy-mesme se détourner du chemin ordinaire, & s'ingerer dans une voye inconnue, sous pretexte d'arriver à une plus grande perfection ; parce que la perfection ne consiste pas dans la maniere d'Oraison, mais dans la charité, laquelle peut-estre plus grande & plus fervente dans une ame qui fera son Oraison selon la voye ordinaire, que dans une autre qui se flattant de ce qu'elle pense estre une maniere d'Oraison plus élevée, négligera de travailler à la correction de ses vices, & à l'acquisition des vertus, qui doivent estre néanmoins le principal fruit de la véritable & solide Oraison.

Ce fidèle Serviteur de Dieu n'a pas seulement témoigné l'estime singulière qu'il faisoit de l'Oraison mentale, par l'assiduité avec laquelle il s'y est appliqué ; il l'a encore fait paroistre par le soin qu'il a pris de la, mettre en usage dans toutes les Compagnies ou Assemblées de piété qu'il a établies. Il l'a proposée comme un moyen tres-important aux Ordinans, afin de se disposer aux saints ordres, & s'acquitter ensuite des fonctions & des obligations de leur Etat. Il l'a souvenjt recommandé comme un des principaux fruits qu'on doit tascher de remporter des Retraites Spirituelles. Il l'a mise entre les premières pratiques de perfection dans

Les Reglemens de Messieurs les Ecclesiastiques de la Conference de S. Lazare, & de ceux qui demeurent dans les Seminaires dont les Siens ont la direction, comme aussi dans les règlement qu'il a dressez pour les Dames de la Charité de l'Hostel-Dieu de Paris, & pour les Filles de la Charité, servantes des Pauvres malades.

Mais il souhaitoit particulièrement quae les Missionnaires s'adonnassent beaucoup à l'Oraison, tant pour leur propre utilité spirituelle, que pour celle des autres qu'ils doivent procurer par ce moyen.

Apprenops, leur dit-il, un jour à biern faire Oraison, aimons-en l'exercice, puis qu'on ne peut rien nous recommander de plus utile ny de plus necessaire. C'est par son ministere que tous les biens s'écoulent en nous. Si l'on persévère en sa vocation, l'on peut dire que c'est par le moyen de l'Oraison ; si l'on réussit dans les emplois, c'est par le moyen de l'Oraison ; si l'on ne succombe point aux tentations, c'est par le moyen de l'Oraison. Enfin, si nous sommes remis en grace, si nous y persévérons, si nous sommes sauvez, de tout cela nous devons remercier Dieu, qui nous donne la grace, la persévérance & le salut, par le moyen de l'Oraison. Demandons luy donc humblement qu'il nous fasse entrer dans l'esprit d'Oraison. Il recommandait particulièrement cét exercice à ceux qui sont obligez de presser, de catéchiser, & de vaquer à la conduite & direction des Ames. Sur quoy il écrivit à un de ses Prestres en ces termes : l'Oraison est un grand Livre pour un Predicateur. C'est là que vous puiserez les veritez Divines dans le Verbe Eternel qui en est la source, pour les rependre après parmy le peuple. Il est à souhaiter que les Missionnaires s'affectionnent beaucoup à ce saint exercice ; car sans son secours ils seront peu ou point

« de fruits, mais par son moyen ils se rendront capables de toucher les cœurs, & de convertir les Ames.

Il ne se contentoit pas d'exhorter les Siens à se rendre fidèles à la pratique de l'Oraison, il prenoit encore un grand soin de les y dresser luy-mesme, & nonobstant la multitude de ses occupations, il les assembloit pour l'ordinaire deux fois la semaine immédiatement après l'Oraison, au mesme lieu où ils l'avoient faite ; & il en appelloit chaque fois trois ou quatre, qui communiquoient à la Compagnie les lumières & les bons sentimens qu'ils avoient reçus dans l'Oraison ; d'où il prenoit ensuite occasion de leur donner les avis convenables pour les faire avancer dans ce saint Exercice. Il estoit fort touché des bonnes pensées qu'ils rapportoient, & ne se lassoit point de les entendre, y employant les heures entières ; & il estimoit tant cette pratique des Conférences de l'Oraison, que lors-mesme qu'il faisoit voyage en compagnie des personnes laïques, il leur faisoit trouver bon qu'on employast tous les jours quelque temps à la méditation, & qu'on s'en entretint après des bonnes pensées qu'on y avoit eues, ce qui fermoit la porte aux discours inutiles, & l'ouvroit à de pieux Entretiens, par lesquels les fruits de l'Oraison estoient rendus communs.

Nous ne rapportons point icy, pour éviter la longueur, les saintes Instructions que'il a données sur ce sujet aux Siens en diverses rencontres. Il suffit de dire en général qu'il recommandoit sur tout l'Oraison affective & de pratique, qui bannit les pensées sublimes & les recherches curieuses de l'esprit, & l'applique aux veritez solides que la Foy nous propose ; qui s'arreste davantage aux affections de la volonté, qu'aux considérations de l'entendement ; & qui descendant au détail de nos besoins

spirituels, nous fait prendre des résolutions particulières & efficaces, qui tendent à mortifier nos passions, à déraciner nos mauvaises habitudes, & à suivre la Vie & les maximes de Nostre-Seigneur, par l'exercice des vertus qu'il nous a enseignées de parole & d'exemple.

CHAPITRE VII.

Sa Devotion.

LA Devotion de ce saint homme estoit fondée sur une tres-haute estime de la grandeur infinie de Dieu, & sur un tres-profond respect envers sa Divine Majesté. Ses abaissemens extraordinaires dans toutes les actions de la religion, les termes humbles & respectueux dont il usait en parlant des choses de Dieu, & l'affection singulière qu'il avoit d'inspirer aux autres de tres-grands sentimens des perfections Divines, ont esté des marques évidentes de cette sainte disposition qu'il portoit gravée dans son cœur. C'est par ce principe qu'il honoroit d'un culte particulier tous les Mysteres de notre Religion ; mais principalement ceux de la tres-sainte Trinité, de l'Incarnation, & du tres-saint Sacrement de l'Autel. Il taschoit d'en procurer par tout la connoissance & l'estime dans les Missions ; & N. S. P. le Pape Urbain VIII d'heureuse memoire, approuvant en cela les mouvemens de sa pieté & de son zele, a obligé les Missionnaires par la Bulle de l'Erection de leur Congregation, à honorer spécialement ces Mysteres ineffables.

Il s'appliquoit dans le mesme esprit de Religion à toutes les actions qui regroupent le culte de Dieu,

& n'en faisoit aucune pour -petite qu'elle fust qu'avec des sentimens intérieurs de pieté. Lors-qu'il assistoit au Chœur pour chanter ou psalmodier, il paroissoit dans un grand recueillement d'esprit, & comme tout ravy & élevé en Dieu ; & quand il recitoit son Office en particulier, il se tenait dans la posture la plus humble & la plus repectueuse qu'il pouvoit, demeurant toûjours à genoux & la teste nuë, jusques aux deux ou trois dernieres années de sa vie, que l'incommodité de ses jambes ne luy permit plus de se tenir autrement qu'assis. Lors qu'il devoit célébrer quelque Office Solemnel, comme il faisoit aux Festes principales, il s'instruisoit soigneusement des choses particulieres qu'il falloit observer, selon que requeroit la solemnité de la Feste. Il recommandoit aussi fort souvent à sa Communauté, de s'acquitter de ces fonctions sacrées avec une grande modestie, & une entiere application d'esprit à Dieu ; & de tenir les yeux baissez & arrêtez sur le Breviaire ou le Diurnal, en recitant l'Office, sans regarder ny d'un costé ny d'autre. Son exactitude estoit telle en ce point, qu'encore que son cœur fust tout rempli de mansuetude & de support envers un chacun, il ne pouvoit néanmoins souffrir les moindres fautes qu'on commettoit dans les Offices divins & vouloit qu'on s'en humiliast beaucoup ; comme au contraire il ne pouvoit assez témoigner sa joye, quand on faisoit cette action en la maniere convenable.

Il s'acquitoit fidèlement chaque jour de tous ses Exercices ordinaires de pieté, sans en estre diverty par ses grandes & contiüelles occupations. Il consacroit les premiers momens de sa journée, par un hommage particulier qu'il faisoit à la tres-sainte Trinité ; & le matin après avoir rendu ses premiers

devoirs à Dieu par les actes ordinaires de Religion, il s'en alloit à l'église, où il faisoit une heure d'Oraison mentale avec sa Communauté, qu'il finissoit par la recitation des Litanies du saint Nom de JESUS. Il faisoit ensuite sa preparation pour la Messe avec un grand recueillement d'esprit, & il se confessoit ordinairement deux fois la Semaine ; sur quoy un de ceux qui l'a entendu plusieurs fois, a rendu ce témoignage en peu de mots : J'ay eu la consolation « de luy servir de Confesseur pendant le séjour que « j'ay fait à Paris ; j'ay connu plus particulièrement « en cette occasion la sainteté & pureté de son Ame, « qui ne pouvoit mesme souffrir l'apparence du « péché. «

Il celebroit tous les jours la sainte Messe, excepté les trois premiers de ses Retraites spirituelles, pendant lesquels il se tenoit dans un esprit de penitence, & se dispoit à faire sa Confession annuelle, selon l'usage de sa Congregation. Dans la célébration de cet auguste Sacrifice, il taschoit particulièrement d'entrer dans l'esprit de JESUS-CHRIST, & d'animer les paroles & les actions extérieures de la Messe par divers actes intérieurs conformes aux Mysteres qu'elles représentent. Ce n'est pas assez disoit-il, un jour sur ce sujet à ses « Prestres, de célébrer la Messe ; mais on le doit faire « avec le plus de devotion qu'il est possible, se confor-« mant autant qu'on peut à JESUS-CHRIST, lors- « qu'il s'offrit luy-mesme sur la terre en sacrifice à « son Pere Eternel ; & s'efforçant de presenter ce sa- « crifice à Dieu dans le mesme esprit qu'il a offert le « sien. C'est ce qu'observoit parfaitement ce digne « Prestre, dans lequel l'on voyoit reluire, pendant cette action, une humilité profonde, & une gravité majestueuse, conformément aux deux qualitez dif-

férentes de victime & de Prestre que JESUS-CHRIST porte en ce Sacrifice.

Il prononçoit distinctement toutes les paroles de la Sainte Messe d'un ton de voix mediocre, affectif & devot, mais pourtant naturel & sans affectation. Il n'y observoit une manière ny trop lente ny trop hastée, mais convenable à la sainteté de l'action ; & enfin il s'y comportoit avec tant d'attention, de révérence & de modestie, que les Assistans en estoient sensiblement touchez ; & plusieurs mesme qui ne le connoissoient point, disoient entre eux par admiration : *Voilà un Prestre qui dit bien la Messe, il faut que ce soit un Saint homme ;* & d'autres ajoûtoient, *qu'il leur semblait voir un Ange à l'Autel.*

Il avoit encore la devotion de servir luy-mesme quelquefois les autres Prestres à la Messe, quoyqu'il fust accablé d'affaires, & chargé d'années & d'incommoditez, ne pouvant presque plus marcher sans baston, ny se mettre à genoux qu'avec grande peine. C'est en cét âge vénérable, & en cét état d'infirmité, qu'on a vû ce premier Superieur General de la Congregation de la Mission faire l'Office de Clerc, & aller servir les Prestres à l'Autel, avec un respect & une devotion qui edifioit merveilleusement les Assistans.

Si sa Devotion a esté telle envers l'auguste Sacrifice de la Messe, elle n'a pas esté moindre envers l'adorable Sacrement de l'Autel, où le mesme JESUS-CHRIST qui est offert à Dieu en celuy-là, demeure réellement présent, pour servir de nourriture & de consolation aux Fidèles. Il visitoit le plus souvent qu'il pouvoit les lieux honorez de sa présence ; & lorsqu'il avoit quelque relâche dans ses occupations, il alloit à l'Eglise & y demouroit un temps notable à genoux devant l'Autel où il re-

pose. Il recouroit sur tout, comme un autre Moysen, à ce Sacré Tabernacle dans la rencontre des affaires difficiles, pour y consulter l'Oracle de la Vérité. Lorsqu'il prévoyoit que les Lettres qui luy estoient adressées pouvoient contenir la nouvelle de quelque bon ou mauvais succès en chose importante, il les alloit lire à genoux derrière le grand Autel, en la présence de Nostre Seigneur. Quand il sortoit de la Maison, il alloit auparavant se prosterner devant Nostre-Seigneur en ce tres saint Sacrement, pour demander sa bénédiction ; & se présenter devant luy, comme pour luy rendre compte de ce qu'il avoit fait dehors, demeurant chaque fois assez long-temps en sa présence. Il estimoit tant cette sainte pratique, qu'il l'a mise en usage parmy les Siens, disant qu'il estoit bien puisqu'on rendist ce devoir au Maître de la Maison. Il avoit aussi cette sainte coûtume dans ses voyages, d'adorer en esprit Nostre-Seigneur, en toutes les Eglises qu'il rencontroit sur son chemin ; & dans les lieux où il s'arrestoit pour disner ou pour coucher, il alloit avant toutes choses luy rendre ses hommages dans l'Eglise, ou à la porte, s'il la trouvoit fermée.

Mais le profond respect avec lequel il s'acquittoit de tous ces devoirs de Religion, & auquel il excitoit les autres, fait encore mieux paroistre sa grande devotion envers le tres-saint Sacrement. Il se tenoit toujours en sa présence dans une posture si humble, & une modestie si respectueuse, qu'il sembloit voir JESUS-CHRIST de ses yeuxx ; & l'on eust dit qu'il se vouloit abaisser jusqu'au centre de la terre, pour témoigner davantage son respect envers cette souveraine Majesté ; ce qui a fait dire à quelques personnes de pieté qui l'ont souvent considéré

en cét état, que la devote & religieuse composition de son extérieur, estoit capable de réveiller la Foy la plus endormie, & de donner aux plus insensibles des sentimens de pieté envers cét adorable Mystere. Il recommandoit aussi fort soigneusement aux Siens de s'acquitter dans le mesme esprit, de tous les devoirs extérieurs de révérence envers le tres-saint Sacrement, que s'il &appercevoit quelqu'un qui en passant devant l'Autel où il repose, ne fist pas la genuflexion jusqu'en terre, ou qui la fist trop brusquement, il l'en avertissoit en particulier ou mesme en public, quand il le jugeoit expedient. Pour luy il s'est toûjours acquité fidèlement de ce devoir autant qu'il pû, & mesme au delà, puisque souvent il avoit besoin d'aide pour se relever, & lorsque son grand âge, & les fâcheuses incommoditez de ses jambes ne luy permirent plus de faire la genuflexion, il en demandoit pardon de fois à autre publiquement devant toute sa Communauté, disant que ses pechez l'avoient privé de l'usage de ses genoux.

Le grand zele qu'il avoit pour l'honneur du tres-saint Sacrement, luy fit ressentir une extrême douleur des profanations que l'insolence des soldats & des hérétiques avoit commise pendant les guerres civiles contre ce mesme Sacrement. Il fit plusieurs prieres & pénitences pour ce sujet. Il recommanda souvent à sa Communauté, & à diverses Assemblées de pieté, tant d'hommes que de femmes, de faire quelque devotion extraordinaires pour le mesme dessein. Il s'adressa aux personnes d'autorité qu'il crût pouvoir remédier à ces désordres ; & il procura par l'entremise des personnes charitables, que les Eglises qui avoient esté pillées, fussent pourveuës de Ciboires, de Calices, & de tous les autres ornemens nécessaires pour le Service Di-

vin. Mais n'estant pas encore satisfait de ces reparations d'honneur, il envoya tous ceux de sa Communauté, les uns après les autres en diverses bande de campagne où ces profanations sacrilèges avoient commises. Les Prestres y celebroident la sainte Messe, & les autres tant Clercs que laïques y communioient. Ensuite il fit faire des Missions dans les mesmes lieux où ces mal-heurs estoient arrivez, pour exciter le peuple à apaiser l'indignation de Dieu par des œuvres de penitence, & à reparer autant qu'il pourroit, les injures & offenses commises contre sa souveraine Majesté. A tous ces témoignages de respect & de devotion que M. Vincent a donnez envers le tres-adorable Sacrement de l'Autel, nous pouvons ajouter le grand désir qu'il avoit de recevoir tous les jours ce Pain celeste, & de porter un chacun à s'y bien disposer. Nous avons desja dit qu'il celebroid tous les jours la sainte Messe, ne s'en dispensant point pour ses incommodiez ordinaires, & suppleant au défaut de ce saint Sacrifice dans ses grandes maladies, par la Communion journaliere. Il y apportoit toujours de grandes dispositions, & il ressentoit aussi des effets extraordinaires de grace dans la participation de cet adorable Mystere ; ce qui luy dire un jour aux Siens, de l'abondance de son cœur : Ne ressentez-vous pas ce feu Divin brûler dans vos poitrines, quand vous avez receu le Corps adorable de JESUS-CHRIST ? C'est pour cela qu'il exhortoit un chacun à se bien préparer pour recevoir dignement & fréquemment la sainte Communion ; car il n'approuvoit pas que les personnes bien disposées s'en éloignassent facilement, comme il l'a témoigné en diverses rencontres, representant à ce propos les mal-heurs qu'il avoit vû arriver à quelques

personnes dévotes, pour s'en estre privées sous prétexte d'un plus grande perfection ; d'où il faisoit voir ensuite, par l'opposition du contraire, les grands biens qu'on reçoit de la fréquente & digne participation de ce tres-saint- Sacrement.

La dévotion de cét homme de Dieu ne le portoit pas seulement à rendre ses devoirs à JESUS-CHRIST dans cét adorable Mystere, elle l'appliquoit encore à tous les Etats de sa tres sainte vie, dont il tas choit d'exprimer en soy-mesme les traits des plus excellentes vertus. C'est ce qu'il a si fidelement & si constamment pratiqué, qu'on peut dire avec verité, que sa vie n'a esté autre chose qu'une parfaite expression de la vie de JESUS-CHRIST. Et comme l'Imitation de ce Divin Original a esté, ainsi que nous avons dit ailleurs, sa principale Maxime de perfection, & son propre caractere, nous en remarquerons encore icy quelques pratiques particulieres qui sont dignes de remarque.

Il s'est principalement étudié à imiter JESUS-CHRIST en sa manière de vie commune à l'exterieur, & néanmoins toute admirable & toute sainte dans l'interieur ; car il a ainsi mené une vie basse & commune en apparence, fuyant l'ostentation & la singularité, pendant qu'il pratiquoit dans le secret des actions excellentes de toutes les vertus. Il pensoit souvent avec une singuliere suavité de son âme, comme le Fils de Dieu avoit voulu passer pour le Fils d'un charpentier, & pour un homme du commun ; quoy qu'il eust pû faire éclater par toute la terre, aussi-bien que sur le Thabor les rayons de sa gloire, & les splendeurs de sa Divinité. Mais il ne s'arrestoit pas à une simple consideration des exemples de son Divin Maistre, il taschoit à son exemple de cacher tous les dons de nature & de grace qu'il avoit receus de Dieu, & il ne

publioit autre chose de soy, sinon qu'il estoit le fils d'un pauvre Paysan, un Ecolier de quatrième, & un simple Prestre de village.

Honorons toujours, disoit-il à vce propos, l'Etat « Inconnu du Fils de Dieru. C'est-là notre centre, & « C'est ce qu'il demande de nous pour le present, & « Pour l'avenir, s'il ne nous fait connoistre qu'il veüil- « Le autre chose de nous. Honorons, dis-je, la vie « Commune que Nostre-Seigneur a menée sur la ter- « Re, son humilité, son aneantissement, & la prati- « Que qu'il a faite en cét état des plus excellentes « Vertus. «

Il s'appliquoit encore particulièrement à imiter JESUS-CHRIST, en la maniere d'agir & de parler, & dans ses sentimens & ses maximes. Pour cét effet, il ne le perdoit presque jamais de veüë, & s'étudioit continuellement à régler ses actions & ses paroles sur son modèle. C'estoit-là son Livre & son miroir dans lequel il se regardoit en toutes occasions ; & lorsqu'il se trouvoit en doute comment il devoit faire quelque chose, il consideroit aussitost de quelle façon Nostre-Seigneur s'estoit comporté en semblable rencontre, ou bien ce qu'il en avoit signifié par ses Maximes ; & sans hésiter il suivoit son exemple & sa parole, foulant aux pieds les considérations humaines, & les maximes du monde. C'est le conseil qu'il donnoit ordinairement à ses Missionnaires ; & l'un d'entre-eux a remarqué par écrit que lors-qu'il l'envoya pour estre Superieur en une de ses Maisons, il luy donna cét avis important en ces termes : Quand il vous faudra parler ou agir, rentrez en vous-mesme, & « vous demandez ; comment Nostre-Seigneur eust- « il parlé ou agy dans cette occasion ? O Seigneur ! « inspirez-moy ce que je dois dire, ou ce que je dois «

faire ; car je ne puis rien sans vous. *La prudence humaine*, disoit-il encore à ce propos, *se trompe & s'égare souvent du droit chemin ; mais les exemples & les paroles de la Sagesse incarnée sont infaillibles & ses conduites sont droites & assurées.*

Il avoit reçu de Nostre-Seigneur une telle plénitude de son esprit, par l'étude continuelle de sa Vie & de sa Doctrine, qu'il alleguoit ordinairement En toute sorte de rencontres, quelque parole ou quelque action de ce Divin Sauveur. Il établissoit sur ces principes inébranlables presque toutes les résolutions qu'il donnoit à ceux qui s'adessoient à luy ; & la plus-part de ses discours & de ses Lettres tendoient à insinuer dans l'esprit d'un chacun la Vie de JESUS-CHRIST. Si l'on pouvoit représenter icy tous les exemples qu'il a laissez sur ce sujet il faudroit rapporter presque tout ce qu'il a dit, ou écrit pendant sa vie ; mais l'on peut aisément en remarquer plusieurs dans cét Ouvrage, lesquels font assez voir que ce fidèle Disciple avoit toujours devant les yeux la Vie & la Doctrine de son Divin Maître, pour se conformer à luy en toutes occasions, & pour porter les autres à suivre ses exemples & ses maximes.

Enfin il taschoit d'entrer dans toutes ses dispositions intérieures, unissant ses intentions aux siennes, & ne desirant, comme luy, autre chose que l'accroissement de la gloire de Dieu, & l'accomplissement de sa tres-sainte volonté. Il estoit toujours prest à faire & à souffrir tout ce qu'il plairoit à Dieu pour des fins si nobles & si justes ; c'est pourquoi il n'estoit jamais surpris d'aucun fâcheux accident qu'il receust ; & il estoit si bien établi dans cette sainte disposition, qu'il prioit Dieu tous les jours de dé-

truire ce qu'il avoit de plus cher au monde, qui estoit sa Congregation, s'il ne la jugeoit pas utile pour sa gloire.

Il entroit aussi dans les dispositions particulieres de tous les Mysteres de Nostre-Seigneur, & il avoit sur tout une spéciale devotion à l'Etat de ses humiliations & de ses douleurs, ayant pour Maxime : *Que plus une Ame s'avance en l'Amour de Dieu, « plus aussi fait-elle de progrès dans l'amour des souffran-« ces & des humiliations.* Il fit paroistre un jour entre autre quelques étincelles de cette devotion dans une Conférence qu'il tint avec la Communauté, touchant les bons sentimens qu'un chacun avoit eus pendant les Offices de la Semaine Sainte ; sur quoy il dit : Que considerant les extrêmes douleurs « de JESUS-CHRIST, pendant qu'on chantoit la « Passion, il avoit eu peine de retenir ses larmes & sa « voix, s'estant senty intérieurement pressé de s'é- « crier : O Péché que tu es épouvantable ! puis-que « c'est pour toy que le Fils de Dieu est réduit à mou- « rir de la sorte. Il dit ensuite, que rien ne luy avoit « fait connostre si clairement combien, le péché est detestable, que l'excès des souffrances de ce debonnaire Sauveur : qu'il admiroit particulièrement comme cet innocent Agneau avoit voulu estre non seulement crucifié en qualité de criminel à la veüe de Jerusalem, mais encore representé en cet état d'humiliation dans les Siecles suivans, parmy toutes les Nations de la terre ; & qu'il l'avoit sans doute ainsi voulu, afin que tous les hommes eussent continuellement devant les yeux un mémorial des abaissements & des douleurs extrêmes qu'il avoit endurées pour leurs péchez.

Les sentimens de devotion à l'Etat des souffrances du Fils de Dieu, n'estoient pas seulement une disposition passagere dans ce veritable Disciple de la

Croix ; car on la vû plusieurs fois contempler un Crucifix, pendant des heures entières, avec une tendresse d'un singulier amour. C'est ce qu'il pratiquoit non seulement dans la Maison, mais encore allant vers la Ville, depuis qu'il se servit de carosse, & mesme dans ses plus grands voyages, comme en celui qu'il fit à cheval en Bretagne & en Poitou, pendant lequel il tint en sa main tout le long du chemin, un Crucifix exposé à ses yeux pour s'entretenir continuellement dans la pensée des souffrances de son Divin Sauveur.

M. Vincent ayant eu une si grande devotion envers Nostre-Seigneur JESUS-CHRIST, en eut aussi une toute particuliere envers la tres-Sainte Vierge sa Mere. Il jeusnoit exactement toutes les veilles de ses Festes, & se preparoit à les célébrer par plusieurs autres mortifications & bonnes œuvres. Il l'invoquoit souvent avec confiance, & visitoit avec une singuliere devotion les Eglises dédiées à son honneur. Il avoit un grand zele à repandre dans tous les cœurs des hommes la vénération de ses grandeurs, & l'imitation de ses vertus. C'est ce qu'il a sur tout recommandé à ceux de sa Congregation par une Regle expresse ; & c'est à quoy il a aussi exhorté soigneusement les Peuples dans les Missions qu'il a faites par soy-mesme & par les Siens. Il a mis sous sa protection particuliere toutes les Compagnies & Assemblées de pieté qu'il a instituées. En un mot il a tasché de rendre à cette tres-digne Mere de Dieu, tout l'honneur & tout le service qui luy a esté possible ; & il a aussi receu par son secours de grandes bénédictions dans ses travaux, & des heureux succès dans ses saintes entreprises. Il a fait encore paroistre en plusieurs manieres une singuliere devotion pour les saints Anges, &

entre les Avis qu'il a donnez aux Siens, lors-qu'ils vont en Mission, il leur a expressément recom-mandé d'invoquer leurs Anges Tutelaires dans les voyages, & ceux des lieux où ils sont envoyez, & des personnes au salut desquelles ils doivent estre employez. Il témoignoit un particulier espect pour les saints Apôtres, comme estant les premiers & les grands Missionnaires, qui ont porté par tout le monde la lumiere de l'Evangile. Il honoroit aussi d'un culte spécial S. Vincent Martyr, & S. Vincent Ferrier, comme ses patrons dont il portoit le nom ; & il lisoit souvent avec grande affection, les traitez spirituels que le dernier a composez. En un mot ce saint homme qui estoit tres-exact à suivre en toutes choses la conduite de l'Eglise, l'a suivie d'une maniere tres-parfaite dans le culte qu'il a rendu à tous les saints ; la vénération singuliere qu'il avoit pour les uns, ne diminuant point en luy la devotion générale qu'il avoit pour les autres ; parce qu'il honorait principalement Dieu en eux comme dans ses images & dans ses temples, & qu'il trouvoit en chacun d'eux une ample matiere pour contenter sa pieté, par l'imitation de leurs excellentes vertus.

CHAPITRE VIII.

Son zele pour la gloire de Dieu & pour le Salut des Ames.

MONSIEUR Vincent ayant imité JESUS-CHRIST en toutes ses vertus, il a particulièrement excellé en celle-cy ; & il a bien pû dire avec verité, à l'exemple de ce Divin Sauveur, *Que le zele de la Maison de Dieu le devoit*

Zelus
Domus

Car comme dit S. Augustin : Celuy-là est dévoré par le zele de la Maison de Dieu, qui désire ardemment d'empescher que Dieu ne soit offensé, & qui s'emploie sans relâche à reparer les offenses commises contre sa Divine Majesté. C'est ce qu'à fait ce zelé Missionnaire par toutes ses grandes Oeuvres, qui ont eu pour principale fin la ruine du péché, & l'accroissement du Royaume de Dieu.

Mais comme nous en avons desja parlé, nous remarquerons seulement icy les principales qualitez de son zele, qui ont paru dans son ardeur extraordinaire à embrasser toutes sortes de travaux & de peines pour le service de Dieu ; dans sa constance inébranlable à soutenir le bien & à s'opposer au mal ; & dans le parfait dé-sinterressement de ses desseins, qui n'ont eu d'autre but que la gloire de Dieu & le salut du prochain.

Pour découvrir jusqu'où alloit l'ardeur du zele de ce saint Prestre, il suffiroit d'en considérer les étincelles qui sont quelquefois sorties de sa bouche, par les discours qu'il a faits aux Siens de l'abondance de son cœur ; car l'on y reconnoist clairement que tous les travaux qu'il avoit entrepris pour le service de Dieu, ne remplissoient pas encore ses desirs, & que son zele ne pouvoit estre satisfait, que par un entier sacrifice de sa propre vie, & mesme de celle de ses Enfans, pour la gloire de son Souverain Seigneur. O Messieurs & mes Freres ! leur « disoit-il un jour, il faut que nous soyons sans re-
« serve à Dieu & au service du prochain ; nous de-
« vons nous tenir toûjours prests à faire, & à souffrir
« tout pour la charité ; estre disposez d'aller pour ce
« sujet où il plaira à Dieu, soit aux Indes soit en d'au-
« tres lieux plus éloignez ; & enfin d'exposer volon-
« tiers nos vies pour procurer le bien spirituel de ce
« cher prochazin, & pour amplifier l'Empire de JESUS-

CHRIST dans les ames. Quoy-que je sois vieil & « caduc, je ne dois pas laisser de me tenir dans cette « disposition, & d'aller mesme aux Indes pour y ga- « gner des Ames à Dieu, encore que je düsse mou- « rir par le chemin. Dieu ne demande pas de nous « les forces du corps, mais une sincere disposition « d'embrasser les occasions de le servir, avec un ve- « ritable desir de souffrir mesme le Martyre, si telle « estoit sa volonté. Ne serions- nous pas indignes de « l'estre que Dieu nous a donné, si nous ne voulions « l'employer pour un si digne sujet ? & tenant notre « vie de sa main libérale, pourrions-nous refuser sans « injustice de laz consumer selon ses desseins, à l'imita-« tion de son Fils Nostre-Seigneur. «

Les paroles de cet homme Apostolique témoi- gnent assez le desir qu'il avoit de sacrifier sa vie par le Martyre, ou de la consumer par les travaux pour le service de Dieu ; mais il a encore fait voir par les effets jusqu'aux dernieres années de sa vie, que ce desir estoit fort embrasé dans son cœur ; puisque ny les continüelles douleurs de ses jambes, ny les autres incommoditez de sa vieillesse ne le purent empêcher d'aller en l'âge de près de 80 ans travailler durant un Jubilé à diverses Missions, avec un courage qui surpassoit ses forces, & avec des fruits proportionnez à la ferveur de son zele. Et quoy-que son âge, ses infirmitéz, & ses occupations importantes pour la gloire de Dieu, ne luy permissent pas de s'appliquer depuis ce temps-là aux Missions ; il conserva toujourns neanmpoins une ardente affection d'aller finir sa vie dans cet exercice de charité, comme il le déclara un jour confidemment à un de ses Prestres par ces paroles : Je ne puis, Monsieur, que « Je ne vous dise simplement que la bénédiction ex- « traordinaire que Dieu vient de donner à vos tra- « vaux, à renouvelé dans mon cœur de si grands de- «

« sir d'aller finir ma vie, parmi mes infirmités, au-
 « près de quelque buisson en travaillant dans les vil-
 « lages, que je ne saurois vous l'exprimer. O qu'il
 « me semble que je serois heureux si Dieu me faisoit
 « cette grace !

Le mesme zele qui luy donnoit tant d'ardeur à
 procurer la gloire de Dieu, luy faisoit ressentir vi-
 vement toutes les offenses qui estoient commises
 contre sa Divine Majesté, & l'excitoit fortement
 à les empêcher, ou à les reparer de tout son pouvoir.
 Lorsqu'allant par la ville il entendoit quelqu'un
 proférer des juremens, ou d'autres paroles contrai-
 res au respect dû à Dieu, il témoignoit aussi-tost par
 ses soupirs, la douleur qu'il en ressentoit dans son
 cœur & taschoit à mesme temps d'en faire la repa-
 ration, benissant plusieurs fois le Saint Nom de
 Dieu, & faisant ensuite, pendant qu'il pût mar-
 cher à pied, un avertrissement charitable aux per-
 sonnes qui avoient proféré ces mauvaises paroles.
 Sur-quoy un des Siens luy ayant un jour demandé
 de quelle façon il se devoit comporter en de tel-
 « les occasions : Il faut, luy dit-il, se donner à Dieu
 « pour faire la correction charitable à ces personnes,
 « sur tout quand il y a quelque atrocité dans leurs
 « juremens ; mais la maniere de bien-faire cela est
 « d'aller vers eux le chapeau à la main, & avec un
 « visage doux & des paroles humbles, leur faire re-
 « marquer qu'ils ne doivent pas ainsi parler de Dieu.
 L'autre luy ayant derechef demandé s'il falloit en
 user de mesme envers ceux qui ne profèrent ces ju-
 remens que par coûtume & comme ornemens de
 « langage, il luy repartit : De quelque façon que
 « le mal se fasse, il faut tascher d'y remédier. Je n'ay
 « jamais vû personne qui ait trouvé mauvais mes
 « avertrissemens, & une de mes plus grandes peines,
 « depuis de je n'ay pû marcher à pied, a esté de me

Voir horsx d'état de les faire, comme Dieu me faisoit «
La grace de m'en ac quitter auparavant. »

Il ne faut pas s'étonner que les moindres irreverences c ontre Dieu, & toutes les profanations de son Saint Nom fussent insupportables à notre zélé Prestre, veu qu'il avoit un si grand desir de le glorifier, qu'il ne pouvoit s'empescher de le témoigner souvent par ces dévotes paroles : *Beny soit Dieru, Beny soyez-vous moïn Dieu. Que vostre saint Nom soit à jampais beny & glorifié.* C'estoit comme son mot du guet ordinaire, qu'il prononçoit également dans les événemens fâcheux & dans les agréables ; ce qu'il faisoit toûjours avec une tendresse & une suavité nom pareille.

Mais comme ses forces qui estoient limitées, ne pouvoient égaler l'étenduë de son zele, ny empescher selon ses désirs, tous les pechez & les desordres qui se trouvent dans le monde ; il en ressentoit une extrême douleur, qui luy faisoit offrir à Dieu ses prières, ses gemissemens, & sa vie mesme, pour apporter quelque remede à tant de maux. Et s'il n'a pas obtenu l'effet d'un des plus ardens souhaits, qui estoit de répandre son sang pour une fin desirable ; l'on peut dire qu'il n'en a pas esté entièrement privé, puis-que les continüelles mortifications & souffrances qu'il a embrassées pour ce sujet, ont rendu sa vie un long & pénible martyre. La constance de cet homme zélé, n'a point cédé à son ardeur, & s'il a esté fervent & courageux à entreprendre le bien que Dieu luy inspiroit, sans avoir egard aux travaux & aux peines ; il a esté ferme & inébranlable à soutenir ses saintes entreprises, nonobstant les oppositions & les traverses les plus fâcheuses. Entre plusieurs exemples qu'on pourroit rapporter sur ce sujet, la Mission de Madagascar doit avec raison tenir le premier rangt.

ayant esté une des plus pénibles & des plus dommageables à sa Congregation. Nous avons vû au premier Livre comme cette Mission luy a consumé en peu de temps plusieurs bons Ouvriers : Les uns sont morts bien-tost après leur arrivée ; les autres ont fait naufrage au milieu de leur route ; les autres sont tombez entre les mains des ennemis de l'Etat, enfin il sembloit que les Hommes & les Elemens fussent opposez au dessein qu'il avoit conceu de secourir ces pauvres Insulaires. Mais toutes ces pertes & ces oppositions ne furent pas capables de luy faire abandonner cette bonne œuvre ; & il témoigna sa resolution sur ce sujet, écrivant à quelques-uns « des Siens en ces termes : Nous avons pleuré la mort de nos chers Defunts que la Mission de Madagascar nous a enlevé, & je ne puis dissimuler que cette nouvelle nous a grandement affligé : Cette affliction pourtant, non plus que les autres pertes précédentes, ny tous les accidens fâcheux qui sont arrivés depuis, n'ont pas esté capables de rien rabattre de notre resolution à secourir ce pauvre peuple.

Les Missions de Barbarie luy ont aussi fourni de fréquentes occasions d'exercer la confiance de son zèle ; car elles ne luy ont pas seulement enlevé en peu d'années plusieurs bons Ouvriers, qui sont morts en servant les Esclaves frappés de la peste ; mais elles luy ont encore causé divers dommages & autres sujets d'affliction par les injustes avanies, & les mauvais traitemens que les Turcs ont fait souffrir à ses Missionnaires. Cependant il a toujours continué ces Missions pour l'assistance spirituelle & corporelle des pauvres Esclaves, nonobstant toutes les remontrances qu'on luy a faites souvent pour l'en dissuader. Une fois entre autres le Superieur de la Mission de Marseille luy ayant mandé que

tout le bien de la Congregation ne suffiroit pas pour
 entretenir ses Missionnaires en Barbarie, & pour
 payer toutes les avanies qu'on leur faisoit ; il luy
 répondit en ces termes : Je ne puis me résoudre d'a- «
 bandonner cette œuvre ; car si le salut d'une seule «
 ame est de telle importance qu'on doive exposer sa «
 vie temporelle pour le procurer, comment pour- «
 rons-nous en abandonner un si grand nombre pour «
 la crainte de quelques dépenses ? Et quand il n'arri- «
 veroit autre bien de ces Missions, -que de faire voir «
 à cette Terre barbare la beauté de n otre Religion, «
 dans laquelle on trouve des hommes qui traversent «
 les mers, qui abandonnent volontairement leur «
 païs & leurs commoditez, & qui s'exposent à mil- «
 le sortes d'outrages pour aller consoler & secourir «
 leurs Freres affligés ; j'estime que les hommes & «
 l'argent seraient bien employez. «

Nopus avons vû au premier Livre avec quelle for-
 ce il soutint l'entreprise de l'éducation des Enfants-
 Trouvez, lorsque les Dames de la charité de Pa-
 ris estoient presque résolües de l'abandonner, de
 peur de succomber sous le faix de cette depense
 qui sembloit excéder de beaucoup leurs forces. Sa Ma-
 xime générale en toutes ces occasions estoit : *Qu'on
 ne doit point quitter une bonne œuvre entreprise avec
 conseil, sous pretexte des difficultez qu'on y ren-
 contre.* Et il rendoit cette raison : Que Nostre- «
 Seigneur abbaisse ordinairement pour élever, & «
 qu'il nous fait mériter la grace d'accomplir ses oeu-«
 vres, par plusieurs prieres, & autres pratiques de «
 vertu, particulièrement de patience & de soumis- «
 sion à sa sainte volonté : Mais qu'au contraire, lors «
 qu'on quitte facilement un bon dessein, Dieu nous «
 laisse-là, & suscite d'autres personnes qui font le «
 bien qu'il demandoit auparavant de nous. «

La force de son zele a encore bien paru en diver-

ses rencontres où il s'agissoit de soutenir les intérêts de Dieu ; mais particulièrement dans l'exercice de son Employ au Conseil de conscience. C'est dans cette occasion qu'il s'est opposé avec une générosité admirable aux prétentions de plusieurs personnes de très-haute qualité & de quelques-uns mesmes auxquels il estoit souvent obligé de recourir pour les affaires de sa Congregation ; & quoy-qu'il témoignast un singulier respect & une grande soumission à tous ceux qui estoient élevez en autorité neanmoins quand ils prétendoient obtenir des benefices par des voyes qu'il n'estimoit pas légitimes, ou pour des personnes qu'il n'en jugeoit pas capables, il fermoit les yeux à toutes les considérations humaines, & ne cedit ny aux promesses, ny aux menaces, ny aux injures, ny aux calomnies qu'on employoit quelquefois pour le faire changer de resolution. Nous passons sous silence un grand nombre d'exemples remarquables sur ce sujet, tant pour ne découvrir les personnes, en rapportant les circonstances particulieres, que pour éviter le longueur dans une matiere si ample. Nous en ômettrons encore beaucoup d'autres touchant le refus qu'il a fait à plusieurs Dames seculieres, & mesme à des Princesses, de leur permettre l'entrée dans les Monasteres des Religieuses qui estoient sous sa conduite, quoy-qu'elles luy en témoignassent de grands ressentimens. Mais si dans ces rencontres il est demeuré victorieux de tous les vains respects du monde, il s'est en quelque façon surmonté luy-mesme dans l'occasion suivante.

Une Abesse de naissance considerable ayant esté enfermée pour de fautes scandaleuses par l'ordre de la Reine-Regente, & par l'avis de M. Vincent ; M ; le Prieur de S. Lazare, qui avoit des obligations particulieres à cette Abesse, fut employé

par elle pour procurer sa sortie ; ce qu'il tascha de faire par des prieres & des sollicitations les plus puissantes dont il se pût aviser. Mais quoy-que M. Vincent eust une parfaite reconnoissance de ses bien-faits, & une entiere déference à ses inclinations, il luy répondit néanmoins franchement qu'il ne le pouvoit faire sans trahir sa conscience, & qu'il le supplioit tres-humblement de l'en excuser. Ce bon Prieur estant sensiblement touché de ce refus, luy dit par reproche : Est-ce ainsi que vous me traitez, après vous avoir mis ma Maison entre les mains ? Est-ce comme cela que vous reconnoissez le bien que je vous ay fait, pour vous accommoder & toute vostre Congregation . Il est vray, repliqua M. Vincent, que vous nous avez comblez d'honneur & de biens, & que nous vous avons les memes obligations que les Enfans ont à leur Pere ; mais ayez agreable, Monsieur, de reprendre le tout, puis-que selon vostre jugement, nous ne le méritons pas. A ces paroles ce bon Prieur se teut & se retira fort mecontent. Neanmoins peu de jours après, ayant esté mieux informé des déportemens scandaleux de cette Dame, & reconnoissant la justice du procedé de M. Vincent, il l'alla trouver, & s'estant mis à genoux devant cet humble Prestre, lequel s'y mit aussi en mesme temps, il luy fit excuse de ce qu'il luy avoit dit, & le pria de ne rien relâcher, en sa consideration, de la penitence de cette Abesse, confessant qu'il avoit eut tort de le solliciter pour la mettre en liberté. Dieu justifia ainsi la conduite de son fidèle Serviteur, & fit approuver la fermeté de son zele, par celuy-là mesme qui l'avoit auparavant blasmée.

Enfin, pour conclure les principales qualitez du zele de M. Vincent, par celle qui semble luy avoir donné sa derniere perfection, nous dirons encore

un mot de son merveilleux dés-intéressement. Comme il desiroit avec ardeur l'avancement de la gloire de Dieu, il supplioit souvent sa Divine bonté de susciter à cet effet de fidèles Ouvriers dans son Eglise ; & voyant ses désirs en partie accomplis, par le renouvellement qui a paru depuis dans l'Etat Ecclesiastique, & par le zèle de plusieurs bons Religieux, il en ressentoit une très-grande joye, & rendoit grâces à Dieu des heureux succès qu'il donnoit à leurs travaux. Il ne se contentoit pas de leur souhaiter, à l'exemple de Moïse, autant de grâces qu'à soy-mesme & à ceux de sa Congregation ; il leur donnoit encore le premier rang dans ses prières, aussi-bien que dans son estime ; & ne se consideroit luy & les Siens que comme les Serviteurs des autres, & comme de petits glaneurs après de grands Moissonneurs, il ne demandoit à Dieu que les miettes de leurs tables, & les restes de leurs abondantes moissons.

Il témoigna un jour entre autres les sentimens de ce zèle vraiment dés-intéressé, écrivant à un Prestre de sa Congregation, touchant quelques « vertueux Ecclesiastiques : Je prie Dieu, dit-il, « tous les jours plusieurs fois, qu'il les benisse & les augmente, & qu'il nous anéantisse si nous ne les servons pas selon les desseins qu'il a sur nous. O Monsieur ! Il nous importe peu par qui Dieu soit gloriifié, pourvu qu'il le soit ; & quand nous serons au Ciel, s'il plaist à Dieu nous faire la grace d'y aller, nous verrons que là où regne la parfaite charité, il n'y a point de mien & tien.

Il écrivit encore dans le mesme sentiment à un des Siens sur le sujet de quelques autres Prestres, en « ces termes : Je ne celebre jamais la sainte Messe, « que je ne prie Dieu pour eux dans la préparartion, & « au *Memento* ; & mesme je les nomme toujours à

Nostre-Seigneur avant notre chétive Congregation. «

Quelques-uns luy ayant fait demander, s'il ne trouveroit point mauvais qu'ils fissent des Missions comme ceux de sa Congregation. Il répondit dans le mesme esprit de des-interessement : Tant s'en « faut que cela nous fasse de la peine, qu'au contraire « nous serions bien-aises, que nons seulement eux, « mais encore beaucoup d'autres Prestres & Reli- « gieux s'employassent de la sorte à l'instruction, & « au salut des peuples. «

C'est ce qu'il confirma dans une autre occasion écrivant au Superieur d'une de ses maisons, en ces termes : Plusieurs bons Ecclesiastiques, dont la « plupart sont de notre Conference des mardis, tra- « vaillent avec grand fruit aux Missions en quelques « villes considérables. Nous n'avons point de part à « ces biens-là, parce que notre partage est le pauvre « peuple des Champs. Nous avons néanmoins gran- « de consolation de voir que nos petits Emplois ont « donné une sainte émulation à tant de bons Ouvriers, « qui s'appliquent maintenant à les exercer. «

Finissons ces exemples par le témoignage qu'il rendit un jour entre autres, de la vénération particulière qu'il avoit pour les religieux de la sainte Compagnie de JESUS : Soyons, dit-il, mes Freres, « Comme ce paysan qui portoit les hardes de saint « Ignace & de ses Compagnons fatiguez du chemin, « & qui les voyant se mettre à genoux lorsq u'ils s'ar- « restoient en quelque lieu, s'y mettoit avec eux ; & les « voyant prier, prioit de mesme. Comme ces saints « Personnages luy eurent une fois demandé ce qu'il « faisoit, il leur répondit : Je suis comme une pauvre « beste qui ne sçauroit faire oraison, Je le prie qu'il « vous écoute ; Je voudrois luy dire ce que vous luy « dites, mais je ne sçaurois, & ainsi luy offre vos «

« prieres. O Messieurs & mes Freres ! Nous devons
« nous considérer comme les porte-facs de ces dignes
« Ouvriers, comme de pauvres idiots qui ne savons
« rien dire, comme le rebut des autres, & comme
« de pauvres petits glaneurs qui viennent après
« ces grands Moissonneurs. Remercions Dieu de ce
« qu'il luy a plû en cela agréer nos petits services.
« Offrons -luy avec nos petites poignées, les grandes
« moissons des autres, & soyons toujours prests à fai-
« re ce qui est en nous pour le service de Dieu, & pour
« l'assistance du prochain. Si Dieu a donné une si
« belle lumiere & fait une si grande grace à ce pauvre
« Paysan, qu'il a mérité pour cela qu'il fust parlé de
« luy dans l'Histoire, espérons que faisant notre pos-
« sible, afin que Dieu soit honoré & servy, sa Divine
« bonté aura nos oblations agréables, & benira nos
« petits travaux.

CHAPITRE IX

Sa Charité pour le Prochain en général.

APRES le grand commandement d'aimer Dieu de tout son cœur, suit immédiatement celui d'aimer son Prochain comme soy-mesme ; & ces deux préceptes ont ensemble une liaison si étroite, qu'on ne sçauroit parfaitement accomplir l'un sans l'autre : C'est pourquoi ayant vû aux Chapitres précédens avec quelle perfection M. Vincent a observé le premier, l'on ne peut douter qu'il n'ait aussi pratiqué fidèlement le second ; & en effet il s'est acquitté avec tant d'affection de tous les devoirs de l'amour envers le prochain, que toute sa vie n'en a presque esté qu'un continuel exercice & il n'a épargné pour cet effet, ny ses biens, ny

Son honneur, ny ses travaux, ny mesme sa propre vie.

Pour l'employ qu'il a fait des biens extérieurs au service du prochain, il n'en faut point d'autre preuve que ses grandes aumômes, dont nous produirons cy-après un échantillon, & les dépenses extraordinaires auxquelles il a exposé sa Maison par un pur mouvement de son incomparable charité, en faveur des Ordinans & des Exercitans. Nous avons desja parlé ailleurs de ces deux excellens Ouvrages de pieté, qu'il a établis dans sa Congregation pour la perfection de l'Etat Ecclesiastique, & pour la sanctification des Fideles ;mais sans répéter ce qui en a esté dit, nous remarquerons seulement icy les sentimens héroïques qu'il a témoigné sur ce sujet, contre les raisons de la prudence humaine, qu'on a souvent opposées à ces grandes & difficiles entreprises. On luy a souvent representé diverses fois, que lma dépense qu'on faisoit dans ces œuvres de charité, surpassoit de beaucoup les forces de sa Maison ; qu'elle estoit mesme desja fort engagée à cette occasion, & qu'elle ne pourroit pas subsister long-temps, s'il ne moderoit l'excés de cette depense, soit en retranchant la plus grande partie de ceux qu'il y recevoit, soit en exigeant quelque chose d'eux. C'est ce que plusieurs non seulement de sa Congregation, mais encore du dehors & de ses polus intimes amis, luy ont souvent remontré, & qu'ils ont tasché de luy persuader / Neanmoins ils n'ont pû par toutes leurs instances luy faire changer de resolution, & voicy les reponses dignes de son éminente charité qu'il leur a faites en diverses rencontres. S'il arri- «
ve dit-il, que la Congregation de la Mission s'a- «
neantisse en faisant de tels biens, nous aurons le «
bon-heur d'estre faits semblables à Nostre- Sei- «
gneur, qui s'est en quelque façon anéanti pour le «

« salut des hommes. D'autrefois il disoit : Si nous
 « avions trente ans à subsister, & qu'en recevant
 « ceux qui viennent icy faire les Exercices, nous n'en
 « dussions subsister que quinze, il ne faudroit pas
 « laisser pour cela de les recevoir. Il est vray que la
 « depense est grande, mais elle ne peut estre mieux
 « employée ; & si la Maison est engagée, Dieu sçau-
 « ra bien faire trouver les moyens de la dégager,
 « comme nous le devons espérer de sa Divine Provi-
 « dence & de son infinie bonté. Il disoit encore quel-
 « quefois : Quand nous aurons tout dépensé pour
 « Nostre-Seigneur, & qu'il ne nous restera plus rien,
 « nous mettrons la clef sous la porte, & nous nous en
 « irons.

C'est ainsi que cet homme charitable souûtenoit
 les interests de l'amour du prochain, sans avoir
 égard à toutes les raisons humaines qu'on luy alle-
 guoit au contraire ; mais il ne faut pas s'en etonner,
 puis-qu'il s'estoit proposé en cecy pour Regle,
 cette belle Maxime qu'il a quelquefois enseignée
 « aux Siens : Que les biens temporels ne sont jamais
 « mieux employez, que lors qu'ils sont consumez
 « pour le service de la charité ;parce qu'ils retour-
 « nent par ce moyen à Dieu, auquel toutes choses
 « doivent estre rapportées, comme à leur origine & à
 « leur derniere fin. Suivant donc ce principe il tenoit
 fort précieuses toutes les occasiops d'exercer la chari-
 té, & ne s'estimoit jamais plus riche ny plus heu-
 reux, que lorsqu'il s'estoit dépouillé de quelque
 bien, ou privé de quelques commodités pour secou-
 rir son Prochain. C'est dans ce sentiment qu'il di-
 « soit un jour à sa Communauté : Les Misssionnaires
 « seroient bien-heureux, s'ils devenoient pauvres
 « pour avoir pratiqué la charité envers les autres ;
 « quoy-qu'ils ne doivent pas craindre de le devenir

par cette voye, à moins que de se défier de la bonté «
 de Nostre-Seigneur, & de la vérité de sa parole. «
 Si neanmoins Dieu permettoit qu'ils fussent obli- «
 gés d'aller servir de Vicaires dans les villages, ou «
 bien mesme d'aller mendier leur pain, & de coucher «
 au coin d'une haye tout déchirez & tout transis de «
 froid, & qu'en cet état l'on vint à demander à quel- «
 qu'un d'eux : Pauvre Prestre de la Mission qui t'a «
 reduit à cette extremité ? Quel bon-heur, Mes- «
 sieurs, de pouvoir répondre, c'est la Charité ! O que «
 ce pauvre Prestre seroit estimé devant Dieu & de- «
 vant les Anges. Car la Charité n'est-elle pas pré- «
 fer able à toutes les richesses du monde . N'est-elle «
 pas plus precieuse que la vie du corps ? N'est-ce pas «
 cette Divine vertu qui a reduit Nostre Seigneur à «
 vivre pauvrement & à mourir tout nud sur une «
 Croix ? Et n'est-ce pas elle qui nous rend sembla- «
 ble à luy ? Quel bon-heur donc serait-ce à un pau- «
 vre Missionnaire, de pouvoir dire avec verité, que «
 la Charité l'a reduit à l'indigence. «

Il proposoit ordinairement aux Siens ces Divines
 lumières & ces belles Maximes, lor-qu'il falloit
 exercer la charité envers le prochain, sur tout dans
 les rencontres difficiles, pour fortifier leur esprit
 contre les sentimens de la nature, comme l'on peut
 voir dans les deux occasions suivantes. Les Mis-
 sionnaires qu'il avoit envoyez à Alger pour l'as-
 sistance des pauvres Esclaves, se trouverent en dan-
 ger d'estre contraints par force à payer cette som-
 me qui excedoit leurs moyens. Dequoy leur cha-
 ritable Pere ayant eu avis, il annonça cette triste
 nouvelle à sa Communauté, & ensuite ajouta :
 Ce qui se fait pour la Charité, se fait pour Dieu ; & «
 ce nous est un grand bon-heur d'estre trouvez di- «

« gnes d'employer ce que nous avons pour la Charité,
 « c'est à dire pour Dieu qui nous l'a donné. Nous re-
 « mercierons donc et bénirons son infinie bonté de
 « tout ce qui est arrivé pour ce sujet à nos Confreres
 « qui sont en Barbarie.

Une autrefois la Maison de Saint-Lazare estant
 chargée d'un grand nombre de malades, dont plu-
 sieurs avoient contracté une fièvre dangereuse au
 service des pauvres des environs de Paris, laquelle
 s'estoit ensuite communiquée aux autres ; M. Vin-
 « cent dit sur ce sujet à sa Communauté : Nous de-
 « vons benir Dieu de ce que plusieurs de nos Con-
 « freres souffrent pour la Charité. Puis il se fit cette
 « objection : Mais quelqu'un me dira peut-estre, si l'on
 « continuë toûjours a envoyer d'autres Missionnai-
 « res en la place de ceux qui sont malades, comme l'on
 « a fait jusqu'icy, la Congregation perdra ainsi tous
 « ses meilleurs Ouvriers & ne pourra subsister. A
 « quoy il fit la reponse suivante qui montre bien sa
 « parfaite charité, & le peu d'attache qu'il avoit au
 « plus cher de ses ouvrages : O Messieurs ! une Com-
 « pagnie sçauroit-elle finir plus glorieusement que
 « par l'exercice de la charité ? Et ne serait-ce pas
 « une singuliere grace pour nous, & un grand exem-
 « ple pour la posterité, de nous estre consolez de la
 « sorte ?

Il exhortoit dans le mesme esprit de charité ses
 Missionnaires établis près de Monmirail, de faire
 ce qu'ils pourroient pour aider les Habitans de cet-
 te ville à mettre leurs biens à couvert des vexations
 qu'ils souffroient de la part des soldats. Mais ses
 Prestres luy ayant representé par Lettres, qu'en
 faisant cela ils courroient risque d'estre eux mesmes
 « exposez au pillage ; il leur fit cette réponse : Il faut
 « assister son prochain affligé, & Dieu vous ayant
 « donné les commoditez que vous avez, sa Divine

Majesté à droit de vous les oster quand il luy plai- «
 ra : Mais ne craignez rien & soulagez cette pauvre «
 ville en tout ce que vous pourrez. C'est ce qu'ils «
 firent en effet, s'estant abandonnez à la divine Pro-
 vidence, qui ne permit pas qu'il leur en arrivast
 aucun fâcheux accident.

L'honneur du prochain luy estoit extrêmement
 cher, & il avoit un merveilleux soin de la défen-
 dre & de le conserver. Par tout où il se rencon-
 troit, les absens avoient un Avocat qui embrassoit
 leur cause avec plus d'affection que la sienne
 propre, & qui plaidoit hautement en faveur de la
 charité ; & si quelqu'un avançoit des paroles de
 médisance ou de murmure en sa présence, il chan-
 geoit prudemment le discours, ou l'interrompoit
 avec une sainte liberté. On ne l'a jamais oüy se
 plaindre de ceux dont il avoit reçu des dommages
 ou des injures, quand il n'y alloit que de ses inte-
 rests particuliers, & il ne pouvoit souffrir qu'on
 dit devant luy le moindre mal de ses ennemis. Mais
 ce qui est encore plus remarquable, c'est qu'il s'ex-
 posoit mesme au mépris & à la confusion, pour
 sauver l'honneur du prochain ; ce qu'il a fait en plu-
 sieurs occasions. Les Prestres de sa Congregation
 qui ont la direction d'un Séminaire dans quelque
 Diocese éloigné de Paris, s'estant trouvé engagez
 en un procès considerable, touchant les affaires de
 ce Seminaire, feu M. le Prince de Conty eut la
 bonté de s'entremettre pour le faire terminer par
 Arbitres. Mais un Prelat qui prénoit interests au
 bien de ce Seminaire, & qui appuyoit les Prestres
 de la Mission, n'ayant pas approuvé cet arbitrage
 pour de justes considérations, leur ordonna de le
 rompre. Ils en donnerent aussi-tost avis à M. Vin-
 cent, & luy envoyerent la Lettre que ce Prelat
 leur avoit écrite à cette occasion ; sur quoy un de ses

Prestres luy ayant dit qu'il la falloit faire voir à M. le Prince de Conty, qui estoit pour lors à Paris, afin qu'il connust que ce n'estoit par eux qui vouloient rompre cét accommodemens ; ce charitable Superieur luy répondit :
 « Non, Monsieur, il ne le faut pas faire, cela re-
 « tomberoit sur ce bon Prelat, & donneroit sujet à M.
 « le Prince de se plaindre de luy. Il vaut mieux que
 « nous portions nous-mesme ce reproche, & que
 « toute la peine & confusion tombe sur nous, plû-
 « tost que de faire aucune chose qui puisse préjudicier
 « à nostre prochain.

Il se comporta de mesme dans une autre occasion, où il pouvoit plus aisément s'exempter du blasme & du mépris dont on le chargeoit pour la faute d'autrui. Une Dame de condition ayant établi des Filles de la Charité, dans un village qui luy appartenoit, les logea quelques années après, dans un petit Hôpital du mesme lieu, parce qu'il n'estoit pas de grand usage. Elle fit cela de son autorité, sans en parler à M. Vincent, & sans en demander le consentement de M. Le Curé. Celuy-cy neanmoins sachant que M. Vincent estoit le Superieur de ces Filles, se persuada incontinent que la chose s'estoit faite à son instance ; & transporté d'un zele amer & précipité, il envoya sur l'heure mesme son Vicaire pour luy signifier un Acte fort odieux, par lequel il l'appelloit au Jugement de Dieu pour l'intrusion de ces Filles dans cét Hôpital sans sa permission. M. Vincent fut d'autant plus surpris de cét Acte, qu'il estoit plus éloigné d'entreprendre aucune chose de cette nature, ayant toujours eu pour Maxime de ne rien faire dans les Parroisses, que sous le bon plaisir de Messieurs les Curez. Il écrivit donc à celuy-cy une Lettre pleine de témoignage de respect & d'estime de sa

personne, l'assurant du déplaisir qu'il avoit du sujet de sa peine, & luy promettant toute sorte de satisfaction, avec offre de retirer mesme de sa Paroisse, les Filles de la Charité, s'il le souhaitoit. Mais outre cét acte de patience & de douceur qu'il pratiqua pour lors envers ce Curé, il en fit à mesme temps un autre de charité envers la Dame du Lieu ; car il ne voulut point rejeter la faute sur elle pour se décharger d'un reproche si injurieux, & il aima mieux le souffrir sans s'excuser, laissant à Dieu le soin de faire connoistre son innocence.

Il a encore passé plus avant dans l'exercice de la charité, ayant tres-volontiers exposé sa vie dans les occasions pour assister & sauver son prochain. Quelque temps après que sa Congregation fut établie à Saint Lazare, Dieu permit que la maladie contagieuse infectast cette Maison, & que M. le Sous-Prieur en fust atteint ; ce que nostre charitable Prestre ayant sceu, il alla aussi-tost le visiter pour le consoler, & luy offrir tout ce qui dépendoit de son service. Il s'approcha si près de luy, qu'il ressentit l'odeur de son haleine ; & de bon cœur il y fust toujours demeuré, si on le luy eust permis.

Il ne témoigna pas moins de resolution & de courage dans l'occasion suivante. Passant un jour dans le Faux-bourg Saint Martin, il vit six ou sept soldats qui poursuivoient l'épée nuë à la main un pauvre artisan pour le tuër ; ils l'avoient mesme desja blessé, & selon toutes les apparences ce pauvre homme ne pouvoit échapper à la mort. Tout le monde s'enfuyoit, voyant la furie de ces gens, de peur qu'en voulant délivrer l'innocent, ils ne se missent eux-mesmes en danger. Mais M. Vincent poussé de l'esprit de charité qui l'aznimùoit, s'en al-

la droit à ces soldats, se jettant au milieu de leurs épées, & faisant comme un bouclier de son corps pour parer les coups qu'ils vouloient tirer sur ce pauvre homme ; & luy donna ainsi moyen de se sauver. Les Soldats furent tout étonnez d'une telle charité, & s'estant enfin apaisez par ses remontrances, ils desisterent de leur mauvais dessein.

Mais il semble que cét homme de Dieu a fait encore quelque chose de plus considerable, lors-qu'à l'imitation de l'Apôstre S. Paul, il s'est rendu en quelque façon Anathème pour ses Freres. C'est ce qu'il fit estant encore aumônier de la Reine Marguerite, ainsi qu'on a appris par le témoignage qu'en ont rendu après sa mort des personnes tres-dignes de foy ; & en partie aussi par un Discours qu'il fit luy-mesme un jour à sa Communauté, en ces termes :

« J'ay connû, dit-il, un celebret Docteur, lequel
 « avoit long-temps défendu la Foy Catholique con-
 « tre les Heretiques, en qualité de Theologal dans un
 « Diocese. La Reine Marguerite l'ayant appelé au-
 « près de soy ; à cause de sa science & de sa pieté,
 « il fut obligé de quitter ses employs ; & comme il ne
 « preschoit ny ne catechisoit plus, il se trouva assailly
 « dans le repos où il estoit, d'une rude tentation con-
 « tre la Foy. Cela nous apprend en passant, com-
 « bien il est dangereux de se tenir dans l'oisiveté, soit
 « du corps, soit de l'esprit ; car comme une terre pour
 « bonne qu'elle soit, estant laissée quelque temps en
 « friche, produit incontinent des chardons & des
 « épines ; ainsi nostre ame ne peut demeurer long-
 « temps en repos & en oisiveté, qu'elle ne ressente
 « quelques passions ou tentations qui la portent au
 « mal. Ce Docteur se voyant en ce fâcheux
 « état, s'adressa à moy pour me déclarer qu'il estoit

agité de tentations bien violentes contre la Foy, & «
 qu'il avoit des pensées horribles de balsphèmes con- «
 tre JESUS-CHRIST, & mesme de desespoir ; jus- «
 ques-là qu'il se sentoit poussé à se précipiter par une «
 fenestre. Il fut reduit en une telle extremité, qu'il «
 fallut enfin l'exempter de réciter son Breviaire, de «
 célébrer la sainte Messe, & mesme de faire aucune «
 priere ; d'autant que lors-qu'il commençoit seule- «
 ment à réciter le *Pater*, il luy sembloit voir mille «
 spectres qui le troubloient grandement ; & son ima- «
 gination estoit si desséchée, & son esprit si épuisé «
 à force de faire des actes de dés-aveu de ses ten- «
 tations, qu'il ne pouvoit plus en produire aucun. «
 Estant dans ce pitoyable état, on luy conseilla cette «
 pratique que toutes & quantes fois qu'il tourneroit «
 la main ou l'un de ses doigts vers la ville de Rome, «
 ou bien vers quelque Eglise, il eust intention de «
 dire par ce mouvement & par cette action, qu'il «
 croyoit tout ce que l'Eglise Romaine croit. Qu'ar- «
 riva-t-il après ? Dieu eut enfin pitié de ce pauvre «
 Docteur, lequel estant tombé malade fut en un in- «
 stant délivré de toutes ses tentations, le bandeau «
 d'obscurité luy fut osté tout d'un coup de dessus les «
 yeux de son esprit ; il commença à voir toutes les ve- «
 rités de la Foy, mais avec tant de clarté, qu'il luy «
 sembloit les sentir & les toucher au doigt ; & enfin «
 il mourut rendant à Dieu des remerciement amou- «
 reux, de ce qu'il avoit permis qu'il tombast en ces «
 tentations pour l'en relever avec tant d'avantage, «
 & luy donner des sentimens si grands & si ad- «
 mirables des Mlysteres de notre Religion. «
 Ces paroles ont esté recüeillies d'un discours que
 M. Vincent fit aux Siens sur le sujet de la Foy, dans
 lequel il ne dit rien du moyen dont il s'estoit servy,
 pour délivrer ce Docteur de la violence de ses ten-
 tations. Mais une personne de grande piété, qui

n'avoit eu aucune connoissance de ce Discours, à déclaré depuis la mort de notre charitable Prestre, que cette merveilleuses délivrance estoit arrivée ensuite de l'oblation qu'il avoit faite de soy-mesme à Dieu pour ce pauvre affligé en la maniere qui suit.

« M. Vincent ayant tasché de consoler celuy qui
 « luy avoit découvert ses peines d'esprit, luy con-
 « seilla de les des-avüer & de faire quelques bonnes
 « œuvres pour obtenir la grace d'en estre délivré ;
 « Cependant cét homme tomba malade, & dans sa
 « maladie l'Esprit malin redoubla ses efforts pour le
 « perdre. M. Vincent le voyant réduit en ce apitoya-
 « ble état, & craignant avec sujet qu'il ne succom-
 « bast enfin à la violence de ces tentations d'infidélité
 « & de blasphème, pria Dieu qu'il luy plüst retirer ce
 « malade du danger où il estoit ; & imitant la charité
 « de JESUS-CHRIST, qui s'est chargé de nos infirmi-
 « tez pour nous en délivrer, il s'offrit à sa Divine Ma-
 « jesté en esprit de Penitence, pour porter en soy-
 « mesme, sinon les mesmes peines, au moins tels
 « effets de sa Justice qu'il auroit agréable de luy faire
 « souffrir. Dieu voulut par un secret de sa Providen-
 « ce prendre au mot ce Prestre charitable, & axau-
 « çant sa priere, il délivra entièrement le malade de
 « sa tentation, il rendit le calme à son esprit, il éclair-
 « cit sa Foy obscurcie & troublée, & luy donna des
 « sentimens de Religion & de reconnaissance envers
 « Nostre-Seigneur JESUS-CHRIST, aussi tendres
 « & devots, qu'il en eust jamais eu. Mais en mesme
 « temps, Dieu permit que cette tentation passast dans
 « l'esprit de M. Vincent, qui s'en trouva des-lors vi-
 « vement assailly. Il employa contre leurs attaques
 « les prieres & les mortifications, qui n'eurent d'au-
 « tre effet que de luy faire souffrir ces fumées d'Enfer
 « avec patience & resignation, & avec esperance

qu'enfin Dieu auroit pitié de luy. Il se servit enco- «
re de deux autres moyens, dont l'un fut de tenir «
sur son cœur sa profession de Foy, écrite dans un «
papier & de porter souvent la main dessus en signe «
du des-aveu des tentations contraires. L'autre de «
s'adonner aux actions de Charité envers le Pro- «
chain, particulièrement dans la visite des pauvres «
malades de l'Hôpital de la Charité (comme il a «
Esté dit au Chapitre de sa Foy.) Enfin trois ou qua- «
tre ans s'estant passez dans ce rude exercice, il fut «
un jour inspiré de Dieu, pour honorer davantage «
JESUS-CHRIST, & pour l'imiter plus parfaite- «
ment, de prendre une ferme resolution de s'adon- «
ner toute sa vie, au service des Pauvres. Il n'eut «
pas plutost formé cette resolution, que par un effet «
merveilleux de la grace, toutes ces suggestions du «
malin esprit s'évanoüirent ; son cœur qui avoit esté «
depuis si long-temps dans l'oppression, se trouva «
remis dans une si douce liberté ; & son ame fut rem- «
plie d'une si abondante lumiere, qu'il a avoué en di- «
verses occasions, qu'il luy sembloit voir & tou- «
cher les varitez de la Foy. «

C'est le temoignage qu'a rendu de cecy la person-
ne dont nous avons parlé, comme l'ayant appris
de la bouche mesme de M. Vincent ; ce qui a esté
encore attesté par plusieurs autres personnes de
condition & de vertu, auxquelles ce charitable
Prestre l'avoit aussi déclaré en confiance, afin de les
porter à servir des mesmes remèdes, pour obte-
nir la guerison de pareilles peines d'esprit dont el-
les estoient atteintes.

Il est aisé de voir par tous ces exemples que la
Charité de M. Vincent estoit universelle dans ses
effets, puis-qu'elle le portoit à rendre ainsi toutes
sortes d'assistances au Prochain. Mais si nous la con-
siderons par rapport aux personnes, nous recon-

noistrans aussi qu'elle n'a pas esté de moindre étenduë, veu qu'elle luy a fait embrasser tous les hommes par une sincere affection , & conserver avec eux, autant qu'il estoit en luy, une tres-parfaite union ; comme nous allons voir dans les Chapitres suivans.

CHAPITRE X.

Son Amour & son Respect pour l'Etat Ecclesiastique, & pour les Ordres Religieux.

UNE des principales pratiques de ce S. Prestre, ayant esté, comme nous avons dit au premier Livre, de regarder uniquement Dieu dans tous les hommes, & d'honorer en eux ses Divines perfections ; cette vuë tres-pure excitoit à mesme temps dans son cœur un amour respectueux pour toutes sortes de personnes, mais sur tout pour les Pasteurs & les Ministres de l'Eglise, & pour tous ceux qui sont consacrez d'une maniere particuliere au service de Dieu, dans lesquels il voyoit reluire une Image plus expresse de sa puissance & de sa sainteté.

C'est cét amour tres-parfait qui le tenoit inviolablement uny avec une entiere soûmission au souverain Pasteur de l'Eglise, dans la Personne duquel il reveroit & aimoit JESUS-CHRIST dont il tient la place sur la terre. Lors que le saint Siege Apostolique estoit vaquant, il prioit Dieu, & le faisoit prier incessamment par les Siens, afin qu'il Plût à sa bonté de le remplir d'un Pape qui fust selon son cœur ; & quand l'Election estoit faite, il conce-

voit des sentimens d'une vénération profonde, & d'une obéissance filiale envers celui qui estoit élevé à cette sublime Dignité.

Cette mesme vertu luy inspiroit un singulier respect & une sincere affection envers tous les Prelats de l'Eglise ; & depuis qu'il fut employé dans les Conseils du Roy, il embrassa toujours avec ardeur les occasions de les servir. Il n'attendoit pas d'estre recherché ou prié de leur part, il les prevenoit souvent & recommandoit de luy mesmle leurs interests à la Reine Regente, & autres personnes qui les pouvoient favoriser. Il a particulièrement signalé son zele pour leur service, lors-qu'ils ont eu besoin de l'autorité du Roy & de la protection de M. le Chancelier contre les Heretiques. Il reclamoit souvent l'une & l'autre pour faire défen dre leurs Presches dans les lieux où ils n'avoient pas permission de les tenir. Il s'est fortement opposé à plusieurs de ces devoyez qui achetoient dans les villes de ce Royaume des Charges considérables beaucoup plus qu'elles ne valoient, & qui tas choient ensuite, nonobstant les Edicts contraires, de s'y faire recevoir à quelque prix que ce fust. Il ne manquoit pas dans ces ren contres de porter ses plaintes à la Reine & à M. le Chancelier, pour empescher qu'ils ne fussent receus. Il faisoit souvent écrire de la part du Roy aux intendans des Provinces, pour arrester les fréquentes entreprises des mesmes Heretiques, & recommandoit soigneusement le bon droit des Catholiques dans les procès & dufferens qu'ils avoient avec eux. Et pour comprendre en peu de mots plusieurs semblables services qu'il a rendus aux Prelats, il suffit de dire qu'il ne s'est presenté aucune occasion qu'il n'ait embrassée de grand cœur, & en laquelle il ne se soit employé de tout son pouvoir, pour soutenir leurs

légitimes interests, & appuyer leurs justes prétensions.

Mais l'on ne sçauroit mieux connoître les véritables sentimens de son cœur plein d'amour & de respect envers M.M. les Evesques, que par les témoignages qu'il en a luy-mesme exprimez par écrit, lor-qu'ils luy ont fait l'honneur de luy demander ses avis, comme ils faisoient souvent sur divers points qui regardoient leur conduite particuliere, ou celle de leurs Dioceses. Il y a sujet d'admirer dans toutes ses Lettres qu'il leur a écrites à ce sujet, un juste melange d'humilité & de charité ; celle-là le vouloit retenir dans le silence, par le respect de leur Dignité ; & celle-cy luy faisoit prendre la confiance de leur proposer ses pensées, par le desir de les servir & de leur obeïr ; mais d'une maniere si humble & si respectueuse, qu'il est aisé de juger que son humilité n'avoit pas moins de part dans les avis qu'il leur donnoit, que sa charité, comme l'on peut voir par deux ou trois exemples entre une infinité d'autres.

Un tres bon Prelat luy ayant proposé par Lettres une vingtaine de difficultez considérables, sur lesquelles il luy demandoit son avis ; il commença
 « la réponse, qu'il luy fit, en ces termes : Helas ! Mon-
 « seigneur, que faites-vous ? De communiquer tant
 « d'affaires importantes à un pauvre ignorant comme
 « je suis, abominable devant Dieu & devant les
 « hommes, pour les innombrables pechez de ma vie
 « passée, & pour tant de miseres presentes qui me
 « rendent indigne de l'honneur que vostre humilité
 « me fait, & qui certes m'obligeroient de me taire, si
 « vous ne me commandiez de parler. Voicy donc
 « mes chétives pensées sur les points de vos Lettres
 « que je vous propose avec tout le respect que je vous
 « dois & dans la simplicité de mon cœur.

Quand il ne pouvoit satisfaire aux désirs de quel-
 ques-uns de MM. Les Prelats aussi promptement
 qu'ils le souhaitoient, il leur en temoignoit
 son déplaisir & leur representoit ses raisons avec tant
 d'humilité & de sincerité, qu'on voyoit clairement
 son affection à leur obeïr, lors-mesme qu'il estoit
 dans l'impuissance d'accomplir ce qu'ils luy avoient
 demandé. Le rougis de honte, Monseigneur, écrit- «
 il à ce propos à un Archevesque, toutes les «
 fois que je lis la derniere Lettre que vous m'avez «
 fait l'honneur de m'écrire ; & mesme toutes les fois «
 que j'y pense, voyant à quel point votre Gran- «
 deur s'abbaisse devant un pauvre porcher de nais- «
 sance, & un miserable vieillard rempli de pechez. «
 Et en mesme temps je ressens une grande peine de «
 vous avoir donné sujet d'en venir-là, quand j'ay «
 pris la confiance de représenter à vostre Gran- «
 deur, que nous estions hors d'état de luy donner les «
 hommes qu'elle demande. Elle peut bien penser «
 que ce n'a pas esté par aucun défaut de respect ny de «
 pure impuissance de luy obeïr en cette occasion. Je «
 la supplie tres-humblement de nous donner six «
 mois de terme. Nous serions grandement consolez «
 de vous donner plutost cette satisfaction, mais il ne «
 plaist pas à Dieu que nous le puissions faire. «
 Il écrivit dans le mesme esprit à un autre Eves-
 que, auquel il envoyoit deux Missionnaires, s'ex-
 cusant de ne luy en pouvoir donner pour lors da-
 vantage selon son desir : Je prie Dieu, Mon «
 Seigneur, luy dit-il, qu'il forme ces deux Missionnai- «
 res selon son cœur, & selon le vostre. Je desirerois «
 vous en pouvoir encore envoyer d'autres, mais «
 nous sommes trop peu d'Ouvriers, & nous avons «
 grand nombre d'emplois. Plust à Dieu, Monsei- «
 gneur, que je pûsse estre de la partie, afin de m'em- «

« ployer toute ma vie sous vostre obéïssance, parmi
 « vos pauvres gens. Sa Divine Majesté sçait qu'il
 « n'y a rien que je désire plus que cela. Mais en quel-
 « que lieu que je sois, vous aurez toujours en moy
 « un serviteur aussi affectionné à vous obeïr, qu'au-
 « cun autre que vous ayez au monde.

On peut juger par ces remarques, quel a esté le respect & l'amour de notre charitable Prestre envers tous les Prelats, nous allons voir maintenant comme il a etendu cét amour sur les autres Pasteurs & Ministres de l'Eglise ; & quoy qu'il ne fust pas nécessaire d'en produire d'autres témoignages que les grandes Œuvres qu'il a faites pour la perfection de l'Etat Ecclesiastique, dont il a esté amplement parlé au premier Livre ; néanmoins on le pourra encore mieus connoistre par les services particuliers, qu'il a rendus à plusieurs en diverses rencontres.

Il témoignoit à tous les Ecclesiastiques jusques aux moindres, beaucoup d'estime & d'affection ; & c'estoit assez de porter le caractere de la Prestrise ou les marques extérieures de la Clericature, pour trouver un accès favorable auprès de luy. Il prioit les Siens de les aimer tous, & de ne parler jamais d'eux qu'en bonne part, sur tout lors-qu'ils preschoient au peuple ; & il avoit cela tellement à cœur, qu'il alla un jour exprés de S. Lazare en une Parroisse éloignée de cinq ou six lieuës, pour demander pardon aux Ecclesiastiques du lieu, de ce qu'un Prestre de sa Congregation avoit dit en preschant quelques paroles moins considérées, qui leur avoient donné de la peine. Il s'appliquoit avec grande affection à procurer de l'employ aux Prestres qui n'en avoient point ; & il faisoit en sorte qu'ils fussent pourvus de Benefices, où établis Vicaires dans les paroisses, ou Aumôniers, chez

Les Evesques & Autres grands Seigneurs, ou confesseurs & Chapelains dans les Monasteres de Religieuses ou dans les Hôpitauix ou en d'autres semblables emplois conformes à leur état & à leur capacité. Mais voyons quelques exemples plus particuliers de sa charité envers les Prestres.

Un Ecclesiastique estant malade au Seminaire des Bons-Enfans, vouloit estre traité bien au delà de ce que sa condition requeroit, sans avoir pourtant le moyen de payer sa dépense, ce qui faisoit grande peine à toute la Maison, laquelle eust désiré en estre déchargée : mais M. Vincent ne voulut pas y consentir, & poussé de sa charité ordinaire, il prit soin de luy faire acheter aux dépens de la Maison tout ce qu'il desiroit, quoy-que cela coutast fort cher & ne fust pas nécessaire, sinon pour le contenter.

Un autre Prestre estant malade dans la mesme Maison n'osoit rien demander, par des sentimens tout contraires à ceux du précédent ; car estant pauvre & ne pouvant payer la dépense, il craignoit d'estre à charge à la Communauté. Nostre charitable Superieur l'ayant sceu, l'alla visiter, & luy dit qu'il ne se devoit point mettre en peine, veu qu'il y avoit dans la maison pour son service des Calices, & d'autres Vaisseaux d'argent qu'il feroit volontiers vendre pour y subvenir, plutôt que de permettre qu'il manquast d'aucune chose qui luy fust nécessaire ; & en effet il pourveut abondamment à tous ses besoins.

Il ne donnoit pas seulement ces témoignages particuliers de charité aux Ecclesiastiques qui demeuroient dans les Maisons de sa Congregation, mais encore à ceux de dehors qui s'adessoient à luy. Un Prestre inconnu & malade, luy ayant un jour demandé quelque assistance, il le receut avec grande charité, & le fit loger &é traiter avec tout le soin

qu'on pouvoit désirer, jusqu'à ce qu'il eust recouvré sa santé. Il exerçat la même hospitalité envers un autre lequel estoit tombé malade à S. Lazare, pendant qu'il y faisoit Retraite ; & lors qu'il eut recouvré sa santé, après une longue maladie, il luy fit donner une soutane, un Breviaire, & plusieurs autres commoditez, avec dix écus en argent, pour l'aider à s'en retourner.

Un Ecclesiastique inconnû ayant esté receu à S. Lazare pour y coucher une nuit, s'en alla le lendemain sans dire adieu, & emportant une soutane & un manteau long qu'il y avoit dérobez : mais comme on le vouloit faire suivre, M. Vincent l'empescha, disant qu'il y avoit apparence que ces choses luy estoient bien nécessaires, puisqu'il avoit esté réduit à cette extrémité que de les emporter ; & qu'il falloit plutôt luy en donner encore d'autres, que de luy demander celles qu'il avoit prises.

Un autre pauvre Prestre estant obligé de faire voyage, & n'ayant aucun moyen pour en faire la dépense, ny mesme pour avoir l'équipage nécessaire ; il luy fit donner toutes les choses dont il avoit besoin, jusqu'à des bottes ; & outre cela vingt écus. Il prévenoit mesme de ses bien-faits les Prestres dont il connoissoit les besoins, avant qu'ils eussent recours à luy. Sur quoy un bon Prestre a rendu ce témoignage, qu'estant venu de son Païs pour quelques affaires en la ville de Paris, où il n'avoit aucune connoissance, il fut obligé de se loger dans un cabaret ; ce que M. Vincent ayant sçeu, il l'envoya quérir, & le fit loger & nourrir aux dépens de sa Maison, dans un lieu de piété, où il demeura prés d'un mois, & jusqu'à ce que ses affaires fussent achevées.

Nostre Prestre zelé pour l'honneur du Sacerdoce de JESUS-CHRIST a souvent remédié par sa

grande charité au déreglement de plusieurs Prestres, pourvoyant à leur retraite & à leur subsistance, afin de les détourner des occasions prochaines du peché. Il a entretenu pendant plusieurs années aux dépens de sa Maison, un Religieux Italien, lequel ayant l'esprit un peu troublé, semoit en divers lieux une mauvaise Doctrine.

Ayant appris qu'un autre Ecclesiastique estoit tombé dans le désordre, il le porta par ses charitables remontrances à s'en tirer ; il prit mesme le soin de l'envoyer à Rome pour obtenir son absolution ; & cependant il pourveut à sa nourriture, & ensuite le mit en état de pouvoir subsister le reste de ses jours.

Un autre Prestre ayant esté repris & convaincu de quelque action sacrilege digne de grande punition, fut amené à M. Vincent, lequel luy parla avec tant de douceur et d'efficace, qu'il le toucha vivement, & luy fit détester ses désordres. Mais pour l'affermir davantage dans ses bonnes résolutions, il le retint à S. Lazare pendant quelques semaines, luy donnant la nourriture & les vétivers avec toutes les autres choses nécessaires ; & enfin il luy obtint le pardon de son Evesque.

La charité de ce saint homme s'etendoit encore sur les Ecclesiastiques absens aussi-bien que sur les présens. Un bon Curé du Diocese de Tours ayant un procès à Paris, qu'il estoit obligé de poursuivre pour l'honneur de son Caractère, qui avoit esté notablement offensé en sa personne, luy écrivit qu'il ne pouvoit venir à Paris, ny mesme y entretenir un Solliciteur, s'il ne luy donnoit quelque assistance. A quoy notre charitable Prestre répondit, qu'il le déchargeroit de la dépense ; ce qu'il executa en effet comme il luy avoit promis, faisant loger

& nourrir le Solliciteur de ce Curé dans Paris, aux dépens de la Maison de S. Lazare pendant plus d'une années que dura, la poursuite de cette affaire, laquelle fut enfin terminée à l'avantage du mesme Curé.

Il a aussi exercé sa charité en diverses manieres, sur plusieurs pauvres Curez & autres Prestres des Provinces ruinées par les guerres, leur envoyant quelques-uns de ses Missionnaires qui leur distribuoient des hab its & des vivres selon leurs besoins, & toutes les choses nécessaires pour la célébration du saint sacrifice de la Messe & des Offices Divins. Voicy ce qu'il écrivit sur ce sujet à M. le Chantre de Laon, d'où l'on peut juger de beaucoup d'autres « exemples de cette nature. Nous envoyons, luy dit-
« il, un Prestre de notre Congregation pour visiter
« les pauvres Curez & autres Prestres de vostre Dio-
« cese qui ont besoin d'estre assistez, & pour tascher
« de les assembler sous le bon-plaisir de M. le Grand
« Vicaire, afin de traiter avec eux des moyens de se-
« courir les Parroisses abandonnées, & de faire en
« sorte que nulle ne demeure sans assistance spirituel-
« le. Il leur distribuera ensuite des habits, & regle-
« ra ce qu'il leur faudra donner par mois. Il verra aus-
« si l'état des pauvres, particulièrement de ceux de
« la campagne, en quoy il suivra vos avis, &c. Voilà
de quelle manere il assista les pauvres Prestres de plusieurs autres Dioceses qui estoient reduits à une extrême nécessité.

Enfin, le bon accueil qu'il faisoit à tous les Ecclesiastiques, les convioit à recourir confidemment à luy dans leurs besoins, comme à leur Pere. De sorte qu'il ne se passoit presque aucun jour, que quelque pauvre Prestre ne vint implorer son secours, & ne remportast ensuite quelque aumône. Il avoit un soin particulier des Prestres Hibernois exilés de

leur Païs & réfugiez en France au sujet de la Religion. Il excitoit les personnes charitables de sa connoissance à les assister de leurs aumônes, & leur faisoit aussi bonne part de celles de sa Maison, donnant à plusieurs, certaines sommes d'argent tous les mois, ou en d'autres temps selon leur nécessité. Il en fit subsister un entre autres, qui estoit aveugle, & l'entretint à Paris pendant plusieurs années avec un garçon pour le conduire ; & outre l'argent qu'il luy donnoit, ou qu'il luy procuroit, il le faisoit dîner avec son guide toute les fois qu'il venait à S. Lazare, ce Qui arrivoit fort souvent. Il envoya plusieurs autres Ecclesiastiques du mesme Païs d'Hibernie en diverses Provinces de France, parce qu'ils n'avoient pas moyen de subsister à Paris ; il leur donnoit mesme de l'argent pour faire le voyage, & les adressoit à des personnes de sa connoissance pour les faire étudier à moindre frais.

SI M. Vincent avoit tant d'amour & de respect pour tous les Prestres particuliers, qui recouroient à luy dans leurs nécessitez, il en avoit encore bien plus pour les Communautz Ecclesiastiques, dans lesquelles il voyoit avec joye reluire l'Esprit du sacerdoce de JESUS-CHRIST. Il souhaitoit fort qu'il y eust en tous lieux de semblables Etablissements si utiles à l'Eglise, & il y contribuoit de son costé quand il en rencontroit les occasions. Un tres – vertueux Prestre luy ayant demandé des Missionnaires pour les établir dans un sien Benefice, il luy conseilla, dans l'impuissance ou il estoit de satisfaire luy-mesme à son desir, de s'adresser à quelques autres Communautz Ecclesiastique, luy témoignant à mesme temps l'estime qu'il en faisoit, comme l'on peut voir par un extrait de sa Lettre. Je vous remercie, luy dit-il, de toutes les affections de « mon ame, de la patience que vous avez pour nous, «

« qui n'ont pû recevoir l'honneur & les biens que
 « vous nous avez offerts, & qui n'aurions pû nonplus
 « correspondre à vostre attente. J'espere, Monsieur,
 « que vous trouverez en d'autres la satisfaction en-
 « tiere. Messieurs de S. Sulpice, & Messieurs de S.
 « Nicolas du Chardonnet sont deux saintes ommu-
 « »nitez qui font de grands biens dans l'Eglise, & qui
 « étendent beaucoup les fruits de leurs travaux. L'esti-
 « me que vous ferez bien de leur faire la proposi-
 « tion de l'Etablissement que vous désirez, estant
 « toutes deux plus propres & plus capables que nous,
 « pour commencer & perfectionner cette bonne oeu-
 « vre que vous avez tant à cœur.

Il écrivit une autrefois à une Dame de qualité,
 pour luy persuader d'appliquer à un Seminaire de
 Messieurs de S. Sulpice, le revenu d'une Fondation
 que les Seigneurs ses prédécesseurs avoient faite
 « pour dresser de bons Ecclesiastiques. Si vous faites,
 « Madame, luy dit-il, cette application, vous devez
 « tenir pour certain, qu'elle sera exécutée en la ma-
 « niere que ces Seigneurs ont désiré pour l'avance-
 « ment de l'Etat Ecclesiastique ; & s'il vous plaist pour
 « cela vous informer des biens qui se font à S ;Sulpî-
 « ce, vous pourrez en espérer de semblables, lor-que
 « cette Communauté sera établie en ce lieu-là, puis
 « qu'elle est animée par tout d'un mesme esprit, &
 « qu'elle n'a qu'une seule prétention, qui est la gloire
 « de Dieu.

A tous ces témoignages d'estime & d'a affection
 que M. Vincent a rendus aux Prestres, nous joi-
 gnons avec raison les marques qu'il a données de
 son respect & de son amour envers les Religieux.
 Il les honoroit comme des personnes consacrées à
 Dieu par la profession d'une vie plus Angelique
 qu'humaine ; & lors-qu'ils le venoient visiter à S.
 Lazare, il se prosternoit souvent à leurs pieds pour

demander leur benediction, c e qu'il faisoit avec tant d'instance, que plusieurs estoient obligez de ceder à son humilité. Il exerçoit envers eux dans les rencontres, une charitable hospitalité, & leur faisoit toutes sortes de bons traitemens. Il recommandoit souvent aux Siens, d'estimer et d'honorer beaucoup tous les Ordres Religieux ; de ne donner jamais entrée en leurs esprits à aucune envie, ou autre sentiment contraire à l'humilité & à la Charité envers eux, & d'en parler toujours avec témoignage d'estime et d'affection. En un mot il vouloit que sa Congregation fust telle, comme il dit un jour, qu'elle ne trouvast jamais rien à redire aux autres Communitez, quand mesme elles luy seroient contraires. Sur quoy il donne un excellent avis au Supérieur d'une de ses Maisons : Vous me demandez, « Luy dit-il, comment vous devez-vous comporter, « Envers ces bons Religieux qui vous contrarient. A « Quoy je répons, Que vous devez tascher de les servir, si l'occasion s'en presente, & de leur témoigner aux rencontres que vous en avez une sincere & vraie volonté ; les aller visiter quelquefois ; ne prendre jamais party contre eux ; & ne rien dire en Chaire, ny en discours particuliers qui leur puisse causer la moindre peine ; & enfin leur faire & leur procurer tout le bien que vous pourrez par paroles & par effets, quoy-qu'ils ne vous rendent pas le reciproque. Voilà ce que je souhaite que nous fassions tous envers les Religieux, & que nous-mêmes mettions en devoir de les honorer & servir en toutes sortes d'occasions. «

Plusieurs d'entre eux estant bien persuadez de l'affection particuliere de notre charitable Prestre envers tous les Ordres Religieux, & de sa grande prudence dans la conduite des Ames, ont eu souvent recours à luy avec une entiere confiance, pour

luy demander conseil dans leurs doutes & soulagement dans leurs peines intérieures. Il en a détourné plusieurs de quitter leurs saints Ordres pour entrer en d'autres, leur faisant reconnoître par les circonstances particulieres de leurs desseins, que les mouvemens qu'ils ressentoient sur ce sujet ne venoient pas de Dieu, mais du malin Esprit, ou de l'inconstance de la nature. Beaucoup d'autres ont reçu par ses avis salutaires, de grands secours dans leurs tentations, & tout l'éclaircissement qu'ils desiroient dans leurs difficultez.

Les Ordres Religieux ont encore ressenty les effets de sa charité par les services qu'il leur a rendus, soit en leur procurant la protection & les bienfaits du Roy, soit en appuyant de tout son pouvoir ceux qui desiroient rétablir la regularité dans leurs Maisons ou dans leurs Religions. C'est ce qu'il a fait particulièrement à l'égard des Reformes de S. Maur, des Chanoines Reguliers de S. Augustin, de S. Bernard, de Prémontré, de S. Antoine, de Grand-mont.etc. En quoy Dieu a beny son zele & ses travaux de tres-heureux succès.

Un autre service important qu'il a rendu à plusieurs Maisons Religieuses, a esté le rétablissement de la paix & union fraternelle, lors-qu'elle y a esté alterée par la division des esprits. Dieu luy avoit donné pour cela une grace particuliere, qui procedoit de son ardente charité & de sa profonde humilité, auxquelles il estoit difficile de résister. Il usoit aussi d'une grande prudence pour n'estre pas surpris de ceux de l'un ou de l'autre party qui venoient luy parler ; & quand leurs choses estoient obscures & embrouillées, il faisoit en sorte que quelques personnes de vertu & d'autorité, se transportassent sur les lieux, afin que sur leur rapport on pust prendre des

moyens convenables & assurez pour faire cesser les divisions. Il a mesme procuré, quand la nécessité le requeroit, que quelques grands Prelats assistassent à leurs Chapitres généraux, tant pour empescher par leur prudence & par leur autorité, l'emportement des Religieux auteurs du trouble, que pour maintenir un chacun dans la liberté des suffrages, & toute l'Assemblée dans la facilité de régler les choses nécessaires pour le bien de l'Ordre. Sa majesté appuyoit ensuite les Elections & délibérations faites en ces Chapitres, sur l'assurance que ces Prelats luy donnoient qu'elles estoient bonnes et Canoniques.

Il a encore remédié à d'autres déreglemens de quelques Monastres de Filles, où l'esprit malin avoit fait glisser des maximes & des pratiques pernicieuses, par des pretendües révélations faites à leurs Supérieures. Ces faux Directeurs ayant l'imagination troublée par les illusions de l'Ange des ténèbres, disoient que Dieu leur avoit fait connoistre des voyes extraordinaires pour conduire les Ames à la perfection & mesme pour reformer l'Eglise ; & ils avancoient beaucoup d'erreurs qui avoient grand rapport à celles des Illuminez. De quoy nosdtre sage Prestre ayant eu avis, il procura qu'on y envoyast des personnes doctes & vertueuses pour visiter ces Maisons, & prendre connoissance de ces abus & tromperies Diaboliques, qui avoient desja surpris quantité de personnes de toute condition de l'un & de l'autre sexe ; & par ce moyen le mal ayant esté découvert, il plût à Dieu d'en arrêter le cours. Enfin, il étendoit ses soins sur le tempore aussi bien que sur le spirituel des Maisons Religieuses & des Hôpitaux. Il s'est plusieurs fois entremis pour leur obtenir la jouissance des rentes qu'ils avoient sur le Domaine du Roy, desquelles ils ne pouvoient

estre payez durant le mauvais temps des guerres, & s'estant rendu pour cet effet leur Solliciteur envers la Reine Regente, sa Majesté fit donner ordre qu'ils fussent satisfaits & mis en sauve-garde particuliere contre les entreprises des gens de guerre, avec la joiissance des dons, grâces & privilèges qui leur avoient esté accordez.

S'il falloit icy rapporter en particulier tous les autres services & témoignages d'estime & d'affection que M. Vincent a rendus aux personnes Religieuses, on en pourroit composer un juste volume. Il suffit de dire en général qu'il a toûjours fait profession ouverte de les honorer & de les servir en toutes les manieres possibles. Il les assistoit dans leurs nécessitez, il couvroit leurs défauts, publiot leurs vertus, élevoit leur Etat ; & par une charitable humilité, d'autant plus excellente qu'elle est plus rare, il ravalloit toûjours sa Congregation au dessous des autres, pour leur donner plus de lustre, & vouloit que les Siens se reconnussent & comportassent comme les moindres de tous.

CHAPITRE XI.

Sa Charité envers les Pauvres.

NOSTRE charitable Prestre a toujours fait parroistre une affection tres-tendre, & un cœur vraiment parternel envers les Pauvres ; & si l'on veut faire reflexion sur tout ce qui a esté dit au premier Livre, l'on trouvera que la plus-part de ses saintes Oieuvres ont esté pour le secours des Pauvres. Il a mesme établi pour Fin principale de sa Congregation, le soin d'Evangeliser les Pauvres ; & pour ce sujet, il disoit souvent à ses Missionnai-

Res, Nous sommes les Prestres des Pauvres, & Dieu nous a choisis pour eux, c'est-là notre capital, le reste n'est qu'accessoire.

En effet, il sembloit que la principale affaire de ce saint homme, estoit de s'employer pour les Pauvres. C'estoit un des plus ordinaires objets de ses pensées & de ses soins, & un des principaux sujets de ses entretiens & de ses exhortations. Dieu aime « les Pauvres disoit-il aux Siens, & par consequent « Il aime ceux qui ont de l'amour pour les Pauvres ; « car lors-qu'o-n aime bien quelqu'un, on a de l'affection pour ses amis & pour ses serviteurs. Or la petite Congregation de la Mission tasche des'appliquer avec affection à servir lers Pauvres, qui sont les bien-aimez de Dieu ;& ainsi nous avons sujet d'esperer que nous serons aimez de luy à leur consideration. Employons-nous donc, mes Freres, avec un nouvel amour à servir les pauvres, & cherchons mesme les plus nécessiteux & les plus abandonnez. Reconnoissons devant Dieu que ce sont nos Seigneurs & nos Maistres, & que nous sommes indignes de leur rendre service. «

Il a encore proposé d'autrefois aux Siens pour un motif particulier de cet amour : *Que ceux qui aiment les Pauvres pendant leur vie, ne craindront point la mort quand elle arrivera.* Il disoit avoir connû par experience la verité de ces paroles en plusieurs occasions ; & après le decés de M. de la Sale troisième Prestre de sa Congregation, il confirma la mesme chose par l'exemple de ce vertueux défunt, dans une Lettre où il parle de luy en ces termes : Sa mort a répondu à sa vie ; il a eu un acquiescement continuel au bon-plaisir de Dieu depuis le commencement de sa maladie jusqu'à la fin, sans avoir resenty aucun mouvement, ny aucune pensée contraire. Il avoit toujours beaucoup ap-

« prehendé la mort ; mais comme il vit dés le com-
 « manquement de sa maladie qu'il l'envisageoit sans
 « aucune crainte, & mesme avec plaisir, il me dit
 « qu'assurément il en mourrait ; parce, disoit-il, qu'il
 « m'avoit oüy dire : Que Dieu oste l'aprehension de
 « la mort à ceux qui ont exercé la charité envers les
 « Pauvres, & qui ont esté travaillez de cette crainte
 « pendant leur vie.

Ce pieux sentiment est d'autant plus remarqua-
 ble, que M. Vincent estoit plus sçavant dans la
 pratique de la Charité envers les Pauvres. Il l'a-
 voit puisé des saintes Lettres & particulièrement du
 Prophete Royal, lors-qu'il dit : « *Heureux*
celuy qui est attentif aux besoins du Pauvre, par-
ce que le Seigneur le délivrera au jour de l'adver-
sité : ce que les Interpretes entendent principale-
 ment du jour de la mort, aussi-bien que de celuy du
 Jugement ; parce que c'est en ces momens redouta-
 bles que l'homme a plus de besoin de la Divine mi-
 sericorde ; & c'est aussi pour-lors qu'il en éprouva
 plus particulièrement les douceurs & les consola-
 tions, quand il a tasché pendant sa vie, de soulager &
 d'adoucir la misere de ceux qui sont dans la ne-
 cessité.

L'amour que M. Vincent avoit pour les Pauvres
 n'estoit pas sterile & infructueux, il produisoit sans
 cesse divers effets, & dans son cœur, & dans ses
 mains. Dans son cœur, il operoit une grande com-
 passion de leurs miseres ; & dans ses mains, il four-
 nissoit un continuel secours à leurs besoins. La com-
 passion qui estoit le premier effet de son amour en-
 vers les Pauvres, sembloit estre née avec luy ; car la
 moindre pensée de ces personnes excitoit en son
 ame le ressentiment de leurs souffrances ; en sorte que
 proférant seulement ces paroles des Litanies : JESU
Pater Paupoerum, l'on remarquoit aisément au ton

Particulier de sa voix, l'attendrissement de son cœur. Cela paroissoit encore plus clairement lorsqu'on luy rapportoit quelque nécessité publique ou particuliere ; car on le voyoit aussi-tost soupirer, comme un homme pressé de douleur, & son visazge abattu, témoignoit assez de la peine qu'il en ressentoit. Ayant un jour appris que la mauvaise saison menaçoit les Pauvres de famine & de mort, il dit confidemment à un des Siens, après quelques soupirs & exclamations : Je suis en peine pour notre « Communauté ; mais en vérité elle ne me touche « point à l'égal des pauvres. Nous en serons qui- « tes en allant demander du pain à nos autres Mai- « sons, si elles en ont, ou en servant de Vicaires dans « les parroisses . Mais pour les Pauvres, que feront- « ils ? Et où est-ce qu'ils pourront aller ? J'avouë que « c'est-là mon poids & ma douleur. On m'a dit que « les pauvres gens des champs disent qu'ils vivront « tandis qu'ils auront des fruits, mais qu'après cela « ils n'auront qu'à faire leurs fosses & s'enterrer tout « vivans. O Dieu ! quelle extremité de miseres, & quel « moyen d'y remédier. «

Il passoit ensuite de la compassion du cœur à l'action de la main, & du ressement interieur des miseres de son prochain au soulagement exterior de ses besoins, qui est le second effet de son amour envers les Pauvres. Il s'estoit rendu comme leur Pourvoyeur général, & l'on recouroit à luy de tous costez, mesme des Païs éloignez, comme à celuy qui estoit universellement reconnû pour leur Pere commun & leur refuge assuré. Vostre charité est si « grande, ; luy mandoit-on de Lorraine, que tout le « monde à recours à elle ; & chacun vous considère « icy comme l'azyle des pauvres affligez, &c. On n'en « disoit pas moins dans les autres lieux où la misere des Peuples avoit attiré les effets de sa charité ; &

exemples particuliers des charitables assistances qu'il leur a renduës, entre un grand nombre d'autres semblables, dont son humilité nous a osté la connaissance.

Le premier qui se presente est exprimé dans un Certificat écrit & signé de sa main, qu'on a recouvré seulement depuis sa mort . Il fut obligé de le donner pendant le temps de la guerre, à ceux qui gardoient les portes de Paris, afin qu'ils laissassent sortir les vivres qu'il envoyoit aux Pauvres des champs sur une charrette de sa Maison ; parce que les gardes voyant que cela continuoit depuis quelques jours, voulurent s'assurer par d'autres témoignages que celui du charretier, d'où ces vivres venoient & en quel lieu on les portoit. Le Certificat est conçu en ces termes.

Je sous-signé Superieur General de la Congregation de la Mission, certifie à tous ceux qu'il appartiendra, que sur l'avis que des personnes pieuses m'ont donné, que la moitié des habitans de palaiseau estoient malades, & qu'il en mouroit dix ou douze par jour ; & sur la priere qu'elles m'ont faite d'envoyer quelque Prestre pour l'assistance spirituelle & corporelle de ce pauvre peuple affligé, à cause de la residence de l'Armée en ce lieu-là par l'espace de vingt jours ; nous y avons envoyé quatre Prestres & un chirurgien, pour assister ces pauvres gens ; & que nous leur avons envoyé depuis la veille de la Feste du S. Sacrement, tous les jours (un ou deux exceptez) seize gros pain blancs, quinze pintes de vin, des œufs, & hier de la viande & que lesdits Prestres de notre Congregation m'ayant mandé qu'il estoit necessaire d'envoyer de la farine, & un muid de vin pour l'assistance de ces pauvres malades, & de ceux des villages circonvoisins, j'ay fait partir aujourd'huy une cha-

« rette à trois chevaux, chargée de quatre sétiers de
« farine, & deux demy-muids de vin, pour l'assi-
« stance desdits pauvres malades de Palaiseau, & des
« villages circonvoisins. En foy dequoy j'azy écrit &
« signé la presente de ma main propre, à S. Lazar
« lez-Paris, le cinquième jour de Juin 1652. Signé,
« *Vincent de Paul.*

L'on peut voir par cet écrit l'ardeur de la charité de ce saint homme. On luy avoit seulement demandé un Prestre pour assister les pauvres malades de palaiseau ; & il en envoya quatre avec un Chirurgien. Il pourvoit aux besoins spirituels des sains & des malades, & il fournit à mesme temps des vivres & des remèdes pour leur nourriture & pour leur soulagement. Il n'attend pas que les personnes charitables luy ayent donné pour cela des aumônes, il envoya sans delay des hommes & des provisions de sa Maison, & tire encore de la bourse de sa Communauté, une somme notable d'argent qui fut employée pour l'assistance des mesmes Pauvres. Enfin, ses moyens estant epuisez, il eut recours à Madame la Duchesse d'Aiguillon, à laquelle il écrivit en ces termes : La maladie continuë à Palaiseau
« les premiers malades qui ne sont pas morts, sont
« maintenant dans le besoin de convalescence ; & ceux
« quy estoient sains, sont maintenant malades. Un de
« nos Prestres m'est venu trouver exprés, pour me di-
« re que les gens de guerre ont coupé tous les bleds,
« & qu'il n'y a point de moisson à faire. Cependant
« nous ne sommes plus en état de soutenir cette dé-
« pense. Nous y avons fourni jusques-icy 663 livres
« en argent, outre les vivres & les autres choses que
« nous y avons envoyées en espece. Je vous supplie
« tres-humblement, Madame, de faire aujourd'hui
« une petite Assemblée chez vous, & de concerter
« ce que nous avons à faire ; je m'y rendray si je puis.

Je viens de renvoyer le Prestre avec un Frere & « cinquante livres. La maladie est si maligne que nos « premiers quatre Prestres y sont tombez malades, « & le Frere aussi qui les accompagnoit. Il a fallu « les ramener icy, & il y en a deux qui sont à l'ex- « tremité. O Madame, quelle moisson à faire pour le « Ciel en ce temps où les misères sont si grandes à « nos portes ! La venuë du Fils de Dieu a esté la rui- « ne, & la redemption de plusieurs, comme dit l'E- « vangile ; & nous pouvons dire de mesme en quel- « que façon, que cette guerre sera la cause de la dam- « nation de quantité de personnes ; mais que Dieu « s'en servira aussi pour opérer la grace, la justifica- « tion & la gloire de plusieurs, du nombre desquels « nous avons sujet d'esperer que vous serez, comme « j'en prie Nostre-Seigneur. «

Cette charitable entremise de M. Vincent pour secourir lers pauvres de Palaiseau, servit d'occasion & donna commencement aux grandes charitez qui furent ensuite exercées dans tous les autres lieux des environs de Paris, par la cooperation & par les soins des Dames de la Compagnie de la Charité, & de quelques autres personnes vertueuses de Paris, qui se sont acquis par ces grandes Œuvres, un merite dont la memoire ne périra jamais.

Voicy un autre exemple qui n'est pas moins considerable que le precedent, si l'on a égard à toutes ses circonstances. Dans une inondation de la Seine, qui arriva en l'année 1652, & en deux autres survenuës depuis, un village près de Saint Denys à deux lieuës de Paris, nommé Genevilliers, fut tout investi & presque inondé des eaux ; de sorte que les habitans, qui estoient pour la plus-part assez pauvres, ne pouvant sortir de leurs maisons, se trouvoient reduits à la derniere extremité. mais lorsqu'ils estoient hors d'esperance de tout secours hu-

main, Dieu qui veille continuellement aux besoins des ses créatures, inspira M. Vincent de les assister, luy donnant la pensée que ce village, dont il avoit connoissance, pouvoit estre inondé, & par consequent dans la disette de vivre. Il n'eut point en cette occasion d'autre Solliciteur que sa Charité, pour l'obliger à les secourir ; car sans que personne luy en eust parlé, il leur envoya en diligence une charrette chargée de pain ; & ayant ensuite appris plus particulièrement leur grand besoin, il en fit partir encore une le lendemain ; & pendant tout le temps que durèrent ces inondations, il continua toujours aux dépens de sa Maison, à leur envoyer du pain deux ou trois fois la semaine, par la mesme voye. On dechargeoit la charrette sur le bord de l'eau dans un bateau, par le moyen duquel deux de ses Missionnaires qui conduisoient cette aumône, alloient dans les villages avec M. le Vicaire du lieu, & faisoient la distribution par les fenêtres des maisons, selon le besoin & le nombre des personnes qu'il s'y trouvoient. En quoy ces deux Missionnaires éprouverent une protection particuliere de Dieu ; car ayant esté plusieurs fois dans le danger d'estre noyez, ils en furent préservez par le merite de cette bonne Œuvre, & par la grande confiance de notre charitable Pere des pauvres, qui les y avoit exposez. Au reste ces bons Villageois furent tellement ravis D'un secours si peu attendu, & donné si à propos dans leur extrême necessité, qu'ils deputerent depuis quelques-uns d'entre eux vers M. Vincent, pour luy en témoigner leur reconnoissance. Il introduisit à sa table quatorze pauvres vieillards par semaine, c'est à savoir deux chaque jour qu'il faisoit disner avec la Communauté, comme ils ont toujours fait depuis. Il avoit assigné leur place en une table proche de la sienne, & il les fai-

soit toujours servir avant luy, prenant garde que rien ne leur manquast. Il les saluoit à la rencontre avec grande affabilité, & on l'a vû quelquefois les aider à monter les degrez du refectoiir, & prendre plaisir à s'entretenir avec eux après le repas. Il commença cette pratique de charité le jour de Noël de l'an 1641. & ajoûtant l'aumône spirituelle à la corporelle, il leur fit faire dès-lors une confession générale, & ensuite la Communion, après qu'ils eurent esté suffisamment instruits & disposez. Il établit dès le commencement de sa Congregation trois autres sortes d'Aumônes ordinaires, outre les extraordinaires. La premiere estoit pour de pauvres Familles honteuses, auxquelles il faisoit distribuer tous les jours des portions de pain, de potage & de viande, qu'elles envoioient querir. La seconde, pour les pauvres passans, auxquels il faisoit donner à quelque heure que ce fust du pain ou de l'argent. La troisième se faisoit trois fois la semaine, pour tous les pauvres qui se presentoient en grand nombre, & quelquefois jusqu'à cinq ou six cens, auxquels on donnoit du potage rempli de pain, après une instruction publique sur quelque point du Catechisme & sur les devoirs de la vie Chrétienne. Les deux premieres ont toujours esté continuées ; mais la troisième fut retranchée deux ou trois ans avant se mort, à cause des défenses qui en furent faites, depuis que l'Hôpital General fut établi pour oster la mendicité de Paris. Ce charitable Pere des Pauvres ne laissa pas néanmoins quelque temps après, de leur faire encore distribuer chaque jour du pain & du potage pendant un rude Hyver, qui reduisit plusieurs Familles à une tres-grande necessité.

Mais il fit sur tout paroistre l'excés de son amour envers les Pauvres, pendant les troubles de Paris.

Il s'estoit pour lors retiré, comme il a esté dit au premier Livre, dans un pauvre village auprès d'Etampes ; & il apprit en ce lieu les étranges dégasts que souffroit la Maison de S. Lazare par six cens soldats qu'on y avoit logez, & les grands dommages qu'on avoit causez dans les Fermes qui en dépendent. Neanmoins l'ardeur de sa charité ne fut point ralentie dans cette occasion, ny par le ressentiment de toutes ces pertes considérables, ny par la cherté extraordinaire du bled, qu'on trouvoit à grand peine dans Paris pour de l'argent, ny par l'incertitude de la durée des troubles & des miseres qui croissoient tous les jours, ny enfin par la nécessité de sa Famille tres-nombreuse & desja fort endettée par ses aumônes précédentes. Au contraire, il sembloit que les eaux de tant de traverses & d'afflictions ne servirent qu'à allumer davantage les flammes de ce feu sacré dans son cœur ; car en ce mesme temps il recommanda plusieurs fois par Lettres à feu M ; Lambert son Assistant, que l'on continuast à faire tous les jours l'aumône publique aux pauvres, & que l'on y employast mesme, s'il estoit besoin, jusqu'à trois sétiers de bled par jour. Ce tres-digne Fils, suivant fidèlement les pieuses intentions de son charitable Pere, fit distribuer pendant trois mois que les troubles durerent, du potage & du pain à deux mille pauvres, & quelquefois jusqu'à trois mille & plus, qui se presentoient chaque jour à la porte de S. Lazare. De sorte qu'on employa durant ce temps-là, dix muids de bled en pain pour les pauvres ; & toute la provision se trouva consumée à la fin des trois mois. En quoy il y a sujet d'admirer le soin que la Divine Providence prend de ceux qui secourent les pauvres, & qui s'abandonnent à sa conduite ; car lors que la Communauté de S. Lazare estoit sur le point de succomber à la dernière nécessité, n'ayant pas de pain pour sa subsistance,

les affaires publiques s'azc commodèrent, & les passages des vivres furent ouverts ; ce qui luy donna moyen d'acheter du bled avec l'argent qu'elle emprunta à cet effet, & mesme de continuer ses aumônes ordinaires.

Nostre charitable Pourvoyeur des pauvres ne se contentoit pas de donner les ordres nécessaires, pour assister ceux qui venoient demander l'aumône à la porte de S. Lazare ; il les envoyoit mesme chercher jusques dans les taudis & galetas, par un Prestre & un Frere de sa Maison, qui alloient reconnoistre leurs besoins pour luy en faire le rapport. Ayant ainsi découvert plusieurs Familles qui estoient dans une grande indigence, il leur faisoit ensuite porter secrètement par des Freres & par des Domestiques de sa Maison, de gros pains sous leurs manteaux, & en des hottes couvertes, que les mesmes Freres leur distribuoiert selon le nombre des personnes qui estoient en chaque famille. Il faisoit donner à d'autres quelque argent tous les mois, comme une pension réglée ; & peu de temps avant sa mort, un de ceux-là estant venu à S. Lazare, & n'ayant pû luy parler à cause de sa maladie, déclara qu'il y avoit bien dix sept ans qu'il recevoit de luy une aumône de deux écus par mois ; ce qu'il tenoit pour une rente assurée.

Comme sa charité estoit sans bornes & sans mesure, de quelque condition ou Nation qu'elles fussent. Nous avons desja vû au premier Livre les assistances qu'il donna à la pauvre Noblesse de Lorraine & à d'autres personnes du mesme Païs, qui se refugierent à Paris, & nous avons dit au Chapitre précédent quelque chose des aumône qu'il procura aux Prestres Hibernois ; mais outre ceux-là, il s'employa encore au secours spirituel & corporel des au-

tres Catholiques d’Hibernie ; qui s’estoient aussi retirez à Paris à cause de la persecution qu’ils souffroient pour la Foy. Il appella un jour pour cét effet un Prestre de sa Congregation Hibernois, de « naissance, & luy demanda : Comment pourrons-
 « nous faire, Monsieur, pour assister ceux de vostre
 « País ? N’y auroit-il point moyen de les assembler
 « pour les consoler, & pour les instruire ? Il n’enten-
 « dent pas notre Langue, & je les voy comme aban-
 « donnez ; ce qui me touche le cœur, & me donne
 « un grand sentiment de compassion pour eux. A
 quoy ce bon, Prestre ayant répondu, qu’il y feroit
 « son possible ? Dieu vous benisse luy repliqua M.
 « Vincent ; Tenez voilà dix pistoles, allez au Nom
 « de Dieu, & leur donnez la consolation que vous
 « pourrez.

Dans tous les lieux où il établissoit la Confrerie de la Charité, pour le soulagement des pauvres malades, il estoit le premier à donner pour faire un petit fond d’argent : Et parce que la Parroisse de S. Laurens où il l’avoit établie, est située dans la Seigneurie de S. Lazare, il donnoit de plus tous les ans libéralement & par pure charité, deux cens Livres pour subvenir à la depense de cette Confrerie, & employoit encore les Filles de la Charité à l’assistance des pauvres malades de cette Parroisse. Il envoyoit aussi tous les vendredis de l’année deux Ecclesiastiques de sa Maison, pour les visiter & consoler dans leurs maladies.

Ayant un jour receu quarante écus, on luy vint dire qu’un pauvre homme de Lorraine estoit nouvellement arrivé, qui attendoit quelque secours de luy. Aussi-tost ce charitable Aumônier luy fit donner tout cét argent qui estoit encore sur sa table, sans en rien réserver. Et un pauvre chartier luy ayant fait demander quelque assistance pour

l'aider à reparer la perte qu'il avoit faite de ses chevaux, il luy fit donner incontinent cent livres.

Retournant un jour de la ville, il trouva quelques pauvres femmes à la porte de sa Maison, lesquelles luy ayant demandé l'aumône, il promit de la leur envoyer ; mais s'en estant oublié, après qu'il fut entré, à cause de quelques affaires pressantes qui l'occupèrent, comme on l'en eut fait souvenir, il leur porta luy-mesme l'aumône, & joignant l'humilité à la Charité, il se mit à genoux devant elles, leur demandant pardon de ce qu'il les avoit oubliées. Il envoya une autre fois demy écu à une pauvre femme qui luy avoit fait demander l'aumône ; mais celle-cy ayant représenté que c'estoit peu, eu égard à sa pauvreté, il luy en envoya encore autant, ce qu'il a fait souvent en de pareilles occasions.

Il ne voulut pas qu'on obligeast un Fermier de la Maison de S. Lazare à payer ce qu'il devoit, à cause qu'il estoit pauvre ; & par un surcroit de charité, il luy fit encore donner de l'argent. Il y a plusieurs autres semblables exemples sur ce sujet, & l'on ne sçauroit dire combien grand a esté son support envers tous les Fermiers & débiteurs de sa Communauté, qui différoient à payer ; car il aimoit mieux leur faire de nouvelles avances, & se mettre en danger de tout perdre, que d'user d'aucune contrainte ou rigueur en leur endroit.

Il pratiquoit avec la mesme affection les autres oeuvres de misericorde corporelle dans toutes les occasions que Dieu luy en présentoit. Voicy quelques exemples entre une infinité d'autres, qui font assez voir l'inclination de son cœur charitable à l'exercice de cette divine vertu. Ayant un jour rencontré dans la rue auprès de S. Lazare, un pauvre

homme presque tout nud, il luy fit donner aussitost un habit ; ce qu'il a souvent pratiqué à l'égard de plusieurs autres, faisant donner aux uns des souliers, aux autres des chapeaux, ou des chemises, & à d'autres l'habillement entier.

Quand quelques pauvres mouroient dans le voisinage de S. Lazare, soit qu'ils fussent de sa connoissance ou non, il faisoit donner des linceuls pour les ensevelir, s'ils n'en avoient pas ; & ayant un jour fait enterrer honnêtement une pauvre femme à ses frais, il receut en suite son Mary à S. lazare où il le fit traiter pendant une maladie assez longue, jusqu'à ce qu'il eust recouvré sa santé. Il exerça encore une pareille charité envers un pauvre homme, lequel enfin mourut dans la mesme Maison.

Un Laboureur des champs ayant laissé après sa mort, sa femme avec deux petits enfant dans une grande parvreté, notre charitabloe Pere des Pauvres, retira ces deux petits Orphelins en la Maison de S. Lazare, où ils furent nourris & entretenus près de dix ans, & apprirent un métier pour gagner leur vie. Il contribua aussi en mesme temps pour faire subsister la pauvre veuve.

Un vieux soldat qu'on appelloit le criblé, à cause de quantité de blessures qu'il avoit receuës à la guerre, ayant oüy parler de la grande charité de M. Vincent, s'adressa un jour librement à luy, & le pria de le souffrir pour quelques jours dans sa Maison, ce qu'il obtint facilement ; mais estant tombé malade, M. Vincent le fit traiter l'espace de deux mois dans une chambre à feu, & mesme luy donna un Frere pour luy rendre tous les services necessaires, jusqu'à ce qu'il fust entièrement rétably. Voicy encore une nouvelle invention de sa Charité envers les pauvres, qui est d'autant plus remar-

quable qu'elle est plus rare dans le monde. Ayant été obligé par obéissance & par nécessité d'aller en carrosse sur les dernières années de sa vie, comme il l'a été dit au premier Livre, il trouva moyen de faire servir à la charité ce mesme carrosse, dont l'usage sembloit opposé aux sentimens de son humilité. Il voulut pour cet effet partager avec les pauvres ce petit soulagement, dont il s'estimoit indigne ; l'amour qu'il avoit pour eux, ne luy permettant pas de jouir d'aucun bien qui ne leur fust commun. C'est dans cet esprit qu'il a plusieurs fois donné place en ce carrosse aux pauvres malades qu'il rencontroit, couchez dans les rües, pour les conduire à L'Hôtel-Dieu, ou en d'autres lieux où ils desiroient aller, quoy-qu'il fust obligé de se détourner pour cela des quartiers où il avoit affaire. Il a fait souvent la mesme charité à de pauvres vieillards, & à d'autres personnes incommodées, particulièrement durant l'Hyver, lors-que retournant sur le soir à la Maison, il les rencontroit en son chemin. Mais ce qui est plus digne d'admiration dans cet exercice de Charité, c'est qu'il l'a pratiqué mesme diverses fois envers des personnes toutes couvertes d'ulceres & de pourriture, qu'on ne pouvoit voir sans horreur. Ayant un jour rencontré une pauvre créature accablée d'infirmité & d'infection, il l'a fit monter pour la conduire à l'Hôtel-Dieu ; mais comme elle ne pût supporter le mouvement du carrosse, il l'a fit descendre, & paya un crocheteur pour la porter au mesme lieu. Il en usa de mesme à l'égard d'une autre semblable à la précédente qu'il rencontra revenant des champs à Paris, laquelle il conduisit au lieu où elle voulut aller. C'est ce qu'il a fait encore en d'autres rencontres que nous ômettons pour abréger. Il avoit aussi cette pieuse coûtume, lors-qu'il

voyoit quelques pauvres malades dans les rûes ou dans les champs, de les aborder & de leur demander quel estoit leur mal & leur besoin, afin de leur procurer quelque soulagement. Nous en rapporterons seulement un exemple entre plusieurs. Passant un jour dans une rûe de Paris, il entendit un jeune enfant qui se lamentoit, il fit aussi tost arrester le carrosse, & descendit pour luy demander le sujet de ses pleurs. Cét enfant luy ayant montré une playe qu'il avoit à la main, notre charitable Prestre, comme un autre Samaritain, le mena luy-mesme chez un Chirurgien, le fit penser en sa présence, paya le Chirurgien, & donna encore quelque argent à ce pauvre enfant.

Nous n'aurions jamais fait, si nous voulions raconter en detail les différentes œuvres de Charité que ce charitable Pere des Pauvres a exercées envers tous les nécessiteux & affichez. La reputation qu'il avoit acquise d'un homme tres-charitable, attiroit continuellement à S. Lazare un grand nombre de pauvres de toute condition, tant de Paris que d'ailleurs ; & outre ceux qui venoient participer à ses aumônes publiques & ordinaires, il y en avoit plusieurs qui n'osant se produire ouvertement, luy découvroient en confiance leurs nécessitez. Il leur donnoit à chacun quelque aumône selon leur besoin, épuisant mesme jusqu'au dernier sol de sa Maison ; & lors-qu'il n'avoit plus rien, il faisoit quelquefois emprunter de l'argent chez Mademoiselle Le Gras, ne pouvant se resoudre à renvoyer ces pauvres honteux, sans quelque consolation. Si l'on ajoûte maintenant à toutes ses aumônes particulieres, les assistances générales qu'il a procurées pendant plusieurs années à diverses provinces, non seulement par ses soins & par les travaux de ses enfans, mais encore par les revenus de sa

Maison ; l'on aura peine à concevoir comment il a pû satisfaire à de si grandes dépenses, & subvenir à mesme temps au frais des autres charges, & emplois ordinaires de sa Congregation. Les hommes du monde qui ne regardoient les actions de ce charitable Prestre que par les lumières de la prudence humaine, inferoient de ces liberalitez que la Maison de S. Lazare devoit estre fort riche, lors mesme qu'elle estoit dans une plus grande necessité. Mais Ceux qui estoient bien informez de l'état de cette Maison, prenoient de là occasion d'admirer davantage la charité, le détachement, & la confiance de ce digne Superieur ; & reconnoissoient avec raison, que ses grandes vertus estoient les véritables sources de ses bien-faits envers les Pauvres. Il ne faut pourtant pas s'étonner qu'il leur fist ainsi largesse de ses biens, puis qu'il leur avoit donné son cœur, & qu'il estoit toujourns prest d'exposer sa vie pour leur salut, honorant en leurs personnes celle de JESUS-CHRIST, & considerant leur pauvreté comme une vive image du depouillement merveilleux que ce Divin Sauveur a fait de toutes ses richesses, afin de nous enrichir par sa mesme pauvreté.

CHAPITRE XII.

Sa Charité envers ceux de sa Congregation.

LA charité de M. Vincent ayant esté tres-parfaite, comme les effets que nous avons cy-dessus rapportez, le montrent clairement, alle a esté aussi tres-bien réglée selon l'ordre requis dans l'exercice de cette vertu ; & comme S. Thomas & les autres Theologiens enseignent, que cét ordre nous

oblige à aimer d'un amour plus spécial, ceux qui nous sont joints par un lien plus étroit, l'on ne peut douter que M. Vincent n'ait particulièrement aimé ceux de sa Congregation, puisqu'ils étoient unis selon, l'esprit avec luy, comme les Enfans avec leur pere, & qu'il leur pouvoit dire justement ces paroles de l'Apostre, *Je vous ay engendrez par L'Evangile en JESUS-CHRIST.*

Mais l'amour qu'il a eu pour eux, a esté autant opposé à celui dont le monde fait profession, qu'il a esté conforme à l'amour que JESUS-CHRIST a témoigné à ses Apostres & à ses Disciples ; car il s'est entierement appliqué, à l'imitation de ce Divin Sauveur, à leur procurer les biens solides de la grace & des vertus, qui sont les véritables richesses du Chrétien. Aussi leur disoit-il quelquefois « la Charité est un amour élevé au dessus des sens & de la raison, par lequel on s'aime les uns les autres pour la mesme fin, pour laquelle JESUS-CHRIST a aimé les hommes, qui est pour les faire des Saints en ce monde, & des Bienheureux en l'autre. C'est sur cet exemple que ce charitable Pere a principalement témoigné son amour envers ses chers Enfans, par le grand soin qu'il a pris de leur distribuer souvent le pain de la Parole de Dieu pour la nourriture de leurs Ames. Il leur faisoit de salutaires instructions & de fereventes exhortations dans les Assemblées ordinaires de sa Maison ; & de plus prenoit occasion en diverses rencontres de leur parler, tantost sur l'Oraison qu'ils venoient de faire, quelquefois sur le bon ou le mauvais succès des affaires qui regardoient le service de Dieu, d'autrefois sur quelque dessein de pieté qu'il recommandoit à leurs prieres ; & de tous ces differens sujets il tiroit des conceptions tres dévotes, qui excitoient dans leurs cœurs l'amour des vertus propres à leur Etat.

Il ne s'acquittoit pas seulement de cet office de Charité envers sa Communauté en général ; mais aussi envers chaque particulier, selon la connoissance qu'il avoit de leurs besoins. Il parloit tantost à l'un & tantost à l'autre ; il les encourageoit dans leurs difficultez ; il les consoloit dans leurs peines ; Il les avertissoit dans leurs manquemens ; il leur donnoit conseil dans leurs doutes ; enfin il leur enseignoit tous les moyens convenables pour faire progrès dans le chemin de la perfection. Les absens mesmes n'estoient pas privez de l'avantage de ses charitables Instructions ; car nonobstant la multitude de ses occupations importantes, il les avertissoit & encourageoit souvent par ses Lettres, qui sont en tres-grand nombre, & qui font voir évidemment l'étendue de sa charité envers tous ceux de sa Congregation.

Comme une des plus importantes leçons que JESUS-CHRIST ait faites à ses Disciples, a esté de s'aimer les uns les autres ; c'est aussi celle que son Serviteur Vincent de Paul a le plus souvent répétée à ses Enfans, & sur laquelle il leur a fait plus d'Entretiens. Les Missionnaires, leur disoit-il, à « ce propos, ne doivent pas seulement s'aimer les uns « les autres par une affection sterile qui ne produise « que des paroles ; mais par un amour effectif qui les « porte à s'aider volontiers les uns les autres dans « leurs Emplois, & qui les tiennent toujours disposez « au soulagement de leurs Confreres. Plaise à Dieu « de conserver cette Charité dans les cœurs de tous « ceux de la Congregation ; car par ce support mutuel « les forts soutiendront les foibles, & l'œuvre de « Dieu s'accomplira. «

Mais parce que la detraction est la capitale ennemie de la Charité, & que ce vice se glisse mesme quelquefois dans les Compagnies les plus saintes ;

ce charitable Pere combattoit vivement ce vice pour l'éloigner de ses Enfans ; & il les exhortoit souvent de se tenir sur leurs gardes, pour ne luy donner aucune entrée. C'est disoit-t'il, un loup carnacier qui desole & détruit la Bergerie où il entre, & un des plus grands maux qui puisse arriver à une Compagnie, est lors-qu'il s'y trouve des personnes qui medisent & murmures & qui n'estant jamais contents trouvent à redire à tout. Si donc quelque mauvais esprit vouloit insinuer la division dans nos Maisons & entre-nous, par des discours peu charitables ; donnez-vous à Dieu, Messieurs & mes Freres, pour ne le point écouter ; car celui qui preste l'oreille au médisant, est aussi coupable que luy, comme enseignent les Saints Peres. Pour prévenir plus efficacement les Siens contre ce vice, il leur faisoit faire de temps en temps des Conférences sur ce sujet ; & une fois entre autres il fit continuer durant sept semaines la mesme Conférence où il fit parler presque tous ceux de sa Communauté les uns après les autres, & recueillir à mesme temps par écrit, les motifs & les moyens qu'on rapportoit, pour bannir à jamais la médisance de sa Congregation.

Il a encore témoigné sa Charité envers les Siens par plusieurs assistances qu'il leur a rendües dans toutes les rencontres. Il leur faisoit toujours paroistre une grande ouverture de cœur & de tendresses paternelles, & les traitoit tous jusqu'au moindre, avec des témoignages d'une affection particuliere ; de sorte que chacun d'eux estimoit avec raison qu'il estoit singulièrement chery de luy. Lors-qu'il alloient luy parler pour quelque sujet que ce fust, il les accüelloit cordialement, & quittoit toute autre chose pour les écouter ; ou s'il ne le pouvoit à l'heure mesme, il leur marquoit le temps auquel ils

pourroient revenir. Il leur donnoit tout le loisir & toute la confiance de luy découvrir leurs peines, leurs passions & leurs fautes. Il les écoutoit avec amour, comme un Medecin son malade, & leur répondoit selon leurs besoins avec fruit & benediction. Il avoit une grace particuliere de contenter & d'edifier un chacun ; & il usoit pour cela d'une condescendance merveilleuse, se faisant tout à tous, & s'accommodant à leurs dispositions, jusqu'à imiter assez souvent le langage de leur país pour les consoler & rejouir.

Il sçavoit bien aussi joindre en temps & en lieu à cette familiere cordialité, les témoignages de l'estime qu'il faisoit de ses mesmes Enfans spirituels, leur donnant en leur absence les loüanges que meritoit leur vertu, & parlant toûjours d'eux avec honneur. Il dit un jour à ce propos au pere d'un des Freres de sa Communauté, qui s'informoit de son Fils : Il vaut mieux que moy & que beaucoup d'autres faits comme moy. Et écrivant à un Prestre de sa Congregation, qui craignoit que la connaissance qu'il luy avoit donnée de ses peines & tentations, ne diminuast la bonne opinion qu'il avoit de luy, il luy repondit en ces termes : Ayant vû la pensée « que vous avez euë, que vos peines m'avoient osté « quelque chose de l'estime que j'ay toûjours faite de « vous, je me suis proposé à mesme temps de vous as- « surer que cela n'est pas ; car tant s'en faut que j'aye « conceu pour ce sujet la moindre pensée à vostre des- « avantage ; qu'au contraire, je vous regarde comme « plus fidele à Dieu, entrant que vous ne rabattez « rien de vos exercices ordinaires ; que vous tenez bon « contre toutes ces tentations, & qu'après nous les « avoit proposées, vous avez acquiescé à la réponse « que je vous ay faite. «

Un autre Pretsre luy rendant compte de son in-

terieur, luy dit entre autres choses qu'il avoit eu des pensées d'aversion & d'indignation contre luy. A ces paroles, ce charitabloe Pere se leva & l'embrassa tendrement, le congratulant de cette franchise toute filiale, & luy dit : *Si je ne vous avois desja donné mon cœur, je vous le donnerois tout à cette heure.*

Quand il voyoit quelqu'un travaillé de peines d'esprit, il faisoit tout ce qu'il pouvoit pour l'en délivrer, ou au moins pour le consoler, il taschoit de le divertir par quelque parole de gayeté ; il le menoit en sa chambre pour luy témoigner plus de cordialité ; il luy donnoit quelque exercice convenable à sa disposition, & n'ômettoit aucune chose qui fust propre pour son soulagement.

Il dit un jour à quelqu'un des Siens qui vouloit par tentation se retirer de sa Congregation : *Si vouse en sortez, je recevray autant de déplaisir de cette separation, que si l'on me coupoit un bras ou une jambe.* Il dit encore souvent à ceux de sa Communauté : J'aime vostre vocation plus que mapro-
« pre vie ; & lorsque quelqu'un se retire de la Con-
« gregation, j'en ressens autant de douleur que si l'on
« me dechiroit les entrailles.

Il se mit un jour à genoux & demeura un temps fort notable en cette posture, les larmes aux yeux, aux pieds d'un de ses Prestres, le conjurant pour l'amour de Nostre-Seigneur JESUS-CHRIST, de ne pas succomber à quelque tentation qu'il ressen-
« toit : Non, luy dit-il, je ne me releveray point que
« vous ne m'accordiez ce que je vous demande pour
« vous mesme ; & je veux estre pour le moins aussi
« fort envers vous que le demon.

Il se comporta d'une maniere bien différente, mais néanmoins tres-efficace envers un autre, lequel l'estant allé trouver en sa chambre tout triste,

Luy dit qu'il desiroit absolument s'en retourner en son Païs : A quoi ce sage superieur répondit en soûriant avec grande douceur & benignité : *Quand partirez-vous, Monsieur ? Est-ce à pied ou à cheval que vous voulez faire ce voyage ?* Ce Prestre qui parloit sérieusement, & qui s'attendoit à quelque reprimande, fut tout surpris de cette douce réponse, qui le divertit de sa tentation, & l'en délivra entierement.

Il n'employoit pas seulement tous ses soins charitables envers les Prestres & les Clercs, dont il pouvoit attendre quelque service considerable dans les Emplois de sa Congregation ; il en usoit de mesme envers les moindres Freres ; parce qu'il ne regardoit dans les offices de Charité qu'il rendoit aux uns & aux autres, que la gloire de Dieu & le salut des ames qui estoient commises à sa conduite. C'est ce que l'on peut remarquer dans les exemples suivans.

Ayant appris d'un de ses Prestres qui travailloit en une Province éloignée, que le Frere qui estoit avec luy vouloit se retirer, il luy fit cette réponse : Je vous prie de l'aider & de l'encourager à repousser cette attaque ; mais faites-le doucement, & « plutôt par voye de persuasion que de conviction, « comme vous savez que nous avons coûtume de faire ; parce que ceux qui ont ces maladies d'esprit, ont « plus de besoin d'estre traitez, & s'il faut ainsi dire, « choyez doucement & charitablement, que ceux « qui sont malades de corps. «

Un autre Frere luy ayant plusieurs fois écrit pour luy demander permission de se retirer, il luy fit toutes les fois réponse avec des paroles qui témoignoiient son amour paternel, afin de le retenir & de l'encourager : Voicy seulement la conclusion de sa derniere Lettre, qui fait bien voir la tendres-

« se de son cœur envers les Siens : Non, mon cher
 « Frere, luy dit-t'il, je ne sçauois consentir à vostre
 « sortie, parce que ce n'est pas la volonté de Dieu, &
 « qu'il y auroit du peril pour vostre ame qui m'est
 « bien chere. Que si vous ne me voulez pas croire, au
 « moins je vous prie de ne point sortir de la Congre-
 « gation que par la mesme porte, par laquelle vous y
 « estes entré ; & cette porte n'est autre que la Retrai-
 « te spirituelle, que je vous prie de faire avant que de
 « vous resoudre à une affaire de si grande importan-
 « ce. Choisissez une de nos trois Maisons les plus
 « proches du lieu où vous este, & croyez que vous
 « serez tres-bien receu par tout. La bonté de vostre
 « cœur a gagné toutes les affections du mien,
 « & ces affections n'ont autre but que la gloire de
 « Dieu, & vostre sanctification. Vous le croyez
 « ainsi comme je m'assure ; & vous savez aussi
 « que je suis tout vostre en l'amour de Nostre-Sei-
 « gneur.

Il témoigna dans une autre occasion la mesme
 cordialité à un Frere qui l'estoit allé trouver en sa
 chambre, pour se plaindre de quelque traitement
 un peu rude qu'il avoit receu d'un des Officiers de
 la Maison ; car ce charitable Pere luy dit avec gran-
 « de douceur : Vous avez bien fait de m'en avertir j'y
 « mettray ordre : venez toûjours à moy quand vous
 « aurez quelque deplaisir, car vous savez combien
 « je vous aime. Ces agréables paroles, au rapport de
 ce Frere, dissiperent entièrement toute l'amertu-
 me de son cœur, & luy donnerent sujet d'admirer
 la charité d'un si bon Superieur.

Un autre s'estant adressé à luy pour luy deman-
 der quelques avis dans ses doutes, & témoignant
 « avoir crainte de luy estre importun : Non mon
 « Frere, luy dit-t'il, ne craignez en aucune façon que
 « je sois chargé ou importuné de vos demandes ; &

sçachez pour une bonne fois, qu'une personne que « Dieu à destinée pour en aider quelque autre, ne se « trouve non plus chargée des assistances qu'elle luy « demande, que le seroit un Pere à l'égard de son « enfant. «

Sa charité envers les Siens estoit tellement attentive aux nécessitez de leurs ames, qu'elle ne negligeoit pas pourtant celle de leurs corps ; il pourvoyoit jusqu'aux moindres choses dont ils avoient besoin ; & quoy-qu'il les exhortast souvent à ne point s'épargner dans les travaux de leur Vocation, il leur recommandait néanmoins d'avoir un soin modéré de leur santé, afin de pouvoir continuer plus longtemps leurs emplois pour le service de Dieu, & le salut du Prochain.

Ayant appris qu'un Missionnaire qui travailloit en Champagne au secours des Pauvres, prioit qu'on luy envoyast entre autres choses une calote, & ne s'en estant pour lors trouvé aucune dans la Maison. Ce charitable Pere osta la sienne de dessus sa teste, & dit au Frere qui luy avoit fait ce rapport, de la luy envoyer, & comme on luy représenta qu'on pourroit en aller acheter quelque'une à la Ville pour luy envoyer une autrefois : Non mon Frere, repliqua-t'il, il ne faut pas le faire attendre, car il peut en « estre pressé ; envoyez-luy je vous prie présentement la notre, avec le reste de ce qu'il demande. « On a vû plusieurs fois ce charitable Superieur se lever de table, lors qu'il prenoit sa refection après la Communauté, pour porter la portion aux Freres qui estoient venus après les autres, & quelquefois il leur donnoit la sienne, aimant mieux attendre qu'on luy en apportast une autre, ou mesme s'en priver tout-à-fait, que de les voir manquer de quelque chose. Il prenoit un soin particulier que rien ne manquast à ceux qu'il envoyoit en Mission, & pour

un plus grand témoignage de son affection, il les embrassoit avant leur départ ; & après leur retour, il les accueilloit avec des caresses extraordinaires :
 « Il faut, disoit-il quelquefois, recevoir ceux qui re-
 « tournent de Mission, avec demonstration d'amour
 « & de joye, comme des personnes qui viennent de
 « bannir le diable des coeurs des hommes, & y faire
 « regner JESUS-CHRIST. Si l'on reçoit en triom-
 « phe ceux qui ont remporté la victoire de leurs en-
 « nemis, que ne doit-on pas faire à ceux qui viennent
 « de combattre & de confondre les ennemis de Dieu.
 « Il faut que les Officiers qui sont preposez pour leur
 « reception, quittent tout au signal que l'on donne de
 « leur arrivée, pour les aller recevoir, les embrasser,
 « & pourvoir à tous leurs besoins.

Il se comportoit de la mesme maniere envers ceux qu'il envoyoit en quelques Maisons de sa Congregation ; & de plus il les recommandoit au Superieur de la Maison où ils alloient, disant pour l'ordinaire
 « de chacun d'eux : J'esperer qu'il aura beaucoup de
 « confiance en vous, quand il verra la bonté, le
 « support & la charité que Nostre-Seigneur vous
 « a donnée pour ceux qu'il commet à vostre con-
 « duite.

Mais s'il veilloit ainsi à la conservatiopn de ceux qui estoient en santé, il s'appliquoit encore avec plus de soin à procurer les soulagemens nécessaires à ceux qui estoient malades. Il les visitoit souvent pour s'informer de l'etat de leur santé, & des choses dont ils avoient besoin ; il leur indiquoit mesme les remèdes qu'il jugeoit propres à leur mal ; & ne manquoit pas de faire venir le Medecin quand l'infirmité le requerroit. Il tas choit d'adoucir leurs souffrances par la compassion qu'il leur temoignoit ; & quand ils estoient convalescens, il les rejoüissoit par le recit de quelques Histopires agréables, dont il

tiroit ensuite quelque instruction. Il recommandoit aux Infirmiers d'avoir grand soin des malades, & aux Superieurs des maisons de n'epargner ny peine, ny depense pour les soulager ; & on luy al souvent oüy dire, qu'il faudroit plutost vendre les Vaisseaux Sacrez, que de permettre qu'aucune chose necessaire leur manquast. Il offroit souvent ses prieres à Dieu pour eux, & exhortoit de temps en temps sa Communauté à leur rendre ce mesme devoir de Charité. Il n'estimoit point que les infirmes fussent à charge à sa Congregation pour longues que pussent estre leurs maladies ; au contraire, il disoit que c'estoit une bénédiction pour les maisons où ils demeuroient ; parce qu'ils y attiroient les faveurs du Ciel, par le merite de leur patience & de leur resignation. Il ne renvoyoit aussi jamais aucun de ceux qui estoient incorporez en sa Congregation pour quelque infirmité que ce fust ; & il ne vouloit pas mesme permettre que personne s'en tirast sous ce pretexte. Ne craignez point, écrivit-il un jour « à ce propos à un de ses Prestres, d'estre en aucune « façon à charge à la Congregation à cause de vos in- « firmitez, & croyez que vous ne le serez jamais « pour ce sujet ; car par la grace de Dieu, elle ne se « trouve point chargée des infirmes ; au contraire « celui est une benediction d'en avoir. Voilà les sen- « timens & la pratique de M. Vincent sur ce point ; & c'est ainsi que sa Congregation en use dans le mesme esprit, ne renvoyant aucun de ses Sujets pour infirmité.

Or comme la charité de ce sage Superieur estoit bien ordonnée, il vouloit que les malades fussent réellement soulagez & traitez pour le corps, que le bien spirituel de leurs ames n'en souffrit aucun déchet ; c'est pourquoi il avertissoit doucement & paternellement ceux dont la maladie n'estoit pas si

pressante, & qui pouvoient sans incommodité vaquer à quelques-uns de leurs exercices spirituels, de ne pas les ômettre ; de peur, disoit-il, que l'infirmité du corps passast jusqu'à l'ame, & la rendit tiède et immortifiée.

Enfin, ce charitable Pere ne se contentoit pas de témoigner son amour envers ses chers Enfans en toutes les manieres que nous avons dites, il l'éten-
doit encore jusques aux personnes qui leur apparten-
toient. Quand il sçavoit que les parens de quel-
qu'un de sa Congregation estoient dans l'affliction,
il entroit luy-mesme dans les sentimens de leurs
peines & taschoit d'y remédier le mieux qu'il pou-
voit. Il desiroit aussi que les autres y compatissent &
s'interessassent pour leur soulagement & leur con-
« solation. Nous prions Dieu, disoit-il à ceux de sa
« Communauté, pour la Famille d'un tel qui a fait
« une telle perte ; nous devons prendre part aux sen-
« timens que notre Frere en peut avoir, & nous ren-
« dre ce devoir de charité les uns aux autres. Quel-
« que fois selon les besoins il ajoutoit : Je prie les Pre-
« stres qui n'ont point d'obligation particulieres, d'of-
« frir la Messe pour tous ceux de cette Famille affli-
« gée, & moy tout le premier, j'offre à Dieu de bon
« cœur pour eux la sainte Messe que je m'en vais ce-
« lebrer ; & je prie nos Freres de communier à cette
« mesme intention. Mais outre le secours des prieres
qu'il faisoit pour les parens de ceux de sa Congrega-
tion, il leur donnoit encore tous les soulagemens
qu'il pouvoit, lors-qu'ils estoient reduits à quelque
nécessité.

CHAPITRE XIII.

Sa Chjarité envers ses ennemis.

C'EST icy que la Charité Chrétienne triompe de tous les sentimens de la nature, & que la grace de JESUS-CHRIST erige un trophée aux Maximes de l'Evangile, en détruisant celles du monde. C'est aussi la marque la plus assurée de l'adoption Divine, & le propre caractere des véritables Enfans de ce Pere celeste, qui fait luire son Soleil sur les bons & sur les mauvais, & qui envoie ses pluyes sur les justes & sur les pecheurs.

M. Vincent s'estant si dignement acquité de tous les devoirs de la Charité, dont nous avons desja parlé, s'est porté à celuy-cy avec d'autant plus d'affection, que Nostre-Seigneur JESUS-CHRIST l'a plus expressément recommandé dans l'Evangile ; ce qu'il a fait particulièrement paroistre dans les deux principaux sujets qui luy ont suscité plus d'ennemis. Le premier fut l'employ qu'il eut au Conseil du Roy, pour la distribution des Benefices qui dépendent de la nomination de sa Majesté ; & le second fut la charge de Superieur General de sa Congregation. Comme il estoit ferme dans le Conseil, & qu'il vouloit contenter Dieu le premier, les hommes qui ne pouvoient obtenir de luy les choses qu'il ne pouvoit leur accorder sans blesser sa conscience, se plaignoient hautement de sa conduite, & luy imposoient souvent des crimes aussi faux, qu'ils estoient injurieux. En qualité de Superieur, il a esté de temps en temps contraint de résister aux pretentions mal fondées de quelques personnes, qui entreprenoient sur les biens de sa Congregation, & de

les poursuivre par les voyes de la Justice, après avoir inutilement essayé celles des accommodemens. Ce sont là les principales sources de la haine, que diverses personnes luy ont portée ; & voicy ce que ce saint homme a observé à leur égard.

Comme il estoit ennemy des rancunes, & Qu'il vouloit conserver l'union Chrétienne avec tout le monde ; non seulement il ne gardoit nulle aigreur contre personne, mais il ne pouvoit non plus souffrir, que personne eust quelque chose sur le cœur contre luy ; & s'il s'en appercevoit, il faisoit son possible pour y remédier charitablement. C'est pourquoi ayant remarqué qu'un homme de qualité, qui luy avoit toujours témoigné de l'affection estoit dans quelque refroidissement, sans qu'il en sceut la cause ; il s'en alla le trouver exprés, & luy « dit d'un visage riant : Monsieur, je suis assez mis-
« rable pour vous avoir donné quelque mécontente-
« ment, sans en avoir eu aucun dessein ; mais ne sça-
« chant pas en quoy, je viens vous supplier de me le
« dire, afin que s'il y a de ma faute, je tasche de la re-
« parer. Ce Seigneur bien édifié de cette franchise
« luy découvrit sa peine, luy disant : Il est vray M.
Vincent que vostre conduite m'a un peu déplû en
« telle occasion. M. Vincent le voyant préoccupé de
fausses persuasions, fit par sa charité, ce que le so-
leil fait par sa lumiere ; car il dissipa à mesme temps
les ombres de son esprit, & adoucit l'amertume de
son cœur ; en sorte que dés-lors ce Seigneur l'aima
plus que jamais.

Une autre fois comme il s'habilloit en la Chapelle du College des Bons-Enfans pour dire la sainte Messe, il se souvint qu'un Religieux de Paris luy avoit témoigné de l'aversion ; & aussi-tost il quitta les Ornemens & alla luy demander pardon du sujet

de déplaisir qu'il pouvoit luy avoir donné, l'assurant qu'il estimoit et honoroit parfaitement sa personne et son Ordre ; ce qu'ayant fait il retourna célébrer la sainte Messe.

Il en usa de mesme envers le Superieur d'une Communauté Religieuse, lequel avoit conçu de l'indignation contre luy ; car dès qu'il en eut connaissance, il alla le trouver, se jeta à ses pieds, & luy demanda pardon, comme s'il l'eust offensé ; mais en ayant receu que du mépris & des paroles fort aigres sans le pouvoir adoucir, il fut contraint de se retirer de la sorte, bien joyeux d'avoir souffert ce rebut pour l'amour de son bon Maistre. Au bout de quelque-temps, comme on eut besoin d'emprunter quelques Ornemens d'Eglise, on demanda à M. Vincent si l'on iroit vers ce Superieur pour luy en demander, ainsi que l'on avoit fait les années précédentes ? Oüy, répondit-il, allez le prier de ma part qu'il nous les preste. Ceux qui l'entendirent parler de la sorte, en furent fort étonnez, sachant ce qui s'estoit passé ; néanmoins le Superieur de cette maison Religieuse, ayant receu ce message admira ce procédé & repondit : Quoy ? M. Vincent ne se souvient pas de ce que je luy ay dit ? Est-ce là le ressentiment qu'il en a ? Ah ! Messieurs, il y a quelque chose de Divin icy ; c'est maintenant que je reconnois que M. Vincent est conduit de l'Esprit de Dieu ; & aussi tost il fit donner les Ornemens qu'on demandoit, & vint luy-mesme à S. Lazare rendre visite à ce charitable Prestre, qui le receut Avec une joye incroyable de party & d'autre. C'est-là un trait remarquable de la prudente charité de ce saint homme. Il luy eust esté bien facile de trouver ailleurs les Ornemens don il avoit besoin : mais il voulut avoir recours à ce Superieur, afin de luy faire voir que son amitié n'avoit point

esté refroidie par les rebuts qu'il en avoit receus & qui l'obligeroit aussi volontiers, qu'il témoignoit estre ravy de luy estre obligé pour ces Ornaments. C'est ainsi qu'il en a toujours usé en de semblables occasions ; aussi a-t-il eu la consolation d'avoir étouffé, par une conduite si chrétienne, les semences de plusieurs inimitiez, & d'avoir regagné les bonnes grâces d'un grand nombre de personnes, qui estant préoccupées de passion, ne sembloient pas disposées à rechercher les moyens de se réconcilier avec luy.

Ceux-là n'ont pas esté le plus fâcheux d'entre ses ennemis ; il y en a eu d'autres qui estant poussés d'une plus violente aversion contre luy & contre sa conduite, en sont venus jusqu'aux injures, aux calomnies & aux persécutions ; mais d'autant plus que les excès de ceux-cy ont surpassé la froideur des premiers, sa charité a fait aussi paroistre plus de force à les supporter, & plus d'ardeur à vaincre leur malice par bien-faits.

Un Seigneur de grande condition ayant demandé au Roy un Benefice pour une personne qui n'en estoit pas capable, ne le pût obtenir à cause de la fermeté que M. Vincent fit paroistre dans le Conseil, où il ramena tous les avis au sien. Quelques jours après, comme M. Vincent entroit dans le Louvre, ce Seigneur le traita des dernières injures devant tout le monde ; ce que cét humble Prestre supporta en silence, & ne s'en plaignit jamais. La Reine toutefois l'ayant sceu par d'autres, fit commandement à celui qui l'avoit ainsi mal-traité de se retirer : Mais M. Vincent ne le pût souffrir, de sorte qu'il ne voulut plus agir que ce Seigneur ne fust rappelé ; ce que la Reine accorda enfin à ses instantes prieres.

C'estoit une pratique fort ordinaire à cét humble

Prestre, de demander pardon aux personnes qui l'outrageoient, comme si luy-mesme les eust offenzez . L'on en verra plusieurs exemples au Chapitre de son Humilité, & nous en rapporterons seulement icy un qui fait à notre propos. il fut une fois prié par une personne qui avoit un procès à Paris, de recommander son bon droit à quelqu'un de ses Juges ; mais il s'en excusa, sur ce qu'il n'estoit pas une personne assez considerable pour cela. Il ne laissa pourtant pas de le faire, quoy-que pour l'ordinaire il ne voulust point employer ses recommandations pour ces sortes d'affaires. Quelques temps après, celui qui avoit fait cette priere, pensant avoir perdu son procès vint le trouver derechef, se plaignant avec des paroles injurieuses de ce qu'il n'avoit pas voulu, comme il croyoit, recommander son droit aux Juges. M. Vincent supporta avec mansuetude les outrages de cet homme qui luy estoit obligé ; & passant plus avant, il se mit à genoux en sa presence, & luy demanda pardon de l'occasion qu'il pouvoit luy avoir donnée de se fascher ainsi contre luy. Cependant cet homme reconnut qu'on luy avoit donné une fausse alarme é qu'il avoit gagné son procès ; ce qui le fit incontinent retourner à S. Lazare pour demander pardon à son Bien-faicteur, de ce qu'estant mal informé du succès de son affaire, le ressentiment luy avoit fait ouvrir la bouche aux plaintes & aux reproches.

Plusieurs Ecclesiastiques Etrangers, qui estoient réfugiés à Paris à cause de la persecution excitée en leur País contre les Catholiques, se trouvoient dans une grande necessité spirituelle & corporelle. M. Vincent en ayant esté informé, pria un Prestre de sa Congregation, qui estoit natif du mesme País, de les porter à s'assembler certains jours de la se-

maine, afin de traiter ensemble des choses qu'ils devoient savoir & pratiquer pour le bien vivre selon leur condition. Il eseroit par ce moyen les retirer de la disette & de l'oïveté, en leur procurant de « l'employ. Nous pourrons, dit-il, à ce mesme Prestre, trouver moyen de les assister, quand ils s'assembleront de la sorte ; parce qu'on les verra en disposition de se rendre plus utiles & plus exemplaires qu'ils ne sont ; Je vous prie donc de travailler à « cela. Ce Prestre luy repondit : Monsieur, vous savez que par vostre ordre ces Assemblées ont esté « cy-devant commencées & mesme continuées durant quelque temps ; mais comme se sont des Esprits difficiles & divisez entre eux, ainsi que le « sont les Provinces de leur Païs, cette bonne œuvre « cessa. Ils entrerent en defiance & jalousie les uns « des autres ; & quoy-que vous leur ayez fait & procuré beaucoup d'autres biens, il se sont aussi défiés « de vous, Monsieur, ils s'en sont plaints, & ont esté « si inconsiderés, que de vous dire eux-mesmes, & « faire écrire de Rome, de ne vous plus mêler en aucune façon de leurs personnes ny de leurs affaires. « Or il semble, Monsieur, que leur ingratitude mérite que vous ne leur fassiez plus aucun bien. « Monsieur ! Que dites-vous ? repartit, M. Vincent « c'est pour cela qu'il le faut faire. Il passa ensuite des paroles aux effets, & continua pendant sa vie à les assister de tout son pouvoir.

Quoy-que les traverses qu'on a quelquefois suscitées à sa Congregation, soit en son Etablissement, Soit en ses Fonctions, soit en ses biens, luy fussent beaucoup plus sensibles que celles qui touchoient seulement sa personne ; il les a néanmoins supportées avec une égale charité, excusant l'intention de ceux qui en estoient les Auteurs, & les comblant de ses bien-faits, pour allumer dans leur cœur

par ces charbons ardents, le feu d' une mutelle dilection. Ayant fait supplier Nostre Saint-Pere le Pape Alexandre VII au commencement de son Pontificat, de confirmer quelque chose tres importante pour la conservation de son Institut ; le Superieur de sa Maison de Rome, lui manda que quelques personnes puissantes sollicitoient contre ce dessein. Lorsqu' il eut vû la Lettre, il dit a un des Siens qui Estoy avec luy : J'apprens par cette Lettre que tels « (qu' il nomma) nous sont contraires ; mais quand « bien ils m'auroient arraché les yeux, je ne laisseray « pas de les aimer, respecter, & servir toute ma vie ; « & j' espere que Dieu me fera cette grace. Il fit en effet ce qu' il dit, & mesme il redoubla depuis les bons offices, & les déférences & soûmissions qu' il avoit accoûtumé de leur rendre auparavant.

Le Superieur de la mesme Maison luy ayant fait savoir d'autres traverses que ses Missionnaires ayant receües de quelques-uns qui leur avoient auparavant témoigné de l'affection ; il les excusa par sa réponse, & prescrivit à ce Superieur la maniere avec laquelle il se devoit comporter envers eux : Je m'etonne, luy dit-il, que ces personnes « avec lesquelles nous avons esté autrefois si bien « unis, nous ayent traversé ; Peut-estre ne l'ont-ils « pas fait à dessein, & je le veux croire ainsi ; mais « quand ils l'auroient fait, il ne faudroit pas pour « cela rien diminuer du respect & du service que « nous devons aux grands Serviteurs de Dieu, c om- « me ils sont ; & je vous prie de témoigner tant à « eux, qu'à tous les autres qui nous peuvent estre « contraires, autant d'estime & d'affection qu' il vous « sera possible. «

Il repondit dans le mesme esprit à un autre Superieur de sa Congregation, quii luy avoit mandé les Oppositions que quelques personnes avoient faites

par émulation aux Exercices des Ordinans, auxquels, les Missionnaires estoient appliquez : Les Em-
 « plois , luy dit-il, qui ont quelque apparence, com-
 « me celuy des Ordinans, excitent souvent de l'é-
 « mutation. Il ne faut pas vous étonner si vous y
 « estes contredit par quelques-uns, entre plusieurs
 « qui l'approuvent. Les bonnes œuvres aussi-bien
 « que les mauvaises sont sujettes à la censure, & ceux
 « qui vous sont contraires ne laissent pas d'avoir bon-
 « ne intention. C'est pourquoi, conservons je vous
 « prie, l'estime & le respect que nous leur devons ;
 « estimons avec eux que nous sommes indignes de
 « cet employ, & que d'autres s'en acquiteroient
 « mieux que nous ; profitons de ce sentiment, & nous
 « donnons à Dieu plus que jamais, pour tascher de
 « luy rendre fidèlement ce petit service.

On luy écrivit une fois de Marseille qu'un Reli-
 gieux avoit publié des calomnies fort desavanta-
 geuses à sa Congregation ; en quoy il avoit d'autant
 plus de tort, qu'il avoit receu plusieurs bons offi-
 ces des Missionnaires. Cependant notre charitable
 Prestre ne voulut point que les Siens fissent autre
 chose en cette occasion, sinon de bénir Dieu dans
 cette humiliation & de rendre le bien pour le mal.
 « Les paroles, leur dit-il, qui ont échappé à ce Re-
 « verend Pere, nous donnent sujet de remercier Dieu,
 « & de nous rejouir de n'avoir pas donné lieu à ce
 « qu'il a avancé contre nous. Bien heureux serons-
 « nous, si Dieu nous trouve dignes de souffrir pour la
 « Justice, & s'il nous fait la grace d'aimer la confu-
 « sion, & de rendre le bien pour le mal.

Il fut averti plusieurs fois par le Superieur d'une
 de ses Maisons, qu'un certain personnage abusant
 par une extrême inghatitude des bien-faits qu'il
 recevoit de sa bonté, faisoit & disoit tout le mal
 qu'il pouvoit contre luy & contre sa Congregation.

Cela ne fut pourtant point capable de refroidir l'ardeur de sa charité envers cét homme méconnaissant. Il l'accueillit toujours avec la mesme cordialité dans sa Maison de S. Lazare, où il venoit assez souvent pendant ce temps-là : Il luy donna mesme de l'argent & le fit manger plusieurs fois dans le Refectoir, le traitant en toutes choses, comme s'il eust esté un de ses meilleurs amis ; & enfin, il luy fit donner un cheval, lorsqu'il voulut s'en retourner en son País.

Quelques Soldats ayant trouvé à l'écart, dans l'étenduë de la Seigneurie de Saint Lazare deux jeunes Clercs de la Maison, qu'on avoit envoyez hors du Faux-bourg ; ils leur osterent leurs manteaux : ce qui estant apperceu par quelques personnes du quartier, ils coururent après eux, & en menèrent deux prisonniers dans les prisons du Bailliage. M. Vincent en ayant eu avis, les envoya aussi-tost visiter ; & au lieu de les faire punir, il les tira de prison, les receut en sa Maison & à sa table, pendant quelques jours de Retraite qu'il leur fit faire, pour les disposer à une Confession Generale ; & pour comble de sa charité, ne voulant pas les renvoyer dépourvus, il leur donna encore de l'argent.

Un autre Soldat du Regiment des gardes, qui estoit en garnison dans le Faux-bourg de S. Laurens, ayant tiré sur les pigeons de la Maison de S. Lazare, fut pris sur le fait & mené à M. Vincent. Cet homme qui estoit de la Religion prétenduë, s'attendoit à un digne châtiment, & non pas à une indulgence telle qu'il la trouva en luy : car il le mit en liberté, luy disant de ne plus tirer sur les pigeons, mais d'en venir demander des petits, & qu'il luy en feroit donner. Ce pauvre Soldat fut tellement édifié de la douceur & de la bonté de ce

charitable Prestre, qu'il la publia depuis en toutes rencontres, & mesme empescha ses camarades de tirer sur les pigeons.

On a surpris plusieurs fois des hommes le larcin en main, qui enlevoient ou les bleds, ou le bois, ou les fruits, & autres choses semblables de la Maison. Cependant il ne pouvoit se resoudre à les faire chastier, quoy-qu'on l'en pressast. Ce sont de pauvres gens, disoit-il qui me font pitié. Il les mettoit en liberté quand on lers avoit emprisonnez, les faisoit manger au Refectoir, & quelquefois mesme il leur donnoit encore de bonnes aumônes en les congédiant.

Concluons ce Chapitre par deux autres exemples de la mesme charité, qui sont dignes de remarque. Un jeune homme ayant esté receu en la Congregation de la Mission, s'en retira quelque-temps après, meprisant tous les bons avis de M. Vincent, qui fit son possible pour le retenir, craignant les mal-heurs qui luy pouvoient arriver, s'il quittoit sa Vocation. Estant sorty il s'en alla prendre les armes, parmy les Compagnies des Gardes Suisses qu'il déserta aussi-tost après ; mais non pas à si bon marché qu'il estoit sorty de la Mission : car estant appréhendé comme deserteur d'Armée, & pour quelque autre faute notable, il fut mis en prison, & ensuite condamné à avoir la teste tranchée. Ce Jeune homme qui sçavoit qu'elle estoit la charité de M. Vincent, eut recours à luy en cette estremité ; & aussi-tost ce charitable Serviteur de Dieu, qui avoit pour maxime de rendre toujours le bien pour le mal, oubliant le mépris qu'il avoit fait de son conseil & de sa Congregation, s'entremet tres-volontiers pour luy sauver la vie, en demandant sa grace, laquelle il obtint.

Un autre jeune homme d'Allemagne qui avoit

fait depuis peu abjuration de son hérésie à Paris (peut-être afin de trouver plus d'assistance parmi les catholiques) fut adressé à M. Vincent par la Supérieure d'un Monastere de Religieuses où il frequentoit, & d'où il tiroit quelque assistance. Cette Mere le recommanda à M. Vincent, comme un Sujet de bonne esperance, qui pourroit devenir quelque jour bon Missionnaire, s'il estoit admis au nombre de ses Enfants. Vincent l'ayant fait recevoir en sa Maison pour la Retraite spirituelle de Huit jours, il se glissa dans quelque chambre, où Il prit un manteau long & une soutane dont il se revêtit & emporta encore d'autres choses de la Communauté . Il sortit ensuite par la porte de l'Eglise, & s'en alla au Faux-bourg S. Germain trouver le Ministre Drelincourt, & luy dit qu'il estoit de la Mission, & qu'il venoit se jetter entre ses bras pour faire profession de sa Religion. Ce Ministre le voyant avec un habit Ecclesiastique, le mena de ruë en ruë, pour montrer qu'il avoit fait une grande conquête en attirant un Missionnaire. Il le conduisit dans les principales Maisons des Huguenots, tant pour leur faire voir le fruit de son Ministère, que pour confirmer ce jeune homme en sa resolution par leurs carresses & par leurs bien-faits. Comme il se promenoient ainsi, le Sieur des Isles, qui travaille avec grand zele aux Controverses, les ayant rencontrez, se douta de quelque chose, & les suivit jusqu'à la premiere maison, où estant entré avec eux, il laissa monter le Ministre, & demeura en bas avec ce jeune homme, duquel il s'informa quelle affaire il avoit avec M. le Ministre. Ce phantosme de Missionnaire croyant parler à un huguenot, luy dit sa sortie de S. Lazare, & le dessein qu'il avoit. Sur cela le Sieur des Isles estant sorty, fit si bien avec M. le Curé de S. Sulpice

qu'on le saisit de ce scandaleux qui profanoit ainsi l'habit & le nom de Missionnaire ; & l'ayant fait mener dans les prisons du Chastelet, il en avertit aussi-tost M. Vincent. Plusieurs personnes le presserent de solliciter les Juges, pour punir ce jeune homme du larcin qu'il avoit commis, & du scandale qu'il avoit donné ; de quoy ce charitable Prestre les ayant remerciez, il les assura qu'il feroit ce qu'il faudroit. En effet, il envoya vers les Juges, non pas toutefois pour demander justice, mais plutôt misericorde pour ce pauvre criminel ; & luy- mesme prit la peine d'aller voir M. le Lieutenant Criminel & M. le Procureur du Roy, pour les informer de la part de sa Congregation, qu'elle ne pretendoit rien contre ce Jeune homme ; qu'elle luy pardonnoit le tort & la confusion qu'elle en avoit receus ; & quant à luy, qu'il les supplioit tres-humblement d'ordonner qu'il fust mis en liberté : Que c'estoit le propre de Dieu de pardonner, & que sa Divine Majesté auroit fort agreable, s'ils renvoyoient absous ce pauvre Etranger, qui n'estoit coupable que d'une legereté de jeunesse. Ces Messieurs furent merveilleusement édifiez de sa demande, & accorderent enfin à ses charitables sollicitations la liberté de ce prisonnier. C'est ainsi que M. Vincent se conformoit à Nostre-Seigneur dans son amour envers les pécheurs, aussi- bien qu'en ses autres vertus, demandant le pardon, & non pas la condamnation de ceux qui l'avoient offensé.

, que du temps qu'il estoit encore chez Madala

CHAPITRE XIV.

Sa Douceur.

LA charité est en sa perfection, dit S. François de Sales, lorsqu'elle est non seulement patiente, mais encore douce & débonnaire ; la Douceur estant comme la fleur de cette divine vertu, qui relève d'autant plus son excellence & son mérite, que les saillies de la nature qu'elle modere, sont plus difficiles à réprimer. La Charité de M. Vincent devoit estre selon cela tres-accomplie, puisqu'elle estoit accompagnée d'une douceur si parfaite, qu'il ne sembloit pas mesme ressentir les premières atteintes du vice contraire ; & ce qui rendoit cette vertu plus admirable en luy, c'est qu'il estoit d'un temperament bilieux, & par consequent sujet à la colere ; de sorte que s'il ne se fust fait violence, il n'eust jamais pû parvenir à cette excellente douceur qui l'a rendue si aimable au prochain. Il a luy-mesme avoué à quelques personnes de confiance, que du temps qu'il estoit encore chez Madame la Generale des Galeres, il paroissoit un peu sec dans la conversation ; ce qui procedoit de l'inclination qu'il voit au silence & à la retraite : de quoy cette vertueuse Dame estoit quelquefois en peine, craignant qu'on ne luy eust donné sujet de mécontentement en sa Maison. Mais comme il eut depuis reconnu qu'il estoit appelé à vivre en Communauté, & que dans cet état il aurait affaire à des personnes de différentes complexions : Je m'adressay à « Dieu, dit-il, & le priay instamment de me chan- « ger cette humeur seche & rebutante, & de me don- « ner un esprit doux & benin ; & par la grace de Nostre-«

« Seigneur, avec quelque attention que j'ay fait à
 « réprimer les boüillons de la nature, j'ay un peu
 « quitté de mon humeur noire. Ce fut donc en priant
 & en travaillant, avec le secours de lka grace Di-
 vine, qu'il se changea, & qu'il acquit cette gran-
 de douceur & cordialité qu'il n'avoit pas naturelle-
 ment.

Il faisoit un juste melange de la force & de la dou-
 ceur, & tenoit pour maxime qu'il falloit estre fer-
 me dans la poursuite d'une bonne fin ; mais qu'on
 Devoit user de moyens doux & suaves pour y arri-
 ver, suivant la conduite de la sagesse Divine, la-
 quelle, comme dit le Sage, atteint fortement , à
 ses fins, & dispose néanmoins avec douceur &
 suavité les moyens qui y conduisent. Il fit bien pa-
 roistre une fois entre autre, cette douce fermeté en-
 vers une personne qui l'importuna pendant quatre
 ans avec toutes les instances possibles, pour obtenir
 de luy une chose qu'il ne croyoit pas luy pourvoir
 accorder en conscience : Car toutes les fois que cet-
 te personne le vint voir pour ce sujet, il l'a receut
 avec la mesme douceur & cordialité, sans pour-
 tant rien relâcher du refus qu'il luy avoit fait dès le
 commencement. Il sembloit qu'ils eussent tous
 deux pris à tasche d'emporter le dessus, l'un par
 ses demandes importunes, & l'autre par ses refus
 doux & affables ; mais enfin la constance debonnai-
 reté de M. Vincent, surmonta l'opiniastreté dérai-
 sonnable de cette personne.

Il s'éloignoit ainsi également de la molle & las-
 che indulgence, qui n'ose retirer au mal de peur
 de contrister le prochain ; & du zele violent
 & précipité, qui n'agit que par passion, qui sont
 deux extrémitez vicieuses & opposées à la veri-
 « table douceur. Aussi disoit-il à ce propos : Il n'y a
 « point de personnes plus constantes & plus fermes

dans le bien, que ceux qui sont doux & débonnaires ; & au contraire, ceux qui se laissent emporter à la colere, & aux passions de l'appetit irascible, sont ordinairement fort inconstants ; parce qu'ils n'agissent que par boutades & par emportemens, Ils sont semblables en cela aux torrents, qui n'ont de la force que dans leurs débordemens impétueux, & qui tarissent aussi-tost qu'ils sont écoulez ; au lieu que les rivières, qui représentent les personnes débonnaires, ont un cours tranquille & sans bruit, & ne tarissent jamais. «

Il jugeoit néanmoins que la douceur devoit prédominer ; parce qu'elle a bien plus de pouvoir sur les volontez des hommes que la force ; ce qu'il monroit par l'exemple de S. François de Sales, qu'il disoit avoir esté le plus débonnaire de tous ceux qu'il eust jamais connus : La premiere fois, dit-il, que je le vis, je remarquay en son abord, en sa serenité de son visage, & en la maniere de converser, une Image bien expresse de la douceur de Nostre-Seigneur JESUS-CHRIST. Cela me gagna aussitost le cœur ; & je croy que c'est principalement par ce moyen, qu'il a exécuté tant de grandes choses pour le service de Dieu, & pour le bien de l'Eglise. C'est le sentiment que M. Vincent avoit de l'admirable douceur de ce Prelat ; mais l'on peut dire aussi avec verité de ce tres-digne Prestre, qu'il a esté une parfaite copie de cet excellent modèle de douceur ; & que les grands biens qu'il a faits, soit dans la Campagne pour la conversion des pecheurs & des hérétiques obstinez, soit dans sa Congregation pour l'avancement des Siens en la perfection, ont esté particulièrement des fruits de cette charmante vertu.

L'affabilité avec laquelle il parloit, soit en public, soit en particulier aux pauvres gens des

champs, leur faisoit concevoir une plaine confiance en sa charité, & les rendoit susceptibles des saintes impressions qu'il vouloit leur donner. On les voyoit souvent fondre en larmes à ses Predications, & le suivre après en foule au Tribunal de la Penitence, où ils luy découvroient les playes les plus cachées de leurs ames pour en obtenir la guerison. C'estoit-là particulièrement, que ce charitable Medecin appliquoit les remedes convenables à leurs maladies spirituelles avec une suavité efficace, qu'ils en sortoient tout consolez & fortifiez dans le bien. Il disoit sur ce sujet, qu'il falloit toujours consoler & encourager les ames, & que l'Esprit malin se servoit ordinairement de l'aigreur & de l'amertume, pour les troubler davantage. Il ne pouvoit souffrir que ses Missionnaires les traitassent impérieusement ny rudement : Parce qu'autrement, disoit-il, ils se rebutent & n'osent s'approcher de nous, croyans que nous sommes trop sévères, ou trop grands Seigneurs pour eux ; mais quand on les traite affablement & cordialement, ils conçoivent d'autres sentimens pour nous, & sont mieux disposez à profiter du bien que nous leur voulons faire. Or comme Dieu nous a destinez pour les servir, nous le devons faire en la maniere la plus profitable pour eux, & par consequent les traiter avec grande affabilité, & prendre cét Avertissement du Sage, comme s'adressant à un chacun de nous en particulier : *Congregationi Pauperum affabilem te facito* ; Rendez-vous affable à l'assemblée des pauvres.

Ayant esté une fois averti qu'un de ses Prestres traitoit un peu rudement le peuple dans ses Predications, & ne luy parloit pas avec assez de douceur, il luy en fit correction, mais d'une maniere si douce, qu'il luy donna à mesme temps un bel

exemple de la façon dont il devoit traiter les pauvres gens. Nous rapporterons un extrait de la Lettre qu'il luy écrivit sur ce sujet, parce qu'elle est de grande instruction. C'est une chose merveilleuse, « dit-il, de voir les forces que Dieu donne à Monsieur N. Il y a neuf mois qu'il est en campagne, « travaillant aux Missions presque sans cesse, où il « fait des biens extraordinaires, comme je l'apprens « de tous costez. On attribuë cét heureux succès, « au soin qu'il prend de gagner les pauvres gens par « douceur & par amour ; ce qui m'a fait resoudre de « recommander plus que jamais à la petite Congregation de s'adonner de plus en plus à la pratique de ces « vertus. Si Dieu a donné quelque bénédiction à nos « premières Missions, on a remarqué que c'estoit pour « avoir agy amiablement, humblement & sincèrement envers toutes sortes de personnes. Je vous « prie, Monsieur, de m'ayder à rendre à Dieu « de cela, & à luy demander qu'il ait agreable de « mettre tous les Missionnaires dans cét usage, de traiter doucement, humblement & charitablement le « prochain, en public & en particulier ; & mesme les « pécheurs & les endurcis, sans jamais user d'invectives, de reproches, ou de paroles rudes contre « personne. Je ne doute pas, Monsieur, que vous ne « taschiez de vostre costé d'éviter cette mauvaise façon de servir les ames, qui au lieu de les gagner & « de les attirer à Dieu, les en éloigne & les aigrit. « Nostre-Seigneur JESUS-CHRIST est la suavité « Eternelle des hommes & des Anges ; & c'est par « cette mesme vertu, que nous devons faire en sorte « d'aller à luy, en y conduisant les autres. «

Quand à ce qui regarde les hérétiques, nous avons desja vû ailleurs que les meilleures armes dont il se servoit pour les combattre & pour les vaincre, estoient la Douceur, la patience & l'Humilité.

C'est ainsi qu'il triompha de ceux de Chastillon –lez-Dombes, dont il convertit plusieurs pendant le séjour qu'il y fit ; & les autres qui restoient, ayant esté desja ébranlez par la force de ses Discours, & excitez par le changement de leurs Compatriotes, suivirent presque tous l'exemple des premiers, depuis qu'il en fut party.

Il se comporta toujours de la mesme façon envers les autres qu'il a ramenez en diverses occasions au Giron de l'Eglise, comme il déclara autrefois a un des Siens, pour luy persuader d'agir avec douceur envers le prochaion : S'il a plû à Dieu, luy dit-il, de se servir du plus miserable de la Congregation, pour la reduction des hérétiques, ils ont avoué eux-mesme que c'estoit plutôt par la patience & par la cordialité qu'il avoit eue pour eux, que par ses Conferences & par ses argumens. A quoy il ajouta une autre fois cette belle raison : Quand on dispute contre quelqu'un, la contestation dont on use envers luy, fait bien voir qu'on veut emporter le dessus ; c'est pourquoi il se prépare à la resistance plutôt qu'à la reconnaissance de la vérité ; de sorte que par ce debat, au lieu de faire quelque ouverture dans son esprit, on ferme ordinairement la porte de son cœur ; comme au contraire, la douceur & l'affabilité la luy ouvrent. C'est pourquoy S. Paul instruisant ce grand Missionnaire Saint Thimothee, luy dit : *Seruum Domini non opportun litigare*. Celuy qui est Serviteur de JESUS-CHRIST ne doit point user de contestation ny de dispute. Je puis bien vous dire aussi, que je n'ay jamais vû ny sceu qu'aucun hérétique ait esté converti par cette voye, mais bien par la douceur ; tant il est vray que cette vertu a de force pour gagner les hommes à Dieu. Nous avons sur cela un bel exemple en la personne de S. François de Sales, lequel quoy que

tres-sçavant dans les Controverses, convertissoit « néanmoins les hérétiques plût ost par sa douceur que « par sa doctrine. C'est ce qui donna sujet à M. le « Cardinal du Perron de dire, qu'il se faisoit fort de « convaincre les hérétiques ; mais qu'il n'apparte- « noit qu'à M. l'Evesque de Geneve de les con- « vertir. «

S'il traitoit avec tant de douceur les hérétiques & les autres pecheurs pour les retirer de leur mauvais état, il ne faut pas s'étonner qu'il temoignast des tendresses si particulieres à ses chers Enfans, pour les porter plus efficacement à la perfection de leur vocation. Il les accueillloit toujours d'une maniere fort affable & gracieuse, leur faisant paroistre un visage joyeux & content, & se rendant attentif à ce qu'ils luy fussent à charge, encore qu'il eust plusieurs occupations importantes & pressantes. Il leur recommandoit aussi fort souvent cette affabilité dans la conversation, tant avec ceux de la maison, qu'avec les personnes de dehors : Nous « avons, leur disoit-il, d'autant plus de besoin de « l'affabilité, que nous sommes plus obligez par nostre vocation, de converser souvent ensemble, & « avec le prochain ; & que cette conversation est plus « difficile, soit entre nous, qui sommes de divers Païs « & d'humeurs fort différentes ; soit avec le prochain, « duquel il y a souvent beaucoup à supporter ; & c'est « la vertu d'affabilité qui leve les difficultez, & qui « estant comme l'ame d'une bonne conversation avec « bien-seance, & avec condescendance les uns envers les autres ; & si la charité nous unit ensemble, « comme les membres d'un mesme corps, c'est l'affabilité qui perfectionne cette union. «

Il prévenoit pour l'ordinaire ceux qui l'abordaient, par des paroles non seulement affables, mais encore honorables, qui témoignoit également l'estime qu'il faisoit d'eux . & la joye qu'il avoit de les voir, ce qu'il faisoit non d'une façon basse & commune, mais agreable & rapportante à la qualité des personnes. Son affabilité néanmoins ne ressen-
« toit pas la flaterie : Dieu nous garde, disoit-il à
« ce propos, de louer ou de congratuler jamais per-
« sonne, pour nous insinuer dans ses bonnes grâces,
« ou pour être estimé. Ayons pour maxime de
« faire beaucoup pour Dieu, sans nous soucier de l'es-
« time des hommes, & sans nous arrêter à leurs pa-
« roles. Soyons affables, mais jamais flatteurs, car
« il n'y a rien de si vil, ny de si indigne d'un cœur
« Chrétien que la flaterie : Un homme vraiment
« vertueux n'a rien tant en horreur que ce vice. Il ne
Louoit-il pas proprement les personnes, mais
« plustost Dieu en elles, disant par exemple : Je bénis
« Dieu, ou je rends grâces à Dieu d'un tel bien qu'il
« a fait par vostre moyen, ou de la fidelité qu'il vous
« a donné en telle occasion, pour correspondre à ses
« desseins.

Il leur faisoit encore ressentir les effets de sa douceur, par le support charitable qu'il exerçoit envers ceux qui luy en donnoient quelque occasion, il supportoit avec une douceur particuliere les Freres de sa Congregation, qui estoient les plus grossiers ; Il les faisoit mesme parler dans les Conferences & Colloques spirituels de la Communauté, pour leur ouvrir l'esprit ; & quoy-que leurs discours fussent quelquefois trop longs, ennuyeux, & hors du sujet ; il les laissoit pourtant tout dire ce qu'ils vouloient, sans les interrompre, & sans jamais leur té-

moigner qu'il n'approuvast pas ce qu'ils avoient dit, si ce n'est qu'ils eussent avancé quelque chose contre la vérité, & qui eust besoin de correction ; car alors il les redressoit paternellement & avec grande douceur, intrepétant en bien ce qu'ils avoient dit, ou les excusant adroitement, en sorte néanmoins qu'il leur faisoit assez connoistre en quoy ils s'estoient trompez.

Un des Freres entre autres a déclaré qu'il avoit bien souvent exercé la douceur & le support de ce débonnaire Superieur, l'obligeant de répéter plusieurs fois une mesme chose qu'il n'avoit pas bien comprise, ce que néanmoins ce charitable Pere faisoit bien volontiers, repétant autant de fois que ce Frere desiroit, la mesme chose qu'il luy avoit dite, & la luy expliquant plus distinctement, & mesme avec plus de plaisir la dernière fois que la première. Il arriva particulièrement un jour qu'un autre luy fit répéter juqu'à cinq fois de suite un mesme chose ; & quoy-qu'il fust pour lors occupé en quelques affaires avec des personnes considerables, il ne donna pas le moindre signe d'impatience, & témoigna plutôt prendre plaisir à cette importune répétition, qu'y ressentir aucune peine.

Il pratiquoit le mesme support d'une maniere extraordinaire envers les personnes scrupuleuses, qui ont besoin d'un Directeur également benin & éclairé, afin qu'il sache s'accommoder doucement à leur foiblesse, & appliquer les remedes propres à leur guerison. Il en a eu plusieurs à traiter, soit de sa Congregation, soit du dehors ; & sa douceur luy a esté bien necessaire pour ne pas s'impatienter, voyant que leur opiniastreté rendoit souvent tous ses soins inutiles. Il les accüelloit donc gracieusement de peur d'augmenter leur mal ; & on a re-

marqué qu'il ne les faisoit jamais attendre, & qu'en quelque compagnie qu'il fust, il se levoit aussi-Tost qu'ils se presentoient, & se retiroit en un coin à fin de parler. Mais pour mieux concevoir jusqu'où s'étendoit sa douceur envers ces esprits malades, il ne sera pas hors de propos de rapporter icy ce qu'un d'entre eux en a luy mesme déclaré.

« M. Vincent, dit-il, a toûjours eu un tres grand
 « support pour moy, & m'a traité avec grande dou-
 « ceur, pendant mes peines d'esprit. J'allois conti-
 « nuellement l'interrompre, mesme lorsqu'il de dis-
 « posoit à célébrer la sainte Messe, où à réciter son
 « Breviaire ; & quand j'avois eu sa réponse, je sor-
 « tois, & puis retournois encore à mesme temps
 « pour luy parler, & ainsi consecutivement plusieurs
 « fois de suite ; ce qui a duré long-temps, sans que
 « pourtant j'aye remarqué, qu'il m'ait dit aucune
 « parole rude ; au contraire, il me repondoit toujours
 « avec une singuliere douceur, sans me rebuter ; ce
 « qu'il eust pû faire justement, veu la continuation de
 « mes importunitez. Sa bonté estoit mesme si grande
 « envers moy, qu'après m'avoir dit ce que j'avois à
 « faire, voyant que je tombois en de nouveaux dou-
 « tes, il prenoit la peine de m'écrire de sa propre
 « main ce qu'il avoit dit, afin que je le retinsse mieux,
 « & il me prioit pour cét effet de le lire tout haut en sa
 « présence. Enfin à quelque heure que je l'allois
 « trouver, quoy-que ce fust souvent fort tard & bien
 « avant dans la nuit, où mesme lors qu'il estoit enga-
 « gé en des compagnies pour des affaires, il me rece-
 « voit toûjours avec une égale bonté, il m'écoutoit
 « & me repondoit avec une douceur & une charité
 « que je ne puis expliquer.

C'est ainsi que ce charitable Prestre supportoit
 Avec une douceur inalterable, toutes les foiblesses

& infirmité de son prochain. Nous verrons au Chapitre de sa conduite l'usage merveilleux qu'il faisoit de cette mesme vertu dans la correction des défauts de ses inferieurs, & nous conclurons ce-luy-cy par quelques exemples de douceur & tranquillité avec laquelle il souffroit les injures, les reproches & les menaces des personnes emportées de passion.

Retournant un jour de la ville, pendant la seconde guerre de Paris, & estant prest de passer la Porte, il fut arrêté par quelques Bourgeois qui la gardoient, lesquels luy voulurent faire insulte, & luy firent mettre pied à terre, & un de la troupe ajouta à son insolence des menaces de la tuër. Mais l'homme de Dieu ne témoigna pas plus de crainte de ces menaces, que d'impatience de l'injure qu'on luy faisoit. Il leur parla d'une voix douce & assurée, & sa candeur les ayant apaisez, ils le laisserent passer.

Un jeune Seigneur ayant obtenu de la Reine Reigente une Abbaye, pourveu que M. Vincent y consentist, s'en vint à S. Lazare accomgné de son Gouverneur. M. Vincent le receut avec beaucoup de respect & de temoignage d'estime pour sa personne & pour sa famille ; mais voyant qu'il n'a voit pas encore les qualitez requises, il le supplia de l'excuser, s'il ne consentoit pas à ce qu'il prétendoit. Il luy représenta qu'il estoit trop jeune ; & qu'ayant de bonnes dispositions à la Pieté & aux Lettres, Dieu pourroit se servir quelque jour de luy, pour faire de grands biens dans l'Eglise, & que par ce moyen les Benefices ne luy manqueroient pas ; mais que pour le present il ne pouvoit conseiller à la Reine ce qu'il désiroit. Le Gouverneur s'emporta là dessus contre luy avec des paroles fort picquantes, luy reprochant que ce n'estoit pas à luy

à refuser ce que le Roy avoit accordé. Ce Saint homme sans s'émouvoir, ny changer de ton, luy répondit doucement : Dieu sçait, Monsieur, combien j'honore les ordres du Roy, & quelle soumission j'ay pour ses volontez ; mais sa majesté ne veut pas que les Benefices soient donnez à ceux qu'on ne juge pas estre encore en état d'en employer les revenus, conformément à la pratique & aux règles de l'Eglise. L'autre plus irrité qu'auparavant, luy repliqua qu'il ne luy appartenoit pas d'en juger & ajouta plusieurs paroles d'un insigne mépris que la bien-seance ne permet pas de rapporter. Alors M. Vincent voyant que ce Gouverneur s'échauffoit davantage par sa reponse, se mit en état d'honorer par son silence celuy de Nostre-Seigneur en semblables rencontres. Après quelques autres paroles aussi hautaines que les premieres, le Gouverneur sortit brusquement de la sale, les yeux étincellens de colere. M. Vincent suivit à mesme temps pour conduire ce jeune Seigneur jusqu'à la porte ; de quoy le Gouverneur s'estant apperceu, prit occasion de redoubler son insolence & son mépris, & monte ainsi en carrosse. Ceux qui estoient présens remarquerent avec admiration que ce Prestre vraiment debonnaire, ne fit parroistre durant cét entretien aucun trouble sur son visage, mais plûtost une douce gayeté, qui estoit une marque visible de la joye interieure qu'il ressentoit d'estre ainsi mal traité pour la Justice ; & il demeura tellement maistre de soy-mesme, qu'après avoir essuyé des injures si sanglantes, il s'arresta long temps à la porte de la maison avec une pauvre personne affligée, qu'il consola avec autant de tranquillité d'esprit, que s'il n'eust fait que sortir de son Oraison. Voicy encore un autre exemple assez semblable au précédent, qui ne fait pas moins connoistre com-

bien ce Serviteur de Dieu estoit solidement •étably dans la pratique de la douceur Chrétienne. Une personne considerable vint un jour se plaindre à luy de ce qu'il empeschoit qu'on ne nommast sa fille à une Abbaye où elle estoit Religieuse. Il luy sembloit que c'estoit un bien héréditaire en sa Maison, parce que la défunte Abesse estoit sa sœur, laquelle avoit succédé à une sienne Tante ; & il ne croyoit pas qu'on en pust priver la famille sans luy faire tort. M. Vincent ayant écouté ses plaintes, luy répondit fort doucement & respectueusement, que sa fille estoit encore trop jeune pour estre élevée à une Charge si importante & si difficile ; & qu'il estoit obligé en conscience de conseiller à la Reine d'en choisir une autre, qui fust capable de gouverner cette Abbaye, d'autant plus que la Communauté s'opposoit à la nomination de celle-là. Ce Pere se laissant emporter à la colere, charge d'outrages & de reproches fort injurieux cét humble Prestre, mais voyant qu'il avoit affaire à un homme qui ne s'émouvoit nullement de ses injures, il en devint plus furieux, & ajoutant les menaces aux outrages, il luy dit tout ce qu'une passion violente est capable de suggérer. Cét orage dura plus d'une heure, lusqu'à ce qu'enfin ce Seigneur ayant jetté tout son fiel, sans avoir pû luy ravir la douceur & le calme de son cœur, se retira plein de colere. Ce saint homme l'accompagna civilement à la porte, & ayant pris congé de luy s'en retourna paisiblement en sa chambre, bien joyeux en soy-mesme d'avoir esté couvert d'opprobres pour Nostre-Seigneur.

On pourroit rapporter beaucoup d'autres exemples cette nature, où ce grand Serviteur de Dieu A fait paroistre la mesme tranquillité d'esprit ; & ce Qui est bien considerable en ce sujet, est que l'on a

remarqué qu'il ne paroissoit jamais plus joyeux qu'après avoir souffert de telles confusions ; ce qui fait voir qu'il estoit arrivé au plus haut point de la douceur Chrétienne aussi-bien que de la vraye humilité de coeur, dont nous allons parler au Chapitre suivant.

CHAPITRE XV

Son Humilité.

Nihil est
Quod nos
Ità aur
Homini-
Bus acce-
Pros, a&ur
Deo gra-
Tos fa-
Ciat, qua
Si virae
Merito
Magni,
Humilita
Te infirmi
Simus.
Hieron
Aà Ce
Lant.

C'EST une verité prononcée par la bouche du Fils de Dieu, que celui qui s'humilie sera exalté. La conduite de la Divine Providence nous en donne tous les jours des preuves, & nous fait reconnoistre ce qu'à dit un grand Docteur de l'Eglise : Qu'il n'y a rien qui nous rende si agréables à Dieu, ny si recommandables aux hommes, que lors-qu'estant vraiment grands par le merite d'une sainte vie, nous-nous rendons petits par les sentimens d'une sincere humilité. Cela s'est verifié particulièrement en la personne de M. Vincent, lequel a attiré sur soy & sur ses saintes entreprises, la plenitude de bénédictions du Ciel, par l'exercice d'une tres-profonde humilité, tant envers Dieu qu'envers soy-mesme, & envers le prochain.

L'humilité de ce Saint homme luy donoit des sentimens d'une continuel aneantissement devant Dieu, & d'une entiere dépendance de sa Divine volonté. C'est dans cet esprit que s'estimant incapable d'aucun bien, il n'entreprendoit rien par soy-mesme & de son propre mouvement ; mais suivoit simplement la divine Providence, dont il execu-
toit les ordres, à mesure qu'ils luy estoient manife-

Stez. Il attribuoit aussi à Dieu par cette considération particulière, outre les autres générales, tout le bien qu'il faisoit ; parce que comme il n'agissoit point par ses propres lumières, & qu'il suivoit uniquement la conduite de la grace, il connoissoit par une sensible expérience, ainsi qu'il a souvent assuré, que c'estoit Dieu qui faisoit toutes les œuvres auxquelles il s'appliquoit. C'est Dieu seul, disoit-il, parlant de son principal Ouvrage, qui a appelé « dans la petite Congrégation tous ceux qu'il luy a « plû y envoyer, & je n'ay jamais ouvert la bouche « pour y attirer personne. Je n'ay pas non plus em- « brassé l'Etat de Missionnaire par mon propre choix, « je m'y suis trouvé engagé par la volonté de Dieu, « & sans aucun dessein prémédité de ma part. c'est « Dieu par consequent qui est l'Auteur de tout le bien « Qui se fait dans la Mission, & de toutes les fonctions « & pratiques des Missionnaires ; puis que toutes ces « choses ont esté commencées par sa conduite, sans « que j'y pensasse, n'y que je sceusse mesme ce que sa « providence prétendoit faire. «

Il avoit le mesme sentiment de toutes ses autres œuvres, parce que s'estant toujours laissé conduire à Dieu, sans jamais prévenir ses ordres, il reconnoissoit aussi par une semblable expérience, que le succès de ses travaux, estoit un effet de l'assistance spéciale qu'il recevoit de sa Divine bonté. Hâ Messieurs ! disoit-il souvent, humilions-nous, donnons « à Dieu toute la gloire, & ne retenons pour nous « que le mépris & la confusion ; c'est là notre partage. De là naissoit en luy une aversion mortelle contre l'orgueil, à cause que ce vice ravit l'honneur qui n'est deu qu'à Dieu, & fait que les superbes se l'attribüent avec autant de témérité que d'injustice. A Dieu seul soit la gloire des fruits qu'il donne aux « Emplois de la Mission, dit-il un jopur à ce propos, & «

« que les Ouvriers luy rendent fidèlement c ette re-
 « connoissance, que si leurs petits travaux ont quel-
 « que succès, c'est Dieu qui en est l'Auteur, & c'est
 « à luy seul à qui il faut en rendre tout l'honneur. O
 « que celuy la apporteroit un grand empeschement
 « à la sanctification du Nom de Dieu, ,& à la
 « sanctification des ames, qui s'attribueroit l'u-
 « ne où l'autre, ou qui penseroit y avoir quelque
 « part ! Plaise à la Divine bonté qu'il n'arrive ja-
 « mais qu'un Missionnaire admette en son esprit une
 « telle pensée, il commettrait sans doute un grand
 « sacrilège, & tout le Corps de la Mission se rendroit
 « coupable du mesme crime, s'il se flatoit de cette
 « mal-heureuse opinion, qu'il convertit les peuples
 « à Dieu par ses Emplois, & qu'il merite pour cela
 « d'estre estimé & considéré. O que je désire que nous
 « gravions bien avant dans nos cœurs cette vérité :
 « Que ceux qui pensent estre les Autheurs de quel-
 « que bien, ou mesme y avoir quelque part, & qui
 « prennent de la cõplaisance en cette pensée, perdent
 « beaucoup plus Qu'ils ne gagnent en ce mesme bien.

On peut former de ces divers témoignages quel-
 que idée des principaux effets, que l'humilité de
 Vincent de Paul a produit en son ame par rapport à
 Dieu, & reconnoistre à mesme temps que cette ver-
 tu l'a mis dans la disposition la plus propre pour
 correspondre aux desseins de sa Divine Providence ;
 lors-que le renversant par terre, à l'exemple de S.
 Paul, par un parfait aneantissement de ses propres
 sentimens, & luy fermant les yeux à toutes les con-
 sidérations humaines, elle l'a porté ensuite à s'a-
 bandonner sans reserve, comme ce Saint Apostre,
 aux volontez de son Souverain Seigneur, & à luy
 rendre fidèlement toute le gloire de ses travaux.

L'Humilité produisoit encore en son ame plusieurs
 autres excellens effets par rapport à luy-mesme.

Quoy-que Dieu se servit de luy pour des Œuvres tres-grandes, il s'estimoit néanmoins incapable des moindres choses, & mesme se croyoit plus propre à détruire qu'à édifier ; car se reconnaissant enfant d'Adam, & ressentant l'inclination au mal & l'impuissance au bien, que tous les descendans de ce premier Pere ont hérité de sa des-obeïssance ; il avoit grand mépris de soy-mesme, qu'il ne trouvoit point de termes assez humilians, pour exprimer sur ce sujet les véritables sentimens de son cœur. Voicy quelques étincelles qu'il en a fait paroistre en diverses occasions.

Un tres digne Prelat admirant comme cet humble Prestre s'humilioit en toutes choses, ne pût s'empescher de luy dire qu'il estoit un parfait Chrétien : A quoy il repliqua en s'écriant avec grand sentiment : O Monseigneur ! Que dites-vous ? Moy « un parfait Chrétien ! On me doit plût ost tenir pour « un damné, & pour le plus grand pecheur de l'u- « nivers. «

Un Prestre nouvellement entré dans sa Congregation, ayant dit dans une Conference qu'il avoit grande confusion de profiter si peu des bons exemples qu'il luy donnoit, & des merveilles qu'il voyoit en luy ; ce sage Superieur le laissa parler, & les autres ensuite, pour ne pas interrompre le sujet de la Conference : Mais sur la fin, il luy dit devant toute l'Assemblée : Monsieur, nous avons cette « pratique parmy nous, de ne louër jamais personne « en sa présencxe. Il est vray que je suis une merveille-« le, mais une merveille de malice, plus mechant que « le Demon, lequel n'a pas tant(mérité d'estre en En- « fer que moy ; ce que je ne dis point par exagéra- « tion, mais selon les véritables sentimens que « j'en ay. «

Il dit un jour aux Siens prosterné à genoux
 « devant eux : Si vous voyiez, Messieurs, mes mi-
 « seres, vous me chasseriez de la Maison, à laquelle
 « je ne suis qu'à charge, mangeant le pain des pau-
 « vres que je ne gagne pas. Je suis in digne de vivre
 « dans la Congregation pour les mauvais exemples
 « que j'y donne, & je merite d'estre attaché à un gi-
 « bet, comme les plus insignes mal-faicteurs.

Il écrivit dans ce sentiment à un de ses Prestres
 « qui estoit à Rome : La Congregation s'augmente
 « en nombre & en vertu, par la misericorde de Dieu,
 « ainsi qu'il m'a paru dans les Visites, & que chacun
 « le reconnoist ;il n'y a que moy miserable qui vais
 « toujours me chargeant de nouvelles iniquitez &
 « abominations. O Monsieur, que Dieu est miseri-
 « cordieux de me supporter avecx tant de patience &
 « de longanimité ! Et que je suis chétif & miserable d'a-
 « buser si fort de sa misericorde ! Je vous supplie, Mon-
 « sieur, de m'offrir souvent à sa Divine Majesté.

Il usoit souvent de semblables termes d'humilité
 Lors-qu'il se recommandoit aux prieres des autres,
 Soit de vive voix, soit par écrit, disant pour l'ordi-
 « naire : Priez Dieu, s'il vous plaist pour cet abomi-
 « nable, ou pour ce miserable & vieux pcheur qui
 « vous écrit, ou qui vous parle. Il répondit dans le
 mesme esprit à une personne de grande pieté qui
 « s'estoit recommandée à ses prieres : Je vous offriray
 « à Dieu, puis-que vous me l'ordonnez ; mais j'ay be-
 « soin du secours des bonnes ames plus que personne
 « du monde, pour les grandes miseres qui m'accu-
 « blent, & qui me font regarder l'opinion qu'on a de
 « moy, comme un chastiment de mon hypocrisie,
 « laquelle me fait passer pour autre que je ne
 « suis.

Il témoignait dans toutes les occasions un sembla-
 ble mépris de soy-mesme, pour ce qui regarde les

autres talens & qualitez, quoy-qu'il en fust tres-bien pourvû. Un personnage fort attaché au Jansénisme, ayant une fois tasché de luy persuader ses erreurs, sans en pouvoir venir à bout, luy fit plusieurs reproches, luy disant tout émû de colere, qu'il estoit un vray ignorant, & qu'il s'étonnoit comme sa Congregation le pouvoit souffrir pour Superieur General. Mais notre humble Preste se ravallant encore plus bas que l'autre ne l'avoit abaissé, luy répondit : Je m'en étonne encore plus que vous « Monsieur ; parce que je suis plus ignorant que vous « Ne pensez. «

Il se servit dans une autre occasion de cette mesme humilité, pour confondre le Diable qui tentoit de desespoir un jeune Clerc de sa Congregation ; car après l'avoir consolé & fortifié par la réponse qu'il luy donna aux difficultez que l'ennemy luy suggeroit, il ajouta : Si le Diable vous remet en l'esprit « cette mauvaise pensée, Servez-vous de cette répon- « se que je viens de vous faire, & dites à ce mal-heu- « reux tentateur, que ça esté Vincent, un ignorant, « & un quatrième qui vous a dit cela. «

Un Preste de sa Congregation luy ayant représenté que le Superieur de la Maison où il demeuroit n'estoit pas assez civilisé pour ce lieu-là ; il luy répondit : Et moy, comment suis-je fait ? Et comment « est-ce qu'on m'a souffert jusqu'à cette heure dans « l'employ que j'ay, estant le plus ridicule, le plus « rustique, & le plus sot de tous les hommes ; & ne « pouvant dire six paroles de suite parmy les gens « de condition, qu'il ne paroisse que je n'ay point « d'esprit ny de jugement ; mais qui pis est, que je n'ay « aucune vertu qui approche de la personne dont il « est question. «

Dans les Assemblées de pieté où il se trouvoit, son humilité le portoit toujours à deferer aux senti-

mens des autres & à les préférer aux siens ; ce qui donna sujet à une Dame de la Charité de Paris de luy reprocher un jour doucement, qu'il ne faisoit pas assez valoir ses avis, bien qu'ilks fussent les meilleurs ; à quoy il fit cette humble réponse : A Dieu
 « ne plaise, Madame, que mes chétives pensées pré-
 « valent sur celles des autres. Je suis bien –aise que le
 « bon Dieu fasse les affaires sans moy, qui ne suis qu'un
 « miserable.

Quoy-qu'il s'acquittast tres-dignement des devoirs & des fonctions du Sacerdoce, il s'en estimoit néanmoins si indigne, que' s'il n'eust esté Prestre, il n'auroit pû se resoudre à embrasser cet éminent Etat, comme il l'a souvent déclaré, protestant qu'il choisiroit plûtost la condition de simple Frere de la Congregation, ou celle de Laboureur, comme plus convenable de sa bassesse. Il craignoit, disoit-il d'estre responsable devant Dieu des heresies, des désordres, & des calamitez publiques ; parce qu'il ne les de guingois pas , autant qu'il croyoit estre obligé en qualité de Prestre. Il écrivit sur ce sujet, A l'occasion d'un sien Neveu, une Lettre remarquable à Monsieur de Saint Martin Chanoine d'Acqs son ancien amy, par laquelle il témoigne tout ensemble les bas sentimens qu'il avoit de soy-mesme, & la haute estime qu'il faisoit de l'Etat sacerdotal.

« Je vous remercie, luy dit-il, du soin que vous
 « prenez de mon petit Neveu, duquel je vous diray,
 « Monsieur, que je n'ay jamais désiré qu'il fust eccle-
 « siastique, & encore moins ay-je eu la pensée de le
 « faire elever pour ce dessein ; cette condition estant
 « la plus sublime qui soit sur la terre, & celle-là mes-
 « me que Nostre-Seigneur y a voulu prendre & exer-
 « cer. Pour moy si j'avois sceu ce que c'estoit, quand
 « j'eus la témérité d'y entrer, comme je l'ay sceu de-

puis, j'aurois mieux aimé labourer la terre que de «
 m'engager à un Etat si redoutable. C'est ce que j'ay «
 témoigné plus de cent fois aux Pauvres gens de la «
 Campagne, lors-que pour les encourager à vivre «
 contens & en gens de bien, je leur ay dit que je les «
 estimois heureux dans leur condition ; & en effet «
 plus je deviens vieux, & plus je me confirme dans «
 ce sentiment, parce que je les découvre tous les jours «
 l'éloignement où je suis de la perfection en laquel- «
 le je devois estre. Certes, Monsieur, les Prestres «
 de ce temps ont un grand sujet de craindre les Juge «
 mens de Dieu, puis qu'outre leurs propres péchez, «
 il leur fera rendre compte de ceux des Peuples, par- «
 ce qu'ils n'ont pas tasché de satisfaire pour eux à sa «
 justice irritée, ainsi qu'ils y sont obligez ; & qui pis «
 est, il leur imputera la cause des chastimens qu'il «
 leur envoie, d'autant qu'ils ne s'opposent pas, comme «
 ils doivent, aux fleaux qui affligent l'Eglise, tels que «
 sont la peste, la guerre, la famine & lesz hérésies qui «
 l'attaquent de tous costez. Disons plus, Monsieur, «
 que c'est de la mauvaise vie des Ecclesiaistiques que «
 sont venus tous les désordres qui ont desolé cette «
 sainte Epouse du Sauveur, & qui l'ont si fort defi- «
 gurée, qu'à peine est-elle reconnaissable. Que di- «
 roient maintenant de nous ces anciens Peres, qui «
 l'ont veüe en sa première beauté, s'ils voyoient «
 l'impieté, & les profanations que nous y voyons ? «
 Puis qu'ils ont estimé qu'il y avoit fort peu de Pre- «
 stes sauvez, quoy-que de leur temps ils fussent en «
 leur grander ferveur. «

Toutes ces choses, Monsieur, me font juger qu'il «
 est plus convenable à ce pauvre enfant, de s'adon- «
 ner à la profession de son pere, que d'entrepren- «
 dre une si haute & si difficile qu'est la notre, & «
 dans laquelle la perte semble inévitable pour les «
 personnes qui osent y entrer sans estre appelez ; & «

« comme je ne voy pas qu'il le soit par aucune mar-
 « que assurée, je vous prie de luy conseiller de tra-
 « vailler pour gagner sa vie & l'exhorter à la crainte
 « de Dieu, afin qu'il se rende digne de sa misericor-
 « de en ce monde, & en l'autre. C'est le meilleur avis
 « que je luy puisse donner.

Cet humble serviteur de Dieu avoit receu d'ex-
 cellens dons de nature que de grace pour la bon-
 ne conduite de sa Congregation, & il s'acquita tou-
 jours de cet Employ avec une bénédiction toute
 particulière ; comme le progrès de cette mesme
 Congregation, & les fruits extraordinaires qui en
 ont réussi pendant sa vie le montrent clairement.
 Neanmoins il s'estimoit si incapable de la Charge
 de Superieur General, par un sentiment tres-sincere
 de sa profonde humilité, qu'il fit tout ce qu'il pût
 pour en estre déchargé, & pour faire élire un autre
 en sa place. Ayant fait venir à Paris en l'année
 1641, quelques-uns des plus anciens & des princi-
 paux Prestres de sa Congregation pour délibérer
 de plusieurs affaires importantes ; il leur représenta,
 après quelques Conferences, les fautes de sa condui-
 te, son incapacité pour le gouvernement, & la ne-
 cessité qu'il y avoit de donner quelque autre Chef
 « à la Congregation. Vous voilà assemblez, leur dit-
 « il, je remets la Charge de Superieur General entre
 « vos mains, faites au Nom de Dieu election d'un
 « autre d'entre vous, pour estre notre Superieur ; &
 là-dessus il sortit de la chambre, & s'en alla dans
 une petite Chapelle qui regarde sur l'Eglise, où il
 se mit en prieres devant le Saint-Sacrement. Les
 Prestres assemblez furent fort surpris d'une telle
 proposition, & ne voyant aucun lieu d'en delibe-
 rer, ils envoyèrent quelques-uns d'entre eux pour
 le prier de revenir ; & après l'avoir long-temps
 cherché, ils le trouverent à genoux en cette Cha-

pelle, tourné vers le grand Autel de l'Eglise.ils luy dirent que personne d'entre eux ne pouvoit consentir à faire ce qu'il desiroit, & le prierent & presserent de retourner pour traiter des autres affaires qui restoient à resoudre ; mais il s'en excusa, & leur fit de nouvelles instances pour cette Election, disant qu'il estoit déposé, & qu'ils en devoient choisir quelque autre pour remplir cette Charge. Cela ayant esté rapporté aux autres qui estoient dans la chambre, ils sortirent tous, & vinrent en corps le conjurer de continuer dans la conduite de leur Congregation, & comme il ne se rendoit point à leurs prieres, ils luy dirent enfin : C'est vous-mesme, Monsieur que nous élisons pour nostre Superieur General, & tant que Dieu vous conservera sur la terre nous en auront point d'autre. Il fit encore de nouveaux efforts pour s'en defendre ; mais après toutes ses résistances, connaissant la volonté de Dieu, il baissa la teste, & soumit ses épaules à cette Charge ; ce qu'il fit néanmoins en telle sorte, que retenant pour soy toute la peine de cet Employ, il en refusa toujours, autant qu'il pût, tous les avantages & tous les honneurs. C'est dans cet esprit qu'il ne voulut jamais prendre la qualité de Superieur General de sa Congregation, sinon dans les Actes publics où cela estoit absolument necessaire ; & par tout ailleurs, il se qualifia toujours dans ses souscriptions, *Indigne Prestre de la Congregation de la Mission*, ou *Indigne Superieur*, quand il écrivoit à quelque personne dont il ne pouvoit estre connû que par ce titre.

CHAPITRE XVI.

Suite du mesme sujet.

L'HUMILITE de M. Vincent ayant établi dans son ame un tres-profond aneantissement devant Dieu, & un sincere mépris de soy-mesme, le porta ensuite a fuir l'honneur & l'estime des hommes, & à embrasser les confusions & les opprobres avec autant d'affection, que les ambitieux recherchent la gloire & l'applaudissement du monde. Il cachoit avec un soin incroyable les grâces & les talens qu'il avoit receus de Dieu ; & si la charité l'obligeoit d'en faire paroistre quelque chose pour le salut du prochain, il retranchoit de ses discours tout ce qui luy pouvoit donner plus d'éclat, & ne produisoit au dehors que ce qui estoit necessaire ou utile au bien des Ames. C'est une pratique d'humilité fort rare, qu'il a particulièrement en

« seignée aux Siens en ces termes : Si je fais une action
 « publique, & que je la puisse pousser bien avant, je
 « ne le feray pas ; mais j'en retrancheray telle & tel-
 « le chose qui luy pourroit donner quelque lustre, &
 « à moy quelque reputation ; De deux pensées qui me
 « viennent en l'esprit sur quelque sujet, quand la
 « charité m'obligera point de faire autrement, je
 « produiray la moindre au dehors afin de m'humilier,
 « & retiendray la plus belle pour la sacrifier à Dieu
 « dans le secret de mon cœur ; car Nostre Seigneur ne
 « se plaist que dans l'humilité de cœur, & dans la sim-
 « plicité des paroles & des actions.

Quand il estoit obligé de parler des Œuvres que Dieu avoit faites par luy, ou des bénédictions qu'il avoit versées sur sa conduite, il le faisoit toujours

au Nom de sa Congregation, & non pas au sien, afin d'attribuer aux autres le bien qu'il faisoit, & détourner la louange qu'il meritoit . Dieu s'est servy, v«
 Disoit-il, de la Congregation pour telle chose : Son «
 Infinie Bonté a fait ou confié telle grace à la Con- «
 gregation. Et losqu'on luy parloit des fruits de «
 son Institut : Ce n'est pas moy, repartoit-il, c'est «
 Dieu qui a tout fait par ces autres Prestres. Il par- «
 loit aussi d'ordinaire en pluriel des choses qu'il se «
 proposoit de faire, disant par exemple : Nous tas- «
 chérons de remédier à un tel besoin, ou de procurer, «
 un tel bien ; nous vous enverrons un tel secours ; & «
 non pas je remédieray, je procureray, j'enverray ; «
 parce que ces termes marquent quelque pouvoir & «
 autorité qui ne sembloit convenable aux bas
 sentimens qu'il avoit de soy-mesme. Au contraire,
 dans les choses humiliantes, & qui portoient quel-
 que abaissement & confusion, il n'en parloit point
 au nom des autres, mais il se les attribuoit, quoy-
 qu'il n'y eust point donné occasion : Je vous deman- «
 de pardon, disoit-il souvent, je suis cause que les «
 choses ne vont pas comme elles devraient. Il en usoit
 ainsi ordinairement envers ceux qui n'avoient pas
 bien compris ou retenu ce qu'il leur avoit dit ; car
 aussi-tost il s'accusoit soy-mesme, disant : Je vous «
 prie de m'excuser, c'est que je ne me suis pas bien «
 expliqué ; ou bien, je suis une beste, je n'ay pas «
 l'esprit de me faire entendre comme il faut. Et lors- «
 qu'il apprenoit les défauts de quelques particuliers,
 Il se mettoit à genous & disoit à Dieu les mains
 Jointes : Pardon mon Dieu ! C'est moy qui suis la «
 cause de ce mal par mon mauvais exemple. Il di-
 soit mesme souvent aux personnes qui avoient fail-
 ly : Ce sont mes péchez qui sont cause du mal qui est «
 Arrivé. «

Dans toutes les occasions où l'on vouloit luy ren-

dre quelque honneur, il s'humilioit aussi-tost publiant tout ce qu'il croyoit le pouvoir rendre méprisable aux yeux des hommes. Une pauvre femme luy ayant dit un jour à la porte de la Maison : Monseigneur, donnez-moy l'aumône : Il luy répondit en présence d'un honneste Ecclesiastique & de quelques autres personnes : O pauvre femme ! « vous me connaissez mal, car je ne suis qu'un porcher, & le fils d'un pauvre Villageois. Une autre pensant l'exciter à luy donner plus volontiers l'aumône, luy dit qu'elle avoit esté servante de Madame sa Mère : à quoy il répondit devant quelques personnes de condition qu'il conduisoit à la porte : « Ma bonne femme, vous me prenez pour un autre ; « ma Mère n'a jamais euy de servante, ayant elle-mesme servy, & estant la femme, & moy le fils d'un Païsan.

Ayant rendu visite à un homme de condition, lequel par honneur vouloit le reconduire à la porte, il fit ce qu'il pût pour l'en détourner ; & luy dit entre autres choses : Sçavez-vous bien, Monseigneur que je ne suis que le fils d'un pauvre Villageois, & que pendant ma jeunesse j'ay gardé les troupeaux dans les champs. A quoy l'autre, qui estoit homme d'esprit, répondit que David un des grands Rois du monde, avoit aussi esté tiré de la conduite des troupeaux ; ce qui rendit cet humble Prstre plus confus & abattu, que i on luy eust dit des injures.

Il s'est servy souvent de semblables humiliations, Mesme à la Cour, depuis qu'il fut employé au Conseil de conscience, afin de s'opposer avec plus de Force aux honneurs qui luy estoient rendus. Feu M. le Prince de Condé l'ayant un jour rencontré Au Louvre, le voulut obliger de s'asseoir auprès de Luy ; mais il s'en excusa, disant , Monseigneur, ce

m'est trop d'honneur, que vostre Altesse me souffre « en sa présence, moy qui ne suis que le fils d'un pauvre porcher. A quoy M ; le Prince repartit par le « Vers du Poëte : *Moribus & vità nobiliaire homo*. Et il ajouta, ce n'est pas d'aujourd'huy que nous connoissons vostre merite. Il luy proposa ensuite dans l'entretien quelques points de Controverse, auxquels M. Vincent répondit sur le champ avec telle satisfaction de ce Prince, qu'il lui dit : Hé quoy, M. Vincent ? Vous dites à un chacun & vous preschez par tout que vous estes un ignorant, & cependant vous résolvez en deux mots une des plus grandes difficultez que nous ayons avec les Religioneux, il luy proposa encore quelques autres difficultez sur le Droit Canonique, auxquelles M. Vincent ayant répondu avec pareille satisfaction de ce Prince, il luy dit qu'il reconnoissoit bien que c'estoit avec grande raison qu'il avoit esté choisi par sa Majesté, pour l'aider de son Conseil en ce qui regardoit les Benefices, & les autres affaires Ecclesiastiques. Or quoy – que cet Employ si important, & l'accès qu'il avoit auprès de la Reine Mere pendant se Regence, le rendissent fort considerable ; son humilité néanmoins n'en receut aucun dechet, & il parut toujours le mesme qu'il estoit auparavant. Il n'alla jamais autrement vêtu au Louvre, que lorsqu'il alloit instruire les paysans de la campagne, ayant toujours porté les habits pauvres & grossiers ; ce qui donna un jour sujet à M. le Cardinal Mazarin de faire remarquer à toute la compagnie, la ceinture déchirée de cet humble Prestre, & de dire en riant : Voyez comme M. Vincent vient habillé à la Cour, & la belle ceinture qu'il porte.

Il ne consideroit cette charge que comme un pesant fardeau, à cause de l'honneur qu'elle luy atti-

roit ; & il prioit Dieu tous les jours de l'en délivrer, comme il l'a témoigné à quelques personnes de
 « confiance. Je demande à Dieu, disoit-il un jour à
 « ce propos, d'estre tenu pour un insensé tel que je
 « suis, afin qu'on ne m'employe plus dans ces sortes
 « de commissions, & que j'aye plus de loisir de faire
 « penitence, & donne moins de mauvais exemples à
 « notre petite Congregation.

C'est ainsi qu'il a toujours conservé dans son cœur une tres grande aversion des vains applausissemens du monde ; & par ce moyen la conversation qu'il a euë avec les Grands ne l'a point rendu moins humble, ny moins affable envers les petits. Il traitoit des Laquais, les Artisans, les Laboureurs & autres semblables personnes, comme ses freres, les appellant tous de ce nom, & se découvrant devant eux quand il leur parloit ; ce qu'il faisoit aussi quand il passoit devant le moindre de sa Maison. Il ne pouvoit souffrir qu'on appelast valet ou serviteur un domestique qui l'accompagnoit, lors qu'il alloit à cheval par la Ville, encore qu'il ne fust pas de sa Congregation ; surquoy il donna un jour cet avis
 « à un de ses Prestres : Les Missionnaires ne doivent
 « jamais appeler les domestiques qui servent à la
 « Maison, valets ou serviteurs ; parce que ces termes ne sont pas convenables au respect qu'ils doivent porter aux Chretiens ; il faut les indiquer par
 « leur nom, ou par d'autres termes qui ressentent l'amour & le respect qu'on a pour eux. Il repondit
 « dans une autre occasion à une personne externe qui
 « appelloit le mesme domestique garçon de M. Vincent : Excusez-moy, s'il vous plaist, Monsieur ce
 « n'est pas mon garçon, c'est mon frere, & je voudrois bien pouvoir marcher à pied comme luy. Il le traitoit en effet comme son frere, le faisant monter en croupe, quant il alloit un peu loin hors

la Ville. Il en usoit de mesme à l'égard des Laquais que ses amis luy donnoient quelquefois pour le suivre, lor-qu'il luy prestoient leur carrosse ; car il les faisoit monter dedans avec luy, dès qu'il estoit hors dela presence de leurs Mlaistres. Quand quelque pauvres Artisans ou autres personnes de la plus basse condition le venoient voir, il les faisoit asseoir auprès de luy, & s'entretenoit avec eux avec tant d'affabilité & d'humilité, qu'ils en estoient merveilleusement consolez & édifiez, aussi bien que ceux qui le voyoient agir d'une maniere si charitable & si respectueuse envers un chacun. Mais il ne faut pas s'étonner s'il se comportoit avec tant de respect envers les petits et les Grands, veu qu'il regardoit Nostre Seigneur en leur personne, & qu'il se consideroit comme le moindre de tous.

C'est aussi par ce mesme desir de s'abaisser & de s'avilir, qu'il s'employoit tres-volontiers aux choses les plus basses, & qu'il prenoit les pires pour son usage. On la vû plusieurs fois dans la Maison & dans les Missions, servir à la cuisine & faire tous les offices les plus ravalez. Il s'est souvent jetté aux pieds de ceux qui venoient de Mission pour tirer leurs souliers & leurs bas quand ils s'estoient mouillez ; & il a fait quelquefois les mesmes instances à des personnes externes, les priant à genoux de luy permettre qu'il tirast leurs bottes. Il a porté plusieurs fois les paquets de Messieurs les Ordinans dans les chambres qu'il leur avoit fait préparer au College des Bons-Enfans, pendant les premieres années qu'on y fit les Exercices de l'Ordination. Il a rendu souvent de semblables services à d'autres personnes qui venoient loger en sa Maison ; & estant ainsi toujours prest à servir un chacun, il souffroit avec peine qu'on luy rendist les moindres

assistances dans les choses qu'il ne pouvoit faire seul à cause de son grand âge & de ses infirmités.
« Helas ! disoit-il, qui suis-je pour donner tant de
« peine aux autres ? O miserable ! o fumier puant
« & pasture à vers ! Que tu causes de peine à tes
« Freres.

Il choisissoit toujours le pire quand l'occasion s'en présentoit, soit pour la nourriture, soit pour le logement, soit pour les autres commodités. Lorsqu'il prenoit sa refection après les autres, il estoit fort aise de ne manger que les restes ; & il a plusieurs fois renvoyé pour cet effet la portion ordinaire qu'on luy avoit gardée. Au commencement que sa Congregation fut établie à S. Lazare, comme il n'y avoit pas assez de lits pour tous, il ceda le sien à un autre, & coucha assez long-temps avec le Frere cuisinier. Faisant Mission dans un village, dont le Seigneur avoit voulu loger les Missionnaires dans son Chasteau, il prit pour soy la chambre où couchoient les valets, encore qu'il y en eust beaucoup d'autres. Il choisissoit toujours dans les Missions la dernière place vers le bas des l'Eglises pour entendre les Confessions ; & il estoit souvent sur une pierre, laissant les sieges plus commodes & plus honorables aux autres Confesseurs. Il s'y appliquoit aussi dans les moindres fonctions, enseignant avec un singulier plaisir les principes de la Foy, & le *Patyer & Ave* aux petits enfant ; & l'on a remarqué qu'il avoit une devotion particulière à faire toutes les actions de la Mission dans cet esprit d'humilité.

Il ne se servoit dans la célébration des saints Myteres que des moindres Ornemens de l'Eglise ; & la Reine Mere ayant fait present à la Sacristie de Saint Lazare, de quelques-uns de toile d'argent, à la naissance du Roy, sa Majesté les envoya fort à pro-

pos pour servir aux Festes de Noël. Mais M. Vincent qui devoit selon la coûtume officier à cette solemnité, voyant qu'on luy avoit préparé ces riches Ornemens, en demanda de communs ; & quelque raison qu'on luy apportast pour luy persuader de s'en servir, on ne pût vaincre son humilité, n'ayant pas le cœur, disoit-il, de se revêtir le premier d'un tel Ornement : De sorte qu'on fut obligé de luy en donner un de camelot, & le Diacre, & le Soudiacre en prirent de semblables pour garder l'uniformité.

Il souffroit avec peine que ses inférieurs luy rendissent plus d'honneur qu'il ne leur en rendoit luy-mesme, c'est pourquoy il manda à quelques-uns de ses Prestres, de ne pas laisser plus d'espace en blanc dans les Lettres qu'il luy écrivoient. Une autre fois s'estant apperceu que ceux de sa Maison s'arretoient un peu quand ils le rencontroient, & s'inclinoient devant luy, ainsi qu'on leur avoit recommandé ; il s'en plaignit, comme si on luy eust fait tort, & ne voulut pas qu'on luy rendist à l'avenir ce témoignage particulier de respect, quoy qu'il fust tres convenable à sa qualité de Pere & de Supérieur General. Et quelques-uns luy ayant représenté que cela se pratiquoit en la plusieurs des Communautéz, il répondit : Je le sçay bien, & il faut res-«
pecter les raisons qu'elles ont de le faire ; mais j'en «
ay de plus fortes pour ne le point souffrir à mon «
égard, qui ne dois pas estre comparé au moindre «
des hommes, puisque je suis le pire. «

Il est mesme allé quelquefois jusqu'à cet excés D'humilité, que de demander la bénédiction à ses Inférieurs, comme il paroist dans la Lettre suivante Qu'il écrivit à un de ses Prestres, au sujet d'un autre qui estoit fort malade : Si notre cher malade, «

« luy dit-il, est encore en vie, je vous prie de l'em-
 « brasser de ma part, de luy dire la douleur que j'ay
 « de sa maladie, de me recommander à ses prieres, &
 « de luy demander sa bénédiction pour toute la Congre-
 « gation, & pour moy qui le luy demande proster-
 « né en esprit à ses pieds.

Il ne s'est pas contenté de rejeter avec tant de soin l'honneur que les hommes luy rendoient, il a encore voulu à l'imitation du Fils de Dieu, se rassasier d'opprobres & de confusions par des humiliations continuelles. Pendant qu'iol demeurait au College des Bons –Enfans, il se mit plusieurs fois à genoux devant sept ou huit Prestres qui composoient sa Congregation naissante, & déclara en leur présence les pechez de sa vie passée ; de quoy ils furent grandement touchez, admirant en leur Supérieur la force de la grace, par laquelle il renonçoit si courageusement à l'inclination naturelle que les hommes ont de cacher leurs infirmités, & taschoit en leur découvrant les siennes de leur oster l'estime qu'ils avoient conceuë de luy. Il avoit encore cette coûtume tous les ans au jour de son baptême de se mettre à genoux devant sa Communauté, pour la prier de demander à Dieu misericorde pour tous les pechez qu'il avoit commis depuis tant d'an nées que sa Bonté le souffroit sur la terre, & de luy pardonner tous les sujets de scandale qu'il pouvoit leur avoir donnez. De plus, toutes les fois qu'il pensoit avoir fait la moindre chose qui ne fust pas d'assez bon exemple, il ne manquoit pas de s'en humilier & d'en demander pardon ; ce qu'il faisoit mesme pour des choses secretes, comme pour des premiers mouvemens d'impatience qui n'avoient point paru au dehors, pour quelques paroles moins douces dites à quelque particulier, & pour les plus petits manquemens commis par inadvertance.

Ayant un jour recommandé à un des Freres de la Maison, de donner le gîte à un pauvre passant, & ce Frere s'en excusant avec beaucoup de repliques & d'oppositions, ce sage Superieur crût luy devoir parler avec fermeté, pour l'obliger à se soumettre : mais aussi-tost après, son humilité luy en donnant quelque remords intérieur, il s'en alla mettre à genoux au milieu d'une allée du jardin, où estoient quelques anciens Prestres de sa Communauté, & leur dit qu'il demandoit pardon à la Compagnie du scandale qu'il donnoit tous les jours, & qu'il venoit encore tout récemment de donner, en parlant avec rudesse à un Frere de la basse-cour. Il demanda encore pardon dès le mesme jour à ce Frere & luy baisa les Pieds.

Ce n'est pas seulement en cette occasion, mais en une infinité d'autres qu'on la vû se jeter aux pieds de ses inferieurs ; c'est ce qu'il faisoit souvent après avoir dit la Messe à l'égard de celui qui la luy avoit servie, auquel il demandoit pardon des fautes qu'il croyoit y avoir commises. Il s'humilioit de la mesme façon envers les moindres de la Maison, lorsqu'il pensoit les avoir tant soit peu contristez, dont Voicy quelques exemples.

Croyant avoir donné un jour sujet de peine à un Frere, pour luy avoir dit qu'il prist patience, en attendant la resolution des choses qu'il luy avoit proposées ; il ne voulut point célébrer la Messe qu'il ne se fust humilié devant ce Frere, & ne l'ayant point trouvé à la cuisine, il l'alla chercher à la cave, où il luy demanda pardon de l'avoir contristé.

Un autre jour faisant voyage avec trois de ses Prestres, il les entretint pour les divertir de quelque chose qui luy estoit autrefois arrivée ; mais comme ils l'écoutoient avec attention, ils furent bien etonnez

lors-qu'au milieu de son discours il frappa sa poitrine, disant qu'il estoit un miserable tout rempli d'orgueil, & qu'il ne faisoit que parler de soy-mesme ; de sorte qu'il fallut aussi-tost changer de sujet d'entretien ; & dès qu'ils furent arrivez au lieu où ils devoient s'arrester, il ne manqua pas de leur demander pardon à genoux du scandale qu'il leur avoit donné en parlant de soy.

Estant malade à Richelieu en l'année 1649, on luy envoya de Paris le Frere Infirmier de S. Lazare, pour en avoir plus de soin ; parce qu'il connoissoit mieux de quelle façon il le falloit traiter. Ce charitable Pere luy fit un tres bon accueil, & luy témoigne beaucoup d'affection à son ordinaire ; néanmoins il crût depuis, qu'il ne l'avoit pas receu avec assez de cordialité, parce qu'il luy avoit dit qu'il estoit marry qu'on luy eust donné tant de peine à venir de si loin pour une carcasse ; c'est pourquoi il luy en demanda pardon à genoux, non seulement à Richelieu, mais encore estant de retour à S. Lazare en présence de son Assistant, auquel il dit : sçavez-vous bien, Monsieur, que ce bon Frere estant venu à Richelieu pour moy, je ne luy épanchay point mon cœur, comme j'avois accoûtumé, & c'est de quoy je luy demande tres-humblement pardon en vostre présence, & je vous supplie de prier Dieu pour moy, afin qu'il me fasse la grace de ne plus commettre de semblables fautes.

Ayant esté une fois visité par son Neveu, lequel estoit venu exprés pour cela de la ville d'Acqs à Paris, le Portier du College des Bons-Enfans où il demouroit pour lors, l'ayant averti que son Neveu le demandoit, il ressentit quelque premier mouvement de repugnance pour son arrivée, & dit qu'on le luy amenast en sa chambre ; néanmoins son humilité luy fit aussi-tost changer de sentiment, &

Pprendre resolution d' »aller luy-mesme le recevoir en bas, de quoy Monsieur de S. Martin Chanoine de la ville d'Acqs, qui demeurait pour lors en ce Collège, a rendu temoignage en ces termes.

Je ne puis passer sous silence un acte de vertu de « M. Vincent, dont je suis témoin, à l'occasion d'un « sien Neveu. C'est qu'ayant donné charge à un des « siens d'aller prendre dans la ruë ou il estoit ha- « billé à la mode des paysans de ce païs, pour le mener « à sa chambre, ce bon Serviteur de Dieu eut un « mouvement extraordinaire de se surmonter comme « il fit ; car descendant de sa chambre, il alla luy- « mesme jusqu'à la ruë, où ayant trouvé son Neveu « il l'embrassa, le baisa & le prit par la main, & « l'ayant conduit dans la cour, fit descendre tous les « Messieurs de la Compagnie, auquel il dit que c'e- « toit-là le plus honneste homme de sa famille, & « les luy fit saluer tous. Il luy fit faire la mesme civi- « lité aux autres personnes de condition qui le ve- « noient visiter. Et aux premiers Exercices spirituels « qu'il fit après, d'avoir eu quelque honte de l'arrivée de « ce Neveu, & de l'avoir voulu faire monter dans « sa chambre ; parce qu'il estoit païsan & mal habillé. «

Il passa encore plus avant dans cette pratique « d'humiliation aux premiers Exercices des Ordians qui furent faits à S. Lazare ; car entretenant ceux qui devoient recevoir les Ordres sur la vocation à l'Etat Ecclesiastique, il mesla parmy son discours, plusieurs choses humiliantes de sa vie passée ; & pour se confondre davantage, il ajouta qu'un de ses parens avoit esté condamné aux Galeres ; ce qu'il a repeté en plusieurs autres occasions, quoy-que cet homme ne fust son parent que de fort loin, & tout au plus au quatriéme degré.

S'il avoit tant d'affection à se procurer luy-mesme

des humiliations, il n'en voit pas moins à les recevoir lors qu'elles luy venoient de la part du prochain. Il ne se plaignoit jamais des injures qu'on luy faisoit, & ne se vouloit point justifier des calomnies qu'on inventoit contre luy ; & bien loin d'en avoir aucun sentiment de vengeance, il s'humilioit mesme devant ceux qui l'offensoient & leur demandoit pardon. Un des principaux magistrats du parlement ayant dit un jour dans la Grand'Chambre, que la Maison de S. Lazare ne faisoit plus guere de Missions ; M. Vincent à qui cela fut rapporté, s'en étonna, veu qu'il y avoit long-tempsd que ses Missionnaires n'en avoient tant fait qu'en cette mesme année, & en la précédente : Surquoy un de ses Prestres luy ayant dit qu'il seroit à propos de le faire savoir à ce Magistrat, afin qu'estant informé de la vérité, il ne continüast pas à décrier la Congregation ; ce saint homme rejeta ce conseil qui luy Sembloit trop humain, & dit : Il le faut laisser faire, je ne me justifieray jamais que par les œuvres.

Un grand Prelat luy ayant ordonné de recevoir au Seminaire des Bons-Enfans un vertueux Religieux, & de le servir dans le dessein qu'il avoit de faire quelque reforme dans son ordre, il luy obeït aussitost & assista ce Religieux selon son pouvoir. Neanmoins quelque temps après ce mesme Prelat ayant receu des plaintes de la part de ceux qui estoient interessez en cette affaire, contre ce bon Religieux, & contre M. Vincent, à cause qu'il luy prestoit la main ; il fit une seche reprimande en leur présence à cét humble Prestre, lequel ne répondit pas un mot pour se justifier, comme il luy eust esté fort facile. Mais Dieu le justifia bien-tost après ; car ce Prelat s'estant ressouvenu que luy-mesme avoit ordonné à M. Vincent de faire les choses dont il l'avoit repris si aigrement, il l'envoya quérir, & luy

témoigna qu'il estoit bien marry de l'avoir ainsi mal traité sans sujet, luy promettant de retracter ce qu'il avoit dit en presence des Personnes qui avoient oüy ses reproches.

Une autre fois un Prelat l'ayant appelé à quelque Assemblée, où se trouverent plusieurs Personnes considérables, il le reprit publiquement d'une chose dont il n'estoit nullement coupable. A quoy M. Vincent ne repliqua rien pour sa justification ; au contraire, il se jetta à genoux & luy demanda pardon en pleine Assemblée ; ce qui ravit d'admiration les Assistans, qui avoient son innocence ; & M. André du Val Docteur de Sorbonne, qui estoit present, dit aux autres après la Conference, qu'il falloit avouer que M. Vincent estoit un homme d'une vertu extraordinaire & d'une conduite surnaturelle & Divine.

Un jeune Gentil-homme luy ayant dit un jour par quelque emportement de son âge, qu'il estoit un vieux foû, il se mit aussi-tost à genoux en sa présence, luy demandant pardon de l'occasion qu'il pouvoit luy avoir donnée de luy dire telles paroles. Il a pratiqué plusieurs fois ce mesme acte d'humilité en de Semblables rencontres, & mesme pour satisfaire aux fautes des autres ; ce qu'il a fait tres-souvent envers M. le Prieur de S ; Lazare pour le moindre mécontentement qu'il témoignast de quelqu'un de la Maison ; comme aussi envers d'autres personnes externes en faveur de leurs Enfans, Serviteurs ou Sujets.

Il receut une autre occasion des reproches fort injustes d'un Bien-Faicteur de sa Congregation, lesquels luy furent d'autant plus sensibles, que le respect & l'amour qu'il avoit pour sa personne, estoient plus grands ; mais quoy-qu'il eust de bonnes raisons pour se mettre à couvert du blasme qu'il

luy donnoit, il luy fit seulement cette humble & douce reponse : Monsieur, je suis un pauvre miserable pecheur.

Ayant empescher que le Roy ne donnast un Eveché à un personne qu'il savoit n'estre pas propre pour la conduite d'un Diocese, ses parens qui estoient puissans, en eurent un tres-grand ressentiment ; & ils le firent paroistre, inventant contre luy une noire calomnie, à laquelle ils ajoûterent diverses circonstances pour la rendre plus croyable, & la mieux débiter à la Cour. Cela vint jusqu'aux oreilles de la Reine, & dès qu'elle vit cét humble Prestre, elle luy demanda en riant s'il sçavoit bien ce qu'on disoit de luy, & qu'on l'accusoit de telle chose. A quoy il repondit sans se troubler, ny alterer : Madame, je suis un grand pecheur. Et comme sa Majesté luy eut reparty qu'il devoit se justifier, il repliqua : On en a bien dit d'autres contre Nostre-Seigneur, & il ne s'est pas justifié.

Un de ses amis l'ayant avertry qu'un Ecclesiastique, qui mourut bien-tost après, faisoit courir un bruit par la ville, & mesme avoir rapporté à une personne des plus qualifiées de Paris, que M. Vincent avoit fait donner un Benefice à quelqu'un, moyennant une Bibliotheque, & une somme considerable d'argent. Ce bon Serviteur de Dieu fut d'abord un peu émû de cette calomnie ; & il prit la plume, comme il le declara depuis, à dessein d'en ecrire à quelqu'un pour se justifier : Mais comme il commençoit à former les premieres lettres, il entra en soy-mesme, & se reprenant de ce qu'il vouloit faire ; O miserable ! dit-il, à quoy penses-tu ? « quoy ! tu te veux justifier ? Et voilà que nous ve-
« nons d'apprendre qu'un Chrétien faussement accusé
« à Tunis, est demeuré trois jours dans les tourmens

& est mort sans proferer une parole de plainte, « quoy-qu'il fust innocent du crime qu'on luy avoit « imposé ; & toy, tu te veux excuser ? O non, il n'en « sera pas ainsi, & en mesme temps il quitta la plume, & n'écrivit point, ny ne fit aucune chose pour se justifier.

L'affection singuliere qu'il avoit pour la vertu d'humilité, & les trésors de grâces qu'il trouvoit dans sa pratique, le portoient à faire part à sa Congregation de tous les abaissement qu'il recherchoit pour soy-mesme ; & quoy qu'il l'aimast tendrement il n'en parloit néanmoins qu'avec des termes fort Humilians, & se réjouyssoit mesme des confusions & des mépris qui luy arrivoient. Il l'appelloit ordinairement *la petite*, ou *tres-petite & chétive Congregation*. Il desiroit qu'elle fust considérée comme *la moindre & la derniere de toutes*. Nostre petite « Congregation, dit-il un jour n'est que comme l'or- « dure & la balleure des autres ; & elle n'est nulle- « ment à comparer à aucune des autres ; & elle n'est nulle-« ment à comparer à aucune de toutes les Compa- « gnies qui sont dans l'Eglise. Nous ne sommes que « de pauvres gens, qui courons par les champs pour « chercher les ames les plus abandonnées. Il répon- « dit dans le mesme esprit à un Prestre qui demandoit d'estre receu dans sa Congregation, & qui luy témoignoit la préférer à toutes les autres : Monsieur, « c'est la bonté que vous avez pour nous qui vous fait « parler de la sorte ; mais il est vray que les autres « Communautes sont toutes saintes, & que nous « sommes des misérables, & plus misérables que les « misérables. «

Il dit à un autre, qui demandoit la mesme chose : Quoy, Monsieur ! vous voulez estre Missionnaire ? « Et comment avez-vous jetté les yeux sur notre pe- « tite Congregation, car nous ne sommes que de pau- « vres gens. Celuy-cy a depuis avoué, qu'il fut gran- «

dement édifié de l'humilité de cet homme de Dieu. Voyant qu'il rabaissoit ainsi l'estime de sa Congregation devant ceux mesmes qui la recherchoient, & demandoient d'y estre receus.

Une des Maisons de sa Congregation, ayant receu une humiliation considerable, sans qu'il n'y eust pourtant aucun peché ; cet humble Superieur, au lieu de s'en affliger en témoigna de la joye, & exhorta sa Communauté d'en remercier Dieu de bon Cœur, & de luy demander la grace de faire un bon « usage de cette abjection : Car disoit-il, c'est un bon-
« heur d'estre traité en la maniere que Nostre Sei-
« gneur l'a esté. Il écrivit dans une semblable occa-
« sion au Superieur d'une de ses Maisons : Dieu nous
« veuille garder de nous plaindre jamais, quand il ar-
« vera que notre Institut, ou nos façons d'agir déplaît-
« ron,t à quelques esprits, ou qu'ils en feront des rail-
« leries ; car cela nous convient bien mieux que l'ap-
« plaudissement. *Bienheureux serez-vous, dit NO-*
« *STRE-SEIGNEUR quand les hommes vous maudiront*
« *& vous persécuteront, & diront toute sorte de mal con-*
« *tre vous.* Voilà les sentimens que nous devons avoir
« lor qu'en servant Dieu, l'on nous méprise ou perse-
« cute.

« Nous devons remercier Dieu écrivit-il encore
« une autre fois sur le mesme sujet, de la place que
« nous tenons dans le cœur de ce bon Seigneur, dont
« vous me faites mention ; elle est convenable aux
« Serviteurs de JESUS-CHRIST, qui n'en doivent
« désirer aucune hors de luy qui leur soit avantageu-
« se ou honorable ; & qui pour se rendre plus agreea-
« bles à ses yeux & plus semblables à sa vie, doivent
« se réjouir de la froideur & du rebut des Grands du
« monde, & se plaire dans le rang des petits : car c'est
« à ceux-cy que le Royaume des Cieux appartient. Il
« y a danger de complaisance ou de vanité pour ceux

qui trouvent dans les autres des témoignages de «
bonne estime, ou d'affection particuliere : au lieu «
que dans le contraire, l'on trouve de quoy s'humili- «
er & mortifier l'amour propre ; ce qui est un bien «
Incomparable. Plaise à Dieu, Monsieur, nous «
bien établir dans cette pratique, jusqu'à nous faire «
estimer le mépris de quelque part qu'il vienne, «
& nous faire désirer que les autres nous soient «
préférez aux emplois & aux rangs honorables. «
C'est ainsi que cét humble Prestre taschoit en
toutes rencontres d'inspirer aux Siens l'humilité
de cœur qu'il avoit posée pour le principal fonde-
ment de sa Congregation ; mais les exemples qu'il
leur en donnoit continuellement avoient encore
bien plus de force pour la leur persuader. C'estoit
sa chere vertu, & elle possessoire tellement son cœur,
qu'elle se repandoit presque dans toutes ses actions,
aussi-bien que dans tous ses discours ; & elle relui-
soit mesme sur son visage, sur son maintien, & sur
tout son exterieur ; en sorte que c'estoit assez de le
voir ou de luy parler, pour ressentir incontinent la
tres-suave odeur de son humilité. Il travailloit aussi
depuis long-temps avec une affection incroyable à
l'acquisition de cette vertu ; & dès le commence-
ment de sa Congregation , il dit aux Siens en s'hu-
miliant : Il y a plus de vingt cinq ans que j'ay l'hu- «
milité pour pratique, & je ne sçay presque pas en- «
core ce que c'est qu'humilité ; je sçais seulement «
que je suis inutile à tout bien, & propre à tou- «
te sorte de mal. Ces paroles font bien voir qu'il «
estoit dès-lors fort avancé dans la connoissance
de soy-mesme, & dans la veritable humilité,
parce qu'il la pratiquoit à mesme temps qu'il
s'en reconnoissoit plus éloigné. Plusieurs an-
nées avant l'Erection de sa Congregation, on luy
a vû exercer en diverses rencontres des humilia-

tions semblables à celles qu'on a depuis admirées en luy ; & les plus anciens habitans de Chastillon – lez-Dombes ont entre autre témoigné ; Que pendant le séjour qu'il fit en leur ville, il découvroit tres-volontiers ce qui le pouvoit rendre abjet & méprisable, disant à ceux qui s'informoient de son Païs & de son extraction : Qu'il estoit un pauvre Prestre Gascon qui avoit gardé les troupeaux en sa jeunesse. Et au contraire il cachoit, disent-ils, sous le silence tout ce qui eust pû luy attirer l'estime & l'honneur du monde ; de sorte qu'on ne le connoissoit dans Chastillon, que par les actions saintes qu'il y exerçoit ; & il y fust toûjours demeuré inconnu, si M. du Fresne Secrétaire de M. le General des Galeres, qui le vint trouver en ce lieu, n'eust déclaré à quelques-uns des Habitans, les grandes œuvres qu'il avoit faites ailleurs, & l'empressement avec lequel on le sollicitoit pour son retour en la Maison de Gondy.

Il a toujours continué depuis avec une pareille ardeur l'exercice de cette profonde humilité, & il a persévéré jusqu'à la fin de sa vie dans les sentimens de la mesme vertu. Voicy ce qu'il dit entre autres choses un peu avant sa mort en deux différentes occasions. Quelqu'un des Siens luy ayant parlé de l'entrée triomphante que le Roy & la Reine devoient faire dans Paris ; il luy fit connoistre par sa réponse quelle estoit pour lors la principales
 « occupation de son esprit : J'ay pensé, dit-il, toute la nuit aux moyens de m'humilier à proportion
 « que leurs majestez seront exaltées en ce jour, &
 « de me croire digne d'autant de confusion, qu'ils recevront de gloiree ; en un mot d'aimer l'état de ma
 « propre abjection opposé à leur magnificence. Et se
 « reprenant aussi-tost, il ajouta : J'ay tort d'avoir
 « dit toute la nuit, je veux dire chaque fois que je

me suis éveillé, ce qui est arrivé fort souvent. En- «
viron ce mesme temps une Princesse luy a yant fait
savoir par son Aumônier, qu'elle vuloit luy en-
voyer Messieurs les Princes ses Enfans pour rece-
voir sa bénédiction, il répondit à cét Aumônier :
Je ne sçay si je pourrois porter la confusion que «
j'aurois de voir ces deux Princes visiter un pauvre«
vieillard & un rustique Païsan comme moy, plus «
propre à leur faire peur qu'à les édifier ; & si vous «
aviez agreable d'y bien penser, peut-estre trouve- «
riez –vous à propos de les en détourner. «

On peut aisément inférer de tous ces témoigna-
ges, que l'humilité de ce serviteur de Dieu ayant
esté si constante & si universelle, devoit estre arri-
vée à un tres-haut degré de perfection ; & que c'est
avec grande raison que M. le Cardinal de la Ro-
chefoucault d'heureuse mémoire, qui le connois-
soit particulièrement, avoit coûtume de dire : *Que*
si l'on vouloit trouver la vraie humilité en ce siecle,
il la falloit chercher dans M. Vincent.

CHAPITRE XVII.

Son Obeïssance

M. VINCENT s'estant proposé, comme nous
avons vû ailleurs, pour une des principa-
les Regles de sa conduite, de se tenir dans une
entiere dépendance de la volonté de Dieu pour la
suivre en toutes choses, l'on ne peut douter qu'il
n'ait esté tres-obeïssant aux Puissances Superieu-
res qui tiennent la place de Dieu sur la terre, & qui
manifestent ses volontez aux hommes. C'est ce qu'il
a fait voir dans tout le cours de sa vie, par la sou-
mission parfaite qu'il a renduë à ceux qui avoient

quelque charge ou autorité, soit dans les choses spirituelles, soit dans les temporelles, & par la charitable condescendance qu'il a pratiquée envers toutes sortes de personnes pour l'amour de Dieu.

Dans cette sainte disposition, lorsqu'il vint de Rome à Paris, il choisit avant toutes choses un Directeur Spirituel, qui fut M ; de Berulle, comme il a esté dit au premier Livre, afin qu'en suivant sa conduite, il pust obeïr à Dieu, & répondre à ses desseins. Ce fut par son conseil qu'il accepta la Cure de Clichy, & qu'il entra depuis dans la Maison de Gondy. Il travailla ensuite par son avis à Chastillon lez-Dombes, & ne quitta point cet employ que par sa persuasion. En un mot il obeït en toutes choses aux avis de ce sage Directeur, ne voulant rien faire pour soy-mesme, pour accomplir avec plus d'assurance la volonté de Dieu.

Il obeïssoit particulièrement à N.S.P. le Pape de tout son jugement & de toute son affection, le considerant comme Vicaire de JESUS-CHRIST & Souverain Pasteur de son Eglise. Ce fut par le seul motif d'obeïssance qu'il accepta la charge de Supérieur General de sa Congregation, que le pape Urbain VIII luy imposa par la Bulle de l'Erection de la mesme Congregation. Il portoit aussi tous les Misssionnaires soumis à sa conduite, à rendre comme luy, une parfaite obeïssance au Saint Siege, suivant la Regle qu'il leur a donnée en ces termes : Nous obeïrons exactement à tous nos Supérieurs, les regardant en Nostre_Seigneur, & Nostre-Seigneur en eux ; & principalement à Nostre Saint Pere le Pape, auquel nous obeïrons avec tout le respect, toute la fidelité, & toute la sincerité possible.

Nous avons dû dans un des Chapitres précédens, la vénération toute particuliere qu'il a euë pour

M.M les Evesques : A quoy nous ajoutons icy qu'il a toujours aussi témoigné une tres-particuliere soûmission, laquelle il a voulu que ceux de sa Congregation leur rendissent dans toutes les Fondations qu'ils exercent pour le salut des Ames. Car quoy-que le Saint Siege approuvant la Congregation de la Mission, ait jugé necessaire d'ordonner que le Superieur General eust la direction des Sujets qui la composent, tant pour leur avancement en la vertu, que pour la conduite domestique, & l'application des personnes aux emplois & aux lieux qu'il connoissoit leur estre convenables ; afin que comme ils sont membres d'un mesme corps, ils puissent par ce moyen conserver dans la diversité des Dioceses où ils se trouvent, le mesme esprit & le mesme Reglement que Dieu a inspiré à leur Instituteur. Neanmoins quant aux Fonctions qui regardent l'assistance du Prochain. M. Vincent a désiré & procuré que le Saint Siege ait tellement soûmis sa Congregation à M.M. les Evesques, que les Missionnaires n'en puissent faire aucune que sous leur autorité, & avec leur permission & agrément. C'est ce que luy-mesme à toujours observé & fait observer aux Siens, à la satisfaction de M.M. les Evesques dans les Dioceses desquels ils ont travaillé aux Emplois de leur Institut, tels que sont les Missions, les Exercices de l'Ordination, les Conferences des Ecclesiastiques, les Retraites spirituelles, & la conduite des Seminaires ; & ils y travaillent encore avec la mesme soûmission & obéissance, de laquelle ils sont bien résolu de ne se départir jamais avec la grace de Dieu.

Nous devons estre, leur dit un jour à ce propos M. Vincent, comme ces Serviteurs de l'Evangile, auxquels le Pere de famille dit, venez, & ils viennent, allez & ils vont. J'ay toujours eu devo-

« tion d'obeïr à Nos Seigneurs les Evesques, &
 « nous leur devons rendre cette soûmission, allant
 « aux lieux où ils nous appellent pour les Missions.
 « & faisant toutes nos fonctions qui regardent le
 « prochain, avec une entiere dependance de leur con-
 « duite, b ien que suivant l'ordre de N.S.P.le Pa-
 « pe, ils laissent à la Congregation la disposition des
 « personnes pour les Emplois & pour les lieux de leurs
 « demeure, avec le soin du Reglement & de la con-
 « duite domestique. Je prie ceux qui seront envoyez
 « pour travailler dans les Dioceses d'en user de la sor-
 « te & de leur obeïr comme à Dieu dont ils tiennent
 « la place.

Il a voulu encore que tous les Siens rendissent
 Obaïssance à Messieurs les Curez, dans les Pa-
 Roisses desquels ils feroient Mission, & il leur a
 Expressément recommandé de n'y rien faire qu'a-
 « vec leur agrément. Nous avons pour Maxime,
 « écrit-il un jour, de travailler au service du Pu-
 « blic sous le bon-plaisir de Messieurs les Curez, &
 « de n'aller jamais contre leurs sentimens ; & c'est en
 « esprit de dépendance que nous recevons leur bene-
 « diction à l'entrée & à la sortie de chaque Mission.

Il en a toujours ainsi usé avec grande humilité,
 aussi bien que ces Missionnaires, quoy qu'il eust re-
 ceu un plein pouvoir de M. M. les Evesques pour
 travailler avec les Siens dans les Parroisses de leurs
 Dioceses, & ils observoit inviolemment la mesme
 Soûmission dans le plus petit village, comme dans
 Les lieux les plus considérables.

Quant à l'obeïssance qui est deuë aux Rois &
 aux Princes Souverains, il s'en est acquitté avec
 une fidelité inviolable, & mesme dans les rencon-
 tres les plus difficiles, comme il a esté remarqué au
 premier Livre. C'est le temoignage qu'en rendit un
 jour un des plus illustres Seigneurs de la Cour, le-

quel dit en présence de plusieurs autres à la Reine Régente : Qu'il connoissoit peu de personnes attachées, comme M. Vincent , par une fidelité sincere, constante & des-interessée au service du Roy & de l'Etat. A quoy la Reine repartit : *Vous avez raison, M. Vincent est un tres fidèle Serviteur de Dieu & de son Prince.*

Mais pour connoistre jusqu'où alloit la perfection de son obéissance en ce point & les sentimens qu'il désiroit inspirer aux Siens sur ce sujet ; il nous le faut apprendre de luy-mesme dans une instruction qu'il leur en a donnée en ces termes : Nous « devons, leur dit-il, à l'exemple des premiers Chré- « tiens qui se soumettoient aux Empereurs, & reve- « roient leur puissance temporelle, rendre toujours « une fidèle & simple obéissance aux Rois, sans ja- « mais nous plaindre d'eux, ny en murmurer pour « quelque sujet que ce puisse estre ; & quand mesme il « seroit question de perdre nos biens & nos vies, don- « nons-les dans cet esprit d'obeissance, plutôt que « de contrevenir à leurs volontez, lors-que la vo- « lontré de Dieu ne s'y oppose pas ; car les Rois nous « représentent sur la terre la Puissance Souveraine de « Dieu. «

Il fit paroistre un jour avec qu'elle exactitude il obeïssoit au Roy, mesme dans les choses les plus petites ; & quoy-que le sujet semble peu important, l'action néanmoins est d'autant plus considerable, qu'il se trouve moins de personnes qui voulussent s'assujettir jusqu'à ce point. Un Frere de la Congregation ayant trouvé dans l'enclos de la Maison de S. Lazare des œufs de perdrix, les fit couvrir à une poule ; & les perdreaux estant éclos & devenus grands, il les porta dans une cage à M. Vincent, pensant luy donner quelque sujet de divertissement. Mais ce saint homme faisant aussi-tost reflexion sur

les Ordonnan ces du Roy qui défendent la chasse, dit à ce bon Frere, sans luy déclarer son intention. Allons voir si ces petits oiseaux sçavent bien marcher. Il sortit exprés de sa Chambre & alla avec ce Frere jusques dans le clos, où sont les terres de labour ; & il fit ouvrir la cage et mit en liberté ces petits perdreaux, prenant plaisir à les voir courir pour se sauver. Alors voyant que le Frere estoit un peu mortifié d'avoir perdu sa peine, il luy dit :
 « Sçachez, mon Frere, que nous devons obeïr au
 « Roy, lequel ayant defendu la chasse, n'entend
 « pas qu'on prenne les œufs non plus que le gibier, &
 « que nous ne sçaurions des-obeïr au prince en ces
 « choses temporelles, sans déplaire à Dieu.

Il ne rendoit pas seulement obéissance à ceux qui luy estoient Superieurs, il l'etendoit encore à toutes sortes de personnes par une sainte condescendance, qu'il desiroit mettre en usage parmy ses
 « Missionnaires. Nostre obéissance, leur disoit-il,
 « ne se doit pas borner à ceux qui ont droit de nous
 « commander ; mais elle doit encore passer aux au-
 « tres, nous soumettant, comme S. Pierre le re-
 « commande, à toute créature humaine pour l'amour
 « de Dieu. Faisons-le donc & considerant les autres
 « comme nos Superieurs, mettons-nous au dessous
 « d'eux, mesme de ceux qui sont les plus petits, & les
 « prevenons par déference, & par toutes sortes de
 « services. O que ce serait une belle chose, s'il plai-
 « soit à Dieu nous bien établir dans cette pratique.

Il exhortoit les Siens à cette condescendance mutuelle, qui est une espece d'obeissance, par la comparaison des membres du corps humain, qui s'accommodent & condescendent les uns aux autres pour le bien & la conservation de tout le corps.
 « Ainsi, disoit-il, toutes les personnes qui compo-
 « sent une Communauté, & qui en sont comme

les membres, doivent user de condescendance les « uns envers les autres ; & dans cette disposition, les « sçavans doivent condescendre à l'infirmité des « ignorans, dans les choses où il n'y a point d'erreur « ny peché ; les prudens & les sages doivent con- « descendre aux humbles & aux simples, *Non alta « sapientes, sed huminibilibus consentîntes*. Nous devons « par cette mesme condescendance, approuver les « sentimens des autres dans les choses bonnes & in- « différentes, & mesme les préférer aux nostres, « croyant que les autres ont de plus grandes lumières « & des qualitez plus excellentes que nous ; mais il « faut bien se donner de garde de condescendre dans « les choses mauvaises, ce qui seroit un grand défaut, « & un effet de libertinage ou de lascheté & pusilla- « nimité. «

Les actions de ce saint Prestre ont esté tres-conformes à ses paroles ; car quand il s'agissoit des interests de Dieu & de la conscience, il estoit si ferme & inébranlable, qu'on la vû persister des années entières à refuser les choses qu'il ne pouvoit accorder selon Dieu, alléguant à ce propos cette Maxime : *Tant de condescendance que vous voudrez, pourveu que Dieu n'y soit point offensé*. Mais au contraire il condescendoit tres-volontiers dans les choses indifférentes aux volontez d'un chacun, & il cedoit sans aucune difficulté aux opinions des autres, quand il le pouvoit faire sans prejudice de la verité & de la charité : En quoy il a esté exact, qu'on n'a jamais remarqué qu'il ait contredit ou contesté, lors mesme qu'on traitoit avec luy des questions difficiles & sujettes à la dispute. Il demandoit & suivoit encore l'avis des moindres de sa Maison, sur tout de ceux qu'il voyoit aller droit à Dieu, & n'estre pas attachez à leurs sentimens : & il avoit tant d'affection à cette sainte pratique, qu'il con-

descendoit mesme à un jeune garçon qui l'accompagnoit quand il alloit à cheval par la ville, luy demandant quel chemin il vouloit qu'il prit pour aller aux lieux où il avoit affaire : Surquoy il disoit quelquefois, qu'il importoit peu d'aller par un chemin, ou par un autre, quand tous deux conduisoient au mesme lieu ;, mais que ce n'estoit pas peu de chose de soumettre sa volonté à celle du prochain.

Il fit bien voir son exactitude à condescendre aux inclinations du prochain dans une occasion où il pouvoit avec juste raison s'en dispenser. Ayant receu commandement de la Reine Regente de faire la Mission à Fontaine-bleau, il y envoya des Prestres de sa Congregation, lesquels contre leur attente trouverent un Religieux qui y preschoit en ce mesme temps. Ils commencerent néanmoins la Mission pour obeïr à sa Majesté, cessant leurs Exercices aux heures que ce bon religieux devoit prescher, afin que le peuple eust toute liberté de se trouver à ses Sermons. Mais les habitans de cette ville ayant pris goust aux instructions familiares de la Mission, s'y rendoient fort assidus, & n'assistoient qu'en fort petit nombre aux prédications de ce bon Pere ; ce qui luy donna de la peine, dont il fit mesme paroistre quelque marque au dehors. Les Missionnaires s'estant apperceus de son mécontentement, furent en doute de ce qu'ils devoient faire, craignant d'un costé de manquer aux ordres que la Reine avoit donnez de faire la Mission, & apprehendant d'autre part de contrevenir à la pratique de M. Vincent, qui estoit de condescendre & de ceder à son prochain en tout ce qu'il pouvoit. Ils luy demanderent donc par Lettre comment ils se devoient comporter dans cette conjuncture. Ce sage Superieur jugea la chose de telle conséquen-

ce, qu'il envoya en diligence un homme exprès vers sa Majesté, qui estoit pour lors allée par devotions à Nostre-Dame de Chartres. Il luy exposa par écrit la rencontre du prédicateur Stationnaire, la suppliant tres-humblement d'agrèer qu'il rappellast les Missionnaires ; ce que la Reine ayant accordé à sa priere, il envoya ses prestres travailler en d'autres lieux, pour condescendre à ce bon Religieux, & luy oster tout sujet de peine.

Il ne fit pas moins paroistre son humble deference à un autre Predicateur Religieux, quoy-que d'une maniere différente. On le vint une fois prier de prescher dans un village où il s'estoit rencontré, d'autant que le Stationnaire ne venoit point, & que l'heure se passoit. Son humilité résista quelque-temps aux instances des habitans, quoy-qu'il eust tout pouvoir de l'Ordinaire ; & il n'y acquiesça enfin qu'à cette condition, que si le Predicateur arrivoit pendant le Sermon, il luy quitteroit la place. La condition fut acceptée, parce qu'on ne croyoit pas qu'il la dust observer si exactement qu'il fit ; car ayant apperceu au milieu de son Discours, le Predicateur Stationnaire, il descendit aussi-tost de la Chaire, & se rangea parmy le peuple pour entendre la Predication de l'autre ; & quelques prieres que les Habitans & le Stationnaire mesme luy fissent de continuer, il s'en excusa disant à ce bon Pere : Cela vous appartient de droit, & Nostre-Seigneur « vous a donné plus de grace & de talent qu'à moy. « Ne privez pas, au nom de Dieu, ce peuple que sera beaucoup plus consolé & édifié de vos paroles « que des miennes. Il obligea ainsi ce bon Religieux « à prendre sa place.

Enfin cet homme vraiment obéissant, ne se soumettoit pas seulement à la volonté des autres ; mais encore aux Reglemens qu'il avoit luy-mesme établis dans

sa Congregation. Il s'y assujettissoit avec autant d'assiduité, que les affaires de sa charge le luy ouvoit permettre, particulièrement pour le lever du matin, & l'assistance à l'oraison avec la Communauté ; & mesme pour les moindres pratiques, comme de se mettre à genoux dans les chambres de la Maison lorsqu'il y entroit & qu'il en sortoit, notwithstanding l'incommodité de ses jambes & la préférence des personnes considérables avec lesquelles il se rencontroit.

Mais s'il estoit si exact à obeïr en toutes les manieres qu'il pouvoit, il exigeoit aussi des Siens une semblable obeïssance, & desiroit que cette vertu fust particulièrement en vigueur dans sa Congregation. Il ne pouvoit supporter en eux le moindre défaut contre l'obeïssance ; & quand quelqu'un y manquoit, il sçavoit fort bien le relever, comme on le peut voir par l'exemple suivant. Il recommanda un jour à un des plus anciens & des plus exemplaires d'entre ses Prestres, de reposer le lendemain, parce que l'ayant fait veiller tardn il estimait qu'il avoit besoin de ce soulagement. Neanmoins ce bon Prestre, qui estoit fort exact à faire tous les jours son oraison à l'heure ordinaire de la Communauté, se leva pour s'y trouver avec les autres ; parce qu'il ne croyoit pas que cette recommandation luy ostast la liberté de se lever à son ordinaire. M. Vincent qui faisoit grand cas de l'obeïssance, luy fit la correction de ce défaut de soumission en presence des autres en suite de l'oraison. Il le fit mesme tenir fort long-temps à genoux, pendant qu'il luy parla, quoy-que ce fust la premiere faute contre l'obeïssance qu'il eust reconnuë en luy, comme il le déclara expressément ; & que d'ailleurs il louïast sa ferveur & son exactitu-

de : Mais il voulut faire voir à tous les Siens par cet exemple, & par plusieurs choses remarquables qu'il dit alors sur ce sujet, l'estime qu'ils devoient faire de l'exacte obéissance.

Il a témoigné en beaucoup d'autres rencontres, les sentimens particuliers qu'il avoit de l'excellence & de la nécessité de cette vertu. Tout le bien de la « Creature, dit-il un jour à ce propos, consiste à ac- « complir la volonté de Dieu, & on ne l'accomplit « jamais mieux que par la pratique de l'obeïssance, « dans laquelle se trouve tout ensemble l'aneantisse- « ment de l'amour propre, & la liberté des Enfans « de Dieu. Mais la vraie obéissance ne consiste pas seu-« lement à exécuter ce qui est présentement ordonné « par les Superieurs, elle requiert encore qu'on soit « dans une entiere disposition de faire tout ce qu'ils « peuvent commander à l'avenir, en quelque occa- « sion que ce soit. Ceux qui murmurent contre l'o- « béissance tombent dans une espece d'apostasie in- « terieure ; car comme l'apostasie exterieure se com- « met en quittant l'habit & la societé du corps de la « Religion ou Congregation, en laquelle on s'est de- « dié à Dieu : ainsi l'apostasie interieure se fait « quand on se dés-unit d'esprit & de cœur de ses Su- « perieurs, leur contredisant & s'attachant à des sen- « timens particuliers & contraires aux leurs. C'est- « là le plus grand de tous les maux qui arrivent dans « les Communautés ; mais le moyen d'éviter ce mal- « heur, c'est de regarder JESUS-CHRIST en la per- « sonne de ses Superieurs ; & de se tenir indifferent à « toutes choses. «

CHAPITRE XVIII.

Sa Simplicité

LA Simplicité est d'autant plus précieuse à ceux qui font profession de suivre les Maximes de JESUS-CHRIST, qu'elle est moins estimée parmy les sectateurs de la fausse sagesse du monde. S. Ambroise dans l'Oraison funebre de son Frere S ; Satyre, la met au rang de ses principales vertus ; & l'on peut donner la mesme louange à Vincent de Paul avec d'autant plus de raison, que s'estant trouvé engagé dans le commerce du monde, & mesme parmy les Grands de la Cour, il a néanmoins toûjours conservé une parfaite droiture & simplicité de vie. Mais comme cette vertu est peu connuë dans le monde, & que le vulgaire la confond ordinairement avec une certaine stupidité de pourveuë de prudence ; il est a propos de donner une idée véritable de sa nature & de son excellence, par les paroles mesmes de cet homme éclairé de Dieu, afin de remarquer ensuite la pratique qu'il en a faite, & les exemples qu'il en a laissez dans la suite de sa vie.

« Pour bien connoistre , dit-il, la nature & tout en-
 « semble l'excellence de la Simplicité, il faut savoir
 « qu'elle nous rend semblable à Dieu par la confor-
 « mité qu'elle nous donne avec luy, entant qu'il est
 « un Estre tres-simple qui n'admet aucune composi-
 « tion : Car cette vertu nous fait aller droit à Dieu,
 « sans aucune vuë de propre interest ny de respect
 « humain, & nous fait parler & agir simplement
 « sans deguisement ny artifice. Elle regle les paroles
 « & les actions, & comprend non seulement la veri-

Té & la pureté d'intention ; mais elle est encore une «
 Certaine propriété d'aloigner de nous toute trom-

«
 perie & duplicité. Elle parité principalement dans «
 les paroles, nous faisant déclarer les choses par no- «
 stre langue, comme nous les avons dans le cœur. El-«
 le ne nous oblige pourtant pas à découvrir toutes «
 nos pensées ; car cette vertu n'est point contraire à «
 la prudence, qui nous fait discerner ce qui est bon «
 de dire, d'avec ce qui ne l'est pas ; & nous fait con-«
 noistre quand il se faut taire, aussi bien que quand «
 il faut parler. La Simplicité qui regarde les actions «
 a cela de propre, qu'elle fait agir bonnement, & «
 toûjours en la veüe de Dieu, soit dans les affaires, «
 soit dans les emplois & exercices de pieté ; & elle «
 exclud toute sorte d'hypocrisie, d'artifice, & de «
 vaine pretention. O mes Freres ! n'est-il pas juste «
 d'éviter avec grand soin tous ces déguisemens de «
 paroles & d'actions ? Car faire paroistre des choses «
 bonnes au dehors, & estre tout autre au dedans, «
 n'est-ce pas imiter les Pharisieus hypocrites, & le «
 Dsemon mesme qui se transforme en Ange de lu- «
 Miere ? Au contraire, la vertu de Simplicité qui «
 Nous fait tendre uniquement à Dieu, n'est-elle pas «
 belle & desirable, puisqu'elle nous approche de sa «
 Divine pureté. Mais pour l'acquérir, il la faut pra- «
 tiquer ; & ce sera par les fréquent actes de cette ver- «
 Tu que nous deviendront vraiment simples, avec le «
 Secours de la grace de Dieu, laquelle nous devons «
 Souve'nt luy demander. «

Ce Discours de M. Vincent n'exprime pas eule-
 ment la nature & l'excellence de la Simplicité Chré-
 tienne considérée en général, il la représente enco-
 re selon qu'elle estoit en luy-mesme ; car il posse-
 doit cette vertu à un tel degré, que son exterieur
 estoit toûjours conforme à son interieur, & ses pa-
 roles representoient naïvement les dispositions de

son cœur. Il n'eust pas voulu faire la moindre action par respect humain ; Dieu seul en estoit la fin & le principe, & pourveu que sa majesté Souveraine fust contente, il ne se mettoit pas beaucoup en peine de ce que les hommes diroient & penseroient de luy. La diversité de ses occupations estoit grande ; c'estoit un flux et reflux continuel d'affaires, & à peine en avoit-il achevé une, qu'il luy en falloit commencer une autre : Neanmoins sa veuë estoit toujours la mesme, & son but estant unique, son intention aussi estoit toujours tres-simple.

Comme il marchoit droit avec Dieu, & ne pretendoit autre chose que de luy plaire, il ne faut pas s'étonner s'il alloit droit avec les hommes, & s'il évitit soigneusement tous les détours & artifices dont les prudens du siecle se servent ordinairement dans la conduite de leurs affaires. La seule ombre du men, songe luy faisoit peur ; & il a souvent protesté qu'il eust mieux aimé mourir, que d'en proferer un seul. Il avoit en horreur l'adresse des équivoques, qui éludent les demandes par des reponses à double sens, & qui ne signifient rien moins que ce qu'elles semblent signifier. Il parloit nettement & rondement, & ne se servoit dans ses discours d'aucuns déguisemens ny artifices. Il n'en usoit pas mesme lors qu'il s'agissoit d'éviter le blasme ou les reproches des personnes. Ses grandes occupations luy déroboient quelquefois le souvenir des choses de moindre consequence, comme de parler à quelqu'un, de répondre à une Lettre, ou de faire quelque autre chose qu'on luy avoit recommandée ; & pour lors il aimoit mieux avouer franchement son défaut, quoy-qu'il luy en dust arriver de la confusion, que de le couvrir par quelque excuse ou artifice : Et il disoit à ce propos, qu'il s'estoit toujours bien trouvé de déclarer les choses comme

elles sont, parce quie Dieu y donne sa benediction.

La dissimulation neluy estoit pas moins insupportable que les équivoques ; & quoy qu'un Ancien ait dit, qu'il faut savoir bien déguiser ses sentimens, si l'on veut estre bon Politique ; il a pourtant fait voir par son exemple, qu'on peut allier la prudence requise en un homme d'Etat, avec la Simplicité nécessaire au Chrétien. Il ne vouloit point payer de belles paroles, ceux qu'il ne pouvoit contenter en effet ; ny se faire rechercher entretenant d'esperance ceux que sa conscience luy defendoit de satisfaire. Il disoit nettement ce qu'il pouvoit & ce qu'il vouloit faire pour eux, sans les amuser vainement. Il parloit dans le Conseil avec la mesme franchise ; la crainte ny le respect ne luy pouvoient faire taire ce qu'il croyoit devant Dieu estre obligé de dire. Il sçavoit bien quelquefois que ses avis & ses remontrances n'empescheroient pas qu'on ne passast par dessus son opîon, & qu'il n'en remporterait autre chose que la haine de ceux à qui il auroit esté contraire ; mais il ne s'en soucioit pas, pourveu qu'il eust la consolation de s'estre acquitté de son devoir.

Il s'est trouvé des personnes lesquelles pensant avoir obtenu de la Reine quelque faveur par son credit, le venoient remercier, quoy-qu'en effet il se fust opposé à leurs pretentions. Sa sincerité ne luy permettoit pas de les laisser dans cette erreur innocente, ny d'abuser leur credulité par son silence ; il les detrompoit, & leur disoit naïvement la vérité, afin qu'ils ne luy eussent point d'obligation d'une chose à laquelle il n'avoit pas contribué.

Quand les brigues estoient fortes, & que Messieurs du Conseil se trouvoient embarrassés par les intrigues de ceux qui demandoient des grâces, ou de

ceux qui les recommandoient ; il opposoit sa simplicité toute nuë, sans vouloir employer contre ces artifices d'autres armes que la vérité représentée simplement & sans fard. Dieu benissoit tellement ce procédé, que bien souvent il empeschoit le succès des affaires fâcheuses qu'on tenoit desja faites, tant elles estoient avancées ; & quand elles estoient rompües, il ne refusoit point la commission de declarer la resolution du Conseil, & de faire connoistre aux prtétendans, qu'on n'avoit pas jugé à propos d'accorder leurs demandes, sans rejeter la faute sur les autres pour s'excuser & pour se conserver la bien-veillance des personnes.

Quoy qu'il fust tres-honneste, civil & respectueux envers chacun, il avoit néanmoins grande aversion des complimens ordinaires dans le monde ; parce que dans leur excés ils renferment souvent de la dissimulation & du mensonge, & ne s'accordent pas bien avec les règles de la Simplicité
 « Chrétienne. Les Discours d'un Prestre, disoit-il,
 « doivent estre graves & exempts de cette vicieuse
 « affectation, qui corrompt les entretiens des personnes
 « mondaines ;il faut aller bonnement & respectueu-
 « sement avec tout le monde, & retrancher tous les
 « complimens inutiles qui ne sont pas convenables à
 « notre profession.

La Simplicité ne l'éloignoit pas seulement du mensonge & de tout ce qui en approche, elle luy donnoit encore un amour fort tendre pour les petits & pour les simples. Il sembloit estre dans son élément, lors qu'à la campagne il se voyoit environné d'une troupe de pauvres paysans ou d'enfans, tant son maintien paroissoit joyeux & content ; il les entretenoit avec une douce familiarité, qui faisoit naistre en ces bonnes gens une entiere confiance. On l'a vû le chapeau bas avec de petits en-

fans & avec les laquais, ou s'il se couvroit & asseoit, il les faisoit aussi couvrir & asseoir auprès de luy pour leur expliquer la Doctrine Chrétienne, ou pour leur donner quelques bons avis, les renvoyant ensuite tout ravis de sa bonté. Les Prestres & les Freres de sa Congregation en qui reluisoit plus de simplicité, estoient aussi assurez d'avoir plus de d'accès auprès de luy. Il les écoutoit plus volontiers que les autres, soit qu'ils luy donnassent quelques avis, soit qu'ils n'eussent quelques peines d'esprit ou de corps, & il ne leur refusoit rien de tout ce qu'il pouvoit légitimement leur accorder.

Il avoit cette belle maxime entre les autres : Que « comme la prudence de la chair & l'hypocrisie re- « gnent particulièrement en ce siecle corrompu au « prejudice du Chrstianisme, l'on ne peut aussi mieux « les combattre & les surmonter que par une veri- « table & sincere Simplicité. Il estoit tellement per- « suadé de cette verité, qu'envoyant un de ses Pre- « stres dans une Province où sa Congregation estoit nouvellement établie, il luy donna particuliere- ment cet Avis : Vous allez dans un Païs où l'on dit « que les habitans sont pour la plus-part fins é rusez. « Si cela est, le meilleur moyen de leur profiter, c'est « d'agir avec eux dans une grande Simplicité ; car les « Maximes de l'Evangile sont entièrement opposées « aux façons de faire du monde : & comme vous allez « pour le service de Nostre-Seigneur, vous devez aus- « si vous comporter selon son Esprit, qui est un Esprit « de droiture & de Simplicité. Ce fut par ce mesme « principe que quelque-temps après il y envoya pour Superieur d'une Maison de sa Congregation, un Prestre en qui reluisoit une grande Simplicité.

Il ne pouvoit souffrir dans les Siens aucune dissi-

mutation, ny le moindre restect humain qui les détournast de la veuë de Dieu, soit dans leurs paroles, soit dans leurs actions ; & s'il s'appercevoit que quelqu'un manquast en ce point, il luy en faisoit aussi-tost un e charitable correction ; c'est ce que l'on perut voir par la Lettre qu'il écrivit à un de ses Prestres, dont les intentions ne luy paroissent
 « soient pas assez pures : Vousa vez sagement fait,
 « luy dit-il, de vous mettre bien avec les personnes
 « que vous me nommez ; mais de dire que c'est afin
 « qu'ils nous soutiennent & qu'ils nous défendent,
 « c'est un motif bien bas & bien éloigné de l'Esprit
 « de JESUS-CHRIST, selon lequel nous devons
 « regarder Dieu purement, & faire servir toutes choses à l'amour que nous luy devons ; & vous au
 « contraire, ayant en veuë nos interests, vous voulez employer l'amitié de ces personnes pour conserver notre reputation, qui est une chose vaine,
 « si elle n'est fondée sur la vérité ; & si elle est établie sur un tel fondement, pourquoi craignez-vous ? Souvenez-vous, Monsieur, que la duplicité ne plaist point à Dieu, & que pour estre véritablement Simples nous ne devons considérer que
 « luy.

Il exhortoit particulièrement ses Missionnaires à prescher la Parole de Dieu d'un style simple & familier, non seulement dans les Missions, mais encore dans les Seminaires & dans les Exercices des Ordinans. Et parce que le desir de paroistre est le plus grand obstacle à cet esprit de Simplicité, il le combattoit souvent par des discours tout-embrassez & taschoit d'en inspirer aux Siens une aversion
 « mortelle. On veut éclater & faire parler de soy,
 « leur dit-il, un jour sur ce sujet. L'on aime d'estre
 « loüé & d'entendre dire qu'on reüssi bien & qu'on
 « fait merveilles. Voilà ce monstre & ce serpent in-

fernal qui se cache sous de beaux prétextes, & qui « infecte de son venin mortel le cœur de ceux qui luy « donnent entrée. O maudit orgueil, que tu corromps « de biens, & que tu causes de maux ! Tu fais qu'on « se presche soy-mesme, & non pas JESUS-CHRIST, « & qu'on détruit au lieu d'édifier ; car ce n'est point « le faste des paroles qui profite aux ames, c'est la Sim-« plicité & l'humilité qui attirent dans les cœurs la « grace de JESUS-CHRIST. «

Il ajoutoit l'exercice aux instructions qu'il donnoit sur ce sujet, faisant presser de temps en temps ceux de sa Maison, afin de les styler à la methode simple & familiere qu'il leur avoit enseignée. Je me souviens, dit à ce propos le Superieur d'une « de ses Maisons, que pendant mes études de Theo- « logie, il nous fit tous prescher les uns après les au- « tres ; & comme mon jour fut venu, & que j'eus « débité en sa presence tout ce que j'avois préparé « avec beaucoup d'étude & de soin, croyant avoir fait « merveille, il mit dès le soir mon Discours sur le ta- « pis, & en fit faire l'anatomie par plus de vingt per- « sonnes que j'honorais comme mes Maistres. Il con- « clud ensuite avec une charité qui me reveloit le cou- « rage : Qu'il falloit que je m'étudiasse à prescher « comme JESUS-CHRIST avoit fait : Que ce Di- « vin Sauveur pouvoit s'il eust voulu dire des mer- « veilles de nos plus relevez Mysteres, avec des con- « ceptions & des termes qui leur fussent proportion- « nez, estant luy-mesme le Verbe & la Sagesse du « Pere Eternel ; & que néanmoins nous savions « comme il avoit presché simplement & humble- « ment pour s'accommoder au peuple, & pour nous « donner le modèle & la façon de traiter sa sainte « parole. «

On auroit de la peine à croire combien M. Vin-

cent estoit exact en ce point ; il ne laissoit passer aucune occasion qu'il ne recommandast aux Siens de parler d'une maniere humble & simple dans les Discours publics, & mesme dans les particuliers, voulant qu'on en bannist entièrement le faste & tout ce qui peut ressentir la vanité du monde ; car outre que cette affectation luy sembloit opposée à l'humilité & à la simplicité, il la jugeoit mesme inutile & nuisible ; parce qu'en flattant la curiosité des oreilles delicates, elle ne fait point d'impression sur les cœurs endurcis des pecheurs ; ce qui néanmoins doit estre la fin principale d'un Predicateur. Il en est, disoit-il, des discours simples & communs, comme des beautez fardées, aussi les discours familiers & populaires sont mieux receus, & plaisent beaucoup plus que ceux qui sont fort étudiés & artificieusement polis. C'est pourquoi nous devons demander à Dieu qui luy plaise faire la grace à toute la Congregation, & à chacun de nous en particulier d'agir simplement & bonnement, & de prescher les verités de l'Evangile en la maniere que Nostre-Seigneur les a enseignées, en sorte que tout le monde les entende, & que chacun puisse profiter de ce que nous dirons.

CHAPITRE XIX.

Sa Prudence en général.

NOUS joignons la Prudence Chrétienne à la Simplicité, parce que le Fils de Dieu les a Unies le premier, lors qu'instruisant ses Apostres, & en leurs personnes tous les Fidèles, sur tout ceux qui devoient estre employez au gouvernement & à la direction des Ames, il leur disoit : *Soyez prudent comme les Serpens, & Simples comme les Colombes* . Ces deux vertus ont une si étroite connexion entre elles, que l'une sans l'autre, comme dit S. Augustin, profite peu ou point du tout ; car la Simplicité sans Prudence passe pour folie, & la Prudence qui n'est pas accompagnée de Simplicité degene en astuce & finesse. M. Vincent évita toujours ces deux extremitez, qui sont au jugement de S. Jerome, presque également blasmables ; & il trouva un si parfait temperament des deux vertus qui leur sont opposées, qu'il semble qu'on ne pouvoit rien désirer à sa conduite. C'est pourquoi après avoir vû dans le Chapitre précédent quelque crayon de sa Simplicité, nous considererons en celui-cy quelques traits de sa Prudence.

Entre les Vertus de ce grand Serviteur de Dieu Celle-cy a paru avec tant d'éclat qu'il a passé dans L'estime commune pour un des plus sages & des plus avisez de son temps. C'est pourquoi l'on •recouroit à luy de tous costez pour le conseil ; on le prioit de se trouver aux Assemblées où il falloit de libérer des choses les plus considérables touchant la Religiopn & la pieté ; & l'on voyoit presque tous les jours

aborder à S. Lazare des personnes de toutes sortes de conditions, qui venoient exprés pour recevoir ses avis dans leurs difficultez. M.M.les Nonces Bagny & Picolomini luy ont fait l'honneur de venir plusieurs fois conférer avec luy sur des sujets importans au bien de l'Eglise. Quantité d'Ecclesiastiques, Curez, Chanoines, Abbez & mesme des Prelats de grand merite, l'ont tres-souvent consulté par écrit, lorsqu'ils le pouvoient faire de vive voix. Plusieurs Religieux se sont aussi adressez à luy pour prendre son conseil touchant les Reformes & les autres affaires principales de leurs Ordres. En un mot diverses personnes seculieres, dont la plus-part estoient de condition & de vertu éminente, & avoient acquis une grande reputation de sagesse dans la ville de Paris, n'ont point fait difficulté de venir à S. Lazare rechercher ses conseils. Et certes ce n'estoit pas sans raison qu'on avoit conceu cette estime de M. Vincent ; car outre qu'il avoit un esprit fort éclairé, & capable de grandes choses, comme il a esté remarqué au premier Livre ; il avoit encore receu de Dieu des lumières & des grâces, qui donnoient un merveilleux surcroit à sa prudence acquise, & qui attiroient la benediction du Ciel sur ses Conseils.

Mais avant que de produire des exemples particuliers de sa prudence, il sera bon que nous l'entendions luy-mesme parler de cette vertu, & qu'il nous communique les lumières que le saint-Esprit luy avoit données sur ce sujet. C'est dans un Entretien qu'il fit un jour aux Siens, où il leur parla de « la Prudence en ces termes. C'est le propre de cette « vertu, dit-il, de régler les paroles & de conduire « les actions ; elle fait qu'on parle à propos & qu'on « s'entretient avec circonspection des choses bonnes « en leur nature & en leurs circonstances ; & elle fait

retenir dans le silence celles qui vont contre Dieu «
 ou qui nuisent au prochain, & celles qui tendent à «
 sa propre louange, ou a quelque mauvaises fin. Elle «
 nous fait aussi agir en tout avec consideration, & «
 par un bon motif, non seulement quant aux circonstan-«
 ces ; de sorte que le prudent agit comme il faut, quand «
 il faut, & pour la fin qu'il faut. Cette mesme vertu «
 a encore un autre office, qui est de choisir les moyens «
 propres pour parvenir à la fin qu'on se propose, la- «
 quelle n'estant autre que d'aller à Dieu, elle prend «
 les voyes les plus droites & les plujs assurées pour «
 nous conduire. Nous ne parlons pas icy de la pru- «
 dence Politique & mondaine, laquelle ne tendant «
 qu'à ses fins temporelles & quelquefois injustes, ne «
 se sert aussi que de moyens humains & fort dou- «
 teux ;mais nous parlons de cette sainte prudence «
 que Nostre-Seigneur nous conseille dans l'Evangile, «
 qui nous fait choisir les moyens propres pour arri- «
 ver à la fin qu'il nous propose. Laquelle estant tou- «
 te Divine, il faut que ces moyens ayent du rapport «
 & de la proportion avec elle. Or nous pouvons «
 choisir le moyens proportionnez à la fin que nous «
 nous proposons en deux manieres ; ou par notre «
 seul raisonnement, qui est souvent bien foible ; ou «
 par les Maximes de la Foy que JESUS-CHRIST «
 nous a enseignées, qui sont toujours infaillibles, «
 & que nous pouvons employer sans aucune crainte «
 de nous tromper ; c'est pourquoi la vraie prudence «
 assujettit notre raisonnement à ces Maximes, & «
 nous donne pour Regle inviolable de juger tou- «
 jours des choses, comme Nostre-Seigneur en a ju- «
 gé ; en sorte que dans les occasions nous nous deman- «
 dions à nous-mesmes : Comment est-ce que Nostre «
 Seigneur a jugé de telle chose ? Comment s'est-il «
 comporté dans une pareille rencontre ? Qu'a-t-il «

« dit & qu'a-t-il fait sur de semblables sujets ? et
 « qu'ainsi nous ajustions toute notre conduite à ses
 « Maximes & à ses exemples. Marchons donc en as-
 « surance dans ce chemin Royal où JESUS-CHRIST
 « sera notre guide, & souvenons-nous que la pru-
 « dence Chrétienne consiste à juger, à parler & ope-
 « rer, comme la sagesse Eternelle, revêtue de notre
 « faible chair a jugé, parlé, & opéré dans le
 « monde.

Voilà en peu de mots une peinture achevée de la prudence qui a paru en M. Vincent, & qui a été vraiment Evangelique, simple, éloignée de toute finesse, & entièrement opposée à la prudence du siècle, comme il est aisé de reconnoître dans les Oeuvres qu'il a faites, & dans la maniere de traiter avec le prochain pour le gagner à Dieu.

La Prudence de cet homme de Dieu ne •consistoit pas en des idées générales du bien, & en des considerations oisives qui ont de grands objets & des effets tres-petits ; elle descendoit au détail des oeuvres, & les executoit dans le temps ; ce qui est la perfection de la prudence, comme les Philosophes mesmes l'on remarqué. Celui-là donc qui voudra considérer le grand nombre des Œuvres de M. Vincent, & les difficultez qui se rencontrent à faire quelque bien dans le monde, jugera facilement qu'il a été doué d'une excellente prudence. Car si l'expérience fait connoître tous les jours qu'on ne peut rien entreprendre pour la gloire de Dieu, & à l'avantage de l'Eglise, qui ne soit aussi-tôt combattu ; & si ces oppositions sont si fortes & si violentes, que les gens de bien sont tres-souvent contraints d'abandonner leurs saintes entreprises ; il a fallu que M. Vincent, pour estre Auteur de tant de biens, ait surmonté une infinité d'obstacles & de contradictions. Ce qu'il n'a pû faire que par

sa grande sagesse ; puis qu'estant sans autorité dans l'Eglise il n'avoit que le voye du conseil, & de la persuasion pour attirer les hommes à la vertu.

Or, l'on peut remarquer dans ses mesmes œuvres plusieurs choses qui font clairement voir la rare prudence, & l'excellente sagesse de cet homme de Dieu. La première qu'il ne s'arrêta jamais à l'apparence & à l'éclat des œuvres, mais à la solidité, recherchant toujours ce qui estoit de plus grande perfection, & plus à la gloire de Dieu. Il a embrassé dans cet esprit toutes les œuvres abandonnées, où il n'y a que de la peine & du travail, sans honneur devant le monde, & sans aucune récompense temporelle ; comme sont l'instruction du pauvre Peuple de la Campagne, les Confréries de la Charité, pour le secours des pauvres malades, l'assistance des Forçats sur les Galeres, & le soulagement des Chrétiens qui gemissent parmi les Turcs sous le poids de leurs fers, & d'autres semblables fonctions par lesquelles il a secouru une infinité des pauvres ames, qui estoient destituées des assistances nécessaires à leur salut.

Il a encore remédié à un autre besoin tres-pressant de l'Eglise par les services importans qu'il a rendus à l'Etat Ecclesiastique, dont le bon reglement est un bien d'autant plus solide & plus considerable, qu'il est la source d'une infinité d'autres biens. Car ayant préveu dès le commencement que le soin qu'il prenoit d'instruire les Peuples, & de les attirer à la Penitence par les Missions qu'il faisoit à la campagne, ne produiroit pas des fruits de si longue durée, qu'on les pouvoit esperer, s'il n'y avoit de bons Pasteurs pour les entretenir par leur vigilance, par l'application continuelle à leurs fonctions, & par le bon exemple de leur vie ; il se re-

solut de se consacrer à Dieu, luy & sa Congregation, pour contribuer dans toutes les manieres possibles à donner de bons Prestres & de dignes Pasteurs à l'Eglise. C'est ce qu'il a fait avec un zele incomparable, attirant les Ecclesiastiques par des Conferences Spirituelles, à l'amour des vertus & de la perfection qui est propre à leur Etat ; les formant dans les Seminaires ; les préparant aux saints Ordres, par les Exercices des Ordinans ; leur ouvrant les Maisons de sa Congregation pour y faire des retraites, & s'y renouveler aussi souvent qu'ils le desirent ; & procurant enfin de tout son pouvoir dans le Conseil du Roy, que l'on n'élevast aux premieres Charges de l'Eglise, que ceux qui auroient les qualitez necessaires pour s'en acquitter dignement.

Secondement, cette mesme sagesse s'est fait voir dans l'affermissement que cét homme de Dieu a donné à toutes les saintes œuvres, dont il a esté L'Instituteur : car il ne s'est pas contenté de faire de grands biens durant sa vie ; mais il a fait en sorte que ces mesmes biens fussent continuez après sa mort, ayant laissé des moyens propres pour les faire subsister. C'est à quoy tendent les saintes Societez qu'il a établies en tant de lieux pour l'assistance du prochain, dont les unes sont composées d'Ecclesiastiques, les autres dans les villages ; afin que le prochain soit instruit, que les Pauvres soient secourus dans leurs besoins, & que l'on pratique par tout les œuvres de la misericorde & de la Charité Chrétienne. Et de peur que ces mesmes Societez ne vinsent à décheoir ou à perir entièrement, il les a toutes attachées à sa Congregation, comme des ruis-

seaux à leur source, & comme des branches au tronc qui leur communique la vie, & leur fait porter des fruits par tout où elle sont repanduës : de sorte qu'il y a sujet d'esperer que cette Congregation conservant l'esprit de son vertueux & saint Fondateur sera toûjours les mesmes Œuvres, & que ces autres Assemblées continueront aussi à rendre les mesmes services que le Public en a receus jusqu'à maintenant.

Troisièmement, la conduite particuliere qu'il a tenuë dans toutes ses entreprises, n'est pas moins un effet de la prudence Divine qui agissoit en luy, que de sa profonde humilité ; car pour faire tant de grands biens il n'est point venu dans le monde comme un Reformateur qui prétend changer la face de l'Eglise ; mais il a entrepris & achevé toutes ses oeuvres à petit bruit & sans aucun faste, choisissant les voyes les plus douces & les plus humbles, comme plus conformes à celles que Nostre-Seigneur a choisies pour établir son Eglise. C'est ainsi qu'il a fait dans le monde quantité de grands biens, que l'on a vû plutost achevez, qu'on a sceu comment ils avoient esté commencez ; son humilité luy ayant fait sagement éviter beaucoup de contradictions que le Demon eust pû susciter à son zele, d'autant qu'il est assez extraordinaire que l'envie s'attaque à ceux qui cherchent l'abaissement & le mépris ; de sorte que cette sentence de l'Ecriturer s'est verifiée dans sa personne : *Qu'ou se trouve l'humilité Là se rencontre aussi la Sagesse.* Par ce principe il Recevoit non seulement le caractere des Evesques, Mais encore leurs Personnes Sacrées, & il se soumettoit entièrement à leur autorité dans l'exercice de ses fonctions, faisant ce qu'il leur plaisoit, & agréant de ne rien faire s'ils le jugeoient à propos, sans se mettre en peine d'autre chose que de leur

Vbiest
Humilie-
Tas, ibi &
Sapientia.
Prou.II.
2.

obeïr avec une tres-humble soumission. Dans ce mesme esprit, il ne se servoit point de la force & de l'autorité temporelle pour faire reüssir ses bons desseins, comme il l'auroit pû facilement en plusieurs occasions ; mais il respectoit ceux qui le troubloient, & aimoit mieux differer, ou mesme laisser entièrement un bien proposé, que de s'éloigner tant soit peu en le faisant, de l'humilité & de la douceur qui luy estoient ordinaires. C'est par ces voyes qu'il a corrigé plusieurs grands abus parmy le peuple, & dans l'Etat Ecclesiastique ; Nostre-Seigneur ayant beny cette humble conduite, laquelle a esté comme le canal par où la grace a coulé dans ses paroles efficacement à l'amendement de leur vie, & à l'exercice des bonnes œuvres.

Quatrièmement, ça esté encore un effet singulier de la sagesse de M. Vincent, de ne se precipiter jamais dans les affaires, & de se porter lentement à toutes les œuvres qu'il a entreprises. Il est vray que l'on s'est étonné ; mais l'on a admiré à mesme temps qu'avec cette retenuë, & cette lenteur, il en ait pû faire une si grande quantité & de si difficiles, qu'il semble que la vie de plusieurs hommes n'y suffiroit pas. C'estoit-là •neanmoins une de ses principales Maximes, à laquelle il s'est toujours fermement attaché, disant qu'il ne •voyoit rien de plus commun dans le monde que le mauvais succès des affaires précipitées. Or cette lenteur procedoit en partie de son naturel ennemy de la légèreté, & de son grand jugement, qui luy fournissoit sur un mesme sujet des veuës différentes qui le tenoient quelque temps en suspens & comme irresolu ; & en partie des lumières qu'il recevoit du Ciel, par lesquelles il découvroit dans l'avenir des choses que l'esprit humain n'auroit jamais pû pré-

voir ; disant luy-mesme qu'où la prudence humaine voyoit goutte, là commençoit à poindre la lumiere de la sagesse Divine. Sa vertu estoit encore un autre principe de cette tardiveté ; parce qu'il ne vouloit pas (pour user de son mot) enjamber sur la Providence Divine, dont il craignoit de prévenir tant soit peu les ordres. Il avoit mesme un si profond respect pour les conduites de Dieu, & un si bas sentiment de soy-mesme, qu'il aurait souhaité que cette adorable Providence eust tout fait sans se servir de luy, reconnaissant que ce que Dieu fait pour l'ordinaire les hommes empeschent pûtost le bien qu'ils ne le font, ou du moins ils y mêlent quelques défauts.

Mais sur tout la veuë des grands biens qui se présentoyent à faire luy estoit suspecte, quand elle luy donnoit la moindre atteinte d'empressement, ou qu'elle troubloit tant soit peu la paix de son ame ; & cela suffisoit pour l'obliger à différer l'execution de ces mesmes biens, encore que'ils fussent importans. Lorsqu'il jet toit les premiers fondemens de sa Congregation, & qu'il alloit presser la Penitence dans les Villages avec quelques Prestres qu'il s'estoit associez, il ressentit en son cœur une grande joye, voyant les bénédictions abondantes que le Ciel répandoit sur ses travaux. Et pensant en luy-mesme combien Dieu recevroit de gloire, & combien d'ames se sauveroient si l'on secouroit ainsi par tout les Peuples de la Campagne, il s'offrit à Nostre-Seigneur avec une grande affection pour le servir dans une si sainte entreprise. Une ame moins pure que la sienne auroit crû facilement que Dieu Seul agissoit en elle ; mais M. Vincent s'appercevant que tout son esprit s'occupoit peu à peu de ces pensées, & que son cœur ne possedoit plus une

paix si profonde, il pensa que la nature se pouvoit mêler avec la Grace pour contribuer à un ouvrage où elle ne devoit point avoir de part ; se ressouvénant peut-estre de l'exemple des Apostres, lesquels estant de retour de leur Mission & se réjouissant de l'emprise qu'ils avoient sur les Demons, en furent repris de Nostre-Seigneur. Cela l'obligea à retenir un peu l'activité de son esprit, & interrompre pour quelque temps ses travaux, afin d'avoir le loisir d'examiner devant Dieu les mouvemens de son ame. Estant dans cette peine, il fit une Re-traite, où Dieu luy ayant fait connoistre qu'il y avoit de l'imperfection dans cette joye qu'il avoit eüe, il luy demanda avec larmes qu'il plust à sa Majesté infinie de luy changer le cœur, & de le purger des recherches secrètes de l'amour propre dans cette bonne œuvre. L'effet fut tel qu'il le désira & qu'il l'a déclaré depuis de vive voix & dans une de ses Lettres à un Prestre qui travailloit sous sa conduite : *Il plût à Dieu, dit-il, de m'exaucer & de m'oster de l'esprit le plaisir & l'empressement que j'avois, de telle sorte que je tombay dans des dispositions toutes contraires..* Ce qui fait voir que cette lenteur ne procedoit pas tant en luy d'un principe de la nature, que d'une grace particuliere qu'il avoit receüe de Nostre-Seigneur. Mais ce qui suit montre combien cette sainte disposition luy fut avantageuse pour exécuter les plus saintes œuvres : *Je pense, ajoute-t-il, que si Dieu donne bénédiction à la Mission, & que je luy sois moins à scandale, il en faut attribuer la cause à la grace que Nostre-Seigneur m'a faite de ne m'empresser point.* Et il finit par cette Maxime de tres-grande perfection : *Je désire de plus en plus estre dans cette pratique de ne rien conclure ny entreprendre, tandis que je seray dans ces ardeurs d'esperance & de veüë de quelques grands biens.*

Enfin il faisoit une grande distinction entre les Œuvres de l'Esprit de Dieu, & les œuvres de l'esprit humain ; parce que celles-cy dépendent quelque-fois de l'ardeur avec laquelle les hommes s'y portent ; & celles-là d'une humble retenue, qui tient la creature dans l'attente des momens que Dieu a marquez pour les exécuter. En effet, l'expérience a fait voir que tant s'en faut que la lenteur de M. Vincent ait gasté quelque bonne affaire, qu'on peut dire le contraire, que c'est par cette conduite lente qu'elles ont réussi entre ses mains, & que c'est en cela qu'on peut mieux remarquer sa grande sagesse ; de quoy je pourrois rapporter autant d'exemples qu'il a fait d'œuvres considerables ; mais je me contenteray d'une seule qui concerne une matiere, laquelle devoit plus que toute autre luy causer de l'empressement s'il en avoit esté capable. Il est certain que sa Congregation doit estre regardée comme le principal & le plus important de ses Ouvrages ; puisque c'est par elle qu'il a fait une infinité de biens dans le monde. Il estoit donc absolument necessaire qu'il luy donnast des Regles & des Constitutions, sans lesquelles il sçavoit bien qu'elle ne pourroit subsister. En effet, son cœur estoit extrêmement porté à mettre la dernière main-à ce chef-d'œuvre qui luy estoit si cher. Plus la chose estoit de consequence, plus il sembloit à quelques-uns qu'on ne la serait jam[^]pais assez tost ; & néanmoins il ne se voulut point presser, Mais il attendit trente-trois ans avant que de donner ces Regles ; & les fit cependant observer dans sa Congregation, afin de remarquer les inconveniens qui en pourroient arriver ; ayant ainsi jugé par une Maxime de tres-haute prudence, que pour les rendre non seulement parfaite autant que cela dependoit de luy, mais encore stables & de durée, il

falloit les pratiquer avant que de les écrire ; & faire en sorte qu'elles fussent passées en coûtume, avant que d'estre receuës des Siens comme des Lois permanentes & inviolables.

Il a usé de la mesme lenteur pour établir cette Congregation dans tous les lieux où elle s'est étenduë durant sa vie, & pour l'appliquer aux emplois dont elle s'acquitte avec tant de fruit ; suivant en cela sa grande Maxime de ne point prévenir les ordres de Dieu, & de les honorer par une entiere soûmission à sa Providence. Cette conduite estant si opposée à celle de la prudencve humaine, donna sujet à quelques personnes d'y trouver à redire, se persuadant qu'elle estoit cause que les bonnes oeuvres se faisoit trop tard, ou qu'elles ne se faisoient point du tout ; & quelqu'un mesme luy en fit un avertissement, luy disant que les occasions se perdoient & ne revenoient plus. L'homme de Dieu ayant receu cét avis répondit avec humilité à celuy qui le luy avoit donné, qu'il tascheroit de se corriger de sa nonchalance ; puis il fit un sérieux examen de sa conduite, pour voir en quoy il avoit manqué de la diligence requise aux affaires de sa Congregation ; & il dit ensuite que réfléchissant sur toutes les choses principales qui s'estoient passées, il luy sembloit voir démonstrativement, que si elles eussent esté faites plutôt, elles n'auroient pas esté bien faites. *C'est pourquoi, dit-il, j'ay une devotion particuloiere à suivre pas à pas l'admirable Providence de Dieu, & l'unique consolation que j'ay, est qu'il me semble que c'est Nostre- Seigneur seul qui fait incessamment les choses de cette Congregation.*

Ce que nous venons de dire montre clairement Que M. Vincent estoit doué d'une rare Prudence & d'une excellente Sagesse, & qu'il faisoit toutes

ses actions pour des raisons tres-hautes ; quoy-que ces raisons estant pour l'ordinaire plus Divines qu'humaines, ne fussent bien souvent comprises, que de gens capables de goûter des maximes aussi pures & dés-interessées que les siennes. Ce qui suit fera voir la prudence & la circonspection avec laquelle cét homme de Dieu conversoit avec le prochain pour le gagner à Nostre-Seigneur ; puiqu'il peut-estre imité en cela par une infinité de personnes, qui ne maniant pas comme luy de grandes affaires, sont néanmoins appellées à travailler au salut des ames.

CHAPITRE XX.

Sa Prudence dans la maniere de traiter avec le prochain pour le gagner à Dieu.

L' APOSTRE S. Paul nous a montré par son exemple, l'usage de cette prudence divine, dont nous parlons, lorsqu'il s'est fait tout à tous, comme il dit de luy-mesme, pour contribuer au salut de tous les hommes. Et S. Augustin expliquant ces paroles de l'Apostre, qui pouvoient estre mal entendues, nous enseigne que la Prudence des Serviteurs de Dieu qui travaillent à la conversion des pecheurs, ne consiste pas à les flatter & à les imiter dans le mal par une lasche complaisance ; mais à les en retirer par une douce force, & avec autant de charité, de patience, & de compassion, que nous souhaiterions que d'autres en eussent pour nous, si nous estions dans le mesme aveuglement & dans les mesmes crimes.

Cette Prudence vraiment Apostolique parut singulierement en M. Vincent, & elle luy apprit à

Ompnibus

*Omnia factus sum,
Ut omnes facerem
Salvos.
1Cor. 9.*

*Aug. Epa
19.*

Non in
Sublimi-
Tate ser-
monis.
Aut sapie-
Tiae, an-
nuncians
vobis te-
stimoniū
Chrsiti.

se faire tout à tous en la maniere dont nous venons de dire. Il attiraît les Peuples de la campagne par la charité avec laquelle il leur ouvroit son cœur, & il supportoit toutes leurs grossieretez avec une benignité noppareille. Mais voyant qu'ils avoient un extrême besoin d'instruction, la sagesse Divine dont il estoit rempli, luy fit trouver dans les saintes Escritures un art qui estoit alors fort peu en usage, pour leur distribuer la parole de Dieu d'un style simple, & d'une manière si proportionnée à leur capacité, que tous en pussent profiter. Et c'est par cette voye qu'il a fait tant de fruit, non seulement parmy les pauvres gens des champs, mais encore dans l'Etat Ecclesiastique, & avec les personnes doctes & éclairées.

Lorsqu'il traitoit avec les personnes de qualité touchant quelque affaire importante où il s'agissoit de donner grande gloire à Dieu, ou de rendre quelque notable service au prochain, il avoit cette coûtume de leur représenter le merite de cette bonne œuvre en termes énergiques & avec tant de zele qu'ils en estoient pour l'ordinaire extrêmement touchés. Après il déliberoit avec eux touchant les moyens de faire reüssir ce dessein, & attendoit que Dieu inspirast à quelques-uns de la Compagnie quelque pensée pour rendre la chose plus facile ; puis illoüoit Dieu de la généreuse affection & des lumières qu'il leur avoit données pour cette bonne œuvre ; & au lieu de les déterminer à suivre ses pensées, il suivoit luy-mesme leurs avis, comme s'il n'eust presque point eu de part à ces saintes entreprises. Or parce qu'il attendoit ainsi que Dieu operast dans les ames, & vouloit qu'on ne se portast aux meilleures choses que par son inspiration, de là venoit qu'elle se faisoient avec une facilité qui estoit admirée par ceux-mesmes qui s'em-

ployoient à ces bonnes œuvres, & ne sçavoient pas comment elle pouvoient reüssir si heureusement, ne considérant pas la difference qu'il y a entre les entreprises que l'esprit humain se propose, & les desseins que l'Esprit de Dieu suggère aux Ames, dont il luy plaist se servir pour sa plus grande gloire.

Quand il s'occupoit à la conversion de quelques grands pecheurs, la maniere dont il usoit pour traiter avec eux, estoit de leur ouvrir des entrailles de charité, & de leur parler avec une si douce force de leur ingratitude envers Dieu, & de l'énormité de leurs crimes, qu'ils ne pouvoient assez admirer la Bonté Divine qui les prévenoit d'une façon si attrayante par le ministere de ce charitable Prestre ; car ils voyoient en luy une image de l'amour paternel que Dieu avoit pour eux, & reconnoissant combien leur miserable vie les en rendoit indignes, ils pleuroient leurs offenses passées, & embrassoient le remede salutaire de la Penitence. C'est par cette voye d'amour qu'il les a gagez à Dieu dans ses entretiens particuliers, reservant les motifs de crainte dans ses Discours publics, où il les intimidoit par des menaces du jugement terrible que Dieu exerce sur les ames qui ont abusé de sa grace, & méprisé sa misericorde.

Mais si ces moyens ne profitoient pas, il avoit recours à la priere & à la penitence, qui estoient ses armes ordinaires pour vaincre la dureté des pecheurs. En effet, il s'en est trouvé plusieurs lesquels n'ayant tenu conte de ses avertissemens, ny de toutes les peines qu'il avoit prises pour les retirer du peché, ont esté enfin obligez de ceder à la force de ses Oraisons & de ses Mortifications, par lesquelles il a obtenu pour eux la grace d'une parfaite conversion.

Comme il sçavoit que les hommes Apostoliques peuvent faire beaucoup de fruit dans la conversation avec le prochain, & qu'elle est souvent plus utile que la predication ; il y évitoit avec un grand soin les défauts capables d'empescher ou de retarder en quelque maniere la conversion des ames, particulièrement ceux qui ont quelque opposition à la charité. Pour ce sujet il ne railloit jamais des défauts d'autrui ; & s'il disoit quelque parole de gayeté, pour donner de la confiance & pour assaisonner la conversation d'un honneste agrément, c'estoit toûjours sur quelque chose indifferente, & jamais sur les défauts du prochain, encore qu'il fussent legers & de peu de consequence.

Pour cette mesme raison il ne médisoit jamais de personne, jugeant tres sagement qu'il ne convient point à un homme, qui est obligé par son état à faire du bien à tout le monde, de dire du mal de quelqu'un, mais s'il estoit quelquefois contraint pour décharger sa conscience, de manifester les défauts du prochain, il le faisoit avec une extrême retenuë, ne découvrant précisément que ce qu'il ne pouvoit cacher, & cachant au contraire tout ce qu'il n'estoit pas obligé de découvrir ; parce qu'il sçavoit qu'on peche facilement en cette matiere, & se contenir dans les bornes que la charité prescrit. Sur quoy je rapporteray la réponse qu'il fit à un celebre Curé de Paris, lequel ayant dessein de prendre pour Vicaire un Ecclesiastique qui estoit sorty de la Congregation de la Mission, écrivit à M. Vincent pour savoir le sujet de sa sortie, & s'il jugeoit qu'il fust propre à l'employ auquel il le destinoit. M. Vincent se trouva en peine touchant ce qu'il devoit répondre ; car il ne vouloit pas nuire à cet Ecclesiastique, duquel néanmoins il sçavoit les

Défauts, pour lesquels il ne jugeoit pas qu'il püst reüssir dans la condition de Vicairé ; il ne vouloit pas aussi tromper le Curé, n y luy faire croire les choses autrement qu'elles estoient ; c'est pourquoy pour ne tomber ny en l'un ny en l'autre de ces inconveniens, sa prudence luy suggéra un moyen qui fut de faire la réponse suivante au Curé : Je ne « Connois pas assez, Monsieur, l'Ecclesiastique du- « Quel vous m'crivez, pour vous en pouvoir rendre « Aucun temoignage, quoy-qu'il ait demeuré assez « Long-temps parrmy nous. Un Prestre ancien de sa « Congregation estoit présent, lors-que M. Vincent dictoit cette réponse ; & comme il n'en pene- troit pas le secret, il l'interrompit pour luy dire que ce Curé auroit sujet de s'étonner, s'il luy mandoit qu'il ne connoissoit pas assez un Prestre qui avoit demeuré un temps notable dans sa Congregation & sous sa conduite. A quoy il repartit : Je « vois bien cela, mais puis-je mieux faire que No- « stre- Seigneur, qui dit des reprovez qui ont pro- « phetisé en son Nom, qu'il ne les connoist pas ; ce « qui s'entend d'une connoissance d'approbation. « Trouvez donc bon que je suive son exemple & sa « façon de parler. Il est vray que M. Vincent sça- « voit bien que la personne à qui il écrivoit entendoit facilement sa pensée, mais il choisit cette maniere de dire la verité, comme la plus douce, puisqu'il ne la pouvoit cacher entièrement.

Il usa d'une semblable circonspection durant le temps qu'il fut employé dans les Conseils de sa Majesté : Car n'ayant d'autre veüé dans la distribution des Benefices que de procurer le plus grand bien de l'Eglise, il se contentoit de représenter la vertu & le merite de ceux qu'il jugeoit en estre les plus dignes avec les avantages qui en arriveroient au public, sans jamais diminuer la bonne opinion

qu'on pouvoit avoir des autres prétendans, pour ne leur faire aucun tort ; estant pour ce sujet obligé d'user d'une tres grande prudence & circonspection en ses paroles, afin de soutenir l'interest de l'Eglise, & ne blesser ny la vérité ny la charité.

Mais sur tout il faisoit paroistre une merveilleuse prudence pour avertir ou reprendre quelqu'un, en sorte qu'il n'en fust point contristé ny aigry, & qu'il fist bon usage de l'avertissement ou de la correction qui luy estoit faite. Je diray comment il se comporta sur ce sujet en quelques rencontres, dont l'on pourra juger des autres. Ayant un jour appris qu'un Ecclesiastique sçavant, & grand Predicateur, qui le venoit voir souvent pour quelque dessein, n'avoit pas de bons sentimens de la Foy ; il usa d'une adresse non moins prudente que charitable dans la correction fraternelle qu'il luy fit en la maniere suivante, selon le recit qu'il en a luy-mesme rédigé par écrit sous un nom emprunté.

« Considerant devant Dieu, dit-il, ce que je devois
 « faire en cette rencontre, je pensay que selon la Re-
 « gle de l'Evangile, je devois dire la chose à Damafus
 « en secret, & par maniere de parabole. Traitant
 « Monsieur, comme vous estes grand Predicateur,
 « j'ay un conseil à vous demander touchant une cho-
 « se qui nous arrive à nous autres Missionnaires,
 « quand nous allons travailler à la campagne, où nous
 « trouvons quelquefois des personnes qui ne croient
 « pas aux Veritez de notre Religion ; & nous som-
 « mes en peine de quelle façon nous devons agir pour
 « les leur persuader ; c'est pourquoy je vous prie de
 « me dire, ce que vous jugez que nous puissions faire
 « en ces rencontres, pour les porter à croire les cho-
 « ses de la Foy. A quoy Damafus me répondit avec
 « quelque émotion : Pourquoy me demandez-vous

cela ? Je luy répliquai : C'est Monsieur, que les «
 pauvres s'adressent aux riches pour avoir quelque «
 assistance & charité, & comme nous sommes de pau-«
 vres ignorans, nous ne savons pas de quelle façon «
 il faut traiter les choses divines, & nous-nous adres- «
 sons à vous pour vous prier de nous instruire sur ce- «
 la. Damafus s'estant remis tout aussi-tost, me ré- «
 pondit : Qu'il voudrait enseigner les Veritez Chré- «
 tiennes, Premièrement par la sainte Ecriture. Se- «
 condement, par les Peres. Troisièmement, par quel- «
 que raisonnement. Quatrièmement, par le com- «
 mun consentement des Peuples catholiques des «
 siècles passez. Cinquièmement, par tant de Mar- «
 tyrs qui avoient répandu leur sang pour la conf- «
 fession de ces mesmes Veritez. Sixièmement, par tous «
 les Miracles que Dieu avoit fait en leur confirma- «
 tion . Après qu'il eut achevé, je luy dis que cela «
 estoit fort bien, & je le priay de mettre toutes ces «
 choses par écrit simplement & sans façon, & de me «
 les envoyer ; ce qu'il fit, deux ou trois jours après, «
 me les ayant apportées luy-mesme ; dequoy je le «
 remerciay, luy disant : Je vous suis bien obligé, & «
 je reçois une joye particuliere de vous voir dans ces «
 bons sentimens, & de les apprendre de vous mes- «
 me ; car outre le profit que j'en tireray pour mon «
 usage particulier, cela me servira mesme pour vo- «
 stre justification. Vous aurez peut-estre peine à «
 croire ce que je vais vous dire, qui est néanmoins «
 tres-veritable ; c'est qu'il y a des personnes qui sont «
 persuadés, & qui disent que vous n'avez point de «
 bons sentimens touchant les choses de la Foy : Voyez «
 donc, Monsieur, d'achever ce que vous avez si bien «
 commencé ; & après avoir si dignement soutenu «
 vostre Foy par votre écrit, donnez-vous à Dieu «
 pour vivre d'une maniere non seulement éloignée «
 de l'apparence de ce qu'on dit de vous, mais aussi «

« qui puisse estre à édification au public. J'ajoutay
 « que d'autant plus qu'une personne estoit de grande
 « condition comme luy, elle estoit aussi plus obligée
 « de s'adonner à la vertu : Que c'estoit pour cette rai-
 « son, que ceux qui ont écrit de S. Charles Bo-
 « romée, disoient que la vertu estoit d'autant plus ver-
 « tu, qu'elle se trouvoit dans une personne de plu-
 « grande qualité ; & qu'il en estoit comme d'une pier-
 « re précieuse, laquelle avoit un éclat bien plus bril-
 « lant estant enchassée dans quelque bague d'or, que
 « si cette bague n'estoit que de plomb. Ce que Dama-
 « fus ayant approuvé, & témoigné que d'orenavant
 « il en vouloit user de la sorte, il se retira, & me lais-
 « sa fort satisfait de le voir dans une si bonne résolu-
 « tion.

A cet exemple nous en joignons deux autres qui sont encore à ce propos, quoy-qu'en des sujets moins importans. Estant un jour en la compagnie de plusieurs personnes de grandes conditions, il arriva qu'un d'entre eux, par une vicieuse habitude qu'il avoit contractée depuis long-temps, s'échappa de dire, que le Diable l'emportast, & quelque autres semblables imprécations ; ce que M. Vincent ayant entendu, il s'approcha aussi-tost de luy, & l'embrassant de bonne grace, luy dit en soûriant : Et moy, Monsieur, je vous retiens pour Dieu. Ce qui édifia beaucoup toute la compagnie, & servit d'une correction douce & efficace à celuy qui se laissoit emporter à proferere ces paroles, lequel confessant qu'il avoit tort, promit de s'abstenir de semblables façons de parler.

Une autre fois ayant rencontré dans la ruë un prelat, il luy dit fort gracieusement après quelque civilité : Monseigneur, je vous prie de vous souvenir de la bague. A quoy ce Prelat répondit en riant : Ah, Monsieur, vous m'y prenez. Un Ecclesiastique

qui estoit présent, ayant ensuite demandé à M. Vincent l'explication de ces paroles ; il luy répondit que ce bon Prelat qui luy témoignoit beaucoup d'amitié, luy avoit plusieurs fois protesté qu'il ne changeroit jamais son Epouse, c'est à dire son Eglise, pour une autre plus belle & riche qu'elle pust estre, luy montrant à cet effet la bague qu'il portoit à sa main droite & ajoutant ces paroles du Psalmiste : *Oblivons detur dextera mea, si non Minerero tui.* Et il est à remarquer que pour lors on parloit d'un riche Archevesché pour ce mesme Prelat. il se trouve dans le cours de la vie de M. Vincent un nombre presque innombrable de semblables actions, lesquelles bien qu'il les fit comme en riant, partoient néanmoins d'une grande prudence & produisoient ordinairement de tres-bons effets.

C'estoit encore un effet de sa prudence d'user toujours de paroles gracieuses & proportionnées aux personnes avec qui il conversoit ; ce qu'il faisoit avec tant de facilité, qu'on n'y a jamais remarqué aucune affectation ; mais l'on a souvent admiré la grace que Nostre Seigneur luy avoit donnée pour contenter tout le monde, & comment la charité les pouvoit transformer en des manieres si différentes & si propres à un chacun, que les grands Seigneurs & les païsans, les riches & les pauvres estoient également satisfaits de ses réponses & de son entretien.

Dans le voyage qu'il fit en l'année 1649, il visita plusieurs de ses Maisons, & une entre autres établie dans une ville Episcopale dont le Siege estoit vacant. Il est vray qu'il y avoit un Evesque nouvellement nommé qui n'avoit pas encore ses Bulles, auquel M. Vincent avoit esté contraire en sa promotion à cet Evesché, & qui se trouva pour lors

en cette ville contre l'attente de M. Vincent. Ce sage Prestre se mit à penser de quelle façon il se « comporteroit envers luy ; car, disoit-il, si je le vais « saluer, vray-semblablement il en sera surpris, & « peut-être émû & touché ; de luy envoyer deman- « der s'il aura ma visite agreable, je ne sçay pas com- « ment il recevra ce compliment ; de n'y aller, & de « n'y envoyer pas, ce bon Seigneur auroit sujet de « s'indigner davantage contre moy, & c'est ce qu'il « faut éviter. Voicy ce que sa prudente humilité luy suggéra dans cette rencontre. il envoya vers ce Prelat le Superieur de la Maison avec un autre Prestre, pour luy dire qu'il venoit d'arriver en son Diocese, qu'il n'osoit y faire aucun séjour sans sa permission, & qu'il le supplioit tres-humblement d'agrèer qu'il demeurast sept ou huit jours chez les Prestres de la Mission. Cet humble compliment fut fort bien receu de ce Prelat, & il luy manda qu'il consentoit tres-volontiers qu'il y demeurast autant de temps qu'il voudroit, & que s'il n'eust eu une maison en cette vielle-là, il luy eust offert la sienne. M. Vincent voulut prendre sujet d'une réponse si obligante d'aller remercier ce Prelat & luy rendre ses respects ; mais il ne luy en donna pas le loisir, ayant esté obligé par quelque necessité d'affaires, de s'en aller le mesme jour en un autre lieu.

Ce ne serait jamais fait si l'on vouloit rapporter toutes les autres adresses dont cet homme Apostolique s'est servy pour gagner les hommes à Dieu. Ce que nous avons dit suffit pour faire voir qu'il regla toûjours son zele avec beaucoup de prudence, & que le grand amour qu'il avoit pour les Ames le rendit tres-industrieux à les secourir. Mais sur tout ce qui a esté rapporté tant en ce Chapitre que dans le précédent, montre clairement qu'il fut rempli de cette sagesse divine, dont le propore caractere est

d'estre accompagnée de toutes les vertus, comme la décrit S. Jacques : De quoy nous verrons des preuves aussi convaincantes que celles-cy, à la fin de ce Livre, dans un Chapitre particulier que nous ferons de sa conduite.

CHAPITRE XXI.

Sa Justice & se Reconnoissance.

LA Justice dont nous parlons icy, est une des plus excellentes vertus entre les Morales, laquelle, comme enseigne S. Ambroise, rend à chacun ce qui luy appartient ; & qui non seulement ne s'attribuë pas le bien d'autrui, mais mesme abandonne ses propres intérêts, quand l'équité commune le requiert pour conserver ceux de son prochain. C'est en ce sens que nous pouvons vraiment dire, que M. Vincent a possédé cette vertu dans un tres-excellent degré, puis qu'il l'a pratiquée avec tant d'affection dans toutes les occasions qui se sont présentées.

Il prenoit un grand soin que sa Communauté satisfist promptement à ce qu'elle devoit, & ne pouvoit souffrir que ceux à qui elle estoit redevable de quelque chose, fussent obligez de la venir en plusieurs fois demander ; & quand ces personnes s'adessoient à luy, il les prioit de ne se point donner la peine de revenir, promettant de leur envoyer en leur maison ce qui leur estoit deu, comme il n'y manquoit pas. Lorsqu'on luy apportoit des Lettres de change qu'il devoit acquitter, on la vû plusieurs fois prendre un Memoire de la demeure de ceux auxquels il falloit faire le payement, & leur envoyer ensuite l'argent par quelqu'un de sa maison aussi-tost que

le temps estoit expiré, ou mesme auparavant. Et comme on luy representoit quelquefois qu'on pourroit attendre qu'ils vissent eux-mesmes, ou qu'ils envoyassent le quérir, il témoignoit ne pas approuver ce procedé, disant qu'il n'estoit pas juste de leur donner la peine de revenir, pour demander une chose qui leur estoit légitimement deuë. Il disoit souvent aux Siens en semblables occasions, particulièrement dans les consultations qu'il faisoit avec eux : *Ayons égard aux interests d'autruy comme aux nostres, allons droit, & agissons loyalement & equitalement avec tout le monde.*

Le Gouverneur d'une Ville considerable le pria un jour de luy rendre un bon office à la Cour, & l'assura qu'il soutiendrait les Missionnaires de la mesme Ville contre des personnes puissantes qui s'opposoient à leur Etablissement & qui faisoient contre eux tous leurs efforts dans un parlement. M. Vincent luy fit réponse, que s'il pouvoit le servir, il le feroit volontiers ; mais qu'eil le supplioit de laisser l'affaire des Prestres de la Mission entre les mains de Dieu & de la Justice en juger, ne desirant estre en aucun lieu par la faveur ny par l'autorité des hommes.

Dans les Procés un peu considerables que sa Congregation estoit obligée de soutenir, il alloit ou envoyoit quelquefois voir les Juges, non tant pour leur recommander la cause de sa Congregation, que pour les prier de n'avoir égard qu'à la justice. L'on pouvoit bien dire de luy qu'il estoit le Solliciteur de la justice & non pas de ses interests ; car il sollicitoit également pour le Demandeur & pour le Defenseur, ne demandant autre chose sinon qu'il fust rendu à chacun ce qui luy appartenoit. Il avoit mesme peine en ces occasions à se resoudre de solliciter les Juges : & un des Siens luy representant un

Jour qu'il estoit propos de les aller voir au sujet d'un procès qui estoit prest à juger ; il luy répondit, qu'il falloit laisser faire la Providence de Dieu & la justice ; qu'il ne croyoit pas que les recommandations servissent beaucoup, sur tout à l'égard de certaines personnes ; & que lorsqu'il estoit employé à pourvoir aux Benefices, il ne consideroit nullement les recommandations qu'on luy faisoit ; mais qu'il regardoit si la chose qu'on demandoit estoit juste, & à la plus grande gloire de Dieu, & qu'il l'appuyoit dans cette veüe, sans s'arrester aux sollicitations.

Estant le Chef de la Seigneurie de S. Lazare, il donnoit les Offices *gratis*, & choisissoit des hommes capables & de probité reconnüe, qui ne s'y attendoient pas, les preferant à d'autres qui briguoient ces charges avec de puissantes recommandations. Aussi a-t-il laissé cette Justice tres-bien administrée à la gloire de Dieu & à l'avantage du Public.

Les Superieurs de quelques Maisons de sa Congregation qui ont été blies dans les Provinces, ne pouvant rien tirer de leurs Fermiers & autres debiteurs par les voyes ordinaires de la Justice des lieux, le prierent diverses fois d'agrèer qu'ils se servissent de quelques moyens licites pour faire évoquer leurs affaires à Paris, afin d'intimider ces personnes qui se confiant en leurs chicanes ne se soucioient pas beaucoup de plaider devant leurs Juges naturels, & abusoient ainsi de la patience des Missionnaires. Mais cét homme de Dieu les détournoit ordinairement de cette pensée, leur disant qu'ils fissent comme ils pourroient sur les lieux, pour n'engager leurs Parties à des frais extraordinaires. Il avoit mesme peine que la Maison de S. Lazare, qui a ses causes commises aux Requestes

de l'Hostel & aux Requestes du Palais à Paris, y fit assigner ceux qui estoient éloignez, particulièrement s'ils estoient pauvres, à cause que cela leur coûteroit trop de venir plaider à Paris.

Un mot il estoit si exact en tout ce qui regardoit les devoirs de la Justice, non seulement dans les choses considérables, mais encore dans les moindres, qu'il s'en acquittoit toujours entièrement & sans delay, & pour l'ordinaire au delà de ce qu'il estoit obligé. Il y a une infinité d'exemples sur ce sujet, dont le recit serait trop long ; car il a continuellement pratiqué cette vertu de parole & d'effet jusqu'à la fin de sa vie, & dans les plus petites occasions auxquelles peu de personnes font ordinairement attention.

Nous joignons la Reconnoissance à la Justice parce que selon la Doctrine de Saint-Thomas, elle a une particuliere alliance avec cette vertu ; & que le vice d'ingratitude est opposé à un des plus justes devoirs du Chrétien, soit envers Dieu, qui est la premiere source de tous les biens que nous recevons ; soit envers le prochain, dont la divine Bonté se sert comme d'un canal pour les faire découler sur nous. M. Vincent estoit naturellement ennemy de ce vice, & son cœur estoit encore plus porté par le mouvement de la grace à la reconnaissance tant envers Dsieu qu'envers le Prochain.

Il disoit sur ce sujet que la reconnaissance des bien-faits de Dieu estoit un des moyens les plus efficaces pour attirer sur nous l'abondance de ses graces, & que pour estre vraiment reconnaissant, il falloit au moins employer autant de temps à le remercier de ses dons, qu'à les luy demander. Suivant ce sentiment il avoit coûtume de remercier Dieu chaque jour de tous les biens que sa Providence communique incessamment à toutes ses creatu-

res ; & spécialement aux principaux membres de son Eglise, comme aux Prelats & autres Pasteurs & Ouvriers Evangeliques ; aux saintes Compagnies & Communautéz bien réglées, & en particulier à sa Congregation dans chacune de ses fonctions, & enfin de tous les succès avantageux au progrès de la Foy , & de la Pieté Chrétienne. C'éstoient-là les sujets ordinaires de sa reconnaissance envers Dieu ; & comme elle ne luy sembloit pas suffisante' pour satisfaire à son desir, il invitoit souvent les Siens, & les autres personnes de pieté qu'il connoissoit pour tous ces effets de sa Divine misericorde sur les hommes.

Il avoit aussi cette pieuse coûtume tous les ans au jour de szon Baptesme , de prier pour ceux de sa Maison de l'aider à remercier Dieu de ce qu'il le supportoit depuis tant d'années sur la terre ; & quoy -que l'on ne sache pas de quelles grâces particulieres il le remercioit à son egard, parce que son humilité les tenoit cachées sous le silence ; l'on peut néanmoins juger combien grande estoit sa reconnaissance envers Dieu, par le vif ressentiment qu'il témoignoit de l'étrange ingratitude des pecheurs envers son infinie Bonté, & par l'extrême horreur qu'il avoit de ce vice.

Sa reconnoissance extraordinaire envers les hommes, est encore une preuve de celle qu'il avoit pour Dieu ; car recevant comme de sa Divine main les biens que les hommes luy faisoient, son intention estoit de luy rapporter principalement tous les remerciemens qu'il leur rendoit. Or la reconnaissance qu'il avoit pour les hommes estoit si grande, que les témoignages qu'il en donnoit surpassoient d'ordinaire les bien-faits qu'il en recevoit : car sa pro-

fonde humilité luy faisant croire que rien ne luy estoit dû, il trouvoit sujet de remerciement dans les moindres choses qu'on faisoit pour luy, & estimoit que chacun luy faisoit toujours plus d'honneur & de grace qu'il ne meritoit. Dans cet esprit il disoit à ceux qui l'approchoient par maniere de visite, ou pour luy rendre le moindre devoir : Je vous remercie de ce que vous ne méprisez point la vieillesse, ou de ce que vous supportez un miserable pecheur, ou de ce que vous m'avez enseigné une chose que je ne sçavois pas ; ou bien de la patience que vous avez exercée à m'entendre, ou à me souffrir en vostre présence, ou de la charité que Dieu vous donne pour moy, & d'autres semblables remerciement qu'il faisoit aux Prestres & aux Freres de sa Maison, & mesme à celuy qui estoit ordinairement auprès de sa personne pendant ses maladies pour les plus petits services qu'il recevoit de luy. Il témoignoit la mesme reconnaissance envers toutes sortes de personnes pour les moindres assistances qu'on luy rendoit, comme lors-que danss es voyages quelqu'un l'aidoit à monter à cheval, on luy enseignoit le chemin, ou luy faisoit quelque autre plaisir, il l'en remercioit plusieurs fois avec grande cordialité, d'une manière fort gacieuse, ajoutant souvent aux paroles quelque retribution. Il en usoit de mesme envers ceux qui faisoient quelque bien aux Maisons, ou aux particuliers de sa Congregation ; tenant fait à sa personne, à l'imitation de Nostre-Seigneur, tout ce qui estoit fait au moindre des Siens. Mais il vouloit aussi que ses Enfans fussent fort reconnoissans envers ceux dont ils recevoient quelque faveur ; en quoy il estoit si exact, que s'il appercevoit que le Frere qui l'accompagnoit dans ses voyages, ne remerciast pas assez ceux qu'il fai-

soient quelque plaisir pour petit qu'il fust, il ne manquoit pas de l'en avertir ensuite comme d'une faute.

L'accident qui luy arriva lors qu'il tomba dans l'eau auprès de Durtal, comme nous avons dit au premier Livre, luy donna sujet d'exercer d'une maniere particuliere sa reconnoissance envers un pauvre Païsan, dans la maison duquel il se retira pour sécher ses habits. Il luy témoigna sur l'heure autant de reconnoissance qu'il eust pû faire à un Gentil-homme qui l'eust accueilly & traité splendidement dans son Chasteau ; & il luy fit ensuite une bonne aumône, qui récompensa avec usure le peu de soulagement qu'il avoit reçu dans sa chaumaine. Mais ce ne fut pas tout, car s'estant informé de la sanhté de ce villageois, & ayant appris de luy qu'il estoit affligé d'une incommodité à laquelle il ne trouvoit point de remede, il luy promit de luy en envoyer un de Paris qui le soulageroit fort ; ce qu'il executa avec tant de fidelité, qu'encore que les affaires l'eussent arrêté trois ou quatre mois depuis dans on voyage, il n'oublia pourtant pas, lors qu'il fut de retour à Paris, de faire acheter ce remede, & de l'envoyer à ce pauvre homme avec une Lettre qu'il luy écrivit pour le remercier derechef de la grace qu'il lui avoit faite de le recevoir en son Logis. Et ce qui est encore remarquable en cette action de reconnoissance, c'est que n'ayant point de voye assurée pour luy faire tenir le remede qu'il luy avoit promis, il ne fit point difficulté de l'adresser à une Mareschalle de France, qui estoit Dame du lieu où demuroit le païsan & de la supplier par Lettre de le luy faire donner.

Il pourvût à la nourriture d'une pauvre femme, & fit payer le loûage de sa chambre proche le College des Bons-Enfans, dès le commencement que,

les Missionnaires furent établis à S. Lazare, à cause qu'elle avoit servy en ce temps-là, un ou deux pestiferez de cette Maison ; & la mesme assistance luy fut continuée pendant plus de trente ans qu'elle vécut depuis.

Quand il avoit receu quelque assistance pour sa Congregation, il ne manquoit pas de publier celuy qui en estoit l'Autheur, & de luy donner les titres obligeans de Protecteur, de Bien-faicteur, & d'autres semblables. Il luy témoignoit dans toutes les occasions le souvenir de ce bien-fait ; & il exhortoit souvent les Siens à le recommander à Nostre-Seigneur. Il avoit sur tout une extrême reconnoissance envers les Fondateurs des Maisons de sa Congregation, & il le leur témoignoit pas seulement par des paroles de civilité, mais encore par des effets d'une charité extraordinaire ; car il offroit de bon cœur à ceux qui se trouvoient en quelque nécessité, les biens qu'ils avoient donnez à sa Congregation, & mesme il empruntoit des sommes considérables pour les assister. Il y plusieurs exemples remarquables sur ce sujet, dont il a exprimé quelques-uns dans ses Lettres, où il a dépeint à mesme temps les excellentes dispositions de son coeur vraiment reconnaissant envers les Fondateurs & autres Bien-faicteur de sa Congregation. Voicy ce qu'il écrivit un jour à un de ses Prestres.

« Nous ne sçaurions jamais, dit-il, avoir assez de
 « reconnoissance pour nos Fondazteurs. Dieu nous a
 « fait la grace ces jours passez d'offrir au Fondateur
 « d'une de nos Maisons le bien qu'il nous a donné,
 « par ce que je pensois qu'il en boit besoin ; & il me
 « semble que s'il l'eust accepté, j'en aurois receu une
 « tres-sensible consolation. Je croy qu'en tel cas la
 « divine Bonté se rendroit elle-mesme notre Fonda-
 « trice, & que rien ne nous manquerait : mais quand

bien cela n'arrivoit pas, quel bon-heur nous seroit-ce de nous appauvrir pour accommoder celuy qui nous auroit fait du bien ? Dieu nous a desja fait la grace d'en user une fois de la sorte, ayant effectivement rendu à un Bien-Faicteur ce qu'il nous avoit donné ; & toutes les fois que j'y pense, j'en ay une consolation que je ne puis exprimer. «

Il écrivit une autre fois à un Bien-Faicteur de sa Congregation qu'il croyait estre dans la nécessité, pour luy offrir tout le secours qui dependoit de luy. Je vous supplie, luy dit-il, d'user du bien de notre Congregation, comme du vostre. Nous sommes prests de vendre tout ce que nous avons pour vous, & jusqu'à nos Calices ; en quoy nous ferons ce que les SS. Canons ordonnent, qui est de rendre à nostre Fondateur en son besoin, ce qu'il nous a donné en son abondance. Et ce que je vous dis, Monsieur, n'est point par cérémonie, mais en la veuë de Dieu, & comme je le sens au fond du cœur. «

Il fit presenter deux cens pistoles à un autre Bien-Faicteur de sa Congregation pour le secourir dans Son besoin & une autrefois il en emprunta trois cens qu'il offrit au Fondateur d'une de ses Maisons qui estoit aussi dans la nécessité. Mais l'un & l'autre sachant bien qu'il ne pouvoit fairer cela sans incommoder beaucoup sa Communauté, ne les vouldrent pas accepter, quelque instance qu'il leur en fist.

Le Fondateur d'une autre Maison de sa Congregation luy ayant representé plusieurs années après l'Etablissement de cette Maison, qu'il ne pouvoit commodément donner le fonds auquel il s'estoit obligé par le contract de Fondation, ny mesme continuer d'en payer la rente, comme il avoit fait jusqu'à-lors ; il luy répondit aussi-tost d'une ma-

« niere tres-cordiale : Il est juste, Monsieur que vous
« soyez le premier soulagé de vos biens, & la Con-
« gregation remettes-volontiers le tout à vostre dis-
« position, avec action de grâces de vostre bonne vo-
« lonté. Ce Fondateur néanmoins ayant depuis chan-
« gé de sentiment, accomplit en partie la Fonda-
« tion.

Un homme de grande pieté ayant legué par Te-
stament quelque somme d'argent à la Congregation
de laMission , pour estre employé en œuvres con-
formes à son Institut, M. Vincent en donna avis
aux Officiers & à quelques Anciens de sa Commu-
nauté. Sur quoy un d'entre eux ayant dit qu'il
croyoit que ce legs auroit beaucoup de charges, &
qu'il n'en viendrait rien dans la bourse du Procu-
reur de la Maison, à cause que la mesme personne
avoit desja fait quelque Fondation fort onereuse ;
ce Superieur plein de reconnoissance témoigna qu'il
n'approuvoit pas ce sentiment, & levant les yeux
« au Ciel , il dit : Encore que la chose fust ainsi que
« vous dites, ce seroit toujours beaucoup que de
« nous donner moyen de servir Dieu & de le faire
« connoistre, & nous ne devrions pas laisser pour ce-
« la d'en estre fort reconnoissans, & de prier pour luy
« comme pour notre Bien-Faicteur.

Nous avons desja vû au premier Livre quelques
traits de sa parfaite reconnoissance envers feu M.
le Prieur de S. Lazare ; il l'étendoit aussi sur tous
Les Religieux de la mesme Maison, qui avoient
subsisté les Missonnaires en leur place. Il prioit
Dieu de leur appliquer le fruit des bonnes œuvres
& des travaux de sa Congregation. Il ne leur refu-
soit rien de ce qu'il pouvoit en conscience leur ac-
corder. Il leur portoit un grand respect, & leur
rendoit une entiere déference ; ce qu'il faisoit d'u-
ne maniere particuliere envers M. le Prieur, sans

l'agrement duquel il n'entreprendoit dans la maison aucune reparation ou changement tant soit peu remarquable, quoy-qu'il ne fust pas obligé de luy en demander avis.

Il faisoit encore ressentir les effets de sa reconnaissance aussi-bien que de sa charité aux pauvres gens des champs, non seulement par les Missions, mais encore par les prieres qu'il offroit à Dieu pour leur salut : Nous vivons, disoit-il aux Siens, du « patrimoine de JESUS-CHRIST & de la sueur « des pauvres gens des champs. Nous devrions penser quand nous allons prendre notre refection : « Ay-je gagné la nourriture que je m'en vais prendre . J'ay souvent cette pensée qui me fait entrer en confusion : Miserable as-tu gagné le pain que tu vas manger ? Ce pain & ces commoditez qui te viennent du travail des peuples ? Au moins si nous ne les gagnons pas comme ils font, prions Dieu pour eux, & qu'aucun jour ne se passe que nous ne les offrions à Nostre Seigneur, afin qu'il luy plaise leur donner la grace de faire bon usage de leurs peines, & de mériter par ce moyen le repos éternel. «

Enfin, cet homme de Dieu avoit une telle affection à la reconnaissance des biens-faits, qu'il avoüa un jour confidemment à un de ses Prestres, qu'il ne pouvoit s'empescher d'en donner souvent des témoignages ; de sorte qu'on peut dire que cette vertu aussi-bien que la misericorde estoient nées avec luy, & qu'il estoit porté non seulement par le mouvement de la grace, mais encore par une inclination particuliere de son naturel à en produire des actes dans toutes les rencontres.

CHAPITRE XXII.

Son amour pour la Pauvreté, & son parfait Désintéressement.

*Ne
mi-*

*Reris
possesso-
tem vir-
tutum,
anteà se
processus
est abre-
nuntiatio-
nem di-
vit arū.
Ambr.
Ser.16. de
Verbis
Apost.*

LE mépris des richesses, dit S. Ambroise, est une chose aussi excellente qu'elle est rare ; & le Sage déclarant bien-heureux celui qui n'a point eu d'attache à l'or ny à l'argent, le juge digne de grandes loüanges, comme ayant fait des merveilles en sa vie. C'est ce que Vincent de Paul a parfaitement accompli, comme nous allons voir en ce Chapitre, ; & l'on peut bien dire, suivant la Maxime du mesme S. Ambroise, que son grand Désintéressement a esté une des principales dispositions à toutes les autres vertus.

Il estoit né de parens pauvres, & ayant appris par experience que l'homme se pouvoit passer de peu, il commença à estimer la Pauvreté volontaire & à la pratiquer pour l'amour de Dieu. L'affection qu'il avoit conceüe pour cette vertu crût en luy avec le temps ; & quoy-qu'il fust obligé dans ses commencemens d'avoir soin de pourvoir à son établissement particulier, son cœur néanmoins, comme il a luy-mesme déclaré, sentoit desja de secrets mouvemens qui luy faisoient souhaiter de n'avoir rien en propre, & de vivre en Communauté.

Le credit qu'il acquit depuis en la Maison de Gondy, où il estoit chery & estimé de tous, ne luy servit que pour procurer aux Pauvres tant des Galeres que de la Campagne, toutes sortes d'assistances, & non pour en tirer aucun a& avantage tempo-

rel pour soy ou pour ses parens. On mit à sa disposition une somme notable pour fonder quelques Missions ; & quoy-que dés-lors il eust des marques que Dieu l'appelloit à cet employ, il ne la voulut pourtant accepter, qu'après le refus qu'en firent plusieurs Communauitez, ayant ainsi manifestement reconnu qu'il ne la pouvoit plus refuser sans s'opposer aux desseins de Dieu. Quelques années après l'Etablissement de sa Congregation, on luy offrit la Maison de S. Lazare, avec de tres-grandes instances, & il persista un an entier à la refuser, jusqu'à ce qu'il fut persuadé par l'avis de personnes sages & vertueuses, que Dieu vouloit qu'il luy rendist service en ce lieu.

Ces deux actions que nous passons légèrement, pour en avoir parlé ailleurs, suffiroient pour faire connoistre combien son cœur estoit dégagé de l'affection des richesses, & combien grand estoit son amour pour la Pauvreté ; mais il l'a bien fait voir encore dans la suite de sa vie, ayant perseveré jusqu'à la mort dans la pratique de cette vertu, pour honorer par son dépouillement celuy de son Divin Sauveur.

Quelque incommodité qu'il ait ressentie, il n'a jamais voulu loger dans une chambre à cheminée, non pas mesme dans son âge plus avancé, sinon quatre ou cinq ans avant sa mort, que toute sa Communauté voyant ses continüelles infirmités, J'y contraignit en quelque façon par les instances qu'elle luy en fit ; de sorte que jusqu'à l'âge de 80 ans il n'a voulu avoir d'autre retraite qu'une petite chambre large de sept pieds, & longue de neuf ou environ, sans l'ambris, sans natte, & sans autres meubles qu'une simple table de bois sans tapis, avec deux chaises de paille, & une chétive

couchette qui n'estoit garnie que d'une paillasse sans matelas ny tour de lit.

Il fit oster de sa chambre quelque Images qu'un Frere de la Maison y avoit mises en divers temps, n'en reservant qu'une seule, & disant que s'estoit contre la pauvreté d'en avoir plusieurs. Quelqu'autre ayant attaché une petite piece de vieille tapisserie à la porte de la Sale où il recevoit les personnes du dehors, & cela à cause d'un vent froid qui entroit par cette porte ; aussi-tost neanmoins qu'il s'en fut apperceu, il la fit oster. Lors qu'on faisoit la visite des chambres, il vouloit qu'on visitast la sienne aussi-bien que celles des autres, & qu'on en ostat tout ce qu'on y trouveroit de superflu.

Dans ce mesme esprit de pauvreté il aimoit à estre nourri pauvrement , & à manger les restes des autres. Ses habits estoient pauvres & grossiers, & il portoit ordinairement ses soutanes fort usées, & mesme rapiécées, quoy-qu'il gardast une honeste propreté sans affectation ny delicatesse. C'est ce qu'un Seigneur de grande qualité remarqua un jour avec admiration dans une visite qu'il luy rendit, l'ayant trouvé revêtu d'une soutane usée & rapiécée aux manches ; ce qui luy fit dire ensuite dans une bonne compagnie, que la pauvreté & la propreté de M. Vincent l'avoient extrêmement édifié. Il n'épargnoit point aux autres les choses nécessaires ; mais pour son regard, il panchoit beaucoup plus du costé du défaut que del'excés. quand il avoit besoin de se chauffer en hyver, il prenoit soigneusement garde qu'on ne mist trop de bois au feu ; & s'il jugeoit qu'il y en eust trop, il le faisoit oster aussi-tost. Il en usoit de mesme pour toutes les autres commoditez de la vie, craignant de faire le

moindre dévast des biens de la Mission ; sur quoy il disoit quelquefois aux Siens : Le bien de la Communauté est le bien de Dieu & le patrimoine des Pauvres ; il nous est permis d'en prendre le nécessaire, & jamais au delà ; nous n'en sommes que les dispensateurs, & non pas les Seigneurs, & il nous en faudra rendre un compte exact devant Dieu, aussi-bien que de tout le reste. «

L'amour qu'il portoit à cette mesme vertu s'étendoit jusqu'aux Ornaments de l'Eglise, dans lesquels il vouloit que la sainte pauvreté parust, les ayant fait faire de simple camelot, tant pour l'usage ordinaire des Prestres de sa Communauté, que pour la décoration des Autels, à la réserve des Festes Solemnelles. Il eut mesme bien de la peine, de ce que les Menuisiers de la Maison avoient fait un petit balustre pour séparer la Chapelle de l'Eglise d'avec la Nef, parce qu'il y avoit trop d'enjolivement ; il ne voulut pas permettre durant plusieurs années, qu'on le posast en son lieu, & n'y consentit enfin que dans la pure nécessité. Cela n'empeschoit pas néanmoins qu'il ne se fust tres-liberal & magnifique, lors-qu'il s'agissoit de faire quelque chose pour la gloire de Dieu, ou pour le salut des ames ; car alors il n'épargnoit rien, & ne faisoit pas mesme difficulté de s'endetter notablement, quand il estoit nécessaire pour un si bon sujet.

Comme il connoissoit parfaitement la valeur & l'excellence de la pauvreté, il taschoit aussi d'en inspirer l'amour & l'estime dans toute sa Congregation. O que nous sommes heureux, dit-il, un jour aux Siens, de ce qu'il plaist à Nostre Seigneur nous donner occasion d'honorer sa sainte pauvreté par notre indigence. Cét état nous met dans une heureuse nécessité de dépendre continuellement de la divine Providence, il nous oblige à re- «

« courir souvent à sa bonté, il nous fait compatir
 « aux pauvres, & nous porte à pratiquer plusieurs
 « actes de patience, d'humilité, de mortification &
 « de soumission au bon- plaisir de Dieu. Après tout
 « nous avons embrassé cét état, & il n'est pas raison-
 « nable que nous en ayons les avantages en cette vie
 « & en l'autre, si nous n'en voulons sentir les in-
 « commoditez & les peines.

C'est par ces considérations & autres sembla-
 bles que ce sage Superieur taschoit de maintenir sa
 Congregation dans la pratique de la pauvreté, &
 de la preunir contre les attaques du vice contrai-
 res. Il prenoit ordinairement occasion des necessi-
 ttez que souffroient ses Maisons, d'exhorter ceux
 qui les luy representoient à aimer cét état, afin
 d'honorer par leur pauvreté volontaire celle que
 Nostre –Seigneur embrassée pour l'amour de nous.
 Un Superieur luy ayant mandé l'incommodité où
 estoit sa famille, par le defaut de logement ; il luy
 « répondit en ces termes : Dieu nous fait une grande
 « grace de nous priver de tout ce qui nous peut ren-
 « dre dissemblables à la nudité de JESUS-CHRIST.
 « O mon Sauveur ! traitez-nous selon vostre Sa-
 « gesse adorable. Faites que nous vous honorions
 « par notre depouillement, ainsi que vous avez ho-
 « noré la divine Majesté par le vostre, & surmonté
 « le monde. Au nom de Dieu, Monsieur, aimons
 « notre pauvreté. Pouvons-nous estre dans un état
 « plus avantageux pour nous, & plus agreable à No-
 « stre Seigneur qu'en celui où il nous met. Demeu-
 « rons-y donc volontiers par une entiere soumission
 « à sa conduite, reconnaissant que nous sommes in-
 « dignes d'un poste plus avantageux ; & mesme que
 « celui où nous sommes surpasse notre merite. Il est
 « plus convenable aux desseins que Dieu a sur nous ;
 « car nous ne devons point avoir de demeure stable,

estant appelez pour aller ; ny de maison en propre. «
faisant profession de suivre Nostre-Seigneur qui «
n'en a pas eu. Tenons-nous bas & soyons bien ai- «
se d'estre pauvres ; nous commencerons pour lors «
à estre vrais Disciples de Nostre-Seigneur. *Bien- «*
heureux sont les pauvres d'esprit dit-il dans l'Evan- «
gile de ce jour ; *parce que le Royaume des Cieux «*
est à eux. C'est en cette heureuse demeure qu'ils «
seront logez. N'est-ce pas là un beau logement «
pour nous ? O mon Dieu ! Faites-nous la grace de «
préférer les moyens qui nous y conduisent, à toutes «
les prétentions & commoditez de la terre. «

Un de ses Prestres luy representant un jour la
pauvreté de la Maison de Saint-Lazare, il luy de-
manda : Que faites-vous, Monsieur, quand vous «
manquez ainsi de ce qui est nécessaire pour la Com- «
munauté ? Avez-vous recours à Dieu . Oüy quel- «
que fois, répondit le Prestre. Hé b ien, luy répli- «
que-t-il, voilà ce que fait la pauvreté, elle nous «
fait penser à Dieu, & élever notre cœur vers luy ; «
au lieu que si nous estions accommodez, nous ou- «
blierions peut-estre Dieu ; & c'est pour cela que «
j'ay une grande joye de ce que la pauvreté volon- «
taire & reelle est en pratique en toutes nos Mai- «
sons. Il y a une grace cachée sous cette pauvreté «
que nous ne connaissons pas. Mais, luy repart ce «
Preste, vous procurez du bien aux autres pau- «
vres, & vous laissez-là les Vostres ? Je prie Dieu, «
luy dit M. Vincent, qu'il vous pardonne ces pa- «
roles ; je voy bien que vous les avez dites tout sim- «
plement : mais sachez que nous ne serons jamais «
plus riches, que lors que nous serons semblables à «
JESUS-CHRIST. «

L'entiere dépendance qu'il avoit de la divine Pro-
vidence, estoit accompagnée d'un si grand dés-in-
terrassement qu'il n'eust pas voulu faire la moindre

chose pour l'avancement de sa Congrega-
 « tion : Vous devez savoir, leur dit-il un jour, que
 « la langue qui vous parle n'a jamais par la grace de
 « Dieu, demandé chose aucune de toutes celles que
 « la Congregation possède maintenant ; & quand il
 « ne tiendrait qu'à faire un pas, où à prononcer une
 « seule parole pour faire que la mesme Congregation
 « s'établît dans les Provinces, & dans les grandes
 « Villes, & se multipliast en nombre & en emplois
 « considérables, je ne la voudrois pas prononcer,
 « & j'espere que Nostre-Seigneur me feroit la grace
 « de na la point diree. C'est la disposition en laquelle
 « je suis, de laisser faire la Prudence de Dieu.

Il a confirmé par plusieurs exemples la vérité de
 Ses paroles, ayant inviolablement suivy cette ma-
 xime dans toutes les occasions qui s'en sont présen-
 tées. Un Superieur de sa Congregation luy ayant
 déclaré par Lettre la pauvreté de sa Maison, luy
 proposâ à mesme temps le moyen de la soulager
 dans sa nécessité, par l'union d'un Prieuré qui
 estoit fort à bien-séance, & qu'il pourroit aisé-
 ment obtenir. Mais cét homme vraiment désin-
 teressé rejetta bien loin cét avis, & luy répondit en
 « ces termes : La proposition que vous me faites de la
 « recherche du prieuré que vous me nommez, est
 « contraire à la Maxime & à l'usage qui est entre
 « nous, de ne rechercher aucun bien ny directement
 « ny indirectement. La Providence seule nous a ap-
 « pellez en tous ceux que nous avons, par les per-
 « sonnes mesmes qui avoient droit à la chose ; & si la
 « Congregation m'en croit, elle se conservera invio-
 « lablement dans cette retenuë.

On a pû remarquer au Chapitre précédent des
 traits forts rares de son détachement des biens de la
 terre, nommément de ceux qu' il avoit receus de
 quelques Fondateurs & autres Bien-Faicteurs de sa

Congregation ; nous en rapporterons encore icy un qui n'est pas moins un effet de son des-interessement que de sa reconnaissance . Ayant receu un don fort considerable d'une personne de grande pieté, un parent proche de ce Bien-Faicteur témoigna en estre mécontent, bien qu'il n'eust aucun droit de s'y opposer. Aussi-tost que M. Vincent en eut connoissance, il déclara à ce Bien-Faicteur en présence de ce mesme parent, qu'il renonçait de bon cœur au bien qu'il luy avoit donné ; & il écrivit ensuite à un Prestre de sa Congregation, tout ce qui s'estoit passé dans cette rencontre, & ajouta ces paroles dignes de remarque : J'ay déclaré à ces « Messieurs que nous renoncions entièrement au « bien qui nous avoit esté fait, préférant l'union de « leur Famille à notre interest temporel ; c'est pour- « quoy je vous prie de me renvoyer les papiers que je « vous avois adressez pour ce sujet. Ne sommes-nous « pas heureux, Monsieur, de pouvoir faire cet acte « de dés-interessement, pour l'union de la Famille « de notre Bien-Faicteur. Je vous assure que je prens « cecy pour une grace particuliere de Dieu, qui nous « donne cette occasion de postposer nos interests « temporels aux avantages spirituels de cette fa- « mille. «

Nous avons touché ailleurs quelque chose en passant du mesme dés-interessement qui parut en luy, lorsqu'il fut appellé par la Reine Regente au Conseil des affaires Ecclesiastiques ; mais cet exemple est si considerable en ce sujet, qu'il merite une reflexion particuliere. Bien que dans cet employ il eust part à la disposition de tous les Benefices de France, qui sont à la nomination du Roy, Il n'en demanda pourtant jamais aucun pour sa Congregation, ny pour ses parens, quoy-que pauvres, ny pour ses amis en qualité d'amis. Il estoit

libéral & officieux envers tous les autres ; mais envers ceux avec qui il avoit quelque liaison ou de sang ou d'amitié, il estoit si modéré & retenu, que ceux qui le connoissoit en estoient étonnez. Aussi luy a-t-on ouy dire qu'à mesme temps qu'il fut engagé dans cét employ de la Cour, il prit devant Dieu une ferme resolution de ne se servir jamais des occasions qu'il y trouveroit, pour favoriser ses parens ou pour avancer sa Congregation ; ce qu'il a pratiqué avec une fidélité inviolable, & avec un merveilleux dés-interessement.

Si l'amour qu'il avoit pour la pauvreté ne luy permettoit pas de proferer une parole, ou de faire seulement un pas pour l'intérêt de sa Congregation ; combien moins eust-il pû consentir à des choses contraires à la conscience, quoy-qu'il en eust dû tirer les plus grands avantages du monde. Il s'est néanmoins trouvé des personnes qui pour ne le connoistre pas, ou pour avoir peut-estre jugé de son dés-interessement selon leurs propres affections, l'ont sollicité par des offres considérables, à favoriser leurs prétentions pour des Benefices. Mais ils avoient affaire à un homme incorruptible, qui ne faisoit pas plus d'état des richesses que de la bouë, & qui ne pouvoit estre fléchi ny par promesses ny par menaces. Pendant qu'il estoit employé dans le Conseil, un des principaux magistrats de ce Royaume demanda une Abbaye au Roy pour un de ses enfans, qui n'avoit pas encore les qualitez requises ; & il fit dire à M. Vincent par un de ses Prestres de sa Congregation, que s'il faisoit donner cette Abbaye à son fils, il luy promettoit de faire recouvrer à la Maison de S. Lazare, de beaux droits & des revenus considerables qui en avoient esté aliénez, & qu'il sçavoit bien les moyens d'en venir à bout, sans qu'il fust besoin qu'aucun de ses Missionnaires s'en melast

Qu'au reste il ne devoit pas laisser perdre l'occasion d'accommoder sa Congregation, pendant qu'il estoit en faveur, puisque le moyen s'en pretentoit, & que d'autres Communautéz en usoient de la sorte. Cela ayant esté rapporté à M. Vincent, il répondit : Pour tous les biens de la terre, je ne feray « jamais rien ny contre Dieu, ny contre ma consci- « ce. La Congregation ne périra point par la pauvre- « té ; mais je crains plutôt qu'elle ne vienne à périr « si la pauvreté luy manque. »

Il avoit mesme de la peine à plaider pour conserver les biens de sa Congregation, contre les prétentions de ceux qui les luy vouloient oster, & il le faisoit purement pour satisfaire à l'obligation de sa conscience. Lors qu'il fut troublé nen la possession de la Maison de S. Lazare, il fut en doute s'il n'estoit pas mieux de l'abandonner à une Communauté qui la luy disputoit, que de soutenir son droit en plaidant. Néanmoins un vertueux & sçavant personnage, duquel il prit alors conseil, luy ayant remontré qu'il ne s'agissoit pas tant en cette affaire de son interest particulier, que du service de Dieu dont il devoit défendre la cause, & non pas l'abandonner, il defera à cet avis, & se resolut à plaider ; mais il demeura toujours aussi disposé à quitter cette Maison qu'à la retenir, si la Justice en eust ainsi ordonné.

Il en va de mesme lors que sa Congregation fut inquiétée sur le sujet de la Maison du S. Esprit de la ville de Toul ; car il fut plusieurs fois sur le point de l'abandonner & de rappeler les Missionnaires qui y estoient residens : ce qu'il eust exécuté, s'il n'en eust été détourné par une personne de vertu & de confiance, aux avis de laquelle il crût devoir plutôt déferer qu'à ses propres sentimens.

Une autre fois il se resolut entièrement de rap-

peller les Missionnaires établis dans quelque Diocèse, & mesme il manda au Superieur de quelle façon il devoit se comporter en quittant cét Etablissement : Après avoir rendu compte, luy dit-il, à « Messieurs les Grands Vicaires, & retiré une dé-
 « charge des choses que vous avez receuës par inven-
 « taire, & que vous remettrez entre leurs mains ;
 « vous prendrez gracieusement congé d'eux, sans
 « dire aucune parole de plainte, & sans témoigner
 « d'estre bien-aises de sortir de ce lieu-là, & vous
 « priez Dieu qu'il benisse la ville & tout le Diocèse.
 « Surtout je vous prie de ne rien dire en Chaire
 « ny ailleurs, qui témoigne aucun mécontentement.
 « Vous prendrez la bénédiction de ces Messieurs, &
 « la ferez prendre par toute la petite Famille ; & la
 « demanderez en mesme temps pour moy, qui sou-
 « haite me prosterner en esprit avec vous à leurs
 « pieds. Quoy-qu'il eust alors pris cette resolution,
 Dieu ne permit pas toutefois qu'elle eust son effet ;
 parce que les affaires changent de face & l'Etablissement subsista.

S'il estoit tellement détaché des Etablissements de sa Congregation, il ne l'estoit pas moins de ceux des Filles de la Charité, dont il estoit Instituteur. Il en a envoyé en quelques lieux où on les a demandées pour servir les malades des Hôpitaux, mesme avec cette condition qu'il seroit permis de les renvoyer quand on voudroit ; ce qui est une maniere d'agir bien dés-interessée, & presque sans exemple. Il n'a pas donné aussi le moindre signe de mécontentement lors qu'on les a renvoyées où qu'on a eu dessein de le faire. Ayant eu avis que les Administrateurs de l'Hôpital de Nantes desiroient mettre des Religieuses Hospitalieres, en la place des Filles de la Charité qui servoient leurs malades : il leur écrivit aussi-tost qu'il avoit oüy dire beau-

coup de bien de ces Religieuses, & que si c'estoit leur dessein de les établir à Nantes, & de congédier les Filles de la Charité, il les prioit tres-humblement de le faire sans aucune difficulté. Il envoya sa Lettre toute ouverte à Mademoiselle le Gras Supérieure de ces bonnes Filles, & luy manda qu'il en falloit user de la sorte, & n'avoir aucune peine de ce renvoy : Car, disoit-il, l'Esprit du « Christianisme veut que nous entrions dans les sen- « timens des autres ; Nostre-Seigneur mesme en use- « roit ainsi, s'il conversoit encore visiblement sur la « terre, & l'on doit espérer que Dieu tirera sa gloire « de ce changement si on le laisse faire. «

Cet exemple est une preuve bien manifeste de Son dés-interessement ; mais le suivant renferme Encore l'exercice de plusieurs autres vertus. On Avoit mis deux Filles de la Charité dans une des Principales parroisses de Paris pour servir les pauvres malades ; mais l'une d'entre-elles au bout de quelque temps voulut se marier ; & pour obtenir le consentement de M. le Curé elle luy promit de continuer le service des malades lorsqu'elle serait mariée, comme elle avoit fait estant fille. Sur cette promesse M. le Curé consent à ce mariage, & sans autre formalité renvoye l'autre Sœur à Mademoiselle le Gras. M. Vincent l'ayant sceu fit dire à cette vertueuse Demoiselle, qu'il ne falloit pas seulement s'en plaindre, mais adorer Dieu & le benir de sa conduite, l'assurant que tout iroit bien. En effet cette nouvelle mariée ne trouvant pas en son mariage la grace de sa premiere vocation quitta bien-tost le soin des malades ; de sorte que M. le Curé se vit obligé de recourir à M. Vincent pour luy demander deux autres Sœurs de la Charité : A quoy cét homme de Dieu satisfit aussitost, sans luy témoigner aucun ressentiment de

L'injure receuë ; & il dit ensuite ces belles paroles :
 « O qui pourroit tourner ainsi à toute main, qu'il
 « feroit beaucoup ! car tandis que la Providence de
 « Dieu nous trouvera souples à toutes ses conduites,
 « les choses reüssiront à sa plus grande gloire, qui est
 « tout ce que nous devons prétendre.

Il a fait encore paroistre d'une façon admirable son parfait dés-interessement & son amour sincere pour la pauvreté, dans la perte d'une Ferme qu' il avoit acceptée à la charge d'une rente viagere, pour contenter feu M. le Prieur de S. Lazare, qui l'en avoit pressé instamment de la part des Proprietaires. Il arriva donc après plusieurs avances faites pour mettre cette Ferme en bon état, que la Communauté de S. Lazare en fut évioncée ; en quoy elle souffrit un dommage fort considerable. Aussi-tost que l' Arrest fut rendu, un des Juges vint trouver M. Vincent, pour luy persuader de se pourvoir par Requête Civile ; mais il le remercia de ce bon office, & luy témoigna avec respect qu' il ne pouvoit se résoudre à suivre en cela son conseil. Il jugea ensuite qu' il estoit à propos d'en donner avis à sa Communauté, & de disposer les esprits à profiter spirituellement de cette perte temporelle. Il raconta la chose comme elle s'estoit passée ; & après avoir rapporté l' expedient qu' on luy avoit suggéré pour faire révoquer l' arrest, il
 « poursuivit son discours en ces termes. O mon Dieu !
 « Nous n' avons garde de nous servir de ce moyen.
 « Vous avez vous-mesme, Seigneur, prononcé l' Ar-
 « rest, il sera s' il vous plaist irrevocable. Et pour n' en
 « différer l' execution, nous faisons dès à present un
 « Sacrifice de ce bien à v ostre Divine majesté ; & je
 « vous prie, Messieurs & mes Freres, accompagnons
 « le d' un sacrifice de loüange ; benissons ce Souverain
 « Juge des vivans & des morts de nous avoir visitez

au jour de la tribulations ; rendons-luy grace infi- «
 ies de ce que non seulement il a retiré nosre affe- «
 ction des biens de la terre, mais de ce qu'il nous a «
 encore depouïllez de ceux que nous avions, & qu'il «
 nous fait la grace d'aimer ce depouïllement. Je veux «
 croire que nous avons tous de la joye de la privation «
 de ce bien temporel, car puisque Nostre-Seigneur «
 dit en l'Apocalypse : *Ego quos amo, castigo*. Ne «
 faut-il pas que nous aimions les chastimens comme «
 des marques de son amour. Ce n'est pas encore as- «
 sez de les aimer, il s'en faut rejoüir. O mon Dieu, «
 qui nous fera cette grace ? Vous estes la source de «
 toute joye, & hors de vous il n'y en a point de ve- «
 ritable ; C'est donc à vous que nous la demandons. «
 Le sujet de notre joye, mes Freres, doit estre de «
 Voir accomplir en nous le bon-plaisir de Dieu par «
 Les humiliations & par les pertes qui nous arrivent. «
Aspicientes, dit S. paul, *in aucunement Fidei &* «
Consummatorem Jesum, qui proposito sibi audio, «
Sustinuit Crucem, confusione contemptà. Les pre- «
 miers Chrétiens se rejoüissoient ainsi dans la perte «
 de leurs biens, comme dit le mesme Apostre ; Et «
 pourquoi ne nous rejoüirons-nous pas aujourd'huy «
 de la perte du nostre ? O mes Freres, que Dieu «
 prend grand plaisir de nous voir icy assemblez pour «
 nous exciter à cette joye ! D'une part, nous som- «
 mes faits un spectacle du monde, dans l'opprobre «
 d'un Arrest qui nous publie, ce semble, comme des «
 Injustes détenteurs du bien d'autrui : *Spectaculum* «
Facti sumus mundo, & Angelis & hominibus. Op- «
Probriis & tribulationibus spectaculaire facti. Mais «
 D'u nautre costé : *Omne gaudium existimate, Fra-* «
Tres mei, cum in tentationes varias incideritis. Esti- «
 Mez mes Freres, que toute joye vous est arrivée «
 Quand vous ferez tomber diverses tentations & «
 Tribulations. Estimons donc que nous avons beau- «

Hebr.12.

I.coir.4.
Hebr.10.

Jac.1.

« coup gagné en perdant ; car estant plus exposez aux
 « besoins temporels, sa divine Bonté nous veut aussi
 « élever à une plus grande confiance en sa Provi-
 « dence, & nous obliger à nous y a abandonner tout-
 « à fait pour les nécessitez de cette vie, aussi-bien que
 « pour les grâces du salut. O s'il plaisoit à Dieu que
 « cette perte temporelle fust récompensée d'une aug-
 « mentation de confiance en sa Providence, d'abandon-
 « nement à sa conduite, de détachement des cho-
 « ses de la terre, & de renoncementt à nous-mesmes !
 « O mon Dieu ! O mes Freres, que nous serons
 « heureux ! J'ose espérer de sa Bonté paternelle qui
 « fait tout pour le mieux, qu'elle nous fera cette
 « grace.

« Quels sont donc les fruits, que nous devons tirer
 « de tout cecy ? le premier sera d'offrir à Dieu, ce
 « qui nous reste de biens & de consolations, tant pour
 « le corps que pour l'esprit, de nous offrir nous-mes-
 « mes à luy en général & en particulier, afin qu'il
 « dispose absolument de nos personnes & de tout ce
 « que nous avons selon se tres-Sainte volonté ; en sor-
 « te que nous soyons toûjours prêts de quitter tout
 « & d'embrasser les incommodiez, les ignominies
 « & les afflictions qui nous arrivent, afin de suivre
 « ainsi JESUS-CHRIST en sa pauvreté, en son hu-
 « milité, & en sa patience.

« Le second est de ne jamais plaider quelque droit
 « que nous ayons ; ou si nous y sommes forcez, que
 « ce soit après avoir tenté toutes les voyes imagina-
 « bles pour nous accorder, à moins que le bon droit
 « fust tout clair & evident ; car qui se fie au juge-
 « ment des hommes est souvent trompé. Nous prati-
 « querons en cela le Conseil de Nostre-Seigneur, qui
 « dit : Si on te veut oster la robe, donne encore la
 « tunique. Dieu fasse la grace à la Congregation de la
 « mettre en cét usage. Il faut espérer que si elle est

fidele pour s'y établir, & ferme pour s'en dépar- «
tir jamais, sa divine Bonté la benira ; & que si on «
luy oste d'uin costé, il luy donnera de l'autre. «

Voilà les sentimens de cét homme de Dieu dans
une si fâcheuse conjoncture ; mais ce qui suit fait
encore mieux voir combien il estoit solidement éta-
bly dans ce parfait dégagement des biens de la ter-
re. Plusieurs personnes de pieté & tres-experimen-
tées dans les affaires, de qui il avoit pris avis quand
il traita de cette Ferme, & encore depuis dans l'a-
gitation du differend, voyant un succès si inespéré,
le presserent de s'en relever par une Requête Ci-
vile, l'assurant que le jugement n'en pourroit estre
que favorable. Ils ne purent, néanmoins, par
toutes leurs instances, l'obliger à autre chose,
qu'à consulter en secret un fameux Avocat de la
Cour, qui s'estoit trouvé present à la discussion du
procès. Après cette consultation il écrivit à feu
M. des Bordes Auditeur en la Chambre des Com-
ptes à Paris, ancien amy de sa Congregation,
homme de tres grande probité & de fort bon con-
seil, qui vouloit aussi l'engager à cette Reque-
ste Civile ; & luy déclara sa resolution en ces
Termes :

Nous avons envoyé nos pièces à Monsieur N. «
Il me mande qu'il les a veuës exactement, & trou- «
ve que nous serons bien fondez à nous pourvoir par «
Requête Civile. Il veut luy-mesme plaider no- «
stre cause, & se promet de l'emporter, sans rien «
prendre de nous pour cette affaire. Il passe plus «
avant, & dit que si nous perdons, il nous dédom- «
magera d'ailleurs pour cette perte. «

Mais nous ne pouvons nous resoudre à cette «
Poursuite. Parce qu'un grand nombre d'Avocats «
Que nous avons consulotez conjointement & séparé-«
Ment avant l'Arrest qui nous a évincez de la fer- «

« me, nous ont toujours assurez que notre droit
 « estoit infailible ; & cependant la Cour nous a dé-
 « pouillez de cette Ferme, comme si nous l'avions
 « dérobée ; tant il est vray que les opinions sont di-
 « verses, & qu'il ne se faut jamais appuyer sur le Ju-
 « gement des hommes.

« 2. Une de nos pratiques dans les Missions estant
 « d'accorder les differens du Peuple, il est à crain-
 « dre que si la Congregation s'opiniastroit à une nou-
 « velle contestation par cette Requete Civile, qui
 « est le refuge des plus grands chicaneurs, Dieu ne
 « nous ostat la grace de travailler aux accommo-
 « demens.

« 3. Nous ferions un grand scandale après un Ar-
 « rest si solemnel, de plaider pour le détruire ; on
 « nous blâmeroit de trop d'attache au bien, qui est
 « le reproche qu'on fait aux Ecclesiastiques ; &
 « nous faisant tympaniser dans le Palais, nous fe-
 « rions tort aux autres Communautéz, & serions
 « cause que nos amis seroient scandalisez en nous.
 « Enfin Monsieur, pour vous dire tout, j'ay gran-
 « de peine d'aller contre le Conseil de Nostre-Sei-
 « gneur, qui ne veut pas que ceux qui ont entrepris
 « de le suivre plaident ; & si nous l'avons desja fait,
 « c'est que je ne pouvois en conscience abandon-
 « ner un bien si légitimement acquis, & un bien de
 « Communauté dont je n'avois que l'administration,
 « sans faire mon possible pour le conserver ; mais à
 « présent que Dieu m'a déchargé de cette obligation
 « par un Arrest Souverain qui a rendu mes soins inu-
 « tiles, je pense, Monsieur, que nous en devons
 « demeurer là. Je vous supplie tres-humblement,
 « Monsieur, vous qui avez l'esprit tout rempli des
 « Maximes Chrétiennes, de considérer toutes ces
 « raisons, & de nous permettre de nous y tenir.
 C'est ainsi que ce veritable Serviteur de Dieu nes

se contentoit pas d'embrasser généreusement une si grande perte, mais employoit mesme ses raisons ne mens pout y faire acquiescer sa Communauté, & ses amis ; quoy-qu'il eust pû recouvrer ce bien perdu, s'il eust voulu laisser agir l'Avocat qui luy en donnoit toute assurance, & qui estoit si fort persuadé qu'on estoit bien fondé à se pourvoir par Requête Civile, qu'il fist offre de la poursuivre luy seul, de la plaider, d'en faire tous les frais ; & mesme de payer non seulement le jugé, mais aussi d'edonner la valeur de la Ferme en question au profit de la Maison. Certainement l'offre estoit telle qu'il n'y avoit que M. Vincent qui fust capable de la refuser. Il disoit pour raison de son refus, qu'il estimoit que les Juges qui avoient donné l'Arrest, estoient gens de bien ; que s'ils avoient mal jugé, il devoit penser que la Providence de Dieu l'avoit ainsi ordonné, & qu'il ne pouvoit mieux faire que d'acquiescer à ses ordres.

Le Procureur du Parlement, qui estoit employé aux affaires de la Maison de S. Lazare, estant mort depuis, a laissé par écrit, qu'il avoit admiré le desinterressement de M. Vincent, non seulement en cette rencontre, mais encore en toutes les autres affaires dont il avoit eu connaissance : Que ce Saint Homme ne les avoit jamais entreprises avec chaleur Ny avec empressement, quelque évidence qu'il y eust en son droit, & quelque apparence d'injustice qu'il y eust aux prétentions des autres ; & qu'au contraire lors qu'il avoit de l'avantage contre ses parties par Sentence ou par Arrest, il estoit toujours prest d'entendre à un accommodement : Qu'il avoit fait différer l'execution de plusieurs Arrests portans condamnation de sommes considérables, disant pour raison qu'il eust été fasché que cela eust

causé la ruine de quelque Famille ; de sorte qu'ils s'estoient enfin trouvez inutiles.

CHAPITRE XXIII.

Sa Mortification.

QUOY-que notre saint Missionnaires ait suivy un genre de vie, qui ne paroissoit à l'exterieur, ny trop doux ny trop rigoureux, comme estant plus convenable aux Emplois de sa Vocation, & plus rapportant à la vie de JESUS-CHRIST & des Apostres, qu'il s'estoit proposée pour modèle de la sienne ; néanmoins sous cette apparence d'une vie commune, il cachoit une sainte rigueur, qu'il a continuellement exercée sur soy-mesme par une entiere Mortification de toutes les puissances de son âme, & de tous les sens de son corps, comme nous allons voir dans ce Chapitre & en celuy qui suit. Nous commençons par la Mortification interieure qui est la plus importante ; mais parce que la plus-part de ses actes se trouverent répandus en plusieurs endroits de ce Livre, où il est parlé des autres vertus de cet homme de Dieu, nous en proposons seulement icy trois principaux qui n'ont point encore esté rapportez & qui sont tres-dignes de remarque ; c'est à savoir un détachement merveilleux de ses parens, un empire absolu sur sa langue & une constante égalité d'esprit.

Il ne manquoit pas d'affection & de tendresse pour ses parens, estant doué d'un tres-bon naturel, & l'inclination de sa nature l'auroit assurément porté à épouser leurs interests & à soulager leur pauvreté, s'il nel'eust réprimée par la force de la grace. Pen

Sez-vous, disoit-il un jour à un de ses Missionnaires, que je n'aime pas mes parens ; j'ay pour eux tous les sentimens de tendresse & d'affection qu'un autre peut avoir pour les siens ; & cet amour naturel me sollicite assez de les assister ; mais je dois agir selon les mouvemens de la grace, & non selon ceux de la nature & penser aux pauvres plus abandonnez, sans m'arrester aux liens de parenté. «

Il s'est bien abstenu de les visiter, & l'on n'a point eu connaissance qu'il ait fait chez-luy plus d'un seul voyage, depuis qu'il alla étudier à Toulouse ; encore fut ce avant que d'avoir institué sa Congregation, & après avoir consulté des personnes prudentes & pieuses qui en furent d'avis. Ces sortes de visites luy paroissent fort dangereuses, parce qu'il est tres-aisé d'entrer dans les interests de sa Famille & de se revêtir des sentimens de ses proches, de prendre part à leurs afflictions & de se réjouir de leur bonne fortune. Sur quoy parlant un jour aux Siens, & leur expliquant les paroles de l'Evangile Par lesquelles Nostre-Seigneur recommande l'éloignement des parens à ceux qui le veulent suivre, Il leur en representa la nécessité par sa propre expérience : Plusieurs, dit-il, qui sont retournez en leur país se sont embarrassés dans l'affection de leurs parens, comme les mouches qui tombent dans les toiles d'araignées, d'où elles ne se peuvent tirer. « Je m'appelleray moy-mesme à témoin de cette vérité : Lors -que j'estois encore chez M. le General des Galeres, & avant le premier Etablissement de notre Congregation, il arriva que les Galeres estant à Bordeaux, il m'y envoya pour faire Mission aux pauvres Forçats. Ce que je fis par le moyen des Religieux de la Ville de divers Ordres. Or avant que de partir de Paris pour ce voyage, je m'ouvris à deux amis, de l'ordre que j'avois receu, & je leur «

« dis, Messieurs, je m'en vais travailler près du lieu
 « de ma naissance, je ne sçay si je feray bien d'y aller
 « faire un tour ? Tous deux me le conseillerent ; allez-
 « y, Monsieur, me dirent-ils, vostre presence con-
 « solera vos proches, vous leur parlerez de Dieu &c.
 « La raison qui m'en faisoit douter est que j'avois vû
 « plusieurs bons Ecclesiastiques faire quelque-temps
 « merveilles pendant qu'ils estoient éloignés de leur
 « païs ; & j'avois remarqué qu'estant ensuite allez
 « voir leurs parens, ils en estoient revenus tout chan-
 « gez & demeuroient inutiles au Public, s'adonnant
 « entièrement aux affaires de leurs Familles, & rap-
 « portant à cela toutes leurs pensées ; au lieu qu'ils ne
 « s'occupoyent auparavant qu'aux œuvres qui regar-
 « doient le service de Dieu, & qui estoient éloignées
 « du sang & de la nature. J'ay peur disois-je, de m'at-
 « tacher de mesme à mes parens. En effet, ayant passé
 « huit ou dix jours avec eux à les informer des voyes
 « de leur salut, & à les éloigner du desir d'avoir des
 « biens, jusqu'à leur dire qu'ils n'attendissent rien de
 « moy, & que quand j'aurois des coffres pleins d'or
 « & d'argent, je ne leur donnerois rien ; parce qu'un
 « Ecclesiastique qui a quelque chose, le doit à Dieu
 « & aux pauvres. Le jour néanmoins que je partis,
 « j'eus tant de douleur de quitter mes pauvres parens,
 « que je ne fis que pleurer tout le long du chemin, &
 « pleurer quasi sans cesse. A ces larmes succéda la
 « pensée de les aider & de les mettre en meilleur
 « état ; de donner à tel cecy, à telle cela ; mon esprit
 « attendry leur partageoit ainsi ce que j'avois, & ce
 « que je n'avois pas. Je le dis à ma confusion, & je le
 « dis parce que Dieu permit cela pour me faire mieux
 « connoistre l'importance du Conseil Evangelique,
 « dont nous parlons. Je fus trois mois dans cette pas-
 « sion importune d'avancer mes Freres & mes Sœurs ;
 « c'estoit le poids continuel de mon pauvre esprit,

parmy cela quand je me trouvois un peu libre, je « priois Dieu qu'il eust agreable de me délivrer de « cette tentation & je l'en priay tant qu'enfin il eut « pitié de moy ; il m'osta ces tendresses pour mes pa-« rens, & quoy-qu'ils ayent esté depuis à l'aumône « & le soient encore, il m'a fait la grace de les com- « mettre à sa Providence & de les estimer plus heu- « reux que s'ils avoient esté bien accommodez. «

C'est ainsi que M. vincent surmonta par le secours de la grace, les mouvemens de l'amour naturel qui le portoient à avancer ses parens ; en quoy l'exemple de son détachement est d'autant plus admirable, qu'il luy estoit plus facile de les mettre à leur aise & de les elever dans un état plus honorable selon le monde, s'il eust voulu se servir des occasions & du credit qu'il avoit. On l'en a pressé assez souvent & plusieurs luy ont représenté que faisant tant de bien aux pauvres qui ne luy estoient liez que par la charité, il ne devoit pas oublier ceux que Dieu luy avoit unis par les liens du sang & de la nature. Mais il a toujours tenu ferme dans la resolution qu'il avoit prise dés le commencement, de ne pas dire une parole, ny de faire un seul pas pour les tirer de leur bassesse & de leur pauvreté. Un de ses Prestres les ayant visitez par occasion, & ayant esté fort édifié de leur simplicité & de leur piété, luy en fit le recit quand il fut de retour à Paris ; & ayant ajoûté qu'ils n'avoient dequoy vivre qu'à mesure qu'ils travailloient, Monsieur Vincent luy répondit : Hela ! Ne sont-ils pas bien-heureux . Et « peuvent-ils estre mieux que dans un état où il exe- « cutent la sentence de Dieu, qui porte que l'homme « doit gagner son pain à la sueur de son visage «

Un sien Neveu vint un jour exprés à Paris, dans l'esperance de recevoir quelquers secours de luy pour se mettre à son aise. Il le receut cordialement, mais

il ne luy donna que ce qui estoit necessaire pour l'aider à s'en retourner à pied comme il estoit venu, le renvoyant avec dix ecus seulement pour faire environ 180 lieuës, encore demanda-t-il ces dix ecus par aumône à Madame la Marquise de Maignelay ; & c'est la seule assistance qu'il a demandée pour ses parens.

Environ l'année 1650. Feu M. du Fresne son intime amy, dont il a esté parlé au premier Livre, luy donna mille francs pour eux. Il ne les refusa pas ; mais au lieu de les destiner à leur soulagement temporel, estimant qu'ils pouvoient vivre de leur travail, il se proposa de les faire servir à leur salut & avancement spirituel, & à celui de beaucoup d'autres, en leur faisant faire quelques Missions à quoy il fit consentir le Bien-Faicteur. Il garda cet argent deux ou trois ans, attendant toujours l'occasion d'envoyer quelques Missionnaires en ce pais-là. Les divisions du Royaume estant survenues en l'année 1652. La Guyenne se trouva fort affligée des Armées, & les parens de M. Vincent furent par mal-heur depouillez de toutes choses, & quelques-uns mesme moururent par la cruauté des Soldats.

Ayant appris ces fâcheuses nouvelles il n'en témoigna aucune affliction particuliere ; au contraire il entra dans de tres-grands sentimens d'admiration & de reconnoissance envers la bonté de Dieu, d'avoir par sa conduite adorable retardé l'employ de cette somme de mille livres, afin d'en aider ces pauvres gens dans leur extremité. Il fut plusieurs jours & plusieurs semaines qu'il ne pouvoit se lasser de louer Dieu, & de le remercier de cette speciale Providence. Il ne voulut pas néanmoins faire l'application de cet argent par soy-mesme, il consulta les principaux de sa Congregation, & par leur avis

Il envoya en diligence en son païs & l'adressa à M. de Saint Martin Chanoine d'Acq, auquel il en laissa l'entiere disposition, se remettant à luy pour donner à chacun de ses parens ce qu'il jugeroit à propos. Il luy recommanda seulement de tascher à les mettre en état de gagner leur vie par ce secours, comme il fit, achetant à l'un une paire de bœufs pour labourer, faisant relever le petit logis à celui-ci ; dégageant à celui-là un morceau de terre, & donnant des outils & des habits aux autres pour travailler. Il ne pouvoit avec si peu de chose faire de grands biens à tant de pauvres gens ruinez ; & voilà néanmoins toutes les richesses qu'il leur a envoyées, qui n'estoient encore qu'une aumône qu'il avoit receüe pour eux sans la demander.

Il estoit bien éloigné de solliciter personne en faveur de ses parens pour les tirer de leur condition pauvre & ravalée, puis-qu'il a mesme empesché que quelques-uns ne l'ayant fait. Il s'est trouvé des personnes de condition & de pieté, mesme quelques Prelats, qui ont voulu à sa consideration faire étudier quelques-unes de ses Neveux, & en prendre soin pour les élever à l'Etat Ecclesiastique, où à quelque autre condition honneste ; mais au lieu d'accepter les offres qu'on luy faisoit pour cela, il répondit toujours qu'il falloit pour cela, il répondit toujours qu'il falloit prendre garde de ne pas détourner les desseins que Dieu avoit sur ces enfans ; & à son avis il valoit mieux les laisser dans la condition de Laboureurs, comme leur pere ; parce que c'estoit une des plus innocentes & des plus propres pour le salut.

Il n'a pas seulement mortifié le desir de leur procurer des biens, il a encore renoncé à l'inclination de défendre leur honneur. Ils furent un jour difamez au dernier degré dans un Parlement celebre,

où quelques-uns de ses amis voulurent détourner la poursuite qu'on faisoit contre eux ; mais il leur « fit cette réponse : N'est-il par raisonnable, Messieurs que la justice soit faite pour satisfaire à celle de Dieu, afin qu'en punissant miséricordieusement les coupables en cette vie, il exerce la rigueur de sa justice sur eux en l'autre. Cependant les Juges ayant découvert que cette accusation n'estoit qu'une calomnie, & voulant procéder contre ceux qui avoient accusé les innocens, M. Vincent se rendit Protecteur de ces Accusateurs, & trouva moyen de les délivrer des chastimens qu'ils avoient mérités. Voicy un extrait de la Lettre qu'il écrivit sur ce sujet à ses parens.

« Ce n'est pas sans une conduite bien particuliere
 « de la Providence que vous avez esté diffamez ; Dieu
 « l'a ainsi permis pour sa gloire & pour vostre bien ;
 « pour sa gloire, afin que vous soyez conformes à son
 « Fils qui a esté calomnié jusques-là qu'on l'appel-
 « loit seducteur, ambitieux & possédé du Demon ;
 « pour voire bien, afin de satisfaire à la Justice de
 « Dieu pour d'autres pechez que vous pouvez avoir
 « commis, & que vous ne connaissez peut-estre pas,
 « mais que Dieu connoist.

Un de ses parens, quoy qu'en un degré assez éloigné, ayant esté condamné aux Galeres, obtint des Lettres de revision de procès, pour se justifier & pour estre rétably dans ses droits civils contre sa partie. il fit adresser ses Lettres au parlement de Paris, dans la pensée que le credit de M. Vincent luy serviroy beaucoup ; mais ce fidèle Serviteur de Dieu luy écrivit plusieurs Lettres pour le conjurer au Nom de Nostre-Seigneur, de relâcher une partie de ses prétentions, afin de se mettre en repos « par un prompt accord. Oseriez-vous, dit-il, recuser cela à tant de personnes qui s'en melent pour

vostre bien, je ne le croy pas ; & si vous aviez quel- «
ques espérances en mon secours, je vous déclare que«
je ne vous en donneray aucun ; J'aime mieux con- «
tribuer à vostre salut en vous conseillant cet acom- «
modement, pour vous mieux disposer à la mort, «
que de vous voir consumer tout vivant dans les em- «
barras d'une longue & douteuse poursuite. J'espere «
que vous penserez sérieusement à tout cecy. «

Cet homme qui s'estimoit bien fondé en droit &
qui estoit notablement dés-honoré par la Senten-
ce qui avoit esté donnée contre luy, ne voulut point
déferer à ses remontrances & s'opiniastra à plaider.
Il s'en vint donc à Paris dans ce dessein ; mais notre
Serviteur de Dieu qui avoit pour Maxime qu'il fal-
loit rendre le bien pour le mal, & oublier les in-
jures receuës, ne le voulut jamais admettre en
sa Maison, ny le tirer de la pauvreté ou il a esté re-
duit.

Il a encore passé plus avant dans ce détachement,
car ressentant en luy-mesme en grand désir d'éta-
blir des Prestres de la Congregation dans son Païs,
pour y rendre les mesmes services qu'ils faisoient
dans les autres lieux, il eut crainte qu'il n'y eust
en cela quelque mélange d'amour propre & d'affec-
tion naturelle envers les Siens ; & ayant examiné
devant Dieu ce sentiment, il se reprit se disant à
soy-mesme : Miserable que penses-tu ? Tous les «
Païs ne te doivent-ils pas estre indifférens ? Tous- «
tes les Ames n'ont-elles pas également coûté au «
Fils de Dieu ? Pourquoi donc te portes-tu à secou «
rir plutôt ost les uns que les autres. Cette considéra- «
tion le porta à mortifier ce desir, & il se resolut de
ne faire jamais aucune avance de son costé pour
procurer cet Etablissement.

Cet homme Apostolique ayant reconnu par sa
propre experience les grâces particulieres dont

Dieu recompense en cette vie le detachment de l'amour déréglé des parens ; & au contraire le grand danger qu'il y a dans leur frequentation, pour ceux qui les ont desja quittez afin de suivre Nostre Seigneur ; il ne se contenta pas de s'en éloigner & detacher luy-mesme toute sa vie, il exhorta encore souvent ses Missionnaires à se comporter de la mesme façon envers leurs proches, & leur donna mesme cette sainte pratique pour une de leurs Regles. On peut voir combien il estoit exact en ce point par la Lettre suivante qui'il écrivit à un des Siens qui

« estoit sollicité par ses parens à les aller visiter : Nostre Congregation, luy dit-il, ne permet pas à ceux qui se sont donnez à Dieu parmy-nous, d'aller en leur païs ; tant à cause de l'experience qu'elle a du déchet que la visite des parens apporte à leur premiere ferveur, que parce que Nostre-Seigneur qui connoissoit la malignité qu'il y a dans la hantise des parens pour ceux qui font profession de le suivre, ne voulut pas qu'un de ses Disciples allast seulement ensevelir son pere, ny qu'un autre s'en retournast pour disposer de ses biens. Après ces exemples, vous ne pouvez faillir de prier vos parens de vous excuser si vous ne les aller voir ; & je ne puis vous donner un meilleur conseil que celui que Nostre-Seigneur vous a donné luy-mesme, de quitter Pere & Mere, Freres & Sœurs, & possessions, si vous le voulez suivre & estre du nombre de ses Disciples. Si vous craignez quelque division dans vostre Famille, tachez d'y remédier par Lettres, priant quelque homme de bien du lieu de s'entremettre pour l'accommodement ; & s'il s'agit de quelque bien temporel où vous ayez interest, envoyez vostre procuracion à quelque parent ou amy pour faire en vostre absence ce que vous pourriez faire estant present. Il y auroit sujet de craindre que si vous traitiez vous-

Mesxme à vos parens de leurs affaires, au lieu d'y «
 Mettre l'ordre que vous souhaiteriez, ils ne vous «
 Attirassent à leurs passions, & ne vous embarassas- «
 Sent dans leurs interests ; ce qui n'arrive que trop «
 Aux Ecclesiastiques qui s'en veulent mêler. Si vous «
 Dites que ce n'est que pour leur profiter spirituelle- «
 Ment, souvenez-vous que la hantise avec les pro- «
 Ches diminuë l'estime & l'oste souvent tout-à-fazit, «
 & qu'alors on est incapable de faire aucun fruit par- «
 my eux. C'est pour cela que rarement on est Pro- «
 phete en son païs. Nostre-Seigneur ne retourna «
 qu'une fois en sa ville de Nazareth, depuis qu'il «
 eut commencé le Ministère de la Predication, & «
 cette mesme fois les habitans le voulurent, t precipi- «
 ter du haut d'un rocher en bas ; ce qu'il permit «
 peut-estre pour apprendre aux Ouvriers Evange- «
 lices qu'ils sont en danger, retournant chez eux, «
 de décheoir de la haute opinion où leurs œuvres les «
 ont élevez, & tomber dans quelque funeste pré- «
 cipice. «

Après ce grand détachement des parens que M.
 Vincent a pratiqué d'une maniere si extraordinai-
 re, l'on peut avec raison proposer pour une secon-
 de marque de sa mortification interieure, l'empire
 absolu qu'il avoit sur sa langue : car comme du mou-
 vement bien compassé de l'aiguille d'un cadran,
 l'on connoist l'ajustement des rouës & des autres
 pièces qui composent l'horloge ; ainsi de la bonne
 conduite de la langue, l'on peut juger que l'interieur
 est bien réglé ; les affections du cœur estant comme
 les ressorts qui luy donnent le mouvement, & qui
 forment ses paroles. Il s'estoit tellement rendu
 maistre de cette partie que S. Jacques appelle in-
 domptable, qu'il ne luy échappoit aucune parole
 qui temoignast une passion émuë & déreglée ; &
 il se possessoit si parfaitement, que mesme dans la

chaleur des discours publics & dans les réponses qu'il faisoit à des demandes impréveuës, il ne disoit rien d'inconsideré. Aussi at-on remarqué plusieurs fois que lorsqu'il estoit sur le point de dire quelque chose qu'il n'avoit pas préméditée, il s'arrestoit tout court se recueilloit en luy-mesme, pour conderer devant Dieu s'il estoit expedient d'en parler ; & puis il suivoit le mouvement de la grace, & non pas celuy de la nature, disant seulement ce qu'il croyoit estre le plus conforme à la volonté de Dieu.

On a desja vû ailleurs comme dans les injures les plus sensibles & dans les pertes de biens les plus considerables, il n'ouvroit jamais la bouche aux plaintes ny aux murmures ; mais seulement aux loüanges de Dieu, & aux temoignages d'humilité & de charité envers le prochain : Voicy encore un autre sujet dans lequel il n'a pas moins fait paroistre le pouvoir qu'il avoit sur sa langue. Chacun sçait assez combien c'est chose douce & ordinaire aux hommes de parler de leurs anciennes aventures, & de racontrer les accidens fâcheux dont ils se font heureusement dégagez, sur tout lors que dans ces événemens il se trouve des circonstances qui leur sont glorieuses & honorables. La Vie de ce Serviteur de Dieu renfermoit plusieurs aventures semblables : Il avoit esté Esclave en Barbarie, il avoit recouvré la liberté d'une façon merveilleuse ; Il avoit procuré la conversion de son Patron, par une conduite particuliere de la Divine Providence ; il avoit acquis la connoissance de plusieurs secrets de la Nature & de l'Art qui l'eussent pû rendre considerable. Il eut depuis l'Etablissement de sa Congregation, diverses occasions de s'en entretenir, parlant des Esclaves qui sont en ce païs-là, soit avec les Siens pour les exhorter à les aller ser-

vir ; soit avec les personnes de dehors, pour les porter à contribuer de leurs biens au secours & à la délivrance de ces pauvres affligés. Neanmoins c'est une chose digne de remarque, qu'on ne luy a jamais ouï dire un seul mot en tant que rencontre, ny de son esclavage, ny de sa délivrance, ny de la conversion de son patron, ny des secrets merveilleux qu'il avoit pour lors appris d'un Medecin Spagirique, dont il avoit esté esclave. Or il est certain qu'il n'eust pû acquerir une telle force sur sa langue, s'il ne se fust rendu maistre absolu de ses mouvemens intérieurs par l'exercice d'une tres-parfaite mortification.

Mais une des marques plus assurées & des plus excellens fruits de l'entiere mortification de ses passions, elle est continüelle égalité d'esprit dans laquelle il s'est maintenu avec une constance si admirable, que ny la diversité des emplois, ny la multitude des affaires, ny des accidens impreveus, ny les pertes de biens, d'honneur & de santé, ny enfin les périls evidens de la mort ne l'ont pû ébranler. On voyoit en tout temps reluire une agreable serenité sur son visage, une moderation uniforme dans ses actions, une égale retenuë dans ses paroles, & son cœur se conservant dans une mesme assiette, jouissoit toujours d'une parfaite tranquillité.

La diversité de ses emplois n'a jamais apporté de changement dans ses mœurs, ny dans sa conduite ; & l'air de la Cour, quoy-que si pénétrant, n'a pourtant fait aucune impression sur son esprit. Il est demeuré aussi modeste & recueilli parmy la foule des Courtisans, que dans la Compagnie de ses Missionnaires ; aussi humble dans la communication avec Les Grands, que dans la conversation avec les petits ; & l'employ qu'il a eu dans le Conseil de conscience pendant plusieurs années, ne luy a rien fait

diminuer ses exercices ordinaires de piété envers Dieu, ny de sa maniere d'agir pleine de respect & d'affabilité envers le prochain. C'est ce qu'un vertueux Prelat considerant un jour dans une visite qu'il luy rendit à S. Lazare, & admirant particulièrement une si profonde humilité dans un homme élevé à des Emplois si honorables, il ne pût s'empescher de dire : M. Vincent est toujours M. Vincent, voulant dire qu'il estoit aussi humble dans les Charges considérables qu'il exerçoit pour lors, que dans les premiers emplois moins relevez selon le monde ; & qu'il faisoit mentir le Proverbe qui dit, que les honneurs changent les mœurs.

La multitude de ses occupations ne luy donnoit presque point de relâche ; mais elle ne luy causoit aucun trouble, parce qu'il s'y appliquoit sans empressement & sans inquietude. Et ce qui est particulièrement digne de remarque en ce sujet, c'est qu'encore qu'il fust tres-soigneux de ne pas perdre un seul moment de temps, il recevoit néanmoins avec une douce gayeté, tous ceux qui l'abordoient à quelque heure que ce fust, & mesme au plus fort de ses occupations, écoutant paisiblement ce qu'ils luy vouloient dire, & leur repondant avec autant de calme & de presence d'esprit, que s'il n'eust eu autre chose à faire.

Il avoit acquis une telle habitude de regarder toutes les choses en Dieu & par rapport à sa divine providence, qu'il recevoit d'un visage égal les événemens fâcheux & les agréables, quoy-qu'ils fussent impréveus & qu'il ne s'y attendist nullement. Voicy un exemple entre plusieurs autres, où il fit paroistre cette égalité dans une mesme rencontre sur deux sujets, dont l'un luy devoit causer une tres-sensible affliction, & l'autre une tres grande joye. Il avoit envoyé sur la fin de l'année 1649 quatre Prestres

& un Frere pour la Mission de Madagascar : Ceux-cy estant arrivez à Nantes apprirent que l'embarquement se devoit faire à la Rochelle, où ils s'en allerent les uns par terre, & les autres par mer. M. Etienne qui avoit la conduite des autres pendant le voyage, voulut aller par mer, & prit le Frere avec luy pour conduire leurs hardes. La barque sur laquelle ils estoient fut durant 12 ou 15 jours dans une continuelle agitation & sur le point de perir, n'ayant plus ny mast ny voiles, ny vivres ; de sorte qu'on la tenoit pour perduë. On manda ces tristes nouvelles à M. Vincent, de Nantes & de la Rochelle ; & elles furent peu après confirmées par deux jeunes-hommes lesquels estant sautez de la mesme barque dans l'esquif au milieu de l'orage, arriverent seuls à la Rochelle, où ils assurerent avoir vû abysmer la barque. L'un d'eux qui estoit de Paris, écrivit la mesme chose à Madame sa mere, laquelle envoya la Lettre de son fils à S. Lazare. M. Vincent avoit des raisons tres-particulieres pour regretter beaucoup dans une telle conjuncture la perte de ce bon Prestre : mais quoy-qu'il la ressentit vivement, il n'en fut point neanmoins troublé, & il n'ouvrit la bouche, ny aux plaintes, ny aux exclamations ; au contraire, il se posséda si bien dans cette occasion surprenante, qu'il ne donna aucun signe de tristesse, & l'on n'apperceut pas le moindre changement sur son visage. Il disposa incontinent & en secret un autre Prestre pour aller prendre la place de celuy qu'il croyoit mort ; & pendant que celuy-cy disnoit pour partir, & que Monsieur. Vincent écrivoit à ses autres Prestres qui estoient à la Rochelle, on luy apporta de la poste plusieurs Lettres, entre lesquelles il s'en trouva deux dont la suscription sembloit estre de la main de M. Etienne qu'il tenoit pour mort. Il ouvrit ces Lettres & regardant le seing, il

trouva que c'estoit luy-mesme qui les avoit écrites, l'une de Bayonne & l'autre de Bordeaux, pour luy dire que leur barque estoit arrivée à Saint Jean de Luz toute delabrée ; qu'ils avoient esté tous consevez comme par miracle ; & qu'ils s'en venoit en poste avec le Frere, droit à la Rochelle, pour y arriver avant le depart du Navire. Il lût ces Lettres en présence de son Assistant & de celui qui écrivoit sous luy ; & ensuite il se mit à bénir Dieu, & à le remercier de la conservation de ces deux Missionnaires, sans donner néanmoins des signes extérieurs de transport ny de changement. Les deux personnes qui furent presentes à cette lecture admirerent l'égalité de son esprit, voyant qu'il passoit ain si de la tristesse à la joye, sans qu'il n'en parust rien au dehors.

C'étoit ainsi qu'il pratiquoit en se semblables rencontres cette haute Maxime qu'il à tant de fois recommandée aux Siens, & dont il leur a laissé une Regle expresse en ces termes : Pour ce qui est de choses qui nous arrivent inopinément, comme sont les afflictions ou consolations, soit corporelles soit spirituelles, nous les devons recevoir toutes avec égalité d'esprit, comme venant de la main paternelle de Nostre-Seigneur.

Enfin l'on peut aisément remarquer en divers Chapitres de ce Livre, qu'il a toujours conservé la même égalité d'esprit dans tous les accidens les plus fascheux de cette vie : de sorte qu'il seroit difficile de trouver une égalité plus étendue, plus éprouvée & plus constante que celle de ce grand Serviteur de Dieu. D'où il faut nécessairement conclure que toutes les passions & tous les mouvemens de son ame, estoient parfaitement soumis à la raison & à la Grace par une continuelle mortification, & qu'estant entièrement mort à soy-mesme, il ne vivoit plus qu'à Dieu.

CHAPITRE XXIV

Suite du mesme Sujet.

LA mortification extérieure de M. Vincent, alloit d'un pas égal avec l'intérieure ; car il a toujours traité son corps avec un très-grande rigueur jusqu'au temps de son extrême vieillesse, & même dans ses plus grandes infirmités. Il ne laissoit échapper aucune occasion de mortifier ses sens, soit en les privant des satisfactions innocentes, soit en les faisant souffrir des peines volontaires. Lorsqu'il faisoit voyage, au lieu d'égayer la vue sur les champs ou sur la diversité des objets qu'il rencontroit, il tenoit ordinairement les yeux arrêtés sur un Crucifix qu'il portoit, où qu'il tenoit fermés pour ne voir que Dieu. Il entroit souvent en des Maisons magnifiques, dans le Louvre, & dans les Hôtels des Princes ; mais toujours recueilly & les yeux baissés, sans s'arrêter à considérer ny les peintures, ny les tapisseries, ny les autres choses qui peuvent contenter les yeux des personnes curieuses. Dès qu'il mettoit le pied dans une Eglise, il se jettoit à genoux & adoroit Nostre-Seigneur au très-Saintr sacrement ; c'estoit-là le seul objet capable de luy faire lever les yeux, tout le reste luy estoit indifférent quelque somptueux qu'il pust estre.

On ne l'a jamais vû cueillir une fleur, ny en porter aucune pour se recréer par son odeur ; mais au contraire, s'il se rencontroit en quelque lieu où il y eust des senteurs mauvaises, comme dans les Hôpitaux où chez les pauvres malades, le desir qu'il avoit de se mortifier, luy faisoit trouver agréa-

ble cette incommodité. Quand il fit voyage en Bretagne, il s'occupa avec beaucoup d'affection à confesser les pauvres Pelerins qui viennent de divers endroits à S. Méen, quoy-que la plus-part fussent couverts de certaines galles fort puantes ; & comme on luy représenta que sa santé pourroit en « recevoir de l'alteration. Ne craignez point, répon- « dit-il, cét exercice me fortifie au lieu de m'affoi- « blir, & j'ay esté guery autrefois de la fièvre quarte, « ayant passé une nuit de Noël toute entiere dans le « confessionnal.

Ses oreilles estoient fermées aux nouvelles & aux curiositez, & généralement à tout ce qui les pouvoit flatter ; mais beaucoup plus aux discours contraires à la charité, aussi-bien qu'à ses propres Loüanges, que son humilité ne luy permettoit pas d'écouter . il les ouvroit au contraire fort volontiers quand on l'injurioit & qu'on le chargeoit de reproches ; & lors qu'on luy rapportoit quelque chose qu'il sçavoit desja, il l'écouloit paisiblement sans témoigner qu'il en eust connaissance, pour mortifier l'amour propre, qui est toujours bien aise de faire paroistre qu'il n'ignore pas ce que les autres sçavent.

Pour ce qui est du goust, il l'avoit tellement mortifié qu'il ne temoignoit jamais à quoy il avoit appetit, & il estoit si peu attaché à la nourriture qu'il prenoit, qu'estant un jour retourné fort tard de la ville, on luy presenta par mégarde deux œufs tout cruds, qu'il mangea san témoigner qu'il s'en fust apperceu. S'il prenoit sa refection hors les heures de la Communauté, ce n'estoit pas pour les prévenir, mais parce qu'il ne pouvoit s'y trouver avec les autres. Il retournoit ordinairement assez tard de la ville ; mais au lieu de s'en aller droit au refectoir, & de remettre les affaires après son disné, s'il

rencontroit quelqu'un qui voulust luy parler, il l'écoutoit tout à loisir, & l'ayant satisfait, il descendoit & se mettoit à table. Il ne prenoit rien le matin avant que de sortir de la Maison ; on l'a souvent pressé de déjeuner, ou de prendre quelque bouillon, sans pouvoir gagner cela sur luy. Une fois entre les autres qu'un de ses Prestres luy en faisoit de grandes instances : Vous me tentez, Monsieur, luy dit-il, « me persuadant de nourrir ainsi ce misérable corps » & cette chétive carcasse. Cela est-il juste ? Quel- « que temps après il consentit enfin de prendre le matin par forme de medecine, un certain bouillon fait exprés, non avec de la viande, mais avec de la chicorée sauvage fort amere, & un peu d'orge mondé, sans graisse, ny beurre, ny huile.

Une de ses pratiques estoit de ne sortir jamais de table sans s'estre mortifié, soit en qualité, soit en quantité de la nourriture. Estant un jour à la campagne, son Compagnon s'apperceut qu'il ne mangeoit presque point ; il luy demanda simplement s'il n'avoit point d'appetit ; à quoy il répondit : Ouy, j'en ay, & si je le suivois je mangerois tout ce pain-là, montrant un pain de deux ou trois livres. Il témoignoit assez qu'il ne prenoit sa refection qu'à regret ; car il laissoit ce qu'il y avoit de meilleur & de plus delicat en ce qu'on luy presentoit & se contentoit du plus grossier & moins appetissant ; & craignant encore qu'il y eust en cela de la sensualité, il se servit de fois à autre pendant plusieurs années de certaines poudres fort ameres, dont il saupoudroit la viande, afin de la rendre desagreable au goust. On n'a jamais pû luy faire prendre aucune chose particuliere, & à l'âge de quatre-vingt ans & plus, il jeunoit les caremes entiers aussi exactement qu'un homme bien robuste, vivant de mourüe, de harang, & de saumon salé, &

se contentant le soir, comme les autres, d'un petit morceau de pain, & d'une pomme. On l'a voulu tromper quelquefois quand il venoit à la seconde table, luy présentant du poisson frais au lieu de la saline que l'on avoit servie à la Communauté ; mais il decouvroit bien-tost ces innocens artifices de l'amour de ses Enfans ; car il s'informoit soigneusement de ce qu'on avoit mangé à la premiere table, & l'ayant sceu, il falloit luy en apporter, ou il n'eust rien pris du tout. Il s'excusa, comme il a esté dit au premier Livre, de prendre des consommez & des poulets dans sa derniere maladie, sur ce que cela luy faisoit mal au cœur ; mais la principale raison estoit qu'il ne vouloit point de singularitez en sa nourriture.

Il prenoit tous les matins une rude discipline en se levant ; ce qu'une personne de sa Congregation qui avoit sa chambre près de la sienne, dont elle n'estoit séparé qu'avec six de sapin, a témoigné avoir ouï chaque jours l'espace de douze ans ou environ : Il ne l'omettoit pas mesme dans ses voyages, ny lors qu'il relevoit de maladie. Il avoit commencé cette sainte pratique long-temps avant l'Etablissement de sa Congregation : car pendant le séjour qu'il fist à Chastillon lez-Dombes, ceux de la maison où il demouroit, l'entendirent plusieurs fois prendre la discipline, & lors-qu'il en fut party, l'on trouva sous le chevet de son lit un des instrumens dont il se servoit pour cela. Outre la discipline ordinaire & réglée qu'il prenoit chaque jour, il en faisoit plusieurs extraordinaires pour diverses occasions. Ayant une fois appris quelque manquement arrivé dans une Maison de sa Congregation, il prit pour ce sujet la discipline deux fois chaque nuit, pendant huit jours, & s'estant ensuite appliqué aux moyens d'y remédier, il y reüssit fort

heureusement ; ce qui luy mesme déclara depuis à une personne de confiance, luy alléguant pour raison que ses pechez estoient la cause du mal qui estoit arrivé, & qu'il estoit juste qu'il en fist penitence. C'est ce qu'il pratiquoit encore pour d'autres besoins, tant publics que particuliers. Il ajoutoit à l'usage de la discipline, celui du cilice, de la haire, d'une ceinture de cuivre à pointes, & des brasseslets de mesme façon. On a trouvé dans sa chambre ces instrumens de penitence qu'il tenoit dans les lieux les plus secrets ; car il n'estoit pas moins soigneux de cacher ses mortifications, qu'ardent à les pratiquer.

Le desir qu'eil avoit de passer pour un homme du commun, luy donnoit un attrait singulier pour les mortifications qui n'ont rien d'éclatant, & qui sont d'autant plus excellentes, qu'elles procèdent d'un plus pur amour de Dieu. Pour cét effet il ne jeusnoit pour l'ordinaire qu'avec sa Communauté, & il n'affectoit ny dans le vivre, ny dans le vêtir, ny dans tout le reste aucune chose qui le pust faire paroistre plus mortifié que les autres. Mais il se servoit adroitement des petites occasions de mortification qui se presentent souvent , auxquelles peu de personnes font reflexion. On a plusieurs fois remarqué qu'il exposoit ses mains au froid dans les plus grandes rigueurs de l'hyver, ce qui les rendoit toutes noirastres. Il ne portoit point de gands, si ce n'estoit dans les longs voyages ; & pour lors mesme il s'en servoit fort peu. Ils'abstenoit soigneusement de plusieurs petits soulagemens que la nature recherche par tout, & soit qu'il fust debout ou assis, & tous les membres de son corps dans une entiere bien-seance. Sur ce sujet il disoit que l'on pouvoit pratiquer la mortification en toutes

sortes de rencontres, tenant son corps dans quelque posture qui lui fust penible, sans pourtant blesser la modestie, privant ses sens extérieurs des choses qui leur pourraient donner quelque satisfaction, & souffrant volontiers les intempéries & incommodiez de l'air.

Comme il dormoit tres-peu la nuit, soit parce que les affaires ne luy en donnoient pas le temps, soit à cause des continüelles douleurs de ses jambes, soit pour d'autres empeschemens, il se trouvoit quelquefois pendant la journée attaqué & presque accablé de sommeil, mais au lieu de reparer ce defect par quelque repos, il en prenoit ordinairement occasion de se mortifier, se tenant debout ou en quelque autre posture penible, & se faisant d'autres violences pour se réveiller. Quoy que souvent il n'eust pas reposé deux heures la nuit, ainsi qu'il l'a quelquefois avoüé, & que ses Infirmitez jointes à son âge avancé l'eussent rendu fort pesant, il le savoit néanmoins exactement à quatre heures, & faisoit sa meditation avec les autres dans l'Eglise, mesme durant le plus grand froid, se tenant cependant à genoux sur le carreau, sans avoir jamais voulu permettre qu'on luy mist de la natte ny autre chose dessous. Il est vray qu'il n'avoit pas sujet d'aimer beaucoup le lit, puis-qu'il ne couchoit que sur une simple paillasse sans rideaux ; il consentit seulement sur les dernieres années de sa vie, qu'on luy mit un tour de lit & continüa néanmoins de coucher sur la paille jusqu'à sa mort.

Enfin il estoit tellement ennemy de son corps que M. le Cardinal de la Rochefoucault connoissant sa maniere de vie, luy manda un jour qu'il le prioit de modérer ses pénitences & austéritez pour conserver ses forces & sa santé, parce que Dieu vouloit

se servir de luy pour le bien de son Eglise. M. Alain de Solminiac Evesque de Cahors luy écrivit aussi sur ce sujet des Lettres fort pressantes : Mais cét humble Prestre qui s'estimoit inutile à tout bien, ne pût pas se persuader qu'il fust obligé pour ces considérations de se relâcher dans l'usage de ses pénitences & il y perseverera constamment jusqu'à la fin de sa vie.

CHAPITRE XXV

Sa Chasteté.

M. Vincent ayant tous portés en son corps la mortification de JESUS-CHRIST, la vie du mesme JESUS-CHRIST s'est aussi manifestée en luy par une pureté toute Angelique ; & quoy-qu'il ait esté obligé de converser avec des personnes de l'autre sexe de tout âge & de toute condition, il s'est néanmoins comporté en ces occasions avec tant de retenuë & de prudence, que sa conversation a esté un sujet d'édification à tout le monde, & qu'on n'a jamais remarqué en luy le moindre défaut contre la perfection de la vertu de Chasteté.

Comme il jugeoit prudemment que ce n'est pas assez d'estre chaste, si l'on n'est exempt mesme de soupçon, il ne se contentoit pas aussi de s'éloigner des occasions du peché ; mais il vouloit encore se mettre hors des atteintes de la medisance en ce point, ou les esprits foibles & malins se scandalisent aisément, & où la moindre apparence, quoyque mal fondée, est fort préjudiciable aux Emplois Missionnaires. En quoy il imitoit parti-

culièrement Nostre-Seigneur, qui n'a pas permis qu'entre les crimes qu'on luy a fausement reprochez, on ait osé toucher à sa pureté virginale.

Afin donc d'oster aux méchant juqu'aux moindres prétextes de calomnie, il ne parloit jamais aux personnes de l'autre sexe qu'il n'eust quequ'un présent, ou pour le moins que la porte de la chambre où il estoit ne fust ouverte, en sorte qu'il pût estre vû de celui qui l'accompagnoit.

Il en usoit de mesme à l'égard de Mademoiselle le Gras & de ses Filles ; car quoy-qu'il fust obligé de leur parler quelquefois en particulier des choses de leur conscience, comme lors qu'elles faisoient leurs Retraites annuelles, & en d'autres occasions ; il faisoit néanmoins entrer son compagnon dans la mesme chambre où il estoit, & ne vouloit pas qu'il en sorty avant luy.

Les visites des femmes sous couleur de piété servent souvent de piège à la chasteté de plusieurs . Pour prévenir ce danger, il en faisoit tres-peu, & seulement des occasions où la nécessité paroissoit evidente & indispensable. Il estoit convenu avec Mademoiselle le Gras, dès le commencement qu'elle fut sous sa direction, qu'il ne l'iroit jamais voir lorsqu'elle le demanderoit pour des choses nécessaires, ou tres-importantes ; & il estoit si ferme à cette resolution qu'il ne s'en dispensoit pas, quoy-qu'elle fust malade. On a mesme remarqué souvent qu'il le falloit encore presser plusieurs fois avant qu'il y allast, & qu'il ne le faisoit que le plus rarement qu'il luy estoit possible.

Dans son extrême vieillesse, il se fioit ny à ses victoires passées, ny à la froideur de son âge ; & Il n'a cessé de craindre pour le précieux joyau de sa pureté, que quand il a cessé de vivre. Il avoit fait avec ses yeux le pacte du saint homme Job, de ne

jamais regarder fixement les personnes de l'autre sexe, & la pureté de son cœur rejaillissoit jusques sur son visage. Celuy estoit un supplice insupportable que d'oüir quelque chose qui choquast tant soit peu cette aimable vertu ; & il ne manquoit pas lorsqu'il pouvoit, d'en faire la correction fraternelle.

Si les termes un peu trop libre des gens du monde luy faisoient tant de peine, il estoit bien éloigné d'en user. Il s'abstenoit mesme de ceux, lesquels quoy-qu'honnestes, sont pourtant capables d'exciter des pensées contraires à la pureté en ceux qui les entendent. Les mots de femme & de fille débauchées estoient trop expressifs pour luy ; & s'il estoit contraint d'en parler pour remédier à leur désordre, c'estoit pour l'ordinaire sous d'autres noms, comme de pauvre creature, &c. et lors-qu'il vouloit faire entendre leur faute, il empruntoit des termes fort généraux, tels que sont la foiblesse, son mal-heur. En un mot il ne se peut dire quel estoit l'éloignement qu'il avoit de toutes les choses qui portoient quelque ombre, ou quelque image de deshonesteté.

A cette pratique il en joignoit une autre qui n'est pas moins importante, c'est de ne parler ny écrire aux femmes & aux filles en termes affectifs, quoy-que ce fust en matiere de devotion. Ses discours aussi bien que ses Lettres estoient assaisonnez de respect envers tout le monde ; mais il retranchoit tout ce qui estoit un peu trop tendre & trop amiable, surtout quand il traitoit avec les personnes de l'autre sexe.

Une personne de piété ayant écrit une Lettre trop affectueuse à une autre qui estoit sous la direction de M. Vincent ; celle-cy l'envoya à ce sage Directeur, qui après l'avoir v eue, luy manda :

265LA VIE DU VENERABLE VINCENT

« je veux croire que cette personne qui vous a écrit si
« tendrement, ny pense pas de mal ; mais si faut-il
« avoïer que sa Lettre est capable de donner quelque
« atteinte à un cœur qui y auroit quelque disposition,
« & seroit moins fort que le vostre. Plaise à Nostre-
« Seigneur nous garder de la frequentation d'une
« personne qui peut donner quelque petite alteration
« à notre esprit.

De l'amour qu'il portoit à la pureté procedoit
le desir ardent qu'il avoit de détruire dans les au-
tres jusqu'à l'ombre du vice qui luy est contraire ;
& comme il connoissoit de quelle importance est
cette vertu, particulièrement aux Missionnaires
qui sont obligez de s'employer au bien spirituel
du prochain, & de traiter souvent avec les personnes
de l'un et l'autre sexe, il leur donnoit plusieurs avis
salutaires, non seulement pour les prémunir contre
les occasions de tout ce qui auroit pû donner quel-
que sujet de les soupçonner ou deles calomnier.
« Ce n'est pas assez, leur disoit-il que les Mission-
« naires excellent en cette vertu ; mais ils doivent
« encore se comporter de telle sorte, que personne
« n'ait sujet de concevoir à leur egard le moindre
« soupçon du vice contraire ; par ce que ce soupçon,
« quoy-que tres-mal fondé, nuisant à leur reputa-
« tion, seroit plus préjudiciable à leurs saints Em-
« plois, que tous les autres crimes qu'on pourroit
« faussement leur imposer. Selon cela, ajoutoit-il,
« ne nous contentons pas d'user des moyens ordi-
« naires pour prévenir ce mal ; mais employons-y les
« extraordinaires, si besoin est ; comme de s'abstenir
« par fois de faire des actions qui d'ailleurs seraient
« licites & mesmes bonnes & saintes, telles que sont
« d'aller visiter les pauvres malades & autres sem-
« blables, lorsqu'au jugement de ceux qui nous

con duisent, ces choses pourraient donner quelque « lieu aux soupçons. «

Un de ses Prêtres luy ayant demandé s'il estoit à propos de toucher le pouls d'une fille ou d'une femme fort malade pour voir si elle estoit proche de la mort, afin de luy donner le dernier sacrement, ou pour dire les prieres de la recommandation de l'ame. Il luy répondit en ces termes : Il faut « bien se donner de garde d'user de cette pratique, « dont le malin esprit pourroit se servir pour tenter « & le vivant & membre la mourante. Le Diable fait « flèche de tout bois pour attaquer une ame en ce pas- « sage, & la vigueur de l'esprit peut rester, quoy- « que celle du corps soit affaiblie. Souvenez-vous de « l'exemple de ce Saint, qui estant malade ne voulut « point que sa femme le touchast, après s'estre sepa- « rez par un mutuel consentement, disant qu'il y « avoit encore du feu sous la cendre. Au reste si vous « voulez connoistre les symptômes d'une prochaine « separation de l'ame d'avec le corps, priez quelque « Chirurgien ou quelqu' autre personne présente de « vous rendre cét office, y ayant en cela moins de « danger que de le faire par vous-mesme ; ou bien in- « formez-vous du Medecin ce qu'il en pense ; mais « quoy-qu'il arrive, ne vous mélez jamais de tou- « cher ny fille ny femme sous quelque prétexte que « ce soit. «

La priere estoit toujours le premier remede qu'il recommandoit contre les tentations de la chair, quand on en estoit importuné ; mais il disoit qu'elle devoit estre soûtenuë de la mortification, sur tout dans le boire & le manger. Il ajoutoit à ces remedes l'occupation continüelle dans les Emplois & exercice de sa vocation ; la communication sincere avec son Directeur & la confiance particuliere en Nostre-Seigneur, & aux intercessions de sa tres-

Sainte Mere. Il estimoit néanmoins que tous ces remèdes quoy-que tres-excellens seroient sans effet, si l'on ne fuyoit soigneusement les occasions dangereuses, & si l'on ne s'abstenoit des communications trop familiares, mesme sous prétexte de devotion, avec les personnes de l'autre sexe. Mais il n'approuvoit pas le desir de ceux qui ayant esté appelez de Dieu au service du prochain dans un état bon & louable, aspirent quelquefois à un autre genre de vie plus retiré, pour se délivrer des tentations contraires à la pureté ; car comme il disoit avec grande raison, il n'y a point de condition où l'on puisse estre plus assuré contre les attaques du malin-esprit, que celle où l'on est engagé par la conduite de la divine providence. Sur quoy il écrivit un jour à un Frere de sa Congregation qui luy avoit fait la proposition de quelque changement

« pour un semblable sujet : Je vous puis assurer, luy
« dit-il, que si vous n'estes pas continent dans la Mis-
« sion, vous ne le serez en aucun lieu du monde. Pre-
« nez garde qu'il n'y ait quelque légèreté dans le de-
« sir que vous avez de changer ; & en ce cas le remede,
« seroit de considérer qu'il n'y a point de condition
« sur la terre en laquelle il n'arrive des degousts, &
« quelquefois des desirs de passer en d'autres ; & sui-
« vant cette consideration, estimez que Dieu vous
« ayant appelé en la Congregation où vous estes, il
« y a vray-semblablement attaché la grace de vostre
« salut, laquelle il vous refuseroit ailleurs où il ne
« vous appelle pas. Le second remede contre les ten-
« tations de la chair, est de fuir la conversation & la
« veuë des personnes qui les excitent, & de les com-
« muniquez aussi-tost à vostre Directeur, lequel vous
« donnera d'autres remèdes. Celuy que je –vous con-
« seille encore, est de vous confier beaucoup en No-

Stre-Seigneur & en l'assistance de l'immaculée «
Vierge sa Mere, à laquelle je vous recommande- «
ray souvent. «

Outre le soin qu'il avoit de préserver les Siens de tout ce qui eust pû causer quelque préjudice à leur pureté, il s'est encore porté avec grande affection à retirer des occasions dangereuses quantité de femmes et de filles. Premièrement dans les Missions, les espérant & les éloignant des personnes qui les incitoient au mal.

Secondement dans les Provinces désolées par les guerres, faisant assister d'habits & de nourriture celles que la nécessité mettoient en peril de leur honneur. Il fit mesme pour cét effet conduire de Lorraine à Paris plusieurs troupes de filles bien faites, qui estoient les plus exposées à la cajollement des gens de guerre, & par l'entremise des Dames de la Charité, elles furent mises en condition chez des personnes de connoissance & de pieté.

Troisiemement, par le moyen de Mademoiselle le Gras sa fille spirituelle, laquelle recevoit souvent chez elle des femmes & des filles sollicitées au mal, ou au danger d'y tomber ; & cependant il leur faisoit faire les Exercices spirituels, les dispoit charitablement à éviter les occasions, & pourvoyoit à ce qu'elles fussent mises en lieu de seureté.

Quatriemement il a beaucoup contibüé à l'Establissement des Filles de la Providence, non seulement parce que Mademoiselle Poulaillon, à qui Dieu avoit donné le mouvement d'y travailler, estoit de la Compagnie des Dames de la Charité de Paris, & mesme s'estoit mise sous sa direction particuliere ; mais encore parce qu'il a esté appliqué à dresser leurs Reglemens & à former l'oeconomie de leur Maison. On sçait assez combien de jeunes

filles ont par ce moyen conservé leur honneur, & esté mises en état de subsister honnêtement le reste de leur vie.

On a vû ailleurs ce qu'il a fait en faveur des Filles de sainte Magdelaine, & il a témoigné souvent avec quelle ardeur il souhaittoit qu'il y eust un Hôpital à Paris pour y renfermer les femmes & les filles abandonnées, sur tout celles qui s'employent à débaucher les autrtes. Il en parla plusieurs fois avec quelques personnes de grande pieté, & mesme il donna avec elles commencement au projet de cette bonne œuvre ; mais la mort l'ayant prévenu avant qu'elle pust être accomplie, elle a esté enfin heureusement achevée depuis sa mort, par le zele des mesmes personnes vertueuses qui en avoient auparavant communiqué avec luy.

CHAPITRE XXVI.

Sa patience, & son Amour pour les Souffrances .

LA Pâtience est une vertu si necessaire au Chrétien, que plusieurs des SS. Peres ont estimé qu'elle estoit la compagnie & le soutien de toutes les vertus, & saint Cyprien n'a pas fait de difficulté de dire que la charité mesme ne pouvoit subsister si on luy ostoit cét appuy. C'est pour cela qu'en traitant des autres vertus de M. Vincent, on a esté obligé de rapporter à mesme temps plusieurs exemples de celle-cy, laquelle a souvent paru en luy, comme on l'a pû remarquer, dans les pertes de biens, dans les persécutions, & en d'autres afflictions qu'il a toujopurs supportées avec une mer-

veilleuse constance. Il ne sera donc pas nécessaire de nous arrêter à un plus long recit de semblables exemples qu'on pourroit encore proposer sur ce sujet ; & l'on connoitra mieux avec quelle perfection il a possédé cette vertu, par l'estilme qu'il a faite des souffrances & par l'amour qu'il en a témoigné puis-que c'est-là le plus haut degré de la patience Chrétienne.

Le desir tres-ardent qu'il avoit d'accomplir toujours & en toutes choses la volonté de Dieu, le portoit à embrasser les souffrances avec d'autant plus d'affection, qu'il sçavoit plus assurément que tous les maux de peine n'arrivent que par les ordres de cette Divine volonté suivant ce qui dit un Prophete : *Si erit malum in civitate quod Dominus nominaverit*. Il recevoit dans cette veuë les afflictions avec joye de la main paternelle de Dieu, & témoignoit mesme quelquefois de les désirer, considerant que c'estoient les gages les plus ordinaires de l'amour de Dieu envers ses fideles Serviteurs, & les moyens les plus utiles pour leur sanctification.

C'est ce qu'il déclara un jour entre autres à sa Communauté ensuite de quelque perte considerable qu'elle avoit faite. Je me suis souvent arrêté, dit-il, à penser depuis quelque temps sur ce que la Congregation ne souffroit rien, que tout luy réussissoit, & qu'elle estoit benie de Dieu en toutes les manieres, sans ressentir ny traverses, ny faucheries. Je commençois à me défier de cette bounasse, sachant que le propre de Dieu est d'exercer ceux qui le servent, & de chastier ceux qu'il aime. *Quem enim diligit Dominus, castigat*. Mais beny soit Dieu, mes Freres, de ce que maintenant il a plû à sa Providence adorable nous éprouver par une perte bien considerable. Entrons dans le

Amos.3.

Heb.12.

« sentiment de Job, quand il disoit : Dieu m'avoit
 « donné ces biens, il me les a ostez, son, saint Nom
 « soit beny. Réjouissons-nous de ce qu'il semble
 « que Dieu nous a trouvé dignes de souffrir. Nous
 « pouvons nous réjouir dans les souffrances, bien
 « que fâcheuses en elles-mêmes, comme l'on se plaist
 « dans les remèdes. On avale les médecines les plus
 « ameres, parce qu'on aime la santé, laquelle on es-
 « pere conserver ou recouvrer par les purgations
 « désagréables de leur nature, parce qu'elles contri-
 « buent au bon état d'une ame ou d'une Congrega-
 « tion, & que c'est par leur moyen que Dieu la puri-
 « fie, & la fait avancer en la perfection qu'elle doit
 « avoir pour correspondre à ses desseins.

C'est dans ces sentimens tres-parfaits & elevez
 que M. Vincent portoit avec joye les pertes de
 biens qui arrivoient à sa Congregation : & il a tou-
 jours témoigné la mesme disposition d'esprit dans
 les autres pertes importantes qu'il a éprouvées pen-
 dant sa vie. Nous pouvons mettre en ce rang la
 privation des principaux Prestres & meilleurs Ou-
 vriers que la mort luy a enlevez, lors-qu'il en avoit
 plus besoin. Ayant perdu entre les autres celui
 qu'il consideroit comme une des principales colon-
 nes de sa Congregation, & se voyant à mesme
 temps en danger d'en perdre un autre des plus uti-
 les qui estoit malade à l'extrémité, il écrivit ces
 « paroles à une personne de confiance : Par la grace
 « de Dieu, j'an ay mon cœur en paix, dans la veuë
 « que c'est son bon plaisir. Il est vray qu'il me vient
 « parfois quelque crainte que mes pechez n'en soient
 « la cause : mais reconnaissant en cela mesme le bon
 « plaisir de Dieu, je l'agrée de tout mon cœur.

La perte de l'honneur qui est causée par les ca-
 lomnies & médisances, est au jugement du mon-

de une des plus sensibles, & elle paroist encore plus fâcheuse, lorsqu'elle arrive à tout le corps d'une Congregation, dont la bonne estime semble tres-importante pour son avancement. Mais M. Vincent éclairé des lumières de la Foy, estimoit au contraire que cette perte estoit fort avantageuse, & mesme en quelque façon nécessaire, non seulement pour la sanctification des personnes particulieres, mais encore pour le progrès spirituel des Compagnies entieres. C'est ce qu'il a souvent représenté à sa Congregation, & d'une maniere si touschante, qu'on reconnoist clairement dans ses paroles, l'amour & le desir qu'il avoit des souffrances & des humiliations. Voicy ce qu'il dit aux Siens sur ce sujet une année avant sa mort.

Les calomnies & les persécutions sont des grâces « dont Dieu favorise ceux qui le servent fidèlement, « & nous devons tenir pour certain, que si nous luy « sommes fidèles dans notre vocation, elles ne man- « queront ny à la Congregation en général, ny aux « Maisons & aux personnes qui la composent ; car « c'est par ces épreuves que Dieu sanctifie de plus en- « plus ses Serviteurs, les detachant de tout ce qui les « peut empescher d'aller à luy. Si nous regardions « ces attaques d'un œil Chrétien, & si les nuages des « maximes du monde qui empeschent que la Foy ne « porte ses lumières jusqu'au fond de nos ames, « estoient entièrement dissipés de nos esprits, nous « tiendrions à grand bon-heur d'estre calomniés, non « seulement comme gens oisifs & inutiles, mais en- « core comme méchants & vicieux. N'est-ce pas en « effet un bon-heur d'estre persécutez en faisant bien, « puis-que JESUS-CHRIST a déclaré bien heureux « ceux qui souffrent pour la justice. *Beati qui perse-* « *Cutine patiuntur opter justitiam.* N'est-ce pas « un grand bonheur d'estre ainsi exercez & eprou-

Matt.5.

Jean.
1.
 « vez de Dieu, puis-que c'est le moyen dont il se
 « sert pour purifier ceux qui le servent fidèlement,
 « afin qu'ils portent des fruits plus abondans : *Om-*
 « *nem qui sert fructum purgabit eum, ut fructum plus*
 « *afferat.* O s'il plaisoit à Dieu nous rendre dignes
 « de souffrir pour son amour ! S'il avoit agreable de
 « nous bien exercer & cribler pour nous établir dans
 « une parfaite confiance en sa bonté, dans un entier
 « détachement de nous-mesmes, & dans cette ple-
 « nitude de joye spirituelle qui accompagne les souf-
 « frances qu'on endure pour son service, ne serait-ce
 « pas-là un grand bon-heur pour nous ? mais au
 « contraire, n'est-ce pas un grand mal-heur aux
 « Compagnies, aux Maisons & aux personnes par-
 « ticulieres de vivre dans le repos, d'avoir tout à
 « souhait, & de ne rien souffrir pour Dieu ? öüy,
 « Messieurs, tenez pour maxime qu'une Compa-
 « gnie qui ne souffre rien & à qui tout le monde ap-
 « plaudit, est proche de sa rüine ; & sachez qu'un
 « des plus grands mal-heurs qui sçauroit arriver à
 « notre petite Congregation, seroit si N ostre-Sei-
 « gneur ne la purgeoit par les souffrances, & ne la
 « cribloit par les adversitez.

Ces paroles de M. Vincent sont une naïve ex-
 pression, non seulement de l'ardent désir qu'il
 avoit des souffrances, mais encore du fidèle visage
 qu'il en faisoit dans toutes les occasions ; car on ne
 l'a jamais entendu se plaindre des mauvais trai-
 temens ny des sujets de fascheries qu'il a receus de
 diverses personnes ; & s'il n'a point voulu se justifier
 des calomnies que ses ennemis ont inventées contre
 luy, si ce n'est par l'exercice des bonnes œuvres.
 Comme l'exemple du Fils de Dieu souffrant & hu-
 milié estoit un des plus ordinaires objets de ses pen-
 sées c'estoit aussi un de splus puissans motifs de son
 \$amour pour les souffran,ces & pour le mépris ; &

il le proposoit souvent comme un remede tres-effi-
 cace à ceux qui luy découvroient leurs peines. Ah, «
 Monsieur, dit-il à un de ses Prestres, voudriez- «
 vous bien estre à vous sans souffrir ? et ne vaudroit- «
 il pas mieux avoir un Demon dans le corps que d'es- «
 tre sans aucune croix ? Oüy, car en cet état le De- «
 mon ne nuiroit point à l'ame ; mais n'ayant rien à «
 souffrir, ny l'ame ny le corps ne seroient pas con- «
 formes à JESUS-CHRIST souffrant ; & cependant «
 cette conformité est la marque de notre predesti- «
 nation. Ne vous étonnez donc point de vos peines, «
 puisque le Fils de Dieu les a choisies pour notre «
 Salut. «

Le Diable ayant suscité quelque traverse pour
 empescher le fruit d'une Mission, M. Vincent
 encouragea celuy qui en avoit la direction par la
 Lettre suivante : Beny soit Dieu des difficultez «
 qu'il luy plaist que vous rencontriez. Il faut bien «
 en cette occasion honorer celles que le Fils de Dieu «
 a ressenties sur la terre. O Monsieur, qu'elles «
 estoient bien plus grandes ! Puisque pour l'aver- «
 sion qu'on avoit de luy & de sa Doctrine, on luy «
 interdisoit l'entrée des lieux, & qu'enfin on luy a «
 osté la vie. Profitons-donc, Monsieur, de ces tra- «
 verses, & souffrons les contradictions qui nous ar- «
 riveront au service de Dieu, comme les Saints Apo- «
 stres ont souffert celles qu'ils y ont rencontrées. «
 Mais réjouissons-nous en plût ost comme d'un «
 grand bien, ainsi que les mesmes Apostres ont fait «
 à l'exemple de Nostre-Seigneur. Si nous-nous «
 comportons de la sorte, assurez-vous que les mé- «
 mes moyens par lesquels le Diable vous a voulu «
 combattre, vous serviront pour l'abatre ; Que «
 vous réjouirez tout le Ciel, & les bonnes ames de «
 la terre qui le verront ou qui l'entendront : que «
 ceux mesmes qui vous donnent plus de peine vous «

« beniront enfin, & vous recoinnoistront comme coo-
 « perazteur de leur salut. Mais quoy ? *Hocgenus Doe*
 « *moniorum non ejicitur nisi in oratione & pa-*
 « *tient.*

Les pertes de biens, d'honneur & d'amis ne sont pas les plus rudes épreuves dont Dieu exerce la patience de ses Serviteurs ; il employe encore souvent à ce dessein les maladies corporelles, qui sont pour l'ordinaire d'autant plus sensibles, qu'elles touchent de plus près la personne qui les souffre. C'est pour cela que le Demon ayant attaqué en vain la patience du saint Patriarche Job, par la perte de ses biens & de ses enfant, se promettoit de l'affliger en son corps par les maladies & par les douleurs ; quoy-que ce dernier choc eut un succès contraire à son attente, n'ayant servy que pour faire éclater davantage la patience héroïque de ce saint homme. On peut dire aussi avec vérité que c'est en cét exercice de douleurs que M. Vincent a donné des preuves plus sensibles de son amour pour les souffrances ; & sans répéter ce que nous en avons déjà dit assez amplement au prelmier Livre, il suffit de remarquer les sentimens qu'il a témoigné sur ce sujet.

Une personne de singuliere pieté qui prenoit grande part dans les maladies qu'il souffroit, estant fort en peine pour quelque nouvelle incommodité qui luy estoit survenuë, il la consola par ce peu de
 « mots qu'il luy écrivit : Je vous ay caché, autant
 « que j'ay pû, mon état, & n'ay pas voulu vous fai-
 « re sçavoir mon incommodité de peur de vous con-
 « trister : Mai, ô bon Dieu ! Jusques à quand se-
 « rons-nous si tendres, que de nous oser dire le
 « bon-heur que nous avons d'estre visitez de Dieu.
 « Plaise à Nostre-Seigneur de nous rendre plus forts,

& de nous faire trouver notre bon-plaisir dans le « sien. »

Un prestre de sa Congregation s'estant rencontré dans sa chambre, lorsqu'on pensoit ses jambes enflées & ulcérées, & le voyant beaucoup souffrir, luy dit par un sentiment de compassion : O Monsieur ! que vos douleurs sont fâcheuses. A quoy « M. Vincent répondit : Quoy ? Appelez-vous fâ- « cheux l'ouvrage de Dieu, & ce qu'il ordonne en « faisant souffrir un miserable pecheur que je suis. « Dieu vous pardonne, Monsieur, ce que vous venez de dire ; car l'on ne parle pas de la sorte dans le langage de JESUS-CHRIST. N'est-il pas juste que le coupable souffre, & ne sommes-nous pas plus à Dieu qu'à nous-mêmes ? »

Une autre fois ce mesme Prestre luy ayant dit qu'il sembloit que ses douleurs croissoient de jour à l'autre, il luy répondit : Il est vray que depuis la plante des pîeds jusqu'au sommet de la teste, je les sens augmenter. Mais hélas ! si je n'en fais pas un bon usage, quel compte auray-je à rendre au Tribunal de Dieu, devant lequel j'ay bien-tost à paroistre ? »

Commè il connoissoit par sa propre experience les grands avantages qu'on reçoit par le bon usage des maladies, il les representoit quelquefois aux Siens, afin de leur faire estimer ces visites de Dieu, & les fortifier contre les foiblesses ordinaires auxquelles la nature se laisse aller dans ces occasions. La maladie, leur dit-il un jour sur ce sujet, est un état fâcheux à la nature ; mais c'est un des plus puissans moyens dont Dieu se serve pour nous remettre dans notre devoir, pour nous détacher des affections du péché, & pour nous remplir de ses grâces. O Sauveur ! qui avez tant souffert, & qui êtes mort pour nous racheter, & pour nous mon-

« trer par vostre exemple combien la patience dans les
 « douleurs pouvoit glorifier Dieu & servir à notre
 « sanctification ; faites-nous s'il vous plaist connoi-
 « stre le grand tresor qui est caché sous cét état de ma-
 « ladie. C'est par là, Messieurs, que les ames se pur-
 « gent, & que celles qui n'ont point de vertu ont un
 « moyen efficace d'en acquérir. C'est en la maladie
 « que la Foy s'e »xerce merveilleusement ; l'Esperan-
 « ce y reluit avec éclat ; la Resignation, l'Amour de
 « Dieu, & toutes les vertus y trouvent une ample
 « matiere de produire leurs actes. Il faut donc se
 « bien persuader que les infirmités corporelles
 « sont des maux qu'on doit craindre, mais des
 « moyens tres-propres pour sanctifier les ames ; &
 « lors-qu'il plaist à Dieu de nous y mettre.

CHAPITRE XXVII.

Sa Conduite en général.

QUOY-QUE la conduite de M. Vincent pa-
 roisse assez clairement dans tout ce qui a esté
 rapporté de sa vie & de ses vertus, & que l'on puis-
 se reconnoître par les choses qui ont esté dites, qu'il
 a toujours marché dans les voyes droites & saintes
 de la prudence Chrétienne ; néanmoins comme cela
 est répandu dans toutes les parties de cét Ouvrage,
 l'on a jugé à propos de recueillir succinctement dans
 un Chapitre particulier, quelques maximes gene-
 rales qui luy ont servy de Regles, & de faire voir
 comment il les a suivies en quantité de rencontres,
 que l'on n'a pû remarquer facilement dans le cours
 de cette Histoire.

Avant toutes choses, la fin qu'il se proposa, soit

à l'égard des autres, soit à l'égard de soy-mesme, fut toujours la plus grande gloire de Dieu & l'accomplissement de sa tres-Sainte volonté. C'est l'unique but auquel il visoit dans tous ses desseins ; & c'est-là qu'il s'efforçoit de porter les autres, par outes les assistances spirituelles & corporelles qu'il leur rendoit. Et parce que la chair & le monde sont contraires à Dieu, il plût à Nostre-Seigneur de luy in spirer dès le commencement une ferme resolution de fouler aux pieds tous leurs interests, & de ne faire jamais rien contre son devoir, par complaisance aux hommes de quelque qualité qu'ils fussent ; à quoy il se rendit fidèle, qu'on la oüy, long-temps avant sa mort, rendre grace à Dieu, de ce qu'il ne se souvenoit pas d'avoir rien fait depuis 30 ans, que pour sa plus grande gloire.

Pour parvenir à une fin si sainte, le moyen principal & le plus universel qu'il employa, fut de se proposer la conduite de Nostre-Seigneur pour modèle de la sienne, jugeant tres-sagement, qu'il ne pouvoit marcher luy-mesme, ny conduire les autres par une voye plus droite ny plus assurée ; puisque celui qui est le Verbe & la sagesse de Dieu, nous l'a tracée par ses exemples & par ses paroles. Afin d'avoir ce Divin Original toujours present à son esprit, il lû le saint Evangile avec beaucoup d'attention, & le grava si avant dans sa memoire, qu'il se presentoit peu d'affaires, qu'il ne reglast par quelque parole, ou par quelque exemple du Fils de Dieu. De sorte que sa vie fut une continue imitation de celle de Nostre-Seigneur, & toute sa conduite une vive expression des Maximes de l'Evangile.

La premiere Leçon qu'il apprit dans ce Divin Livre, & qu'il tascha de pratiquer, fut de tra-

vaiquer avec le secours de la grace à son propre salut & à sa perfection, selon la parole de Nostre-Seigneur. *Qu'il ne sert de rien à l'homme de gagner tout le monde, s'il vient à perdre son ame.* Il consideroit que le Fils de Dieu avoit luy-mesme commencé par les œuvres & qu'il n'enseigna jamais par ses paroles, que ce qu'il avoit auparavant enseigné par ses exemples. Et par cette consideration il excitoit en son cœur un tres-ardent amour des vertus qu'il avoit remarquées dans son divin Maître, & il s'éleva enfin, par le secours du Ciel à une haute perfection sans penser d'abord à autre chose, qu'à se rendre agreable à Nostre-Seigneur, & à faire en tout sa sainte é& adorable volonté. Il connoissoit l'importance qu'il y a d'en user de la sorte, & souhaitoit que les Prestres n'entreprissent point la conduite des ames & les travaux de la vie Apostolique, qu'après s'estre long-temps exercez dans toutes les vertus Chrétiennes : Il disoit que par ce moyen la parole de Dieu sortant de leurs bouches, produiroit des fruits au centuple, & que nous ne nous plaindrions plus de la sterilité de nostre Siecle, laquelle ne procède pas tant de l'indisposition des Auditeurs, que des défauts de ceux qui les enseignent.

S'occupant donc ainsi continuellement du soin de sa perfection, Nostre-Seigneur luy donnoit de puissans mouvemens pour procurer le salut des Ames, & son cœur s'embrasoit de plus en plus d'un grand amour, qui luy faisoit désirer de les secourir aux dépens de sa vie & de son sang. Mais quelque apparence de bien qu'il vist en cela, il ne voulut jamais prévenir la volonté Divine, pour entreprendre de luy-mesme des Emplois si saints, & si relevez ; mais il attendit toujours avec humilité, que Dieu luy envoyast les occasions, & luy

fist connoistre son adorable volonté. Cela estant il ne se proposoit aucuns desseins, mais il se tenoit entièrement disposé à exécuter ceux de Dieu ; & quand il fut question d’embrasser pour toujours la vie Apostolique, encore qu’il eust passé plusieurs années en la pratique de l’humilité & dans de grandes souffrances, par lesquelles Nostre-Seigneur l’avoit purifié, il ne voulut point faire jusqu’à ce que Dieu luy eust manifesté son bon-plaisir, par des marques qui ne luy permettoient pas d’en douter. Il ne se peut dire quelle fut sa retenue en ce point & avec quelle perfection il honora la dépendance, que le Fils de Dieu voulut avoir de son Pere à ne point devancer le temps, qui luy avoit esté marqué pour prescher l’Evangile, & pour s’offrir luy-mesme en sacrifice sur l’Autel de la Croix. M. Vincent animé de cét esprit repetoit souvent avec beaucoup de suavité ces paroles du Fils de Dieu : *Quoe placota sunt ei facio semper*, pénétrant dans ce mot du bon-plaisir de Dieu, l’aneantissement total de la volonté de l’homme, lequel se doit laisser conduire à la Providence & à la grace de Divine sans resistance, de mesme disoit-il, que le baston à celui qui marche, & l’instrument à l’ouvrier, qui s’en sert comme il luy plaist pour faire son ouvrage. Joan.8.

Cette humble dépendance dispoit son ame à des grâces extraordinaires, & la rendoit capable de ces grands mouvemens par lesquels l’Esprit de Dieu nous porte à des choses qui sont infiniment au-dessus de nous, & que nous ne pouvons exécuter qu’en luy seul & par sa grace, à laquelle rien n’est impossible. C’est pourvoyeur ayant reconnu que Nostre-Seigneur l’appelloit à ce genre de vie, dans laquelle il a rendu tant de services considérables à l’Eglise, il renonça à toutes choses pour

procurer uniquement le salut des ames. Il prit resolution de ne rien épargner pour ce dessein, de sacrifier son repos, ses aises, sa santé & sa vie, afin que Dieu fust glorifié ; & de ne se rebuter jamais pour les difficultez qu'il rencontreroit dans les Emplois & dans les affaires, ayant cette confiance que malgré les Demons & les hommes, Dieu acheveroit par sa puissance, l'ouvrage qu'il avoit luy-mesme commencé.

Mais bien qu'il ne recherchast autre chose dans le monde que la gloire de Dieu & le salut des Ames & que son esprit fust aussi éclairé, que ses intentions estoient pures & des-interessées ; il avoit néanmoins cette maxime dans toutes les affaires qu'il traitoit, de ne pas croire facilement à ses propres pensées, & de ne se pas trop appuyer sur son experience ; mais de recourir à Dieu en toutes rencontres, & demander volontiers conseil aux hommes, ne dédaignant pas de consulter ses inferieurs, & des personnes moins capables que luy. Il exhortoit les Prestres de sa Congregation à en user de la sorte ; disant que l'autorité de Dieu qui réside dans les Superieurs, n'en reçoit aucun détrimment ; & qu'au contraire le bon ordre qui s'en ensuit, la rend plus digne d'amour & de respêct :

« Vivez, disoit-il un jour à un Superieur, cordia-
« lement & simplement entre vous de sorte qu'en vous
« voyant ensemble, on ne puisse juger, qui est
« celui qui porte la qualité de Superieur. Ne resol-
« vez rien qui soit tant soit peu considerable dans
« les affaires, sans prendre leurs avis, & particuliere-
« ment de vostre Assistant. Pour moy j'assemble les
« miens quand il faut resoudre quelque difficulté de
« conduite, qui regarde les choses spirituelles ou
« Ecclesiastiques. Et quand il s'agit des affaires tem-
« porelles, j'en confere aussi avec ceux qui en pren-

nent le soin. Je demande mesme l'avis des Freres, « En ce qui touche le ménage & leurs offices, à cause « de la connoissance qu'ils en ont, cela aide beaucoup « le Superieur à se déterminer, & Dieu béni davan- « tage les résolutions qu'il prend ensuite. C'est pour- « quoy je vous prie de vous servir de ce moyen pour « bien réussir en vostre charge. «

Or après avoir entrepris ce qu'il avoit resolu avec conseil, il ne desistoit point & n'ecoutoit plus les pensées contraires, qui pouvoient survenir en l'esprit. Depuis que nous avons recommandé quelque « affaire à Dieu, disoit-il un jour, & que nous avons « pris conseil, nous devons nous tenir fermes à ce « qui aesté entrepris de la sorte, rejettant comme « tentation tout ce qui pourroit nous venir contre, « avec cette confiance que Dieu ne l'aura point des -« agreable, & qu'il ne nous en reprendra point, pou- « vant luy dire pour une legitime excuse, Seigneur, « je vous ay recommandé l'affaire, & j'ay pris con- « seil, qui est tout ce que je pouvois faire pour con- « noistre vostre volonté. «

Autant qu'il estoit disposé à recevoir les avis des autres, autant estoit-il retenu à donner les siens, sur tout quand il s'agissoit de déterminer les personnes à un état, ou à quelque entreprise importante ; de peur, disoit-il, qu'un avis donné sur le champ ne soit plutôt de notre esprit particulier, que de l'Esprit de Dieu ; j'en rapporteray seulement un exemple. Ayant besoin de faire choix d'une personne capable pour exercer le Consulat de Tunis en Barbarie, il jetta les yeux sur Monsieur Husson Avocat au parlement de Paris, qui demouroit pour lors à Monmirail en Brie, lequel avoit pour cét employ toutes les bonnes qualitez qu'on pouvoit souhaiter. Il luy proposa la pensée qu'il en avoit par une Lettre en laquelle il luy ex-

posa amplement le pour & le contre, sans le luy
 persuader autrement, laissant à sa liberté de re-
 « soudre. Or pour connoistre ce que Dieu vouloit de
 « moy, dit cet Avocat, je m'en allay trouver M.
 « Vincent. Ma plus grande peine naissoit de l'appre-
 « hension que j'avois de quitter Monmirail trop le-
 « gerement, ou dy demeurer trop opiniâtement ;
 « & pour éviter l'un & l'autre de ces dangers, il fal-
 « loit estre certain de ce que Dieu demandoit. J'avois
 « donc recouru à M. Vincent pour me determiner ;
 « luy de sa part souhaitoit fort que je prisse resolu-
 « tion par un autre conseil que le sien. Mais com-
 « me j'insistay à ne prendre resolution que de luy,
 « voici enfin de quelle façon il me parla le jour de
 « Pasques 1653. J'ay offert me dit-il, à Nostre-Sei-
 « gneur, en celebrant la sainte Messe, vos peines,
 « vos gemissemens & vos larmes, & après la con-
 « secration, je me suis jetté à ses pieds, le priant de
 « m'éclairer moy-mesme. Cela fait, j'ay considéré
 « attentivement ce que j'eusse voulu à l'heure de la
 « mort vous avoit conseillé de faire ; & il m'a semblé
 « que si j'eusse eu à mourir au mesme instant, j'eusse
 « esté consolé de vous avoir dit d'aller à Tunis, pour
 « les biens que vous y pouvez faire, & eusse eu au
 « contraire un extrême regret de vous en avoir dis-
 « suadé. Voilà sincèrement ma pensée. Vous pou-
 « vez toutefois ou aller, ou ne pas aller.
 « J'avoue, poursuit le mesme Avocat, que ce pro-
 « cédé si désinteressé me fit voit clairement, que
 « Dieu me parloit par sa bouche. Et luy se montra si
 « peu attaché à son sentiment & à l'avis qu'il m'a-
 « voit donné, que la chose fut encore mise en deli-
 « beration ; & il n'assista à la resolution qui m'en fut
 « donnée, qu'à cause que je l'en suppliy fort in-
 « stamment.

Il estoit aussi fort retenu & circonspect dans les

paroles dont il usoit pour dire son avis sur les affaires, & ne déterminoit point pour l'ordinaire absolument les choses ; mais proposoit simplement sa pensée, comme la soumettant au jugement de ceux qui luy demandoient conseil : Il me semble, di- « soit-il, que l'on pourroit prendre cette affaire de « telle maniere (ou) peut-estre ferions-nous bien « d'agir de cette sorte (ou) si vous trouviez bon de « vous servir de ce moyen, il y a sujet de croire que« Dieu le beniroit, & autres semblables termes. Il evitoit les paroles trop fortes, & les manieres de s'exprimer qui pouvoient ressentir l'esprit de suffisance ; & il ne disoit jamais absolument de faire telle & telle chose, & fort rarement, c'est-là mon avis, ou mon sentiment ; mais simplement & humblement, voilà ma pensée, ou bien voilà ce qu'il m'en semble. Neanmoins s'il avançoit quelque proposition, ou quelque avis sur un doute dont la resolution fut expressément contenuë dans les Maximes du saint Evangile, en ce cas-là il n'hésitoit point, mais il s'en tenoit absolument à cet Oracle de verité.

Dans ce mesme esprit il taschoit de découvrir la conduite de Dieu sur les ames, afin de les appliquer à des emplois conformes à la grace qu'elles avoient receuë. Il ne vouloit point destiner par soy-mesme les Missionnaires qu'il envoyoit aux païs éloignez ; il ne prenoit que ceux qui avoient eu auparavant mouvement de Dieu, & disposition interieure pour ces Missions extraordinaires, & qui avoient mesme demandé plusieurs fois d'y aller ; jugeant prudemment qu'un homme appellé de Dieu fait plus de fruit, que beaucoup d'autres qui n'ont pas une pure vocation.

Il avoit aussi cette coûtume de pressentir d'une maniere fort agreable les dispositions de ses Prestres

pour les autres Emplois importans & difficiles, & pour les lieux éloignez où il avoit dessein de les
 « envoyer : Je vous écris, dit-il un jour à quelqu'un,
 « pour sçavoir l'état de vostre santé, & quel mou-
 « vement Dieu vous donnera sur la proposition que
 « je m'en vais vous faire. On nous appelle à N. pour
 « un Etablissement & dans le dessein d'y envoyer
 « quatre ou cinq Missionnaires, nous avons jetté les
 « yeux sur vous pour en prendre la conduite. C'est
 « pourquoi, Monsieur, il ne reste sinon de vous éle-
 « ver à Dieu pour écouter ce qu'il vous dira sur ce
 « sujet ; & je vous prie de me mander aussi-tost vostre
 « disposition tant du corps que de l'esprit pour cette
 « sainte entreprise, suppliant Nostre-Seigneur qu'il
 « nous fasse à tous la grace de répondre toujours, &
 « en tous lieux à son adorable volonté.

Il agissoit à peu près de mesme envers ceux qui estoient présens ; mais toujourns différemment selon la disposition & le naturel d'un chacun ; & pour l'ordinaire il les prenoit d'une maniere toute gaye & toute cordiale ; en voicy un exemple. Voulant un jour envoyer un de ses Missionnaires à Rome, il luy demanda s'il estoit homme à faire un grand voyage pour le service de Dieu, sans luy dire en quel lieu. A quoy il luy repondit qu'il estoit disposé. Mais c'est hors du Royaume, ajouta M. Vincent. Il n'importe, repliqua l'autre. Mais il faut passer la mer, dit-il encore : Ce m'est tout un, répondit le Missionnaire, d'aller par terre ou par mer. Mais il y a douze cens quarts de lieuës dit encore M. Vincent en soûriant, le préparant ainsi gayement à faire ce voyage ; & il en usoit de mesme pour l'ordinaire envers tous les Siens, quoy que sous d'autres termes, pour les disposer plus suavement à faire des choses que Dieu demandoit d'eux pour son service.

Cette suavité estoit accompagnée de force & de fermeté pour maintenir l'ordre & la pratique exacte de toutes les vertus dans sa Congregation. Il estimoit qu'un petit nombre de Missionnaires humbles, obeïssans & fidèles à tous les Réglemens de leur institut, seroient plus utiles que plusieurs qui seroient moins exacts à la pratique des Vertus, encore qu'ils fussent douez de grands talens. Et dans cette pensée, il disoit avec l'Apostre : *Vtinam & abseindantur qui vos conturbant* ; retranchant en effet ceux qui ne profitoient pas de ses charitables avertissemens. Il disoit sur ce sujet qu'entre tout ce qui peut faire décheoir les Communautés de leur bon état, il n'avoit rien vû qui fust plus dangereux, que d'estre gouvernées par des Superieurs ou autres Officiers trop mols, & qui desiroient complaire aux autres, & se faire aimer. Que comme le mauvais succès d'une guerre s'attribuë au General d'Armée, ainsi les défauts d'une compagnie viennent ordinairement des manquemens du Superieur ; & qu'au contraire le bon état des membres dépend de la bonne conduite du Chef. Qu'il avoit vû une Communauté des plus régulières qui fussent dans l'Eglise, décheoir en moins de quatre ans, par la nonchalance & lascheté d'un Superieur. D'où il conclüoit par ces paroles : Si « donc tout le bien d'une Communauté dépend des « Superieurs, certainement on doit bien prier Dieu « pour eux, comme estant chargez, & ayant à ren- « dre compte de tous ceux qui sont sous leur con- « duite. «

Il sçavoit que les Emplois extérieurs dissipent ordinairement l'esprit interieur, & qu'on se perd souvent en voulant sauver les autres. Craignant que ce mal-heur n'arrivast aux Prestres de sa Congregation, il imitoit Nostre-Seigneur, lequel donnant

la Mission à ses Disciples, ne les envoyant pas seuls ; mais du moins deux de Compagnie, afin de s'exciter & de s'aider les uns les autres à la pratique des vertus. C'est ce qu'il a observé dans les Missions que l'on fait aux champs, lesquelles sont toujours composées de plusieurs Ecclesiastiques, dont l'un est Superieur des autres, & a soin de faire garder un Reglement tres exact, qui partage si bien le temps, qu'ils ont tous les jours quelques heures devant & après le travail, pour vaquer ensemble à l'Oraison & aux autres Exercices rituels qu'ils ont accoûtumé de pratiquer à la Maison sur quoy il écrivit un jour en ces termes à un de ses Prestres :

« Vous aurez soin, Monsieur, de la direction de
 « ceux qui sont en vostre Compagnie ; & je prie
 « Nostre-Seigneur qu'il vous donne part à son Esprit
 « & à sa conduite. Entreprenez donc cette sainte
 « œuvre dans cét esprit ; honorez la prudence, la
 « prévoyance, la douceur, & l'exactitude de No-
 « stre-Seigneur. Vous ferez beaucoup si vous faites
 « observer le Reglement comme il faut, parce que
 « c'est ce qui attire la bénédiction de Dieu sur tout
 « le reste. Commencez par l'exactitude aux heu-
 « res du lever & du coucher, à l'Oraison, à l'Offi-
 « ce Divin & aux autres exercices. O Monsioeur, que
 « l'habitude formée de ces choses est un riche tre-
 « sor, & que le contraire tire d'inconveniens après-
 « soy ! Pourquoi donc ne mettez-vous pas peine à
 « vous acquitter de ces devoirs pour Dieu, puisque
 « nous voyons mesme que les personnes du monde
 « observent pour la plus part si exactement l'ordre
 « qu'elles se sont proposées dans leurs affaires ?

Il recomandoit aux Missionnaires la mesme axactitude dans les voyages que dans les Missions, & leur donnoit sur tout les Avis suivans. 1. de ne manquer jamais à faire Oraison mentale mesme

à cheval si l'on n'a pas le temps de la faire autrement. 2. De célébrer tous les jours la sainte Messe, autant que faire se peut. 3. De mortifier les yeux tant à la campagne que dans les villes. 4. De mortifier la bouche par la sobriété dans les repas parmy les gens du monde. 5. De faire le Caschisme aux Serviteurs & Servantes des hôtelleries, & sur tout aux pauvres, selon la pieuse et sainte coûtume de sa Congregation. Et s'ils estoient plusieurs, il en nommoit un pour avoir la direction des autres, & faire observer ces Avis.

Mais quelque soin que prennent les Superieurs de faire garder les Regles, il estoit persuadé qu'ils ne le pourroient pas, s'ils n'en donnoient l'exemple aux inférieurs. Pour ce sujet il estoit luy-mesme si exact aux Exercices de sa Communauté, & particulièrement à l'Oraison du matin, qu'il se levoit comme les autres à quatre heures, quoy-qu'il eust fort peu reposé la nuit ; & de plus les jours auxquels il devoit estre saigné, ou prendre medecine, & le lendemain de ces jours-là, mesme en sa vieillesse, il ne laissoit pas pour l'ordinaire de se trouver à l'Oraison avec les autres. On ne scauroit croire combien les exemples de ferveur & d'exactitude de ce charitable Pere, avoient de force sur ses Enfans pour les porter à faire le mesme à son imitation ; & l'on peut dire que son exemple a esté une des causes les plus efficaces de ce bel ordre qui'on a toujours vû & admiré dans la Maison de S. Lazare, depuis que les Prestres de la Mission y ont esté établis ; & qui ont donné tant d'édification aux personnes du dehors. Il vouloit aussi que les Superieurs fussent toujours les plus exacts à observer le Reglement, & qu'ils se trouvassent des premiers aux Exercices de la Communauté, autant que leur santé & leurs occupations le pourraient permet-

tre. Il disoit sur ce sujet, parlant des Prestres de sa
 « Congregation : Que ceux qui n'estoient point dans
 « cette exactitude, particulièrement à se lever le
 « matin, & faire leur Oraison, au lieu & au temps
 « que les autres la font, quoy-qu'ils eussent d'ail-
 « leurs beaucoup de talens & de capacité pour la con-
 « duite, n'estoient pourtant point propres pour estre
 « Superieurs des Maisons, ny Directeurs des Semi-
 « naires. Et il ajoutoit, que quand il s'agit d'établir
 « des Superieurs, on doit en prendre garde de si ceux
 « qu'on choisit pour ces offices sont réguliers &
 « exemplaires ; parce qu'autrement il leur manque-
 « roit une des principales qualitez requises en ceux
 « qui sont chargez de la conduite des autres.

Il exhortoit aussi à la persévérance les Superieurs
 qui faisoient leur devoir, sachant qu'ils auroient
 toujours beaucoup à souffrir & beaucoup à faire,
 quoy-que toutes les personnes qu'ils avoient sous
 leur conduite fussent douées d'une excellente ver-
 tu, parce qu'il connoissoit parfaitement les foi-
 bles de notre miserable nature qui panche tou-
 jours au mal & qui a besoin d'estre redressée à tous
 momens. Un Superieur se plaignant à luy des
 difficultez qu'il trouvoit en sa charge, & de la pei-
 ne qu'il avoit à contenter ceux du dedans & du de-
 « hors ; il luy écrivit en ces termes : Je compatis aux
 « peines que vous souffrez ; mais vous ne devez pas
 « vous étonner des difficultez, & encore moins vous
 « laisser abattre ; car on en rencontre par tout. C'est
 « assez que deux hommes demeurent ensemble pour
 « se donner de l'exercice ; & quand bien vous demeu-
 « reriez seul, vous seriez à charge à vous-mesme, &
 « vous trouveriez en vous de quoy exercer vostre pa-
 « tience : tant il est vray que notre miserable vie est
 « pleine de Croix. Si vous ne contentez pas tout le
 « monde, il ne faut pas pour cela vous mettre en pei-

ne ; car Nostre-Seigneur mesme ne l'a pas fait. «
Combien s'en est-il trouvé, & combien s'en trou- «
ve-t-il encore qui n'ont pas approuvé ses paroles «
& ses actions. «

Il donnoit luy-mesme l'exemple aux Superieurs de cette persévérance, ne relaschant jamais rien pour quelque consideration que ce fust, de l'exactitude aux Reglemens & aux saintes coùtumes qui estoient en usage dans la Congregation. Mais quoy-que sa conduite fust exact jusqu'aux moindres choses, & qu'il se monstrast ferme pour maintenir cette exactitude ; il accompagnoit toûjours cette fermeté d'une grande douceur & suavité imitant en cela la conduite de Dieu mesme, lequel comme dit le Sage, atteint fortement à ses fins, & dispose suavement toutes choses pour y parvenir ; & pour ce sujet il pratiquoit exactement ce qu'il recommandoit aux Superieurs particuliers de sa Congregation.

Donnez-vous à Dieu, dit-il à un d'entre eux, « pour traiter un chacun avec douceur & respect, « pour user toûjours de prieres & de paroles amia- « bles, & jamais de mots rudes ou impérieux ; rien « n'estant si capable de gagner les cœurs que cette « maniere d'agir humble & suave, ny par conse- « quent de vous faire parvenir à vos fins qui font « que Dieu soit servy, & les ames sanctifiées. Il « entroit dans les sentimens de ceux qui estoient sous sa conduite ; & lors-qu'il prévoyoit qu'ils seroient mortifiez de quelque événement auquel ils ne s'attendoient pas, il prévenoit leur douleur & les consolait avec beaucoup de tendresse. Ecrivait à un Prestre qui portoit avec peine le départ de quelqu'un qui travailloit avec luy. Je ne doute pas « luy dit-il, que la séparation de ce cher Compa- «

« gnon & de ce fidèle amy ne vous soit sensible ; mais
 « souvenez-vous, Monsieur, que Nostre-Seigneur
 « se sépara de sa propre Mere, & que ses Disciples,
 « que le Saint-Esprit avoit si parfaitement unis, se
 « separerent les uns des autres pour le service de
 « leur Divin Maistre. Enfin les Enfans & générale-
 ment toutes les personnes qui estoient sous sa con-
 duite, ne souffroit point de mal qu'il ne ne l'endu-
 rast avec eux, & qu'il ne leur compatist avec de
 grands témoignages d'une affection toute particu-
 liere. Et quoy-qu'il desiderast que tous sans exece-
 ption portassent le joug de Nostre-Seigneur, &
 s'élevassent à une haute perfection par la mortifica-
 tion des sens & de leur propre volonté ; il tas choit
 néanmoins de leur rendre ce mesme joug doux &
 agreable, le supportant, pour ainsi dire, avec eux,
 afin qu'ils eussent moins de peine. Il y auroit
 beaucoup d'autres choses à dire sur ce mesme sujet ;
 mais elles ont esté desja en partie rapportées dans
 les Chapitres de sa Douceur & de sa Charité en-
 vers ceux de sa Congregation.

CHAPITRE XXVIII.

*Sa conduite dans la manioere d'avertir &
 de corriger.*

NOSTRE sage Superieur sçavoit avec quelle
 facilité les défauts se glissent dans les plus sain-
 tes Congregations, & la difficulté qu'il y a de
 traiter les personnes qui en sont atteintes ; cela l'o-
 bligeoit à mêler souvent la sévérité avec la dou-
 ceur ; la sévérité à combattre les défauts dans le

prochain en général ; & la douceur à corriger les particuliers quand ils y estoient tombez. Il invectivoit pour l'ordinaire puissamment contre les vices, seulement parce qu'il les croignoit, quoy qu'il ne régnassent pas dans sa Congregation ; & il s'opposoit fortement aux premiers commencemens du mal, estimant qu'il estoit plus facile de le prévenir que d'y remédier quand il est arrivé. Toutes les fautes luy paroissoient grandes dans un Prestre qui fait profession d'imiter la vie de Nostre-Seigneur, & de continuer ses Emplois sur la terre ; & généralement toutes les infidélitez que commettent les personnes spirituelles, principalement celles que Nostre-Seigneur a retirées du monde, le touchoient sensiblement ; sur tout quand les défauts de ces personnes estoient à quelque scandale, ou qu'ils marquoient un notable déreglement de leur intérieur. On l'a vû souvent pleurer pour des manquemens qu'on auroit crû legers & de peu de consequence ; il s'en humilioit devant Dieu, comme s'il en eust esté la cause ; il en faisoit penitence, & en parloit avec tant de chaleur & de zele, que chacun craignoit extrêmement d'en estre coupable & taschoit de s'en préserver.

Il veilloit sur les Etats differens qui composent sa Congregation, & leur recommandoit particulièrement certaines vertus qu'il jugeoit leur estre plus propres, blasmant fortement les défauts dont il pensoit qu'ils pourroient recevoir un préjudice plus notable. Il exhortoit les Commençans à mortifier leurs passions, & à se denier de leur propre volonté, afin d'entrer dans la sainte disposition des Disciples qui laissent toutes choses pour suivre JESUS-CHRIST, & d'accomplir la parole de Ce Divin Maistre : *Si vous ne devenez comme Des Enfans, vous n'aurez point de part au Royau-*

me des Cieux. Car, disoit-il, la vie des Missionnaires est une imitation de celle de Nostre-Seigneur & des Apostres, laquelle a pour fondement l'abnegation & le renoncement à soy-mesme ; & un Missionnaire attaché à autre chose qu'à Dieu ne perseverera pas dans la Congregation, où Dieu seul peut retenir. Mais entre tous les défauts des Commençans, il avoit une aversion particuliere de la desobeïssance, comme directement opposée à cette abnegation que le Fils de Dieu demande de ceux qui le suivent, & il ne vouloit pas admettre ceux qui en estoient coupables, encore qu'on remarquast en eux quelques bonnes qualitez, ne jugeant pas qu'il y eust de bonté solide dans une ame Proprietaire d'elle-mesme & attachée à ses volontez.

Il obligeoit ceux qui vouloient estre admis en Sa Congregation d'entrer dans un Seminaire interne établi exprés, comme une école de vertu, pour extirper les vices & les mauvaises inclinations par la pratique de l'humilité, de la mortification, de l'obeïssance, de l'oraison & des exercices de la vie spirituelle. Après qu'il y avoient demeuré le temps necessaire, il appliquoit aux études de Theologie, ou mesme de Philosophie, ceux qui en avoient besoin. Mais craignant que l'acquisition de ces sciences ne vint à ralentir leur premiere ferveur ; ou que le desir immodéré de savoir, & la curiosité ne se mêlast dans les études, il leur donnoit ces Avis remarquables.

Qu'ils taschassent de conserver toûjours leur premier esprit, afin de ne point décheoir de la grace qu'ils avoient receuë, & d'empescher la nature de reprendre insensiblement le dessus : Qu'à chaque fois que leur entendement estoit éclairé d'une nouvelle connoissance, il falloit échauffer la vo-

lonté, & se servir de l'étude comme d'un moyen pour s'élever à Dieu ; leur rapportant à ce sujet l'exemple de M. le Cardinal de Berulle, qui avoit acquis en cette maniere la science admirable qui paroist dans ses Livres, laquelle ne porte pas moins de feu dans les cœurs, que de lumiere dans les esprits de ceux qui les lisent : Qu'en étudiant pour servir les ames, il faut avoir soin de remplir la sienne de pieté, d'autant qu'à proportion que l'on travaille à la perfection de l'interieur, on se rend plus capable de leutr profiter : Qu'il faut faire choix des Livres, pour ne lire que ceux qui sont bons & utiles, & laisser les autres qui ne servent qu'à contenter la curiosité : Que cette passion est la peste de la vie spirituelle, qu'elle a introduit tous les maux dans le monde, & que le desir excessif de savoir dessèche la devotion & indispose l'ame à recevoir Les lumières du Ciel : Qu'il avoit remarqué que les personnes grossieres & ignorantes sont pour l'ordinaire mieux que l'Oraison que les hommes sçavans ; & que Dieu prend plaisir à se communiquer aux simples, parce qu'ils sont plus humbles que les doctes qui ont pour l'ordinaire quelque bonne opinion d'eux memes : Qu'il souhaitoit que tous les Ecclesiastiques de sa Congregation eussent autant de science que S. thomas, pourveu qu'ils eussent l'humilité de ce saint Docteur : Que l'orgueil perdoit les sçavans, comme il avoit perdu les Anges ; & que la science sans humilité avoit esté de tout temps pernicieuse à l'Eglise. Il exhortoit les jeunes Etudians à aimer cette sainte vertu, & ne pouvoit souffrir qu'ils s'en fissent accroire. Il leur disoit que le plus petit Demon des Enfers en sçavoit davantage que le plus subtil Philosophe & le plus profond Theologien de la terre : Que Dieu n'a point besoin des sçavans pour faire ses œuvres ; qu'il les

rejette quand ils sont superbes, pour se communiquer à des idiots & jusqu'à des femmes, comme il a fait dans le siècle passé, pour reformer un Ordre tres-celebre dans l'Eglise. Il entroit luy-mesme dans cette conduite Divine ; & bien que quelques esprits promissent beaucoup, ayant de beaux talens naturels & acquis, il differoit de leur confier les Emplois importans, quand il ne voyoit pas en eux un fond suffisant d'humilité ; parce qu'il prevoyoit, que n'estant pas véritablement humbles, ils n'auroient pas la grace de ces Emplois ; qu'ils feroient beaucoup de bruit & point de fruit, qui est tout ce que peut l'esprit humain destitué de la grace ; & que le tout enfin aboutiroit à leur perte ; ce qui est arrivé à quelques-uns comme il l'avoit predict. La conclusion de ses Avis estoit, qu'on employast la jeunesse à se rendre capable, afin de profiter au prochain ; & qu'on ne perdist point de temps, parce que l'ouvrage pressoit, & excedoit infiniment le nombre des Ouvriers ; que les Peuples de la campagne se damnoient faute d'instruction, & que la plus grande partie de la terre estoit encore enseveli dans les ténèbres de l'infidelité : que l'on estudiant donc à la bonne heure, & que l'on tassette d'acquérir la science, sans perdre l'humilité.

Il inspiroit aux Prestres de sa Congregation l'honneur qu'il avoit luy-mesme de la sensualité & de l'immortification de la chair. Il disoit qu'il n'y avoit point de vice plus contraire à leur Esprit & qui fust plus capable de les retirer de leurs fonctions : Qu'un Missionnaire devoit vivre comme s'il n'avoit point de corps, & ne craindre ny le chaud, ny le froid, ny la faim, ny la maladie, ny les autres lumieres de cette vie : Qu'il devoit s'estimer heureux d'endurer quelque chose pour JESUIS-CHRIST ; & que s'il

fuyoit la peine, le travail & les souffrances, il estoit indigne du nom qu'il portoit, & n'estoit bon à rien. Il ne pouvoit supporter en eux la moindre delicatesses au boire & au manger, disant qu'un Missionnaire qui feroit bonne chere à la Maison, ne voudroit pas estre mal traité à la campagne. Par cette mesme raison il banissoit de leurs chambres toutes les commoditez qui n'estoient pas absolument nécessaires, comme si des rideaux de lit, de la natte & d'autres semblables, parce que disoit-il, que si l'on est logé si commodément à la ville, l'on ne pourra souffrir d'estre mal logé au village, & l'on ne voudra pas quitter sa chambre pour la cabane d'un païsan, ny son lit pour un peu de paille. Il ajoutoit qu'un petit nombre de Prestrees qui auroient parfaitement renoncé à leurs satisfactions & à l'amour de leurs corps, en feroient plus d'un grand nombre d'autres qui auroient de la tendresse pour eux-mesmes & craindroient d'interesser leur santé. Il appelloit sagesse charnelle ces appréhensions que quelques-uns ont que l'employ qu'on leur presente ne soit au dessus de leurs forces corporelles, & ne leur cause quelque incommodité ; parce qu'ils n'y trouvent pas tout le repos & tout le contentement qu'ils desiroient. Pour humilier ces esprits qui sont ordinairement les sages, & pensent l'estre en effet, il les appelloit souvent des esprits de chair, & les blasmoit de lascheté. Il souhaitoit qu'en ses Enfans spirituels, le zele & la vigueur de l'esprit supleassent aux forces du corps, & qu'il n'y en eust pas un qui ne travaillast selon le talent qu'il avoit receu. Ce n'est pas qu'il ne moderast leur travail quand il estoit besoin ; mais il animoit leur zele, & ne croyoit pas le devoir toujours arrêter, quand il les voyoit propres à faire quelques biens, & à profiter aux Ames que Nostre-Seigneur a rachetées de son

Sang ; au contraire il les exhortoit au mépris de la vie, & à ne le point épargner pour secourir le prochain dans sa nécessité. Et quand quelques-uns estoient morts dans l'effort du travail & de la peine, les uns parmy les Barbares & les Turcs, les autres parmy les Forçats des Galeres ; quelques-uns en secourant les pestiferez, d'autres en assistant les Pauvres de toute une Province, ou ensevelissant les morts qui couvroient la campagne : Il exhortoit ceux qui restoient à mourir de mesme, à regarder leurs Confreres comme des Martyrs, & à les suivre dans les mesmes travaux, & dans les mesmes périls où ils venoient de perdre la vie, afin d'estre partisans de leurs couronnes. C'est en ces occasions particulièrement qu'il les exhortoit à la mortification des sens, à la haine de la chair, & au travail, afin de les préparer à souffrir la mort, s'il en estoit besoin. Comme ces discours luy estoient ordinaires, & qu'il les prononçoit avec un zele admirable, ne perdant point d'occasion d'invectiver contre le desordre, il préserva sa Congregation naissante des défauts où elle pouvoit tomber, & y fit regner les vertus contraires, dont il faisoit des leçons plus puissantes par ses exemples que par ses paroles.

L'exactitude, la force, & une sainte ardeur eclatoient dans tous ses entretiens publics, & la douceur sembloit y avoir moins de lieu ; mais elle reprenait le dessus dans ses entretiens particuliers, & sur tout dans la correction qu'il faisoit à ceux qui estoient tombez dans quelque defaut. Cette action n'est pas seulement utile, elle est encore necessaire, & le Fils de Dieu l'a recommandée : mais elle a toujours esté considérée comme la plus difficile de toutes celles qui appartiennent à la conduite des ames, & l'on peut dire qu'elle est le chef-d'œuvre de la

Prudence ; parce que les hommes estant si fautifs, & craignant si fort de le paroistre ; les uns parce qu'ils sont pusillanimes, & les autres parce qu'ils sont orgueilleux ; il faut avoir bien de l'adresse pour leur remettre devant les yeux les fautes qu'ils ont commises, sans leur oster le courage, ou sans les irriter. Il faut connoistre le fond des ames, & jusqu'où porte leur vertu, pour savoir si elles sont capables de ce remede dans toute sa force ; & il est besoin de prendre garde à toutes les circonstances, parce que ce qui profite quelquefois, pourroit produire dans un autre temps un effet contraire. Enfin, la prudence à besoin dans cette occasion de toutes ses lumières, & mesme du secours de toutes les vertus. L'exemple doit précéder la correction, de peur qu'on ne dise ce Proverbe, que le Fils de Dieu rapporte dans l'Evangile : *Medecion guérissez Vous vous^mesme*. La Patience la doit différer, parce que ce remede, comme le plus fort, doit estre pour l'ordinaire appliqué le dernier de tous, quand les autres ne servent de rien. La Charité en doit faire l'application, de peur qu'en voulant guérir une playe l'on en fasse de nouvelles. L'humilité la doit accompagner, afin que s'accusant le premier on oste une partie de la honte à celuy dont on découvre les infirmités. Mais il est sur tout necessaire qu'elle soit embaumée de la douceur, pour temperer l'amertume de ce remede dont la nature à tant horreur, & porter sa vertu jusqu'aux plus secrètes parties de l'ame ou est la racine du mal ; M. Vincent faisoit cette importante & difficile action avec des grâces incomparables ; l'on y voyoit reluire toutes les vertus que je viens de dire, & particulièrement une tres-aimable douceur, la quelle s'accordoit parfaitement avec la force dont il usoit dans la conduite générale de sa Congrega-

tion. Je rapporteray quelques Regles qu'il observoit ordinairement en ces occasions ; & j'y ajoûteroit quelques exemples qui feront voir comment il les a pratiquées.

Il ne faisoit pas ordinairement les corrections sur le champ, & jamais par un mouvement de nature ; mais toujourns par esprit de charité, après y avoir pensé devant Dieu & considéré les dispositions de celuy qu'il vouloit corriger, & les moyens de luy rendre la correction utile & salutaire. Dans cét esprit, ayant à faire un avertissement à une personne assez fautive, & assez difficile à recevoir correction, il fit trois jours de suite son Oraison mentale sur ce sujet, pour demander à Dieu plus de lumiere, afin de mieux connoistre de quelle façon il devoit agir.

Il témoignait d'abord quelque estime de la personne qu'il vouloit avertir, & mesme le louoit de quelques bonnes qualitez qu'il reconnoissoit en elle. Quelquefois aussi il l'excusoit, & attribuoit le manquement qu'elle avoit commis à quelque surprise, ou aux premiers mouvemens de sa passion ; ensuite il luy faisoit voir sa faute dans toute son étenduë, exagérant autant qu'il estoit necessaire, les circonstances de la personne, du lieu, du temps, & autres semblables ; puis il y apportoit le remede, & pour le faire recevoir plus volontiers, il se mettoit luy-mesme de la partie avec le coupable, & selon que l'espece de la faute le requeroit, il disoit : Monsieur, ou mon Frere, nous
 « avons besoin de vous & moy de travailler à acquérir
 « l'humilité, de nous exercer à la patience & pratiquer l'exactitude, & ainsi des autres vertus qu'il vouloit recommander. C'est ce qu'on remarque presque dans toutes les Lettres qu'il écrivit sur ce sujet, & l'on peut voir particulièrement dans la

Suivante, comme il joignoit fort bien à la douceur & à l'humilité, toute la fermeté requise, selon la disposition des personnes, pour rendre ses avertissemens efficaces ; ainsi qu'il fit lors à l'égard d'un de ses Prestres, dont le zele trop ardent n'estoit pas assez suave & soumis.

Je croy, luy dit-il, ce que vous me mandez plusb « que les choses mesmes que je voy, & j'ay trop de « preuves de vostre affection à procurer le salut du « prochain pour le révoquer en doute. Néanmoins, « Je vous prie de faire reflexion sur vostre façon d'a-« gir, & de vous donner à Dieu pour corriger avec « sa grace ce que ayez bonne intention, il en arrive « encore d'autres inconveniens. Si vous dites que « vous n'avez point remarqué ces défauts en vous, « c'est un signe que vous avez bien peu d'humilité ; « car si vous en avez autant que Nostre-Seigneur en « demande d'un Prestre de la Mission, vous vous re- « puteriez le plus imparfait de tous, & vous vous « estimeriez coupable de ces choses, & attribueriez « à quelque secret aveuglement de ne pas voir ce que « les autres voyent, sur tout depuis que vous en « avez esté averti. Et à propos d'avertissement, on « m'a encore mandé que vous avez peine à souffrir « qu'on vous en fasse. Si cela est, ô Monsieur ! que « vostre état est à craindre, & qu'il est éloigné de « celuy des Saints qui se sont avilis devant le monde, « & réjouis quand on leur a montré les petites taches « qui estoient en eux. C'est mal imiter le Saint des « Saint JESUS-CHRIST, qui a permis qu'on luy « Ait reproché publiquement le mal qu'il n'avoit pas « fait, & qui n'a pas dit un mot pour se mettre à cou- « vert de cette confusion. Apprenons de luy, Mon- « sieur, à estre doux & humbles de cœur. Ce sont les «

« vertu que vous & moy luy devons demander in-
 « cesserment, & auxquelles nous devons faire atten-
 « tion particuliere, pour ne nous pas laisser empor-
 « ter aux passions contraires, qui détruisent d'une
 « main l'Edifice spirituel que l'autre bastît. Plaise à
 « ce mesme Seigneur nous éclairer des lumières de
 « son divin Esprit, pour voir les ténèbres du nostre,
 « & pour le soumettre à ceux qu'il a préposez pour
 « nous conduire, & de nous animer de sa douceur in-
 « finie, afin qu'elle se répande sur nos paroles, &
 « sur nos actions, pour estre agréables & utiles au
 « prochain.

Il taschoit encore, autant qu'il estoit en luy, de rendre non seulement son avertissement utile, mais aussi en quelque façon agreable, ce qui luy reüssissoit pour l'ordinaire si heureusement, que les personnes à qui il faisoit cette charité, s'en retournoient dans une nouvelle resolution de mieux faire, & toutes remplies de la douceur de la grace qui accompagnoit ses paroles, reconnoissans en elles mesmes la verité de ce qu'a dit le Sage : *Que les blessures de celuy qui aime, sont meilleures & plus désirables que les baisers trompeurs d'un ennemy.*

Il usoit de toutes les précautions imaginables pour ne découvrir jamais qui estoit celuy qui luy avoit donné avis de la faute, & il auroit plût ost ômis d'avertir le coupable, que de luy donner sujet de se défier de quelqu'un ; tant il estoit persuadé que la paix & l'union dans les Communautéz estoit préférable à tout autre bien.

Il avoit aussi accoûtumé d'attendre le temps propre, auquel il prevoyoit que son avertissement seroit mieux receu ; & le temps venu, il demandoit quelquefois aux personnes avec confiance & cordialité, si elles auroient agréables qu'il leur fist quelque avertissement, les priant de luy

Accorder la mesme grace, estant, disoit-il, plus sujet à faillir que pas un autre.

Pour conclusion de ses avertissemens, il avoit accoustumé d'encourager ceux qui avoient failli, leur disant que Nostre-Seigneur avoit permis cette faute pour les humilier, & pour leur donner occasion de travailler plus sérieusement à la vertu ; qu'il sçavoit qu'elle estoit leur grace ; que Notre-Seigneur avoit de grands desseins sur eux, & d'autres choses semblables, selon les dispositions des personnes à qui il parloit.

Un Missionnaire estant pour le service de Dieu dans un Employ assez dangereux & fort difficile, M. Vincent luy prescrivit prudemment ce qu'il avoit à faire : mais au lieu de s'arrester à cela, il passa outre plusieurs fois ; & Dieu permit que pour avoir fait ces fautes, il s'en trouva en peine. Sur quoy M. Vincent luy fit une paternelle correction, luy remontrant par l'expérience mesme, les inconveniens qui arrivent d'aller contre els ordres de ses Superieurs ; & puis il finit sa Lettre en ces termes : Je vous supplie, Monsieur, agréez la simplicité « avec laquelle je vous parle, & ne vous attristez-pas, « s'ilvous plaist ; mais faites comme ces bons Pilotes « qui se trouvant agitez de la tempeste, redoublent « leur courage, & tournent la pointe de leut vais- « seaux contre les flots de la mer les plus furieux, qui « Semblent s'élever pour les engloutir. «

Afin que ses charitables avertissemens fussent mieux receus, il estoit toujours prest à en recevoir luy-mesme de ses inférieurs, auxquels il donnoit pour ce sujet toute la liberté nécessaire, les pressant mesme souvent de ne luy pas refuser cette charité. Parlant un jour à sa Communauté, il passa encore plus loin, & luy donnant un avertissement de tres-grande importance avec son humilité ordi-

« naire, il ajouta ces paroles : Je déclare, dit-il
 « que ceux qui remarquent les défauts qui vont à la
 « ruïne & au dérèglement de la Congregation, & qui
 « n'en avertissent pas, sont coupables de la ruine &
 « du dérèglement de la mesme Congregation. Sui-
 « vant cela, je sois trouver bon d'estre mopy-mesme
 « averti ; en sorte que si je ne me corrigeois pas de
 « quelque defaut scandaleux qui apportast désordre
 « & destruction à la Congregation, ou bien si j'en-
 « seignois ou soûleries quelque chose contraire à la
 « Dxocrine de l'Eglise, la Cvongregation assemblée
 « devrait me déposer, & puis me chasser.

Il desiroit que les Superieurs particuliers fussent dans de semblables dispositions, & qu'ils donassent à ceux qui estoient sous leur charge une semblable liberté. Sur quoy il écrivit un jour au Supérieur d'une de ses Maisons en ces termes. Il me
 « semble, Monsieur, que vous ferez bien de dire à
 « ce bon Prestre dont vous m'avez écrit, que vous
 « le priez de vous avertir de vos manquemens, puis-
 « que dans l'Emploly où vous estes, vous pouvez fai-
 « re des fautes, non seulement en qualité de Supe-
 « rieur, mais aussi en celle de Missionnaire, & de
 « Chrétien. J'estime aussi que vous ferez bien de dé-
 « clarer de temps en temps à vostre famille, que non
 « seulement vous trouvez bon d'estre averty par ce-
 « luy de vôtre Maison, qui est destiné pour vous fai-
 « re cette charité ; mais que vous auriez peine s'il ne
 « vous avertissoit pas, & s'il s'bstenoit d'écrire au
 « Superieur général, selon l'usage de toutes les
 « Compagnies bien réglées ; & vous les assurerez
 « que vous ne verrez point les Lettres qu'ils m'éci-
 « ront, ny celles que je leur écriray.

Quand ceux qu'il avertissoit reconnoissoient leurs fautes & s'en humilioient, il les congratuloit aussi-tot, prenant cette humiliation pour

une bonne marque ; & jamais il ne leur reprochoit une faute qu'ils avoient reconnue avec humilité.

Quelquefois il dissimuloit les fautes, & faisoit comme un personne qui les entrevoit seulement. Le Supérieur d'une Maison n'exécutant pas un ordre qu'il luy avoit plusieurs réitérer, qui estoit d'envoyer un Prestre dans une autre Maison, il se vit obligé de le presser, & tout ensemble de luy faire connoistre ce manquement ; ce qu'il fit, mais de la plus douce maniere qu'on se puisse imaginer, comme si luy-mesme l'eust à grand peine apperceu, luy disant seulement ces mots : Il me semble, Monsieur, que j'entrevois dans vostre retardement, « l'ombre de la desobéissance. »

Il disoit que la premiere fois qu'on avertit quelqu'un, il le faut faire avec grande douceur & bonté, & prendre bien son temps ; la seconde, avec un peu plus de sévérité & plus de gravité, qui fust néanmoins accompagnée de douceur, se servant de prieres & de remèdes charitables ; & enfin la troisieme, avec zele & fermeté, témoignant mesme au defaillant ce qu'on sera obligé de faire pour dernier remede.

En certaines occasions, il ne faisoit point l'avertissement à la personne mesme qui avoit manqué, mais à toute la Communauté ; & il écrivit un jour au Supérieur d'une de ses Maisons qu'on en devoit user de la sorte. 1. Quand le mal est si invétéré en « celui qui est coupable, que l'on juge qu'un aver- « tissement particulier luy serait inutile. 2. Quand « ce sont des esprits foibles qui ne peuvent porteur une « correction pour douce qu'elle soit, bien qu'au re- « ste ils soient bons ; car avec cette bonté qu'ils ont « une recommandation en général, sans les nom- « mer, leur suffit pour les redresser. 3. lorsqu'il «

« il y a danger que d'autres se laissent aller à la mesme
 « faute, si on ne la reprend. Hors de ces cas, dit-il,
 « j'estime que l'avertissement se doit faire à la person-
 « ne seule.

Il arrive quelquefois aux inférieurs de commet-
 tre des fautes contre les Supérieurs, lesquels se
 trouvent en peine dans ces occasions ; parce qu'ils
 voyent d'un costé que s'ils se taisent, l'autorité
 que Nostre-Seigneur leur a mise entre les mains en
 recevoit de notable détrimet ; & d'autre costé
 s'ils avertissent les inférieurs de ces fautes, ils ap-
 prehendent que leur avertissement ne soit pas bien
 receu, & qu'on ne l'attribuë plutôt au mouve-
 ment de quelque passion, qu'à un principe de cha-
 rité. M. Vincent estoit d'avis que les Supérieurs
 fissent paroistre une grande patience dans ces ren-
 contres ; que devant estre plus forts que les autres,
 ils supportent les foibles, & donnassent à ceux
 qui avoient failli contre eux le temps de se recon-
 noistre. Voicy ce qu'il écrivitt à ce propos à un Su-
 « perieur qui s'estoit plaint à luy de quelque peine
 « que luy avoit causé un de ses inferieurs : Je parti-
 « cipe, luy dit-il, à la peine dont vous a donné sujet
 « celuy de qui vous m'écrivez. C'est un petit exerci-
 « ce que Nostre-Seigneur vous a envoyé pour vous
 « façonner à la bonne conduite des personnes qui
 « vous sont commises. Cela vous fera comme entre-
 « voir combien grande a esté la bonté de Nostre-Sei-
 « gneur à supporter ses Apostres & Disciples, lors
 « qu'il estoit avec eux sur la terre, & combien il a
 « eu à souffrir des bons & des mauvais. Cela mesme
 « vous fera voir que les Superiuritez ont leurs epines,
 « comme les autres conditions, & que les Supérieurs
 « qui veulent bien faire leur devoir de parole & d'e-
 « xemple, ont beaucoup à souffrir. Suivanty cela

Monsieur, donnons-nous à Dieu pour le servir en «
 Cette qualité sans prétention d'aucune satisfaction «
 du costé des hommes. Nostre-Seigneur nous en «
 donnera assez, si nous travaillons comme il faut à «
 nous rendre bien exacts à l'observance des Regles, «
 & à l'acquisition des vertus propres aux vrais Mis- «
 sionnaires, sur tout à celles de l'humilité, & de la «
 mortification. O Monsieur que la misere humai- «
 ne est grande, & que la patience est necessaire aux «
 Superieurs ! Je finis en vous priant de m'offrir à «
 Dieu, afin qu'il me pardonne les fautes incompa- «
 rables que je commets tous les jours dans la quali- «
 té que j'ay, dont je suis le plus indigne de tous les «
 hommes, & pire que Judas envers Nostre-Sei- «
 gneur. «

Un autre Superieur ayant usé de certains ter-
 mes trop forts pour exprimer la difficulté qu'il trou-
 voit dans la conduite. M. Vincent luy fit cette ju-
 dicieuse réponse : Ce que vous me mandez, luy «
 dit-il souffre explication ; car ce que vous dites est «
 vray en ceux qui veulent que tout ploye sous eux, «
 que rien ne leur resiste, que tout aille selon leur «
 sens, qu'on leur obéisse sans replique ny retarde- «
 ment, & par maniere de dire qu'on les adore : «
 mais cela n'est pas en ceux qui aiment la contradi- «
 ction & le mépris, qui se regardent serviteurs des «
 autres, qui conduisent en veuë de la conduite de «
 Nostre-Seigneur, lequel supportoit la rusticité, «
 L'emulation, le peu de foy, & autres semblables «
 defauts de sa Compagnie, & qui disoit qu'il n'e- «
 stoit pas ven u pour estre servy, mais pour servir. «
 Je sçais, Monsieur, que grace à Dieu ce mesme «
 Seigneur vous fait agir avec humilité, support, dou- «
 ceur & patience & que vous n'avez usé de ce terme «
 que pour mieux exprimer vostre peine, & me per- «

« suader vostre decharge. Aussi tascherons-nous
« d'envoyer quelqu'un en vostre place.

Ce Superieur qui estoit un bon Serviteur de Dieu,
trouva cette reponse de son Pere si à propos, qu'il
« luy repartit : J'ay admiré & admire vostre reponse
« aussi belle qu'énergique ; Ja la cheris, je la respecte
« & je me l'applique de tout mon cœur. M. Vin-
« cent l'ayant envoyé relever de charge luy écrivit
« ces mots : Nous envoyons un tel en vostre place,
« après les instances que vous nous avez faites.
« J'espere que la Famille verra en vos exemples, la
« soumission & la confiance que chacun doit à son
« Superieur. Il luy mandoit cela, parce qu'il devoit
encore demeurer en la mesme Maison. Et il est à re-
marquer, que retirant de Charge les Superieurs, il
les laissoit quelquefois inférieurs dans la mesme
Famille, pour les exercer à une plus parfaite humi-
lité & obéissance.

Mais si quelque inferieur abusoit du support &
de la patience de son Supérieur, il estoit d'avis
comme il témoigne par ses Lettres, que le mesme
Superieur l'avertist enfin en observant deux ou
trois choses. 1. Que ce ne fust jamais sur le champ
sans quelque nécessité particuliere. 2. Qu'il le fist
doucement & à propos. 3. Qu'il luy representast
par forme de raisonnement, les inconvenient de sa
faute ; & cela d'une telle maniere qu'il pût connoi-
stre que le Superieur ne fait pas cet avertissement
par humeur, ny parce que la chose le regarde, mais
pour son bien & pour celui de la Communauté.

CHAPITRE XXIX

Sa conduite pour le Temporel des Maisons de

sa Congregation.

NOUS avons vû en quelques-uns des Chapitres précédens combien grande estoit la confiance de M. Vincent en la Providence de Dieu, touchant les choses nécessaires à la subsistance des Maisons de sa Congregation ; & comme il tenoit pour assuré que si les Siens observoient exactement leurs Regles, & s'acquittoient fidèlement de tous les devoirs de leur Institut, cette Divine Providence les assistoit toûjours dans leurs besoins ; se fondant sur la promesse que le Fils de Dieu en a faite, Lors qu'il a dit : *Cherchez premièrement le Royaume de Dieu & sa Justice, & toutes ces choses vous seront données.* Cela toutefois n'empeschoit pas qu'il ne conservast le bien temporel de sa Congregation ; tant parce que Dieu ayent ordonné que les hommes gageroient leur vie à la sueur de leur visage, a étably à mesme temps la nécessité du concours des Causes secondes, pour coopérer avec luy à la production & préparation des choses dont ils ont besoin ; que parce que c'est aux Peres de famille à nourrir leurs enfans, & aux Chefs des Compagnies à communiquer l'esprit & la vie à leurs membres. Selon cette maxime, M. Vincent estant obligé de pourvoir à la subsistance des Siens, il y travailloit purement parce que Dieu le vouloit, & que le bien des ames le requeroit ainsi ; & pour cela il observa deux choses : La premiere, de faire valoir le peu de bien qu'ils avoient ; et la seconde

d'en ménager le revenu afin de subvenir aux grandes aumônes, & aux dépenses ordinaires des Missions, & des autres fonctions gratuites qui sont propres à cette Congregation.

Pour faire valoir le bien temporel, il établit des Procureurs sur lesquels il se dechargea du soin principal, afin qu'il pust vaquer aux affaires spirituelles, & à la conduite générale de sa Congregation. Il leur recommandoit de s'acquitter de cét office dans l'esprit de Nostre-Seigneur ; & pour cela de considerer qu'ils estoient les instrumens de l'adorable Providence de Dieu, qui veille aux besoins de toutes les créatures, & les dépositaires d'un bien qui n'estoit nullement à eux, mais aux Pauvres & aux Serviteurs de Dieu qui en devoient estre nourris ; & par consequent qu'ils avoient une obligation particuliere de conserver ce bien & de le ménager, de peur qu'il le laissant perir, ou le consumant inutilement, ils ne rendissent compte à Dieu de ce mauvais usage, qui auroit esté cause que les pauvres n'auroient pas esté assistez dans leurs besoins temporels & spirituels. Neanmoins il leur défendoit d'estre trop exacts à se faire payer, & sur tout d'exiger avec rigueur, ce qui leur seroit dû par les personnes incommodées. Il les exhotoit à fuir les procez, & à rechercher toutes les voyes d'accommodemens, plutôt que de s'y engager, jusques là mesme qu'il ne vouloit point plaider du tout, & ne l'auroit point fait, si des Docteurs ne l'avoient assuré, qu'il le pouvoit en conscience, & mesme qu'il y estoit obligé. Mais enfin qu'ils ne manquassent à aucun de ces devoirs, & qu'ils eussent tout le soin convenable des affaires dont ils estoient chargez, il prenoit connaissance de toutes choses, mesme des moindres, sur lesquelles il leur donnoit ses avis, leur marquant le temps, la maniere, & les

plus petites circonstances qu'ils devoient y observer. Il les obligeoit ensuite à luy rendre compte de toute leur conduite ; & s'ils estoient sujets à agir par eux memes, il les retiroit de cét office, afin de prévenir les désordres & les scandales qui auroient pû arriver de cét attachement à leur propre sens, & sur tout à l'affection déreglée qu'ils auroient pû avoir aux biens de la terre.

Il falloit valoir quelques Fermes de la Communauté de S. Lazare par les mains des Freres de sa Congregation, & il pouvoit dire après l'Apostre, que les Missionnaires travailloient de leurs mains pour la publication de l'Evangile. Il voyoit de temps en temps les comptes du rapport de ces Fermes, & se faisoit expliquer les plus petites choses, afin que les personnes qui en avoient le soin, fussent plus exactes, voyant que l'on en prenoit connoissance.

Quoy-qu'il fist toutes ses Missions gratuitement & qu'il ait mis les Siens dans cette pratique de ne prendre ny retributions ny presens des personnes qu'ils évangelisent ; néanmoins pour conformer sa conduite à celle de Nostre-Seigneur, lequel recevoit des aumônes, il ne refusoit pas celles qu'on luy faisoit hors du temps des Missions, pourveu qu'elles fussent offertes par charité, & non point par salaire & recompense. Sur quoy il écrivit un jour à un de ses Prestres : Il n'y a point de difficulté de recevoir la charité de Monsieur N. & nous « n'avons point droit de refuser ce qu'il nous donne « pour l'amour de Dieu. «

Il en usoit de mesme à l'égard de ceux qu'il recevoit dans sa Maison pour la Retraire spirituelle ; car il ne leur demandoit jamais rien pour la dépense qu'ils y avoient faite, encore qu'il n'y eust point de Fondation pour ce sujet ; mais si quelqu'un, pour

n'estre à charge à la Maison, offroit volontairement quelque chose, ce qui arrivoit toutefois rarement, il ne vouloit pas qu'on le refusast.

Il evitoit toute dépense superfluë, & n'en faisoit mesme de necessaire que le moins qu'il pouvoit. Il n'épargnoit rien pour la charité, comme nous avons dit ailleurs ; il donnoit tout à Dieu, & au salut des ames, & rien du tout à la chair, à la sensualité, aux plaisirs & aux commoditez. Il ne vouloit point de bastimens qui ne fussent absolument necessaires, point d'enjolivemens & de peintures, non pas mesme d'ameublemens, ny d'accommodemens qui ne fussent de la dernière necessité. Et quoy qu'il fut souvent pressé de faire & de changer plusieurs choses qui sembloient utiles, & mesme convenables, il tenoit toujours ferme pour n'entreprendre de telles dépenses ; & disoit pour raison, que Dieu n'estant pas obligé à donner plus que le necessaire, il ne devoit pas s'engager au superflu.

Un Superieur d'une de ses Maisons le pressoit de consentir que l'on fist un bâtiment, & que la Maison de S. Lazare y contribuast, laquelle se trouvoit dans l'impuissance de le faire ; & comme il luy representoit que faute de cela l'on ômettoit à faire beaucoup de bien. Voicy la prudente reponse qu'il « luy fit : Vous me parlez de commencer vostre ba-
« timent. O JESUS, Monsieur, il n'y faut pas pen-
« ser ! C'est une grande misericorde que Nostre-Sei-
« gneur a faite à la Congregation de luy donner le lo-
« gement tel qu'il est, en attendant qu'il plaise à sa
« Divine Bonté de nous envoyer du secours. Quant
« aux inconveniens que vous m'alleguez, ne pou-
« vant faire autrement nous n'en serons pas la cause
« & puis ce procedé me semble avoir quelque rap-
« port à la conduite de Dieu sur son peuple, ayant

permis un grand desordre par plusieurs siècles, & mis ensuite un ordre tout Divin, pour sauver les Ames par la venuë, la Vie, la Passion & la Mort de son Fils, lequel il a envoyé au temps qu'il a jugé convenable, après avoir disposé son peuple à le recevoir, par tant de sermons, de Propheties, & de souhaits faits pour cela. Si c'est une fausse veuë, je m'en rapporte ; & si vous m'en donnez une meilleure, je la prendray de bon cœur. «

Nous ne sçaurions mieux conclure cette matiere importante de la conduite, soit pour le spirituel, soit pour le temporel, que par les excellens avis que M. V Incent donna de vive voix à un Prestre qu'il envoyoit pour estre Superieur d'une Maison de sa Congregation, lesquels furent ensuite fidellement recueillis par ce mesme Prestre pour en conserver la memoire : Car outre le profit que chacun en peut tirer pour son usag particulier, l'on y avoit une sincere expression de la conduite tres-sainte qu'il a toujours exactement suivie dans le gouvernement de sa Congregation. Mais comme le Discours qu'il fit pour lors est assez long, nous en ferons le sujet du Chapitre suivant.

CHAPITRE XXX.

Avis de M. Vincent à un Superieur de sa Congregation.

O Monsieur ! Quel & combien grand pensez-vous que soit l'Employ du gouvernement des Ames, auquel Dieu vous appelle ? Quel métier croyez-vous que soit celui des Prestres de la Mis-

« sion, qui sont obligez de manier & de conduire
 « des esprits, dont Dieu seul connoist les mouve-
 « mens ? *Ars atrium, régiment animarum* : C'a esté
 « l'Employ du Fils de Dieu sur la terre ; c'est pour ce-
 « la qu'il est descendu du Ciel, qu'il est né d'une
 « Vierge, & qu'il a donné tous les momens de sa vie,
 « & enfin souffert une tres-douloureuse mort. C'est
 « pourquoi vous devez concevoir une tres-grande
 « estime de ce que vous allez faire.
 « Mais quel moyen de s'acquitter de cét employ ?
 « De conduire des Ames à Dieu ? De s'opposer au
 « torrent des vices d'un peuple, ou aux défauts
 « d'un Seminaire ? D'inspirer les sentimens des Ver-
 « tus Chrétienne & Ecclesiastiques dans ceux que la
 « Providence vous confiera pour contribuer à leur
 « salut, ou à leur perfection ? certainement,
 « il n'y a rien d'humain en cela ; ce n'est pas icy
 « l'œuvre d'un homme, c'est l'œuvre d'un Dieu.
 « *Grande opus*. C'est la continuation des Emplois de
 « JESUS-CHRIST ; & partant l'industrie humaine
 « ne peut rien icy que tout casser, si Dieu ne s'en
 « mêle. Non , Monsieur, ny la philosophie, ny la
 « Theologie, ny les discours n'operent pas dans les
 « Ames : Il faut que JESUIS-CHRIST s'en mêle avec
 « nous, ou nous avec luy ; que nous operions comme luy,
 « & luy en nous ; que nous parlions comme luy &
 « en son Esprit, ainsi que luy-mesme estoit en son
 « Pere, & preschoit la Doctrine qu'il luy avoit en-
 « seignée. C'est le langage de l'Ecriture Sainte.
 « Il faut donc, Monsieur, vous vider de vous-
 « mesme, pour vous revêtir de JESUS-CHRIST.
 « Vous savez que les causes produisent ordinai-
 « rement des effets de leur nature. Si celuy qui con-
 « duit les autres, qui les forme, qui leur parle, n'est
 « animé que de l'esprit humain, ceux qui le verrons

qui l'écouteront, & qui s'étudieront à l'imiter, de- «
viendront tout humain ; il ne leur inspirera, quoy- «
qu'il dise & qu'il fasse, que l'apparence de la ver- «
tu, & non pas le fond ; il leur communiquera l'es- «
prit dont luy-mesme sera animé, comme nous «
voyons que les maistres impriment leurs maximes «
& leurs façons de faire dans l'esprit de leurs Disci- «
ples. Au contraire, si un Superieur est plein de «
Dieu, & s'il est rempli des Maximes de Nostre- «
Seigneur, toutes ses paroles seront efficaces ; il sor- «
tura une vertu de luy, qui édifiera ; & toutes ses «
actions seront autant d'instructions salutaires qui «
opereront le bien de ceux qui en auront connois- «
sance. Pour en venir là, il faut que Nostre-Seigneur «
luy-mesme imprimé en nous sa marque & son ca- «
ractere : car de mesme que nous voyons un sauva- «
geon, sur lequel on a enté un franc, porter des «
fruits de la nature de ce mesme franc ; aussi nous «
miserable créatures, quoy-que nous ne soyons «
que chair, que soin & qu'épines, toutefois No- «
stre-Seigneur imprimant en nous son caractere, & «
nous donnant, pour ainsi dire, la sève de son «
esprit & de sa grace, & estant unis à luy comme «
les pampres de la vigne au cep, nous faisons de mes- «
me qu'il a fait sur la terre ; je veux dire que nous «
operons des actions divines, & enfantons, comme «
Saint Paul tout plein de cét esprit, des Enfants à No- «
stre-Seigneur. «

Une chose importante à laquelle vous devez «
vous appliquer soigneusement, c'est d'avoir grande «
communication avec Nostre-Seigneur dans l'Orai- «
son. C'est là le reservoir où vous trouverez les in- «
structions qui vous seront nécessaires, pour vous «
acquitter de l'Employ que vous allez avoir. Quand «
vous aurez quelque doute, recourez à Dieu et di- «

« tes luy : Seigneur, qui estes le Pere des lumières,
 « enseignez moy ce qu'il faut que je fasse en cette
 « rencontre. Je vous donne cét avis, non seulement
 « pour les difficultez qui vous feront peine ; mais
 « aussi pour apprendre de Dieu immédiatement ce
 « que vous aurez à enseigner, à l'imitation de Moï-
 « se, qui n'annonçoit au peuple d'Israël que ce que
 « Dieu luy avoit inspiré. *Haec dicit Dominus*. De
 « plus vous devez avoir recours à Dieu par l'Orai-
 « son, pour conserver vostre ame en sa crainte & en
 « son amour ; car hélas ! Monsieur, je suis obligé
 « de vous le dire, & vous le devez savoir, que l'on
 « se perd souvent en contribüant au salut des autres.
 « Tel fait bien en son particulier, qui s'oublie soy-
 « mesme estant occupé au dehors. Saül fut trouvé di-
 « gne d'estre Roy, parce qu'il vivoit bien dans
 « la maison de son Pere ; & cependant, après avoir esté
 « élevé sur le trône, il déchût misérablement de la
 « grace de Dieu. Saint Paul chastioit son corps, de
 « crainte qu'après avoir presché aux autres, & leur
 « avoir montré le chemin du salut, luy-mesme ne
 « fust reprouvé. Or pour ne pas tomber dans le mal-
 « heur de Saül ny de Judas. Il faut vous attacher in-
 « séparablement à Nostre-Seigneur, & luy dire sou-
 « vent élevant vostre esprit & vostre cœur vers luy.
 « O Seigneur ! ne permettez pas qu'en voulant sau-
 « ver les autres, je me perde mal-heureusement ;
 « Soyez vous-mesme mon Pasteur, & ne me déniez
 « pas les grâces que vous communiquez aux autres
 « par mon entremise, & par les fonctions de mon Mi-
 « nistere.
 « Vous devez encore avoir recours à l'Oraison,
 « pour demander à Nostre-Seigneur les besoins de
 « ceux dont vous aurez la conduite. Croyez assuré-
 « ment que vous ferez plus de fruit par ce moyen.

que par aucun autre. JESUS CHRIST qui doit «
 estre l'exemple de toutes vos conduites, ne s'est pas «
 contenté d'employer ses prédications, ses travaux, «
 ses jeusnes, son sang & sa mort mesme ; mais à tout «
 cela il a ajoûté l'Oraïson. Il n'en avoit point de be- «
 soin pour luy ; ça donc esté pour nous qu'il a tant «
 de fois prié, & pour nous enseigner à faire le me- «
 me, tant pour ce qui nous regarde, que pour ce «
 qui touche ceux dont nous devons estre avec luy «
 les Sauveurs. «

Une autre chose que je vous recommande «
 c'est l'humilité de Nostre-Seigneur. Dites sou- «
 vent : Seigneur, qu'ay-je fait pour avoir un tel «
 Employ ? Qu'elles sont mes œuvres qui correspon- «
 dent à la charge que l'on m'a mise sur les épaules ? «
 Ah mon Dieu ! Je gasteray tout, si vous-mesme «
 ne conduisez toutes mes paroles & toutes les oeu- «
 vres. Envisageons toujours en nous tout ce Qu'il «
 y a d'humain & imparfait, & nous ne trouve- «
 rons que trop de quoy nous humilier, non seule- «
 ment devant Dieu, mais encore devant les hom- «
 mes, & en la presence de ceux qui nous sont infe- «
 rieurs. Surtout, n'ayez point la passion de paroi- «
 stre Superieur, ny le Maistre. Je ne suis pas de l'a- «
 vis d'une personne qui me disoit ces jours passez, «
 que pour bien conduire & maintenir son autorité, «
 il falloit faire voir qu'on estoit le Superieur. O mon «
 Dieu ! Nostre Seigneur JESUS-CHRIST n'a point «
 parlé ainsi ; il nous a enseigné tout le contraire de «
 parole & d'exemple, nous disant que luy-mesme «
 estoit venu, non pas pour estre servy, mais pour «
 servir les autres, & que celui qui veut estre le «
 Maistre, doit estre le Serviteur de tous. Entrez - «
 donc dans cette sainte maxime, vous comportant «
 envers ceux avec qui vous allez demeurer, *quasi* - «

« *unus ex illis* ; leur disant d'abord que vous n'estes
 « pas venu pour les maistriser , mais bien pour les
 « servir ; faites cela au dedans & au dehors, & vous
 « vous en trouverez bien. De plus, nous devons
 « toujours rapporter à Dieu le bien qui se fait par no-
 « stre entremise ; & sans contrainte nous attribuer tout
 « le mal qui arrive dans la Communauté. Oüy, res-
 « souvenez-vous que tous les désordres viennent
 « principalement du Superieur, lequel par sa negli-
 « gence, ou par son mauvais exemple introduit le dé-
 « reglement ; de mesme que tous les membres du
 « corps languissent, lorsque le chef est mal sain.
 « L'humilité vous doit porter aussi à éviter toutes
 « les complaisances qui se glissent principalement
 « dans les Emplois, qui ont quelque éclat. O Mon-
 « sieur, que la vaine complaisance est un dangereux
 « venin des bonnes œuvres ! C'est une peste qui cor-
 « rompt les actions les plus saintes, & qui fait bien-
 « tost oublier Dieu. Donnez-vous de garde de ce de-
 « faut, comme du plus dangereux, que je sache, à
 « l'avancement en la vie spirituelle & à la perfec-
 « tion. Pour cela donnez-vous à Dieu, afin de par-
 « ler dans l'esprit humble de JESUS-CHRIST,
 « avouant que vostre Doctrine n'est pas vostre ny de
 « vous, mais de l'Evangile. Imitiez surtout la sim-
 « plicité des paroles & des comparaisons que No-
 « stre Seigneur fait dans l'Ecriture –Sainte, parlant au
 « Peuple. Helas ! quelles merveilles ne pouvoit-il
 « pas enseigner au peuple ? Que de secrets n'eust-il
 « pas pû découvrir de la Divinité & de ses admira-
 « bles perfections, ; luy qui estoit la sagesse Eternelle
 « de son Pere ? Cependant, vous voyez comme il
 « parle intelligiblement, & comment il se sert de
 « comparaisons familiares, d'un laboureur, d'un vi-
 « gneron, d'un champ, d'une vigne, d'un grain de

moutarde. Voilà comme il faut que vous parliez, «
si vous voulez vous faire entendre au peuple, à «
qui vous annoncerez la parole de Dieu. «

Une autre chose à laquelle vous devez faire une «
attention toute particuliere, c'est d'avoir une gran- «
de dépendance de la conduite du Fils de Dieu ; je «
veux dire que quand il vous faudra agir, vous fas- «
siez cette reflexion : Cela est-il conforme aux Ma- «
ximes du Fils de Dieu ? Si vous trouvez que cela «
soit, dites, à la bonne heure, faisons : si au con- «
traire, dites : Je n'en feray rien. De plus, quand «
il sera question de faire quelque bonne œuvre, di- «
tes au Fils der Dieu : Seigneur, si vous estiez en ma «
place, comment feriez-vous en cette occasion ? «
Comment instruiriez-vous ce peuple ? Com- «
ment consoleriez-vous ce malade d'esprit, ou «
de corps ? Cette dépendance doit encore s'étendre «
à deferer beaucoup à ceux qui vous représentent «
Nostre-Seigneur, & qui vous tiennent lieu de «
Superieurs : Croyez-moy, leur experience, & la «
grace que JESUS_CHRIST par sa bonté leur a appris «
beaucoup de choses pour la conduite. Je vous dis ce- «
cy pour vous porter à ne rien faire de consequence, «
ny rien entreprendre d'extraordinairesans nous en «
donner avis ; ou si la chose pressoit si fort que vous «
n'eussiez pas le temps d'attendre notre resolution, «
adressez-vous au Superieur le plus proche, luy de- «
mandant : Monsieur, que feriez-vous dans une tel- «
le occasion ? Nous avons experience que Dieu a be- «
ny la conduite de ceux qui en ont usé ainsi ; ou au «
contraire, ceux qui ont fait autrement, se sont en - «
gagés en des affaires qui ne les ont pas seulement mis «
en peine, mais mesme qui nous ont embarrassés. «
Je vous prie aussi de faire attention à ne point «

« vouloir vous signaler dans vostre conduite . Je de-
 « sire que vous n'affectiez rien de particulier, mais
 « que vous suiviez toujours *viam regiam*, le chemin
 « Royal, afin de marcher seurement & sans repre-
 « hension. J'entens par là vous dire, que vous –vous
 « conformiez en toutes choses aux Régles & aux
 « saintes coûtumes de la Congregation : N'introdui-
 « sez rien de nouveau, mais regardez les avis qui
 « ont esté dressez pour ceux qui ont la conduite des
 « Maisons de la Congregation, & ne retranchez rien
 « de ce qui se fait dans la mesme Congregation.
 « Soyez non seulement fidèle à observer les Re-
 « gles, mais aussi exact à les faire observer ; car fau-
 « te de cela tout iroit mal. Et comme vous tiendrez
 « la place de Nostre-Seigneur, aussi faut-il que vous
 « soyez à son imitation une lumiere qui éclaire & qui
 « échauffe. JESUS-CHRIST, dit Saint Paqul, est la
 « splendeur du Pere, & Saint Jean, que c'est la lumiere
 « qui éclaire tout homme qui vient au monde. Nous
 « voyons que les causes supérieures influent dans les
 « inférieures, par exemple, les Anges qui sont dans
 « une Hierarchie superieure, éclairent, illuminent
 « & perfectionnent les Intelligences d'une Hierar-
 « chie inferieure : de mesme le Superieur, le Pa-
 « steur ou le Directeur doit purger, illuminer &
 « unir à Dieu les Ames qui luy sont commises de la
 « part de Dieu mesme. Et comme les Cieux en-
 « voyent leurs bénignes influences sur la terre, il
 « faut que ceux qui sont au dessus des autres, répan-
 « dent en eux l'esprit principal, qui les doit ani-
 « mer . pour cela vous devez estre tout plein de
 « grace, de lumiere & de bonnes œuvres, comme
 « nous voyons que le Soleil communique de la ple-
 « nitude de sa clarté aux autres Astres. Il faut aussi
 « que vous soyez comme le sel ; *Vos estis bsal terra*,

empeschant que la corruption ne se glisse dans le « troupeau, dont vous serez le Pasteur. «

Après que M. Vincent eut dit tout ce que dessus, il survint un Frere de sa Congregation, lequel luy parla de quelque affaire temporelle qui regardoit la Maison de S. Lazare : & lors que ce Frere fut sorty, il prit de là occasion de continuer son discours de cette sorte.

Vous voyez, Monsieur, comme des choses de « Dieu dont nous parlions à present, il faut que je « passe aux affaires temporelles. De là vous devez « connoistre qu'il appartient au Superieur de pour- « voir non seulement aux choses spirituelles, mais « qu'il doit aussi étendre ses soins aux choses tem- « porelles. Car comme ceux qu'il doit conduire « sont composez de corps & d'ame, il faut aussi « qu'il pourvoye aux besoins de l'un & de l'autre, &« cela à l'exemple de Dieu, lequel ouvre ses divi- « nes opérations *ad intra*, a créé le monde *ad ex- « Tra*, & s'occupe continuellement à le conserver « avec toutes ses dépendances, produisant toutes « les années de nouveaux grains sur la terre, de « nouveaux fruits sur les arbres, &c. Et le mesme « soin de son adorable Providence s'étend jusques- « là, qu'une feuille d'arbre ne tombe point sans « son ordre ; il compte tous les cheveux de notre « teste », & nourrit jusqu'au plus petit vermisseau. « Cette consideration me semble bien puissante, « pour vous faire comprendre que l'on ne doit pas « seulement s'appliquer à ce qui est relevé, com- « me sont les fonctions qui regardent les choses « spirituelles ; mais qu'il faut encore qu'un Supe- « rieur qui représente en quelque façon l'étendue de « la puissance de Dieu, s'applique à avoir soin des « moindres choses temporelles, n'estimant point que «

« ce soin soit une chose indigne de luy. Donnez-vous
« donc à Dieu, pour procurer le bien temporel de la
« Maison où vous allez.
« Le Fils de Dieu, envoyant ses Apostres, leur
« commanda au commencement de ne point por-
« ter d'argent ; mais ensuite, comme le nombre
« de ses Disciples s'accrût, il voulut qu'il y en eust
« un de la troupe qui eust soin non seulement de
« nourrir les Pauvres, mais mesme qui pourveust
« aux nécessitez de sa Famille. Bien plus, il souffrit
« que des femmes allassent à sa suite pour la mes-
« me fin, *quae ministrable ei*. Et s'il ordonne dans
« l'Évangile de ne se point mettre en peine du len-
« demain, cela se doit entendre de ne point avoir
« trop d'empressement ny de sollicitude pour les
« biens de la terre ; & non pas absolument de negli-
« éger les moyens de la vie & du vêtement, autrement
« il ne faudroit point semer.
« Je finis là dessus, en voilà assez pour aujour-
« d'huy . Je repete de derechef que ce que vous allez
« faire est une œuvre bien grande, *Grande opus*. Je
« prie Nostre-Seigneur qu'il donne sa bénédiction à
« vostre conduite ; & priez-le de vostre part avec
« moy, qu'il me pardonne toutes les fautes que j'ay
« commises dans l'employ où je suis.

CHAPITRE XXXI

Conclusion de tout l'Ouvrage..

SI l'on considère avec attention tout ce qui a esté dit jusques icy du vénérable Serviteur de Dieu Vincent de Paul, on remarquera aisément beaucoup de illustres témoignages de l'éminente perfection où la Divine bonté l'a élevé : & quoyque pour obeïr aux Decrets que le Saint Siege a faits touchant les Serviteurs de Dieu qui ne sont pas encore canonisez ny béatifiez, nous n'ayons point parlé des choses extraordinaires, que plusieurs personnes dignes de foy ont rapportées de luy comme miraculeuses, on trouvera abondamment dans ses vertus & dans ses œuvres, des sujets d'admirer non seulement la sainteté de sa vie ; mais encore les merveilles de la puissance de Dieu. Car si lon put appeler miraculeuses les œuvres qui surpassent les forces de la nature, & qui vont bien loin au de-là du train commun des Chrétiens, ne peut-on pas dire que la sainte vie de M. Vincent a esté en quelque façon un continuel miracle, puis qu'elle n'a esté qu'un tissu d'actes des plus excellentes vertus, lesquelles il a pratiquées jusqu'à sa mort avec une fidélité constante & inviolable.

Mais ce qui semble singulièrement admirable dans ce saint Missionnaire, & ce qui fait mieux voir la grandeur de sa grace, c'est son élection extraordinaire & toute conforme à celle des hommes Apostoliques, dont il a imité les vertus. Car n'est-ce pas une chose merveilleuse que le fils d'un simple

Païsan, né dans l'obscurité d'une tres-basse condition, nourri d'une maniere toute rustique à la garde des bestiaux, puis reduit dans un mal-heureux esclavage, & qui s'est toujours étudié de cacher ses vertus sous l'apparence d'une vie commune & sans éclat, ait néanmoins paru dans l'Eglise comme un nouveau Soleil, qui a éclairé par la lumiere de la Doctrine Evangelique une infinité d'ames plongées dans les ténèbres d'une profonde ignorance de Dieu, & des choses du salut ; qui en a échauffé & vivifié par l'ardeur de son zele une multitude innombrable qui estoient ensevelies dans l'ombre de la mort du peché & des vices ; & qui a tellement embrasé du feu du Divin amour quantité de personnes de toute condition que les uns à son imitation se sont consacrez à procurer le salut des pecheurs, les autres ont sacrifié leurs biens, & mesme leurs travaux & leur vie au soulagement des pauvres & des malades abandonnez ; & tous par son exemple ont esté animéz du desir de s'avancer en la perfection, & de rendre à Dieu toute la gloire qui leur a esté possible.

N'est-ce pas une chose tres-digne d'admiration qu'un simple Prestre sans Benefices & sans aucune autorité dans l'Eglise, ait sceu remédier efficacement à plusieurs grands déreglemens qui se trouvoient dans le Clergé ; qu'il ait formé par son exemple & par ses instructions, quantité de Pasteurs zelez & de fideles dispensateurs de nos augustes & redoutables Mysteres ; qu'il ait procuré par ses soins que le culte de Dieu fust remis dans son ancienne splendeur, que les loüanges Divines fussent chantées avec la sainte application que merite celuy à qui elles s'adressent, que les Sacrées cérémonies fussent faites avec

gravité & devotion, que les Sacremens fussent administrez avec toute sorte de précaution & de révérence ; & qu'il ait pour cette fin heureusement conduit à chef dedans & dehors le Royaume de France, ce que les plus zelez Prelats avec toute leur autorité & tous leurs grands revenus eussent à peine resolu d'entreprendre dans leurs propres Dioceses.

Qui ne s'étonnera qu'un homme pauvre & denué de toutes commoditez, ait trouvé le moyen de subvenir aux extrêmes besoins des pauvres, non d'une seule ville, mais de plusieurs Provinces entieres ; & que pendant un grand nombre d'années, il leur ait fourni la nourriture, les vétemens & toutes les autres necessitez. Qu'il ait remis en état les Eglises rüinées par les gens de guerre, & les ait fournies de tous les ornemens convenables. Qu'il ait procuré aux Prestres & aux Curez la subsistance necessaire, pour continuer dans leurs Parroisses désolées l'exercice de leurs fonctions. Qu'il ait pourvü de remèdes & d'alimens une infinité de malades nécessiteux ; & qu'il ait trouvé un fond inépuisable pour maintenir toüjours ces assistances, par le moyen des Confreries de la Charité, qu' il a instituées & étenduës dans un tres-grand nombre de Parroisses de France & de plusieurs autres Provinces éloignées.

Enfin qui n'admira qu'un homme qui ne se consideroit qu'avec horreur, qui ne parloit de soy qu'avec mépris qui publioit par tout la bassesse de sa naissance & de ses premiers emplois, qui se déclaroit un pauvre ignorant, qui se mettoit sous les pieds des plus misérables, & qui taschoit en toutes les manieres possibles de s'abaisser jusqu'au

neant ; que cét homme, dis-je ait acquis une reputation qui s'est repanduë presque tout le monde ; qu'il ait esté honoré & recherché des pretits & des Grands ; qu'il ait esté appellé dans les Cabinets & dans les Conseils des Souverains, pour y rendre des services signalez à Dieu & à l'Eglise, & que le nom de Vincent de Paul ait esté universellement connu & respecté mesme durant sa vie, comme d'un homme envoyé de Dieu pour renouveler l'Esprit Ecclesiastique dans le Clergé, pour exhorter & attirer les peuples à la penitence, pour corriger les désordres, pour secourir les miserables, & pour faire tous les devoirs d'un homme vraiment Apostolique.

Certainement celuy qui pesera bien toutes ces choses, sera obligé de reconnoistre que la main du Seigneur a esté avec son fidèle Serviteur pour opérer tant de merveilles ; & que la vie, la conduite, les œuvres & le succès des entreprises de M. Vincent, ont esté des Ouvrages singuliers de la Sagesse & de la puissance de Dieu, qui sçait quand il luy plaist faire sortir la lumiere des tenebres, & tirer du neant ce qu'il y a de plus grand & de plus eclatant dans l'Univers . Et comme Dieu refuse sa grace aux superbes pour la donner aux humbles, & qu'on n'a jamais oüy dire que de si grandes œuvres ayent esté faites que par des personnes excellentes en merite & en sainteté ; l'on sera ensuite obligé d'avoüer que Dieu a voulu relever l'humilité de son serviteur par ces choses extraordinaires, lesquelles serviront de témoignages à toute la posterité, que M. Vincent de Paul a esté un homme de grace, plein de l'Esprit de Dieu, & doüé d'une éminente vertu.

Je supplie sur tout le Lecteur de loüer Dieu de

tous ces grands exemples de vertu qu'il luy a mis devant les yeux dans la personne de son fidèle Serviteur, & de se proposer ces mesmes exemples pour les imiter, puisque c'est là le but & la fin principale de cét Ouvrage. Les vertus de ce saint Prestre ayant esté exemptes d'affectation, & de singularité, les personnes prudentes y trouveront avec plaisir une devotion qui n'a rien de foible ou qui approche de l'indiscretion. Les Ames fortes & solidement vertueuses y verront des actions d'une vigueur extraordinaire dont l'imitation ne leur sera pas moins avantageuse que glorieuse à Dieu ; & les plus simples mesmes en seront pleinement satisfaites & édifiées, parce que cét homme de Dieu a toujours marché par la voye la plus seure, qui est celle de la simplicité, laquelle ne reluisoit pas seulement en ses paroles & en tout son extérieur, mais encore en son esprit & en sa maniere d'aller à Dieu par la seule & vivre Foy des vérités de l'Evangile, regardant les vertus moins en elles-mesmes & dans les lumières que la raison humaine tasche de leur donner, qu'en Nostre-Seigneur JESUS-CHRIST qu'il s'estoit proposé pour modèle de toutes ses actions. Enfin comme la Prudence de Dieu l'a conduit par des états & des conditions fort diverses, chacun y peut remarquer des actions singulieres de la vertu qui luy est convenable, ce qui n'est pas un petit avantage, parce que les exemples aussi-bien que les préceptes, sont autant plus utiles, qu'ils sont particuliers aux personnes différentes dont le monde est composé. Il a pû dire avec l'Apostre qu'il sçavoit par experience, & en quoy consiste le bon usage que les Chrétiens en doivent faire : Ainsi les pauvres &

les riches peuvent apprendre à son imitation à faire leur salut, ceux-là par la patience, & ceux-cy par la miséricorde & l'aumône. Il est vray néanmoins qu'il ne posséda jamais de richesses, mais c'est assez qu'il les ait pû posséder, & que la charité l'en ait privé afin qu'elles fussent données à une infinité de pauvres & de misérables. Il a esté respecté & inconnu dans le monde en divers temps, selon le rang qu'il y a tenu ; d'où les personnes qualifiées, & celles qui vivent dans l'abjection, peuvent voir le profit qu'on doit tirer de l'honneur & du mépris, & comme quoy ces deux choses qui paroissent si opposées, s'accordent néanmoins pour servir de matiere à l'humilité Chrétienne. Il a esté libre & esclave, & comme dans la liberté il a pû se captiver luy-mesme pour JESUS-CHRIST, il a pû aussi trouver le moyen d'estre libre dans la captivité, car quoy-que son corps fust dans les fers, son ame ne fut jamais captive, & il faut bien dire qu'en effet il estoit plus libre que ses Maistres, puis qu'il les fist eux-mesmes esclaves de JESUS-CHRIST. Il fut heureux & miserable ; mais comme le bon-heur ne l'éleva point, la misere ne le pût abatre ; & il peut servir de modèle de constance dans l'adversité & dans la prospérité. Ceux qui vivent dans le monde voyant Comment ce saint Prestre y a conservé un long espace de temps doivent apprendre à conserver la pureté & l'innocence au milieu des dangers où ils font de la perte à tous moments ; & ceux qui ont quitté le monde pour se retirer en quelque sainte Congregation, le peuvent considérer comme un excellent original de la perfection que Dieu demande d'eux dans cet état ; car ayant embrassé ce genre de vie dans la Congregation, dont il a

esté l'Instituteur, il fut luy-meme la regle vivante de ses Enfans spirituels jusqu'à la fin de ses jours. Les Superieurs des Communautz peuvent aussi se former sur sa conduite pour gouverner leurs inférieurs, & traiter des affaires spirituelles & temporelles avec les hommes, non selon les maximes de la politique profane, mais selon les règles de la prudence Chrétienne & Evangelique. Et ceux qui ont l'honneur d'approcher les Rois & des Reines pour les servir de leurs conseils, verront comment l'on peut faire ceder tous les interests à la fidelité, & user prudemment de la faveur des Princes pour procurer avantageusement la gloire de Dieu & le bien de l'Eglise.

Mais quoy-que l'Histoire d'une vie si sainte puisse estre profitable à toutes sortes de personnes, il n'y en a point à qui elle doivent estre plus utile qu'aux Ecclesiastiques, parce que c'est proprement dans cette Divine profession que Dieu a sanctifié M. Vincent de Paul, luy donnant abondamment les grâces du sacerdoce, & enrichissant son ame de toutes les vertus que les saintes Escritures désirent en ceux qui sont appellez à cet éminent Etat. Il fut premièrement simple Prestre sans autre employ que celui que la Providence luy offroit quelquefois, & que la charité luy faisoit embrasser volontairement ; puis il fut Curé durant quelques années, & enfin il devint Chef d'une Congregation de Prestres Missionnaires, qui font profession d'aller par tout le monde prescher l'Evangile aux Pauvres. Estant simple Prestre, il ne demeura point dans l'oisiveté, & la grace attachée à ce caractere ne fut jamais en luy sans effet. Il communiquoit souvent avec Dieu dans l'Oraison, il assistoit les pauvres, visitoit les malades, consolait les affligés, instruisoit les ignorans, & faisoit toutes les fonctions d'un

Prestre vraiment pieux & charitable ; de sorte que si on le vouloit trouver, il le falloit chercher avec JESUS-CHRIST qu'il adoroit dans les Eglises au tres-saint Sacrement, & qu'il servoit dans les Hôpitaux & ailleurs, en la personne des pauvres. Ayant esté appelé au gouvernement d'une Cure, l'amour ardent qu'il avoit pour son troupeau, le porta à s'acquitter de tous les devoirs d'un bon Pasteur, sur tout par des Predications ferventes & des instructions familiares, qui estoient en ce temps-là presque inusitées, & par tous les autres moyens que Dieu a mis entre les mains des Prestres pour coopérer avec luy au salut des Ames. Enfin Dieu l'ayant peu à peu disposé à choisir ce genre de vie admirable, dans lequel il a heureusement achevé sa course, le zele dont il estoit embrasé luy fit entreprendre des choses extraordinaires pour la sanctification du Clergé, & pour le bien universel de l'Eglise. De sorte qu'il y a sujet d'esperer que l'exemple de ce saint Prestres en pourra exciter quantité d'autres à travailler comme luy dans le champ de l'Eglise, & qu'ayant fait tant de Disciples, durant sa vie, il en pourra encore attirer après sa mort une infinité qui marcheront sur ses pas & continueront dans les siecles à venir, les mesmes emplois dont il s'est dignement acquitté. Car si les actions vertueuses & les paroles embrasées de ce zelé Missionnaire ont autrefois gagné tant d'ames à Dieu & les ont portées efficacement à l'amour des vertus, pourquoy la lecture de sa sainte vie, où ces choses sont fidèlement représentées, ne sera-t-elle pas capable de produire de semblables effets ? Pourquoi les Prestres n'y puiseront-ils pas l'Esprit sacerdotal que Dieu luy avoit si abondamment communiqué, & comment verront-ils les ames rachetées du sang du Fils de Dieu, s'abandonner tous

les jours au peché, sans estre touchez du desir de les secourir par les exemples d'un homme qui n'a rien épargné pour une entreprise si sainte.

C'est donc particulièrement en faveur des Prestres qu'on a representé en ce Livre les grands Emplois & les vertus éclatantes de cet homme Apostolique, & c'est avec sujet qu'on le propose comme un modèle de la sainteté à laquelle ils sont appelez ; bien que toutes sortes de personnes, comme nous avons dit, le puissent considérer comme exemplaire tres-accomply de la perfection Chrétienne qui est requise en chaque état, & apprendre par ses paroles & par ses actions les voyes droites & assurées qui conduisent au Ciel. S. Gregoire de Nysse, parlant de Saint Ephrem, disoit que Dieu l'avoit mis sur la terre comme une grande lumiere pour éclairer le monde, ou bien comme une haute colonne vivante pour montrer aux hommes les sentiers de la sainteté, à la façon de ces Mercures que l'on posoit sur les grands chemins. Nous pouvons, avec raison, dire le mesme de M. Vincent de Paul. C'est la Divine Providence qui l'a fait naître dans ce siecle, & qui l'a donné à son Eglise pour luy procurer plusieurs grands avantages, mais particulièrement pour y laisser l'exemple de sa sainte vie ; afin que par cette veüe on soit excité à prendre cette route, que l'on marche à la faveur d'un si bon guide, qu'on entre dans ses sentimens, qu'on suive ses maximes, & que l'on cherche uniquement comme luy, l'accomplissement des volontez de Dieu & l'accroissement de son honneur & de sa Gloire.

FIN.

TABLE DES CHAPITRES LIVRE PREMIER.

<i>CHAP. I.</i>	<i>L'Etat de l'Eglise en France, lorsque le vénérable Serviteur; Vincent de Dieu de Paul vint au monde. PAGE I.</i>
<i>CHAP. II.</i>	
<i>CHAP. III.</i>	<i>La naissance & l'éducation de Vincent de Paul. 8</i>
<i>CHAP. IV.</i>	<i>Ses études & sa promotion aux Ordres Ecclesiastiques 11</i>
<i>CHAP. V.</i>	<i>Ce qui luy arriva lors-qu'il fut fait esclave & mené en barbarie 16</i>
<i>CHAP. VI.</i>	
<i>CHAP. VII.</i>	<i>Son retour de Rome en France & son premier séjour à paris 24</i>
<i>CHAP. VIII.</i>	<i>Il est pourvu de la Cure de Clichy & il y exerce l'office d'un bon Pasteur 29</i>
<i>CHAP. IX.</i>	<i>Son entrée & ses déportemens en la Maison de Gondy. 34</i>
<i>CHAP. X.</i>	<i>Une confession générale qu'il fait faire à un paysan, donne lieu à sa premiere Mission, & le succès de cette Mission en fait entre-</i>
<i>CHAP. XI.</i>	<i>prendre d'autres 39</i>
<i>CHAP. XII.</i>	<i>Il se retire de la maison de Gondy et y retourne quelque temps après. 45</i>
<i>CHAP. XIII.</i>	<i>Des Œuvres remarquables qu'il fit pendant son séjour en Bresse 57</i>
<i>CHAP. XIV.</i>	<i>Diverses Œuvres de piété, auxquelles il s'adonne depuis son retour en la Maison de Gondy 77</i>
<i>CHAP. XV.</i>	<i>Il est fait Aumônier Royal des galeres, & il s'employe en divers lieux au secours des Galériens . 83</i>

*Il pourvoit aux nécessités corporelles &
spirituelles des pauvres
de la ville de Macon. 88*

*Il est choisi par S. François de Sales, & par
la reverende Mère
de Chantal pour être le premier Père
spirituel & Supérieur
des Religieuses de la Visitation de Paris. 92*

*Premières Fondations de la Congregation de
la Mission. 100*

TABLE

- CHAP. XVI. *Madame la générale des galères passe de cette vie à une meilleure, & Monsieur Vincent se retire au Collège des Bons-Enfans. 105*
- CHAP. XVII. *Les dispositions de corps & d'esprit de M. Vincent. 109*
- CHAP. XVIII. *Naissance & Erection de la Congregation de la Mission 115*
- CHAP. XIX. *Paroles remarquables de M. Vincent touchant l'esprit & les vertus fondamentales de la Congregation de la Mission 120*
- CHAP. XX. *Institution du premier Seminaire interne de la Congregation de la Mission & la sage conduite de M. Vincent envers ceux qu'il y reçoit. 126*
- CHAP. XXI. *Etablissement des Pretres de la Mission à Saint-Lazre lez-Paris. 135*
- CHAP. XXII. *Denombrement de plusieurs grands biens qui ont accompagné au suivy l'institution de la Congregation de la Mission, desquels M. Vincent a été l'Auteur, ou le principal promoteur. 145*
- CHAP. XXIII. *L'usage des Retraites Spirituelles pour toutes sortes de personnes 159*
- CHAP. XXIV. *Les Exercices des Ordinans pour disposer ceux qui désirent recevoir les saints Ordres. 165*
- CHAP. XXV. *Les Conférences Spirituelles des Ecclesiastiques 174*
- CHAP. XXVI. *Etablissement de plusieurs Seminaires Ecclesiastiques 183*
- CHAP. XXVII. *Le soin des Pensionnaires enfermés à Saint Lazare 193*
- CHAP. XXVIII. *Etablissement des Confreries de la Charité 200*
- CHAP. XXIX. *Institution de la Compagnie des Filles de la Charité, servantes des Pauvres malades. 208*
- CHAP. XXX. *Institution d'une Compagnie de Dames, pour le service de L'Hôtel-Dieu de Paris, & pour plusieurs autres Œuvres publiques de Charité. 218*
- CHAP. XXXI. *Etablissement d'un Hôpital pour les Enfants-Trouvés 231*

TABLE

CHAP. XXXII	<i>Etablissements des Hôpitaux de Paris & de Marseille pour les pauvres Galériens 237</i>
CHAP. XXXIII	<i>Quelques services rendus par M. Vincent à M. le Commandeur de Sillery & à l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, communément dits des Chevaliers de Malte 244</i>
CHAP. XXXIV	<i>Il fait faire des Missions en l'Armée, & donne des Règlements aux Missionnaires qui y doivent travailler. 250</i>
CHAP. XXXV	<i>Il s'emploie pour l'assistance des soins particuliers de plusieurs</i>
CHAP. XXXVI	<i>Gentils-hommes & Demoiselles réfugiés à Paris 257</i>
CHAP. XXXVII	<i>Il assiste le Roy Louys XIII en sa dernière maladie & sa mort 267</i>
CHAP. XXXVIII	<i>Il est employé dans le Conseil du Roy pour les affaires Ecclesiastiques,</i>
CHAP. XXXIX	<i>pendant la Regence de la Reine Mère. 271</i>
CHAP. XL	<i>Ce qu'il a fait pour le bien spirituel des Filles de la Congregation de la Croix 283</i>
CHAP. XLI.	<i>Il sort de Paris pendant les troubles de l'année 1649, & visite plusieurs Maisons de sa Congregation. 289</i>
CHAP. XLII.	<i>Il assiste les pauvres Habitans des Frontieres de Champagne & de</i>
CHAP. XLIII.	<i>Picardie ruinées par les guerres 299</i>
CHAP. XLIV.	<i>La mort de M. le Prieur de S. Lazare, & les reconnaissances que M. Vincent lui a rendues 305</i>
CHAP. XLV.	<i>Il pourvoit aux misères des pauvres de Paris & des environs, durant les troubles de l'année 1652. 308</i>
CHAP. XLVI.	<i>Ce qu'il a fait pour le bien du Royaume & pour le Service de Roy, pendant les troubles de l'an 1652. 315</i>
	<i>Il s'oppose fortement aux nouvelles erreurs du Jansenisme. 319</i>

Il établit à Paris un Hôpital pour les pauvres vieillards, & donne

Occasion à l'Etablissement de l'Hôpital général de Paris 324

De plusieurs Etablissements de la Congregation de la Mission,

Faits en divers lieux durant la vie de M. Vincent 333

TABLE

CHAP. XLVII.	<i>Il donne des Regles à sa Congregation, & dit plusieurs choses considérables sur ce sujet 348</i>
CHAP. XLVIII.	<i>Plusieurs autres œuvres de pieté, luy ont été ordinaires & en particulier ce qu'il a fait pour l'Hôpital de Sainte Reine. 357</i>
CHAP XLIX	<i>Reflexion sur l'heureuse mort de quelques personnes Vertueuses dont M. Vincent a eu la conduite, & les sentiments qu'il en a témoigné 364</i>
CHAP. L.	<i>Ses maladies & le saint usage qu'il en a fait 377</i>
CHAP. LI	<i>Ce qui a précédé, accompagné & suivy son heureux trepâs. 384</i>

TABLE DES CHAPITRES

DU SECOND LIVRE

CHAP. I.	<i>De sa Foy.</i>	1
CHAP. II.	<i>Son Espérance & sa Confiance en Dieu</i>	8
CHAP. III.	<i>Son Amour de Dieu.</i>	15
CHAP. IV.	<i>Sa Conformité à la volonté de Dieu.</i>	22
CHAP. V.	<i>Son attention continuelle à la présence de Dieu.</i>	29
CHAP. VI.	<i>Son Oraison.</i>	32
CHAP. VII.	<i>Sa Devotion.</i>	39
CHAP. VIII.	<i>Son Zele pour la gloire de Dieu pour le salut des Ames.</i>	51
CHAP. IX.	<i>Sa Charité pour le prochain en général.</i>	62
CHAP. X.	<i>Son Amour & son Respect pour l'Etat Ecclesiastique, & pour les Ordres Religieux.</i>	74
CHAP. XI.	<i>Sa Charité envers les Pauvres.</i>	88
CHAP. XII.	<i>Sa Charité envers ceux de sa Con,gregation.</i>	105
CHAP. XIII.	<i>Sa Charité envers ses ennemis.</i>	117
CHAP. XIV.	<i>Sa Douceur.</i>	129

CHAP. XV.	<i>Son Humilité.</i>	142
CHAP. XVI	<i>Suite du même sujet.</i>	152
CHAP. XVII	<i>Son Obeïssance</i>	171
CHAP. XVIII	<i>Sa Simplicité</i>	182
CHAP. XIX	<i>Sa Prudence en général.</i>	191
CHAP. XX.	<i>Sa Prudence dans la manière de traiter avec le prochain, pour le gagner à Dieu</i>	203

TABLE DES CHAPITRES.

CHAP. XXI .	<i>Sa Justice & sa Reconnaissance.</i>	213
CHAP. XXII.	<i>Son Amour pour la Pauvreté & son parfait Désintéressement.</i>	224
CHAP. XXIII.	<i>Sa Mortification.</i>	242
CHAP. XXIV.	<i>Suite du même sujet.</i>	257
CHAP. XXV.	<i>Sa Chasteté.</i>	263
CHAP. XXVI	<i>Sa Patience & son Amour pour les Souffrances.</i>	270
CHAP. XXVII.	<i>Sa Conduite en General.</i>	278
CHAP. XXVIII.	<i>Sa Conduite dans la manière d'avertir & de corriger.</i>	292
CHAP. XXIX.	<i>Sa Conduite pour le temporel des Maisons de sa Congregation.</i>	309
CHAP. XXX.	<i>Avis de M. Vincent à un Supérieur de sa Congregation.</i>	313
CHAP. XXXI.	<i>Conclusion de tout l'Ouvrage.</i>	323

Fin de la Table des Chapitres.

Ce LIVRE II (Abelly 1667) a été tapé sur l'original par Sœur Claire HAMON, Fille de la Charité, en mars-avril 2006.